U d'/of OTTAWA
39003001024305

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dpchesindi03gent

DÉPÊCHES INÉDITES

DU

CHEVALIER DE GENTZ

AUX HOSPODARS DE VALACHIE

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

(1813 A 1828)

PUBLIÉES PAR

LE COMTE PROKESCH-OSTEN FILS

TOME TROISIÈME

PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

10, RUE GARANCIÈRE

1877

Tous droits réservés

UNIVERSITÄTS

DÉPÊCHES INÉDITES

DU

CHEVALIER DE GENTZ

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en février 1877.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.

DÉPÊCHES INÉDITES

DU

CHEVALIER DE GENTZ

AUX HOSPODARS DE VALACHIE

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

(1813 A 1828)

PUBLIÉES

PAR LE COMTE PROKESCH-OSTEN FILS

TOME TROISIÈME

PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1877

Tous droits réservés

D
383
.P7
1876
v.3

TOME TROISIÈME

DÉPÊCHES

ADRESSÉES

AU PRINCE GRÉGOIRE GHIKA

JUILLET 1825 — MAI 1828

TROISIÈME PARTIE

(SUITE)

DÉPÊCHES

ADRESSÉES

AU PRINCE GRÉGOIRE GHIKA

JUILLET 1825 — MAI 1828

DÉPÊCHES INÉDITES

DU

CHEVALIER DE GENTZ

AU PRINCE GRÉGOIRE GHIKA

X

Vienne, 1er juillet 1825.

. . . . . .

Les rapports de l'internonce du 25 mai, quoique laissant encore une certaine latitude d'espoir, me faisaient pressentir le résultat des démarches des ministres alliés près la Porte. Mes pressentiments étaient justes. L'expédition du 7 juin nous apprend que le Reis-Effendi a purement et nettement décliné l'intervention des Puissances dans l'affaire des Grecs. Les quatre chefs de mission ont fait faire, chacun par un de ses drogmans, et dans des termes *à peu près* uniformes, les représentations dont on était convenu. Les réponses ont été les mêmes en substance, mais très-différentes dans les formes ;

amicales et affectueuses pour l'Autriche, obligeantes pour la France et la Prusse, sèches et tranchantes pour la Russie. Les arguments du Reis-Effendi sont d'une force qu'une partialité aveugle seule pourrait méconnaître. Sur le terrain du bon droit, la Porte est inattaquable, et les Puissances sont bien faibles dans cette question. La prudence politique était-elle d'accord avec le sentiment du bon droit dans la résolution prise par la Porte? — Voilà ce que la suite des événements nous manifestera. Si la fermeté d'un Gouvernement, dans une cause juste en elle-même et touchant aux bases de son existence, suffisait pour en garantir le succès, le Gouvernement turc l'obtiendrait. Mais telle n'est pas toujours l'histoire des transactions humaines.

Il est certain que les ouvertures des Puissances n'auraient pas pu arriver dans un moment plus mal choisi que celui où on recevait à Constantinople, coup sur coup, les nouvelles les plus favorables des différents théâtres de la guerre. . . . . .

Je ne suis pas de ceux qui passent rapidement d'un extrême à l'autre. Lorsque l'Europe entière a regardé l'indépendance des Grecs comme un événement que rien ne pouvait empêcher, je n'ai point perdu de vue les considérations puissantes qui combattaient cette opinion. Aujourd'hui que j'entends déjà crier, de loin et de près, que les Grecs sont

immanquablement perdus, je m'abstiens bien de partager ce nouvel avis. L'insurrection grecque a de trop fortes racines pour succomber à quelques défaites, quelque rudes qu'elles soient, tant que ses moyens maritimes ne sont pas entamés. Je ne doute pas qu'elle ne succombe tôt ou tard, si on laisse à la Porte le temps et le pouvoir de déployer ses forces contre elle ; mais je suis très-loin de croire que nous touchions au terme de ce vaste incendie.

En attendant, je conçois que la Porte a dû être doublement choquée de la prétention des Puissances d'intervenir dans ses affaires intérieures à une époque où la fortune semblait enfin sourire à ses efforts ; et quoique moi, me mettant à la place de ses ministres, j'aurais, *précisément par cette raison*, écarté autant que possible, par un langage de douceur et de dissimulation, toute idée de m'arrêter dans ma carrière, j'ai garde d'accuser des hommes qui, en adoptant un parti différent, ont dû consulter leur propre position, leurs principes religieux et politiques, et le caractère de leurs peuples.

Qui pourrait cependant se cacher les désagréments et les dangers auxquels cette détermination va exposer la Porte ? Il est facile de prévoir quel effet les réponses du Reis-Effendi produiront sur le cabinet de Russie ; d'autant plus qu'il en sera

informé de la manière la plus *crue*, la plus désobligeante, — je n'ose pas dire la plus hostile. Minciacki, qui jusqu'à présent s'était distingué parmi tous les Russes par son esprit de modération et de sagesse, paraît avoir, du moment de la funeste arrivée des Franchini[1], entièrement changé, sinon de sentiment, au moins de ton, de mesure et de conduite. Il se prononce en Russe, il a pris l'attitude d'un Russe; c'est tout dire. Lorsque, dans les réunions qui ont eu lieu entre les ministres des quatre Cours après les réponses du Reis-Effendi, ceux d'Autriche, de France et de Prusse, intimement unis dans leur marche, ont déclaré qu'ils ne sauraient envisager le premier refus de la Porte comme une barrière à des tentatives renouvelées, et que c'est ainsi qu'ils le présenteraient à leurs Cours, Minciacki, au contraire, a prétendu que, après un refus aussi catégorique, toute autre démarche ou proposition serait inutile; et c'est dans ce sens qu'il a écrit à Saint-Pétersbourg. . . .

. . . . . .

[1] Drogmans de la mission de Russie.

XI

Vienne, 18 juillet 1825.

Je viens de recevoir une lettre de M. le prince Metternich [1]. Si elle n'était pas écrite en allemand, je ne résisterais pas à la tentation de la communiquer à Votre Altesse, mais elle perdrait trop dans une traduction.

Il envisage le refus de la Porte comme un incident prévu depuis longtemps et qui ne change rien à la position essentielle de l'affaire. Les dispositions et les facultés des acteurs restent les mêmes; par conséquent mêmes difficultés, mais aussi mêmes moyens de les vaincre. Nos discussions avec la Russie prendront sans doute un caractère plus positif; mais rien ne nous autorise à craindre qu'elles aboutiront à des conséquences différentes.

Le prince ne se hâtera pas d'envoyer des instructions à Saint-Pétersbourg. L'absence de l'Empereur, que l'on n'attend à Vienne que le 10 ou 15 d'août, l'en dispense. Il veut laisser à la Russie l'initiative de s'énoncer, afin de monter son ton sur celui que l'on prendra à Saint-Pétersbourg. Le

[1] Qui se trouvait encore en voyage avec l'Empereur.

comte Nesselrode a fait de Varsovie un voyage à Odessa, pour voir ses moutons. Avant son retour, on n'aura rien entamé.

D'ailleurs la conférence subsiste toujours à Saint-Pétersbourg; ce sera donc avec elle que l'on reprendra les délibérations en premier lieu.

Le prince m'assure que les nouvelles qu'il a reçues à Innsbruck ne l'ont pas affecté du tout, que cette affaire ne lui inspire plus, dans toutes ses phases, que le plus suprême *dégoût*, et que, si ce n'était pour les explications pénibles et fatigantes qu'elle entraîne, il ne la traiterait que comme un *mauvais mélodrame*. Il ajoute l'observation très-juste que, si une petite Puissance se plaçait dans une attitude comme celle de la Russie dans la question du Levant, on se moquerait d'elle et lui donnerait des leçons; mais lorsqu'un Empire colossal tel que la Russie s'agite sans savoir ce qu'il veut, le diplomate le plus habile doit souvent se trouver dérouté.

Je n'avais aucune raison de douter que tel ne serait le sentiment du prince Metternich; je me félicite cependant d'en avoir acquis la certitude, et je dois dire que le calme, la bonne humeur et la gaieté qui règnent dans sa lettre ont chassé tous les brouillards de mon âme.

La pièce adressée de Milan[1] par notre cabinet à celui de Saint-Pétersbourg a, pour ainsi dire, *anticipé* tout ce que nous aurons à dire lors des discussions qu'amènera le refus de la Porte. . .

. . . . . .

XII

Vienne, 18 juillet 1825.

Les rapports arrivés hier, par la poste de Constantinople du 25 juin, prouvent que l'internonce n'a point perdu l'espoir d'obtenir de la Porte une réponse plus favorable aux propositions des Cours alliées. Je ne puis pas dire que je partage cet espoir; mais lui, dans la position où il se trouve, a parfaitement raison de le cultiver et d'agir comme si la question n'était pas irrévocablement décidée. Il n'est d'ailleurs pas invraisemblable que la réponse de la Porte, quoique toujours évasive, eût été beaucoup plus conciliante et aurait beaucoup moins contrarié les intentions bienveillantes de ses amis, si son irritation contre la Russie ne jetait pas

[1] Voir t. II, nº IX de 1825.

de l'odieux sur tout ce qui s'entreprend de concert avec cette Puissance, et si la conduite des employés russes ne contribuait pas sans cesse à justifier et à augmenter cette irritation.

Le Reis-Effendi répète et fait répéter tous les jours à l'internonce, dans les termes les plus recherchés, combien son maître est convaincu de l'amitié sincère de la Cour de Vienne et combien il sait apprécier les sentiments de cette Cour, « *la seule de l'Europe* qui n'ait jamais donné lieu à la Porte de douter de sa loyauté à toute épreuve ». — Mais le Reis-Effendi ajoute à ces assurances que le Sultan a de la peine à comprendre pourquoi l'Autriche s'associe à des démarches qu'elle ne peut certainement pas approuver et qui lui donnent au moins l'air de favoriser les projets des éternels ennemis de la Porte.

Je ne saurais assez déplorer que l'on se casse encore la tête à Constantinople sur cette contradiction apparente et que l'on ne soit pas enfin parvenu à saisir le vrai système, le but et les moyens du cabinet de Vienne.

Je n'ai pas besoin de vous prouver, Monseigneur, que l'Autriche n'aurait jamais imaginé l'idée de demander à la Porte qu'elle se prêtât à une intervention formelle des Puissances européennes dans sa querelle avec ses sujets révoltés.

Un projet pareil était incompatible avec les principes politiques que notre Cour a invariablement professés, et nous étions en outre trop clairvoyants pour avoir pu nous flatter qu'il serait admis par la Porte. . . . . .

Pourquoi donc avons-nous secondé la Russie dans une marche qui répugnait à nos principes et que nous jugions injuste, fausse — et, par-dessus tout, inutile?

Parce que, dès le mois de juin 1821, nous avions reconnu qu'il n'y avait qu'un seul moyen d'arrêter l'Empereur de Russie dans le développement du système pernicieux que Capo d'Istria et quelques autres brouillons lui recommandaient comme le seul qui fût d'accord avec ses intérêts et sa gloire. Ce moyen était de ne pas abandonner l'Empereur à l'influence de ses mauvais conseillers, de ne pas contrarier directement les idées fausses et les velléités dangereuses qu'on avait su glisser dans son esprit; enfin, de lui montrer ses alliés, toujours prêts à soutenir ses droits et ses intérêts, là où ils pouvaient être froissés par le choc des événements, toujours occupés à solliciter à Constantinople les satisfactions qu'il demandait pour rétablir ses rapports de paix et d'amitié avec la Porte. En suivant cette marche, profondément calculée, en engageant les autres grands cabinets à la suivre avec nous, —

nous avons désarmé les premiers mouvements de colère excités par le brusque départ de Strogonoff, — nous avons successivement affaibli et finalement détruit l'ascendant de Capo d'Istria, — nous avons conduit la Russie d'époque en époque dans des routes que, livrée à elle seule, elle eût cent fois dépassées, et, pendant quatre années de travail infatigable, nous avons épargné à la Porte tous les embarras et tous les dangers qu'une rupture ouverte avec la Russie lui aurait immanquablement attirés au milieu des troubles qui désolaient ses provinces.

Il était à prévoir que, si la guerre de l'insurrection se prolongeait, nous arriverions à un moment où les difficultés de notre tâche augmenteraient considérablement. L'Empereur Alexandre, tout en admettant la distinction heureusement établie par l'Autriche, entre les *questions de droit* et les *questions de philanthropie,* n'avait cependant jamais perdu de vue le désir de concourir à la pacification de la Grèce. Il tenait à ce projet, non pas dans le dessein de bouleverser l'Empire ottoman, mais dans celui de relever son crédit politique, qu'il crut sévèrement atteint par quatre années de nullité dans une cause qu'une grande partie de ses sujets, et avec eux les énergumènes et les factieux de tous les pays de l'Europe, ne cessaient de lui représenter

comme la sienne. Tel était son but; mais il jugeait mal les moyens par lesquels il se flattait d'y arriver; il jugeait mal les dispositions de la Porte et celles de ses propres alliés. Voulant éviter la guerre, il crut pouvoir obtenir par des négociations *collectives* ce que, vu le changement total des circonstances, la guerre, même en la supposant aussi funeste que possible pour la Porte, ne pouvait plus lui assurer. Mais, sans partager ses erreurs, aurions-nous bien fait de nous séparer de lui dans ce moment critique? Valait-il mieux discuter ses prétentions, examiner et modifier ses projets, et, en concourant à les mettre en pratique, écarter ce qu'ils pouvaient avoir de plus déplaisant et de plus menaçant pour la Porte? ou valait-il mieux déclarer à une Puissance telle que la Russie que nous ne prendrions plus part à aucune de ses mesures, — au risque de la jeter par le dépit dans des extrémités auxquelles nous ne pouvions plus porter remède? — Que tout ministre éclairé du Sultan réfléchisse sur ces alternatives; sa réponse ne *peut* pas être douteuse.

Afin de ne laisser aucun vague sur ce raisonnement, je dois ajouter que dans les ouvertures que, de concert avec la Russie, nous avons adressées à la Porte, nous étions *de bonne foi* envers toutes les parties intéressées. Sans compter beaucoup sur le

succès de ces ouvertures, nous ne les regardions cependant pas comme un vain simulacre. Nous désirions sincèrement que la Porte en profitât pour amener une négociation qui aurait fourni à ses amis d'amples moyens de lui être utiles. . . .

. . . . . .

XIII

Vienne, 3 août 1825.

. . . . . .

Nous avons appris que M. Minciacki a remis enfin au Reis-Effendi la note dont il l'avait si longtemps menacé, sur le rétablissement de l'ancien ordre des choses par rapport aux beschli-agas dans les Principautés. Dans cette pièce, après avoir exposé fort amplement quelle a été et quelle devrait être encore l'organisation légale des beschlis, le chargé d'affaires de Russie se plaint sévèrement de l'indifférence avec laquelle la Porte a reçu toutes ses représentations antérieures à ce sujet ; il en appelle aux traités ; il en appelle aux engagements positifs pris par les ministres du Sultan avec lord Strangford ; enfin il déclare que la restitution sur l'ancien pied de tout le système administratif

des Principautés ayant été une des conditions expresses du rétablissement des relations diplomatiques entre la Russie et la Porte, l'Empereur, tant que cette condition resterait inaccomplie, *ne pourrait point envoyer de ministre à Constantinople.*

Le Reis-Effendi a été indigné de cette note. Il a dit aux drogmans de quelques autres missions que la Russie mettait la patience de la Porte à de trop rudes épreuves. Il a formellement nié avoir pris avec lord Strangford un engagement quelconque par rapport aux beschli-agas. Il a même fait des observations assez piquantes sur l'extension arbitraire que les Russes donnaient aux *droits de protection* stipulés dans leurs traités avec la Porte. — Il n'a pas voulu répondre par écrit à M. Minciacki, ainsi que celui-ci l'avait demandé en termes très-urgents. On ne sait pas si on doit regretter cette circonstance ou s'en féliciter. Car, dans les dispositions que le Reis-Effendi avait fait éclater, sa réponse écrite aurait été, selon toutes les apparences, un grief de plus aux yeux du cabinet russe et un nouveau sujet de mécontentement et d'animosité.

Les démarches faites par l'internonce pour engager la Porte à traiter cette question dans un esprit de conciliation ont été toutes inutiles. Il est facile

de prévoir sous quel jour l'obstination peu motivée et peu prudente que la Porte a déployée dans cette occasion sera présentée à Saint-Pétersbourg.

XIV

Vienne, 15 août 1825.

Des rapports de Saint-Pétersbourg du 12 et puis du 27 juillet nous ont informés des premières explications qui ont eu lieu entre notre ministre et le secrétaire d'État de Russie, au sujet du refus de la Porte d'accepter l'intervention des Puissances étrangères. Ce refus n'a pas fait par lui-même une grande sensation à Saint-Pétersbourg ; le cabinet de Russie s'y attendait, aussi bien que nous autres. Ce qui paraît avoir bien plus occupé et réellement chagriné ce cabinet, ce sont les réponses des Cours de Vienne et de Paris à la dépêche russe concernant l'emploi éventuel des moyens coërcitifs contre la Porte. L'Empereur s'est enfin convaincu que ses alliés ne sont rien moins que disposés à donner ni leur appui, ni même leur assentiment à des mesures de rigueur par lesquelles, à leurs yeux, le grand objet de la pacification de la Grèce serait plutôt manqué

que facilité. Il a cru voir dans les objections des autres cabinets, non-seulement un obstacle à la marche qu'il aurait voulu adopter dans les négociations avec la Porte, mais encore un manque d'empressement à seconder ses vœux et ses intérêts ; et c'est cette pensée, bien plus que le langage décidé de la Porte, qui paraît lui avoir causé de la peine.

M. de Lebzeltern ayant fait au comte Nesselrode cette question : « Quelle serait, dans les circonstances présentes, la résolution de l'Empereur », n'a d'abord eu d'autre réponse que celle-ci : « Que puis-je vous dire? nous ferons ce que vous voulez ; vous préférez attendre les événements ; eh bien, attendons-les! Vous préférez laisser aller les choses comme elles vont, et que Dieu les arrange plutôt que la Russie ; eh bien, laissons-les s'arranger d'elles-mêmes. » M. de Lebzeltern, ne voyant dans cette réponse que l'expression d'un sombre mécontentement et d'une mauvaise humeur extrême, a pressé le comte Nesselrode d'entrer avec lui dans des développements plus satisfaisants ; mais, malgré l'amitié personnelle qui subsiste entre ces deux ministres (et qui heureusement ne s'est pas démentie un instant dans tous ces pourparlers), il n'a pu en obtenir davantage dans son premier entretien.

Quelques jours après, le comte Nesselrode l'a

invité lui-même à une conversation plus explicite, dans laquelle il lui a parlé avec sa sincérité, et même avec sa cordialité ordinaire. Il lui a avoué que l'Empereur était vivement affligé des difficultés qu'il n'avait cessé de rencontrer dans cette affaire de la part des Cours alliées, mais que rien ne l'affectait plus péniblement que l'opposition de celle de ces Cours qu'il regardait, avec tant de raison et à autant de justes titres, comme sa plus intime et sa plus fidèle amie. Cette partie de l'entretien a été, comme de raison, la plus délicate et la plus difficile. Le comte Nesselrode a passé en revue toute l'histoire des années dernières, et y a trouvé plus d'un sujet de plainte contre le cabinet de Vienne. Le comte Lebzeltern, que son admirable présence d'esprit et la force de sa logique n'abandonnent jamais, a su lui répliquer d'une manière victorieuse. Il lui a dit, entre autres, « qu'il sentait la position de l'Empereur, qu'il sentait tout ce que ses procédés loyaux et généreux méritaient de la part de ses alliés, mais qu'il avait aussi vu ceux-ci constamment prêts à tout faire, — *hormis l'impossible.* »

Il lui a fait aussi, dans une autre partie de l'entretien, l'observation frappante de vérité qui suit : « Vous êtes tombés dans une illusion en croyant pouvoir satisfaire l'opinion publique. Qu'a demandé

et que demande encore cette opinion, dont je fais au reste bien peu de cas? Elle a demandé l'indépendance des Grecs. Que la Russie aille combattre les Turcs pour replacer la Grèce sous leur domination, — un cri général s'élèvera contre vous en Europe. — Et les Grecs, pour lesquels nous nous disputons, qu'en pensent-ils? Ils ne veulent avoir affaire ni à nous, ni aux Anglais, ni aux Français, *et à vous moins qu'à tous les autres.* »

Le comte Nesselrode est cependant convenu que la Cour de Vienne avait toujours été conséquente dans son système, et qu'elle n'avait jamais varié dans ses principes pendant tout le cours des troubles d'Orient, tandis que le Gouvernement français (contre lequel l'Empereur paraît singulièrement fâché) s'était conduit avec une versatilité impardonnable.

Quant à la question du moment, le comte Nesselrode n'a fait qu'amplifier sa première réponse. Il a dit que l'Empereur regardait l'affaire de la pacification de la Grèce *comme finie;* qu'il regrettait sincèrement que les Cours alliées eussent perdu une belle occasion d'opérer un grand bien et de se couvrir de gloire; qu'il ne se dissimulait point les graves inconvénients qui en résultaient pour sa propre dignité et pour les intérêts de son Empire; qu'il se résignerait encore à ce nouveau sacrifice

plutôt que de se détacher du système qui le liait aux autres Puissances dans l'intérêt général de l'Europe.

Il est impossible que la divergence d'opinions qui s'est manifestée dans cette occasion entre les cabinets, et la contrariété qu'en éprouve l'Empereur Alexandre, ne laissent pas dans le cœur de ce monarque un grand fond de regrets et d'amertume. Mais je n'en suis pas moins convaincu que les déclarations du comte Nesselrode étaient sincères; que les discussions sur la pacification de la Grèce, — à moins qu'il ne survienne des événements qui fassent prendre à cette affaire une tournure tout à fait nouvelle et inattendue, — ne nous exposeront plus à des embarras dangereux, et que, pour le moment, nous pouvons être tranquilles sous ce rapport-là. Avantage immense dont nous ne saurions assez nous féliciter! — Mais je ne suis pas également rassuré sur les querelles *directes* que d'*autres* questions, bien moins importantes, mais bien plus propres à nourrir l'exaspération réciproque, peuvent faire naître entre la Russie et la Porte. Le comte Nesselrode n'a pas manqué d'observer, dans son dernier entretien avec M. de Lebzeltern, que, en mettant entièrement de côté l'affaire de la pacification, il ne voyait pas comment la paix entre les deux Empires pourrait être maintenue à la longue,

si la Porte persistait à contrarier la Russie en tout et partout, à repousser chacune de ses demandes et à mettre la longanimité de l'Empereur à de cruelles épreuves.

C'est là, Monseigneur, où j'entrevois aujourd'hui le danger. Il me paraît malheureusement prouvé que le Sultan et les ministres qui agissent dans son sens, loin de prendre à cœur de calmer l'irritation de la Russie par des concessions adroites et par un langage conciliant, ont adopté la funeste maxime de ne rien accorder à cette Puissance qui ne soit *littéralement* stipulé dans les traités, et de s'exposer à tout compromettre plutôt que de céder sur les objets les plus secondaires. Cette erreur capitale s'aggrave encore par le ton sec et tranchant qui caractérise toutes ses communications avec la Russie.

Nous en avons un exemple sous les yeux dans les explications qui viennent d'avoir lieu sur les beschli-agas. Dans cette affaire, comme à peu près dans toutes celles qui se traitent entre les deux Puissances, le *bon droit* n'est que bien rarement du côté de la Russie. Mais c'est aussi un tort, et un grand tort en politique, que de prétendre avoir toujours raison contre celui qui a évidemment de son côté la raison du plus fort et les arguments de la supériorité effective. Je n'ai pas besoin de

m'étendre ici sur la question des beschlis ; Votre Altesse la connaît mieux que moi ; elle sait si la Porte aurait perdu grand'chose en se montrant, dans cette question, facile et coulante envers la Russie ; et elle jugera si la réponse donnée à M. Minciacki, et *unanimement désapprouvée* par les ministres de toutes les Cours, était dictée par une sage politique.

Dieu sait que la Russie n'est rien moins qu'exempte de reproches dans ces malheureuses discussions, et que, si elle avait voulu de bonne foi le rétablissement pur et simple d'un état de paix et d'harmonie, elle aurait pu et aurait dû agir tout autrement qu'elle ne l'a fait. Si M. de Ribeaupierre avait été envoyé l'hiver dernier à Constantinople, sans attendre le résultat des inutiles conférences de Saint-Pétersbourg, je crois que tout aurait changé de face. Sa présence en aurait beaucoup plus imposé que la menace du retard de son envoi, — arme faible et émoussée, et dont cependant M. Minciacki s'est servi de nouveau dans sa dernière note. On n'apprécie à Constantinople que le danger *auquel on touche,* rarement celui qui se montre dans le lointain ; et je suis persuadé que le ministre de Russie une fois rendu à son poste, le Divan aurait beaucoup plus craint la possibilité de son départ, dans le cas d'une nouvelle brouillerie, qu'il

ne craint aujourd'hui les délais de son arrivée.

Mais les erreurs, les fautes, les chicanes, si on veut, de la Russie, ne justifient nullement la conduite de la Porte, considérée dans ses propres intérêts. L'Empereur Alexandre répugne à la guerre. Il a mille raisons puissantes pour l'éviter; et, en dépit de toutes les instigations du parti nombreux parmi les Russes qui la regarde comme une nécessité et comme un point d'honneur, il ne s'y décidera certainement pas, à moins de se croire poussé à l'extrémité. Mais peut-on répondre du terme où il regardera sa patience comme épuisée? Et n'est-il pas clair que ces mêmes alliés, qui ont su arrêter et régler ses mouvements lorsqu'il s'est agi d'une affaire dans laquelle il n'a jamais voulu marcher que d'accord avec eux, perdraient absolument les moyens de le retenir dans les voies pacifiques, s'il éclatait tôt ou tard une rupture pour des causes *étrangères à l'alliance* et exclusivement liées aux intérêts particuliers de la Russie ou à la dignité personnelle de l'Empereur? — Il me semble que la Porte devrait mûrement peser ces considérations et ne pas s'imaginer que la pacification de la Grèce soit le seul et unique objet qui puisse la compromettre avec une Puissance dont elle connaît et les dispositions peu amicales et les forces qu'elle possède pour les réaliser. . . . . .

XV

Vienne, 28 août 1825.

. . . . . .

Le courrier parti d'ici le 18 de ce mois va porter au comte de Lebzeltern les réponses à ses dernières dépêches. Le prince Metternich, connaissant son terrain à merveille, était tout à fait préparé à ce que l'échec éprouvé à Constantinople serait mis à Saint-Pétersbourg sur ses épaules. Il n'a donc été ni étonné, ni alarmé, ni seulement piqué (car rien de cela n'est dans son caractère) des lamentations et des reproches du comte Nesselrode. Il sait qu'il est dans la nature humaine que ceux qui ont tort imputent leurs défaites à ceux qui ne sont coupables que d'avoir eu raison. Il sait, d'ailleurs, que les liens qui unissent la Russie et l'Autriche sont trop nombreux et trop forts pour être brisés par un mécontentement momentané, et l'intrépidité de son âme lui fait toujours envisager de sang-froid ce qui effrayerait des hommes d'une trempe moins forte. Il a saisi au contraire cette occasion pour se prononcer avec une franchise sans réserve sur la fausse position dans laquelle le cabinet de Russie s'est placé, ainsi que sur la

marche bien autrement ferme et conséquente de celui de Vienne. Ce n'est pas à moi à faire l'éloge de ces pièces; mais je ne puis résister au plaisir d'en communiquer (sous le sceau du plus profond secret) quelques fragments à Votre Altesse. Elle y reconnaîtra le langage d'un ministre qui ne sait pas ce que c'est que vivre, comme on dit, le jour la journée, dont chaque mesure est calculée sur un système établi sur les réflexions les plus mûres, qu'aucun motif ni d'intérêt, ni de crainte; n'engagerait à s'écarter de ce système, et qui, fort de sa conviction, de son talent et de l'accord parfait entre les principes de son souverain et les siens, poursuit son chemin avec une habileté et une persévérance également admirables. . . . . .

Le premier de ces fragments est une espèce de parallèle entre la position actuelle de la Russie et celle de l'Autriche relativement à la question du Levant. Il est difficile de mieux peindre en peu de mots ce dédale de faiblesse et de fluctuations dans lequel le cabinet de Saint-Pétersbourg est tombé par la longue série d'erreurs qui ont signalé sa conduite pendant l'insurrection grecque. D'un autre côté, il faut avoir la conscience bien nette et le sentiment de sa force bien actif, pour parler de la position de l'Autriche comme on en parle ici, sans jactance, mais d'une manière que personne, qui

connaît la vérité dans les choses, ne s'avisera de contester.

Le second fragment porte sur l'hypothèse que les longues hésitations du cabinet de Russie finiraient tôt ou tard par une levée de boucliers contre les Turcs. Le prince ne la regarde point comme probable; mais il n'a voulu laisser aucune incertitude sur le parti que prendrait l'Autriche dans cette supposition fâcheuse. Les déclarations qu'il fait à ce sujet sont d'autant plus importantes, qu'elles ne regardent pas seulement le cas d'une guerre ouverte et avouée, mais encore toutes ces demi-mesures dangereuses que le cabinet de Russie qualifie du nom illusoire de *moyens coërcitifs* et qui, aux yeux de l'Autriche, ne seraient jamais autre chose que la guerre elle-même.

Le troisième fragment intéressera Votre Altesse par l'explication curieuse qu'il fournit de l'attitude actuelle du Gouvernement français vis-à-vis de la Russie. Le prince prouve que le séjour de quelques semaines qu'il a fait à Paris n'aurait pas pu amener les résultats qu'on lui attribue, si le changement dont on se plaint à Saint-Pétersbourg n'avait pas été produit d'avance par des causes toutes différentes, et surtout par la conduite du général Pozzo, auquel on peut reprocher, en toute vérité, qu'ayant voulu seul dominer en France et y établir

l'ascendant de la Russie à l'exclusion de toute autre influence étrangère, il a précisément fait ce qu'il fallait pour détruire cet ascendant, tandis que, par le despotisme de ses manières et par sa conduite très-équivoque dans les affaires d'Espagne, il a complétement ruiné son crédit personnel. . . .

. . . . . .

Premier fragment d'une dépêche du prince Metternich au comte Lebzeltern.

Il y a dans toute cette affaire, depuis le lendemain de la première déclaration de Laybach jusqu'à l'heure qui court, de la part du cabinet de Russie, un décousu, des contradictions tellement manifestes, qu'un particulier qui, sous de pareils auspices, engagerait ses amis dans une affaire, n'échapperait pas au reproche de la mauvaise foi. Mais je suis juste; je connais trop le cabinet de Russie dans sa composition actuelle, pour lui imputer ce qu'il ne mérite pas. Il n'est pas de mauvaise foi; mais il ne sait pas bien lui-même ni ce qu'il veut, ni ce qu'il cherche, dans une complication qu'il déclare tantôt *russe*, tantôt *européenne*, et qui, en dernier résultat, n'est ni l'un ni l'autre, mais une question de pure fantaisie.

Tandis que l'on se bat à Saint-Pétersbourg contre des chimères, nous sommes placés sur un terrain positif. Nous sommes tranquilles, notre marche journalière s'en ressent, et ceux qui désirent le repos viennent se joindre à nous avec confiance. Nous sommes forts, car nous ne poursuivons aucun objet de convoitise ou d'intérêt séparé. Nous avançons vers un meilleur ordre de choses; et quand l'humeur se sera dissipée à Saint-Pétersbourg, on y prendra un parti décidé. Ce parti ne pourra être que celui de la guerre ou celui d'une franche paix. Je doute fort que ce puisse être le premier, car je serais fort embarrassé de trouver le motif et le but raisonnable d'une guerre contre la Porte sous un seul point de vue politique, militaire ou administratif. On finira par en juger de même à Saint-Pétersbourg. La Russie ne voudra pas entreprendre *à elle seule* de refouler les forces ottomanes sur ses propres frontières en Asie; et je doute fort que jamais elle entrât *en compagnie* dans cette entreprise. Elle ne voudra pas établir les Anglais en Morée ou au moins dans les îles de l'Archipel, pour l'affaire des basch-beschli-agas; elle ne voudra pas, dans son propre intérêt, de l'émancipation des Grecs. Il ne lui restera donc qu'à vouloir la paix; et, le jour où son cabinet aura le courage de se tirer d'un dédale de petites vel-

léités et d'un tissu de petites considérations, partie sentimentales, partie imaginaires, il nous retrouvera là où nous sommes depuis dix ans, c'est-à-dire sur le terrain de la paix, d'une bienveillance générale et d'une confiance toute particulière dans les grandes qualités attachées au caractère personnel de l'Empereur Alexandre.

Je vous engage, Monsieur le Comte, à vous pénétrer de la conviction que, dans le différend qui semble exister aujourd'hui entre nous et la Russie, nous ne sortirons pas un instant de l'attitude calme qui nous convient, et que plus on s'abandonnerait à Saint-Pétersbourg à de l'humeur, plus nous en demeurerions exempts. C'est que la situation des deux cabinets diffère en tout point. Nous voyons les choses telles qu'elles sont ; à Saint-Pétersbourg, on ne les voit qu'à travers un brouillard, et on s'agite faute de pouvoir s'orienter. Les erreurs peuvent se filer souvent bien loin, mais elles arrivent toujours à un terme. Il est vrai qu'il faut de la force dans l'esprit et de l'énergie dans le caractère pour s'avouer ses propres torts ; et, lorsqu'on est doué de ces qualités heureuses, il est rare que l'on tombe dans des fautes et que l'on soit dans le cas de s'amender.

Deuxième fragment.

Par des raisons qui vous sont bien connues et que j'ai de nouveau développées en partie dans l'expédition présente, le cas que l'Empereur Alexandre se laissât aller à une guerre contre la Porte me paraît bien peu probable. Si toutefois, par suite de l'embarras que doivent lui causer les antécédents si erronés de son cabinet, ou entraîné par un sentiment populaire dans certaines classes en Russie, l'Empereur en venait jamais à un parti aussi funeste pour ses propres intérêts que pour la tranquillité de l'Europe, voici quelques-unes des thèses dont l'Autriche ne s'écartera jamais :

I. Tout ce qu'à Saint-Pétersbourg on s'est plu dans ces derniers temps à désigner sous le nom illusoire de *mesures coërcitives* à employer contre les Turcs n'est, au jugement de notre Cour, que la *guerre*.

II. L'Autriche est décidée à ne pas se commettre avec les Turcs ; elle ne s'en reconnaît pas le droit et elle n'aurait même aucun motif justifiable pour s'y déterminer. Elle ne peut point, sans doute, empêcher la Russie de faire la guerre à une Puissance voisine. Toutefois cette guerre ne pourra

jamais porter le caractère d'une opération de l'alliance, car le moyen n'irait pas au but, et l'Empereur, notre auguste maître, n'agira jamais contre sa conscience. Quand, en effet, l'a-t-on vu se donner un démenti à lui-même? Toute supposition du contraire ne serait ainsi qu'une erreur de plus ajoutée à tant d'idées fausses et à tant de démarches compromettantes auxquelles le cabinet de Russie s'est abandonné en pure perte dans le cours des derniers temps. Nos sentiments de loyauté, ainsi que les égards et l'amitié inaltérable que l'Empereur notre maître a voués à son auguste ami, nous font une loi de ne pas laisser cette erreur s'établir.

III. Toute opération militaire de la part de la Russie contre les possessions de la Porte, sous quelque prétexte qu'elle pourrait être annoncée, serait ainsi regardée par nous comme un acte positif de guerre. Tout acte pareil aurait pour premier résultat la nécessité que les Puissances de l'Europe s'entendent entre elles sur l'attitude à prendre dans une conjoncture dont les suites seraient évidemment placées hors des calculs ordinaires. Cette attitude ne serait point hostile contre la Russie, mais elle serait pacifique envers la partie attaquée, et, par cela même, tutélaire pour l'Europe entière, dont la première base d'un repos

politique, si chèrement acheté, se trouve indubitablement dans le respect de l'état de possession.

Troisième fragment.

Le comte Nesselrode m'en veut d'avoir gagné la Cour de France aux dépens de ses anciens rapports de soumission envers la Russie. Il me fait en ceci plus d'honneur que je n'en mérite. Le retour de cette Cour sur ses anciens errements est réel, à la vérité, et constaté; mais ce n'est pas à moi qu'appartient ce changement. Le général Pozzo en est l'auteur; c'est lui aussi qui l'a achevé. Son insupportable orgueil et ses passions violentes l'ont fait agir comme s'il eût eu pour but d'éloigner la France de la Russie. Le sentiment national français a de commun avec celui des Russes d'être opposé à l'Autriche; c'est ainsi que le veulent la nature des choses et la position géographique des trois Puissances. La France, comme la Russie, suit une ligne de politique d'ambition; l'Autriche s'offre à elles comme un obstacle permanent. Cependant la France est aujourd'hui, j'en conviens, dans plusieurs grandes questions, bien plus rapprochée de l'Autriche que de la Russie, et cela par la raison toute simple que le ministère français actuel,

quelque faibles que soient encore ses conceptions politiques, a reconnu ce que nous voulons, et qu'il ne comprend plus ce que veut la Russie. Il a fallu, pour arriver à un tel résultat, dix années d'expérience et dix années de faux travail du général Pozzo. Il a fallu surtout l'erreur capitale qui a fait imaginer à ce ministre qu'il pouvait se servir de M. de Chateaubriand contre M. de Villèle. Celui-ci s'est senti menacé et attaqué dans son existence, et les faits de chaque jour prouvent qu'il est du petit nombre d'hommes qui savent défendre leur existence. Le peu de fonds que l'on peut faire sur un allié comme M. de Chateaubriand est démontré par l'ensemble de sa conduite; aussi M. Pozzo n'a-t-il voulu l'employer que pour faire valoir par lui ses vues personnelles. Mais, ici encore, il s'est lourdement trompé. M. de Chateaubriand n'est pas un homme que l'on puisse tenir sur une ligne quelconque. Entre les deux, M. de Villèle a dû nécessairement l'emporter. Il a pour lui un caractère décidé, une grande connaissance du pays et des affaires (celles de la diplomatie exceptées), infiniment de finesse et même de ruse, tandis que son faible rival n'a laissé de tout son ministère — et le fait n'est pas exagéré — qu'une correspondance particulière avec M. Canning, qui se moquait de lui, et le roman d'*Ourika,* qu'il a

composé avec madame de Duras. Le crédit du général Pozzo, déjà fortement ébranlé dans tous les partis par certaines opérations pécuniaires connues enfin de tout le monde[1], s'est finalement éteint dans la disgrâce de M. de Chateaubriand; ce n'est pas moi — tout Paris l'attestera — qui l'ai culbuté dans l'opinion publique, etc., etc.

XVI

Vienne, 4 octobre 1825.

Les quatre semaines qui viennent de s'écouler[2] ont opéré des changements peu attendus. On croyait l'insurrection rapprochée de sa dernière heure; la

[1] Pour comprendre ce passage, il faut savoir que le général Pozzo est généralement accusé, à Paris et à Madrid, d'avoir acheté plusieurs millions de l'emprunt déprécié des Cortès d'Espagne, dans l'espoir de faire hausser le prix de ces fonds, en les faisant entrer à un certain prix dans un nouvel emprunt auquel il voulait déterminer le Roi d'Espagne. Cette spéculation ayant manqué, on prétend qu'il a constamment travaillé à augmenter les embarras de l'Espagne, se flattant de forcer par là le Gouvernement espagnol à entrer dans son plan! Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'Empereur Alexandre ignore cette anecdote scandaleuse, et le comte Nesselrode craint beaucoup trop ce qu'il appelle le « génie colossal de Pozzo » pour en avoir jamais averti l'Empereur. (Note de la main de M. de Gentz.)

[2] M. de Gentz avait passé le mois de septembre aux eaux de Gastein.

voilà qui reparaît vivante, ranimée, pleine d'audace et de jactance comme dans ses jours les plus brillants. Elle reparaît sous une nouvelle forme, comptant sur de nouveaux alliés, sur de nouveaux moyens de résistance, plus décidée enfin que jamais à ne pas subir le sort qui semblait l'attendre.

Ce revirement tient en grande partie aux fautes commises par les généraux de terre et de mer de la Porte dans la conduite d'une campagne commencée sous d'aussi heureux auspices; à l'indigne faiblesse du grand amiral; au manque de plan et d'énergie dans l'expédition albanaise; au décousu qui a régné dans toutes les opérations militaires et maritimes. Mais il a été achevé et incalculablement renforcé par les choses qui se sont passées à Nauplie et par la puissante influence des agents étrangers. L'acte du Gouvernement grec invoquant la protection de l'Angleterre[1] est un *brûlot* de nou-

[1] En date de Nauplie, 20 juillet-1er août 1825. Prokesch, *Geschichte*, t. IV, p. 175 et 176. Dans une dépêche que j'ai omise, il est dit, par rapport à cet acte : « Pour peu que l'on connaisse les dispositions des Grecs envers les Anglais, on ne croira pas un instant que les auteurs de la fameuse adresse aient pu demander de bonne foi le protectorat, ou, comme ils l'appellent, la protection illimitée de l'Angleterre. Ils n'auraient jamais fait cette démarche sans la certitude entière qu'elle serait rejetée; mais ils avaient deux grands objets en vue : le premier, d'en imposer pendant quelque temps à l'ignorance et à la crédulité du peuple...; le second, et peut-être le

velle invention, lancé non-seulement au milieu de la Grèce, mais au milieu de l'Europe entière ; et cet acte, quand même, comme je suis porté à le croire, il ne vaudrait à ses auteurs aucun soulagement réel, aucun secours positif, quand même il ne passerait que comme un météore fulminant, serait encore, dans ses effets presque immanquables, *un des incidents les plus graves* qui aient signalé l'histoire de cette révolution.

Il ne faut pas, certes, une grande perspicacité pour se convaincre que le Gouvernement anglais ne saurait prêter l'oreille à une proposition dont l'accueil compromettrait ses plus grands intérêts, la brouillerait avec toutes les Puissances et bouleverserait entièrement le système auquel elle a travaillé avec tant de suite et d'habileté ; mais, quelle que soit sa décision, les cabinets européens sont désormais *forcément* appelés à s'occuper de l'affaire grecque, à la discuter entre eux, à se concerter sur une marche quelconque. L'insurrection a presque cessé d'être un mouvement convulsif dans les entrailles de l'Empire ottoman ; elle devient une des plus grandes affaires *politiques* que jamais les souverains aient eu à démêler et à juger. . . . . .

principal, de forcer, pour ainsi dire, les grandes Puissances à s'occuper sérieusement du sort de la Grèce. »

Vous vous rappellerez, Monseigneur, dans quels termes je vous ai exprimé les inquiétudes que me donnait la réponse dure et tranchante du Reis-Effendi à la note de M. Minciacki sur l'affaire des basch-beschli-agas dans les Principautés. Je ne pouvais pas metromper à cet égard ; car, dans l'état d'irritation où le refus de la Porte d'admettre l'intervention des Puissances, et le refus des Cours alliées de prendre part à des mesures hostiles ou menaçantes contre la Porte, avaient jeté le cabinet de Russie, il n'était pas difficile de prévoir quelle valeur ce cabinet s'empresserait d'attacher à la conduite et au langage de la Porte, dans une question qu'à Saint-Pétersbourg on regarde comme étroitement liée aux droits de protection stipulés par les traités. Je ne sais (car on ne nous en dit rien) quelles nouvelles instructions on aura données à M. Minciacki, par rapport à cette fatale discussion; mais les termes dans lesquels on s'en est expliqué avec M. de Tatitscheff étaient tels, qu'ils autorisaient de justes alarmes, et que, si d'autres considérations ne nous rassuraient pas, nous devrions croire l'Empereur Alexandre à la veille des résolutions les plus catégoriques contre la Porte.

Ce qui doit naturellement augmenter nos alarmes, c'est que, depuis l'explosion de la mauvaise humeur du cabinet russe, au sujet de nos dernières com-

munications avec lui, il ne nous est pas aussi facile qu'auparavant de pénétrer ses pensées. L'Empereur et, par son ordre, le comte Nesselrode affectent de se renfermer vis-à-vis de nous dans un silence mystérieux, faisant seulement entendre de temps à autre que l'Empereur, se voyant abandonné de ses alliés, ne pouvait plus consulter que ses propres intérêts et prendre tôt ou tard le parti qui lui serait indiqué par son honneur. Les conversations *diplomatiques* entre le comte Lebzeltern et le comte Nesselrode portent toutes cette couleur sombre et boutonnée, et, sans l'amitié personnelle qui les lie heureusement, leurs relations d'office, autant au moins qu'elles regardent les affaires du Levant, seraient entièrement suspendues.

Dans cet état de choses, l'Empereur a quitté Saint-Pétersbourg. Vous concevez, Monseigneur, quelles interprétations, quelles conjectures, quelles espérances, le parti, si nombreux toujours en Russie, qui ne rêve que guerre contre les Turcs associe à ce voyage. . . . . .

M. le prince Metternich a envoyé par un courrier extraordinaire à l'internonce les ordres les plus positifs et les plus sévères, touchant l'affaire des basch-beschli-agas. L'internonce doit communiquer au Gouvernement ottoman toutes

les circonstances qui nous donnent lieu de craindre que la politique de la Russie ne prenne quelque nouvelle et fâcheuse direction ; il doit observer que, placés comme nous le sommes maintenant envers la Russie, nous ne pouvons pas même répondre d'un mois à l'autre des déterminations de cette Puissance; il doit exposer de nouveau quel degré d'aveuglement et de démence il y aurait à sacrifier la sûreté de l'Empire à un objet aussi secondaire, aussi *minime,* que la forme du commandement d'une milice provinciale; il doit demander, au nom de l'Empereur d'Autriche et comme une preuve d'égard et de déférence à ses conseils, que, sans attendre de nouvelles excitations, *on annonce sur-le-champ à M. Minciacki, librement et spontanément, le rétablissement des anciens rapports des basch-beschli-agas;* enfin, l'internonce est chargé de déclarer que si, contre toute espérance, la Porte repoussait une proposition dictée à la Cour de Vienne par la plus sincère bienveillance, elle prouverait par là qu'elle ne fait plus aucun cas de l'amitié, de l'appui et des bons offices de l'Autriche. . . . . .

XVII

Vienne, 16 octobre 1825.

. . . . . .

Le Reis-Effendi s'étant engagé le 20 septembre, après un long entretien avec le premier drogman d'Autriche, à mettre devant le Conseil les propositions que celui-ci venait de lui faire, a informé quelques jours plus tard M. Testa[1] « qu'il s'était acquitté de sa commission vis-à-vis du Conseil, mais que tous les membres avaient *unanimement* déclaré que le Gouvernement ottoman devait regarder ses démêlés avec la Cour de Saint-Pétersbourg comme définitivement terminés par les mesures adoptées l'année dernière, — et que par conséquent la demande de l'éloignement des baschbeschli-agas ne pouvait être considérée que comme *une nouvelle querelle suscitée par la Russie à la Porte* ». — Le drogman se croyant obligé de reproduire tous les arguments précédemment employés pour vaincre la répugnance de la Porte, et de les accompagner des représentations les plus sérieuses au nom de l'internonce et de sa Cour, le Reis-Effendi l'a écouté avec beaucoup de calme et

[1] Premier drogman de l'internonciature d'Autriche.

de bonté ; mais rien n'a pu changer son langage, et il a répété plusieurs fois « que le Sultan s'en « remettait aveuglément aux décrets de la Provi- « dence, qui n'abandonnerait pas une cause aussi « juste que la sienne ».

Sur cela, l'internonce, conformément aux ordres qu'il avait reçus, a présenté le 26 un office plus fort que tout ce qu'il avait encore articulé, portant « que l'Empereur *conjure* Sa Hautesse de faire cesser le grief que la Russie semblait mettre aujourd'hui en première ligne contre la Porte, en retirant les beschli-agas des Principautés, et en rétablissant les choses sur le pied du *statu quo* avant les troubles », — et finissant par la déclaration : « qu'un refus persévérant du Sultan priverait immanquablement l'Autriche des derniers moyens qui lui restaient de plaider sa cause et d'agir dans ses intérêts ».

Ce que l'internonce dit dans son rapport du 30 septembre sur les dispositions du Grand-Seigneur et de ses ministres ne nous autorise guère à nous attendre à une réponse plus favorable que les précédentes; il observe cependant « que l'*ensemble des circonstances* lui laissait encore apercevoir une *lueur d'espérance* » . . . . . .

On n'avait pas besoin, au reste, des communications de Vienne pour juger de l'état de mécon-

tentement et d'irritation dans lequel l'Empereur Alexandre avait quitté sa capitale. M. Minciacki avait reçu, le 14 ou le 15 septembre, un courrier qui en donnait assez à deviner. Par ce courrier, son cabinet lui défendait d'entrer avec aucun de ses collègues dans des explications quelconques, soit sur la pacification des Grecs, soit sur aucune autre question d'un intérêt direct pour la Russie ; et lorsque l'internonce lui fit part de ses dernières démarches auprès du Reis-Effendi, relativement à la réforme des beschli-agas, M. Minciacki accueillit ses communications avec une politesse froide et réservée, sans avoir l'air d'y attacher de l'importance. Il n'a pas manqué toutefois de faire percer, vis-à-vis de quelques-uns de ses confidents, que ses rapports sur l'affaire des beschli-agas avaient porté au comble l'indignation de Sa Majesté Impériale ; et il a laissé entrevoir par toute sa conduite que c'était l'*excès de dépit* qui portait le cabinet de Russie à un silence que, pour le coup, chacun pouvait interpréter comme il le jugerait à propos. . . . . .

L'obstination avec laquelle la Porte repousse, dans cette affaire des beschli-agas ,les instances de ses meilleurs amis, est d'autant plus regrettable que, si elle voulait céder sur cet article, non-seulement sa propre position, mais celle de toutes les Cours alliées y gagnerait prodigieusement. Le fait

est qu'en dépit de toutes les déclamations, — mettant de côté la question de la pacification des Grecs qui n'est plus une *querelle particulière* entre les deux Empires, — la Russie n'aurait plus aucune plainte positive contre elle, aucun prétexte d'infraction ou de non-observation des traités, et que, par un sacrifice très-insignifiant de sa part, ce qui est aujourd'hui un danger pour elle tournerait en embarras pour la Russie. Mais il paraît malheureusement que la chance des avantages les plus évidents ne fait pas plus d'impression sur les conseils du Sultan que celle des plus graves dangers.

Il y a eu aussi depuis quelque temps des discussions fâcheuses et assez animées avec le chargé d'affaires d'Angleterre ; et cette Puissance, dont je suis loin de méconnaître les torts envers la Porte, a été traitée dans ces discussions avec aussi peu de ménagements que la Russie. Mais il n'y a rien à craindre de ce côté-là ; le Gouvernement anglais est trop sage et trop habile pour se brouiller avec ceux avec lesquels il *ne veut pas* se brouiller. Je vois, par les derniers rapports que M. Turner a remis le 26 septembre, une note par laquelle il repousse tous les soupçons qui auraient pu s'élever contre les intentions de son cabinet et renouvelle l'assurance de la neutralité la plus scrupuleuse. Il a en même temps prévenu la Porte que M. Strat-

ford-Canning, à la veille de s'embarquer, arriverait incessamment à Constantinople [1]. J'avoue que, dans la crise du moment, je regarde l'arrivée de ce ministre comme une circonstance très-avantageuse et comme un moyen efficace de déjouer bien des machinations hostiles Car, quelle que soit et quelle que puisse être encore la politique de l'Angleterre, elle veut *décidément* et *sincèrement* le maintien de la paix; et il est assez difficile aujourd'hui d'en venir à des coups de canon sans l'assentiment prononcé de cette Puissance.

XVIII

Vienne, 18 octobre 1825.

Par une estafette partie le 5 de ce mois, l'internonce rend compte de la déclaration que le Reis-Effendi a faite à son drogman, en réponse à son office du 26 septembre.

[1] M. Stratford-Canning, nommé ambassadeur à Constantinople, avait reçu l'ordre de toucher Hydra pour y entrer en relations avec le Gouvernement provisoire grec, qu'il devait faire renoncer à l'idée de l'indépendance. Il ne devait, de plus, déployer son caractère officiel à Constantinople qu'après avoir reçu la nouvelle de l'arrivée de lord Strangford à Saint-Pétersbourg.

Voici cette déclaration textuellement :

« La Sublime-Porte, pénétrée de toutes les « preuves d'amitié que la Cour de Vienne ne cesse « de lui donner, profite avec plaisir de l'occasion « d'en témoigner sa reconnaissance à Sa Majesté « l'Empereur d'Autriche. C'est en sa considération « que la Sublime-Porte s'est déterminée à éloigner « les basch-beschli-agas des deux Principautés. Ils « seront remplacés par de simples officiers, dont le « grade ne pourra point donner de l'ombrage. En « un mot, — *tout sera rétabli sur l'ancien pied.* « M. l'internonce est prié d'annoncer à sa Cour « que ces résolutions seront exécutées incessam- « ment. »

Je dois observer qu'au moment même où l'internonce a fait part à M. Minciacki de la réponse favorable qu'il venait de recevoir, celui-ci, sans sortir de l'attitude de réservé et de *bouderie* qui lui était prescrite par ses dernières instructions, s'est borné *à le remercier de la communication*, ajoutant « qu'il ne pouvait pas préjuger comment « sa Cour envisagerait la résolution de la Porte ».

Ce compliment équivoque et disgracieux prouve jusqu'où va dans ce moment le dépit amer d'une Cour qui n'a d'autre reproche à nous faire que celui d'avoir amicalement et sensément résisté à des propositions injustes et extravagantes en elles-mêmes,

et aussi mal conçues, aussi mal raisonnées dans l'intérêt de la Russie que dans celui des autres Puissances. Je suis sûr que la condescendance de la Porte dans cette question, traitée par les Russes avec tant d'acharnement, loin de les satisfaire, sera aujourd'hui pour eux un vrai sujet de chagrin, et que, au lieu de nous savoir gré de nos peines, ils nous en voudront pour notre innocent succès, comme si nous leur avions joué je ne sais quel tour perfide.

Mais l'avantage n'en est pas moins réel pour nous, Monseigneur, et, lorsque nous en viendrons aux explications, la Russie, désarmée de son dernier grief contre la Porte, sera plus faible encore qu'auparavant et réduite à des prétextes puérils. . .

XIX

Vienne, 1er novembre 1825.

. . . . . .

La manière dont M. Canning s'est expliqué, tant envers notre ambassadeur à Londres qu'envers sir Henry Wellesley, ambassadeur d'Angleterre près notre Cour[1], sur les événements qui se sont

1 Voir pour la dépêche à sir H. Wellesley, Prokesch, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 181 et 182.

passés à Nauplie à la fin du mois de juillet[1], est extrêmement satisfaisante. Il me paraît certain que le Gouvernement anglais n'a pas l'intention de déranger la moindre chose dans l'attitude qu'il a observée jusqu'à présent dans les affaires du Levant. Il s'inscrit en faux contre tout ce que les Grecs et leurs partisans en pays étranger ont voulu mettre sur le compte des agents d'Angleterre; loin de vouloir se charger d'un protectorat qui le compromettrait avec toutes les Puissances et dont il ne retirerait aucun avantage réel, il a donné de nouveaux ordres[2] pour le maintien le plus strict du système de neutralité une fois établi; il ne veut pas augmenter les sujets d'irritation et de plainte que la Porte fait éclater contre lui tous les jours. M. Stratford-Canning, s'il ne s'est pas déjà embarqué, était sur le point de partir pour Constantinople par la Méditerranée. Je regarde l'arrivée de ce ministre comme très-salutaire dans les circonstances actuelles. Il éclairera la Porte sur les véritables dispositions de l'Angleterre; sans agir même directement de concert avec les alliés du continent, il partagera avec

[1] Les représentants du Gouvernement de Nauplie ayant, le 21 juillet, déclaré au commodore Hamilton que la Grèce se mettait sous le protectorat de l'Angleterre, le commodore leur avait conseillé d'adresser cette déclaration directement au Gouvernement britannique et de renouveler leurs efforts de résistance.

[2] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 176-180.

eux les soins qu'ils mettront à prévenir de nouvelles complications entre la Russie et la Porte, puisque sur ce point-là les vues et les vœux de l'Angleterre sont absolument d'accord avec les nôtres. Ses paroles et ses démarches auront d'autant plus de poids qu'il connaît parfaitement les principes et le système du ministre, son cousin, dont il est l'ami et le confident le plus intime. — Lord Strangford, de son côté, va se rendre à son poste à Saint-Pétersbourg, mais sous des auspices bien moins favorables. Il ne jouit aucunement de la confiance de M. Canning ; et comme sa position à Saint-Pétersbourg sera en elle-même très-difficile, il aura besoin, pour s'y soutenir, de toutes les ressources de son esprit et de sa diplomatie si fertile en expédients. .

. . . . . .

XX

Vienne, 16 novembre 1825.

. . . . . .

M. Minciacki a eu le 13 octobre une conférence qu'il avait demandée au Reis-Effendi. Selon les meilleures notions que nous ayons pu en recueillir, elle n'a porté que sur la question des basch-beschlis

et sur celle des Serviens [1]. Il est suffisamment avéré que ce n'était pas à la suite d'un ordre de sa Cour qu'il avait sollicité cette conférence, mais par l'instigation de son premier secrétaire, Rückmann [2], qui exerce sur lui un pouvoir fatal et le fait souvent sortir de son caractère, pour lui inspirer une partie des sentiments hostiles dont il est lui-même possédé. Il s'était flatté que la conférence amènerait quelques discussions amères, dont il se promettait bien de tirer parti pour ranimer le mécontentement de sa Cour. Il paraît que cet espoir a été trompé.

L'entrevue n'a été ni longue ni orageuse. Le Reis-Effendi a répondu avec beaucoup de calme et de douceur aux questions que M. Minciacki lui adressait sur les mesures annoncées par la Porte relativement aux Principautés. Il lui a répété à peu près ce qu'il en avait dit à l'internonce et plus tard à l'ambassadeur de France. Minciacki doit avoir été faible et embarrassé dans cette conversation. Il a ensuite abordé la question des Serviens, sur laquelle le Reis-Effendi s'est borné à lui dire que la Porte était tout à fait en règle ; qu'elle avait le droit, incontesté par aucun traité, de demander des otages

[1] Députés chargés de régler l'état de l'administration intérieure de la Servie et ses rapports avec la Porte ; ils avaient été retenus à Constantinople.

[2] Arrivé récemment.

à des provinces dont la tranquillité n'était pas assurée; que les députés serviens retenus à Constantinople n'étaient pas traités comme prisonniers, et que d'ailleurs ils pouvaient toujours s'en retourner chez eux, sauf à être remplacés par d'autres du même rang. — Tout cela a été consigné dans un protocole rédigé, séance tenante, par M. Rückmann; et on s'est séparé dans les formes les plus honnêtes.

M. Minciacki a dit lui-même à l'internonce qu'il avait été content des procédés du Reis-Effendi, mais qu'il ne pouvait nullement préjuger la façon de penser de sa Cour sur les dernières mesures de la Porte. . . . . .

Une autre transaction diplomatique, qui a eu récemment lieu à Constantinople, est la correspondance du Reis-Effendi avec le chargé d'affaires d'Angleterre sur les nombreux griefs de la Porte contre cette Puissance. M. Turner avait donné, sur l'asile accordé par le Gouvernement de Corfou aux fuyards grecs dans la petite île de Calamo, des éclaircissements que le Divan jugea fort insuffisants; et, d'autres circonstances suspectes étant survenues, le Reis-Effendi eut l'ordre d'adresser au chargé d'affaires un exposé formel de la conduite peu amicale des agents britanniques. Cette pièce, dont la plus grande partie roule sur l'article de la réception des fuyards, mais dans laquelle il est

question aussi, comme « *d'une chose de notoriété publique* », des intrigues du capitaine *Hamilton* avec les chefs des insurgés à Napoli, et des projets de *Cochrane* et *Wilson*[1] « annoncés dans toutes les gazettes de l'Europe »; cette pièce a le défaut d'être trop longue, trop prolixe et trop chargée de répétitions; mais elle renferme des *vérités sévères*, exprimées avec beaucoup de franchise, quoique toujours en termes mesurés . . . . .

. . . . . .

XXI

Vienne, 18 novembre 1825.

Ayant pris connaissance des derniers rapports qui nous sont arrivés de Saint-Pétersbourg en date du 30 octobre, j'ai la satisfaction de pouvoir assurer à Votre Altesse qu'ils n'offrent aucun fait alarmant, mais au contraire un adoucissement sensible dans les dispositions et le langage du cabinet de Russie.

[1] Lord Cochrane, connu par le rôle qu'il a joué comme amiral des insurgés du Chili et du Pérou, puis comme amiral brésilien, et sir Robert Wilson furent appelés par les comités philhelléniques à organiser et à commander la marine et l'armée grecques.

Le succès qu'ont finalement eu les démarches et les instances de la mission d'Autriche dans l'affaire des basch-beschlis a été accueilli par M. le comte Nesselrode avec toutes les démonstrations d'un contentement sincère. J'avoue que je ne m'attendais pas à cette réception; et, si je ne connaissais pas trop ce ministre pour le croire capable d'une dissimulation profonde, je le soupçonnerais peut-être d'en avoir usé dans cette occasion. Mais tout me prouve que tel n'était pas le cas. Le comte Lebzeltern, qui le connaît mieux encore que moi, a eu avec lui un long entretien, dont toute irritation et toute récrimination étaient bannies, et qui, à cet égard, ressemblait bien peu à tous ceux qui l'avaient précédé dans les deux derniers mois. Ayant été informé plusieurs semaines auparavant des instructions adressées à l'internonce, le comte Nesselrode avait présagé qu'elles seraient aussi infructueuses que toute autre démarche faite auprès de la Porte; et c'est avec surprise, mais sans aucun mélange d'amertume, qu'il a reconnu qu'il s'était trompé.

N'osant pas préjuger les opinions de l'Empereur, il a dû se borner à exprimer la sienne au comte Lebzeltern. Ami bien prononcé de la paix, il se plaît à voir disparaître peu à peu tous les prétextes dont les partisans d'un système opposé pourraient

se servir ; mais il sait bien que le vrai nœud de la difficulté ne se trouve point dans les griefs secondaires, et que c'est la malheureuse question des Grecs qui occupe toujours le fond du tableau. Il ne cesse donc de justifier l'Empereur sur les chagrins et le dépit que lui causent les contrariétés qu'il rencontre dans cette question ; il ne cesse de déplorer que ses alliés, n'ayant jamais voulu accepter les propositions de la Russie, ne lui indiquent pas d'*autres* moyens propres, selon eux, à conduire à cette pacification tant désirée, et à laquelle l'Empereur Alexandre croit (à tort ou à raison) son honneur et sa gloire étroitement liés. Voilà la source de tous les embarras et de toutes les plaintes ! Car, où trouver ces *autres moyens,* sinon dans l'emploi de la force ? Et comment y engager des cabinets pénétrés de la conviction qu'ils n'ont pas le droit de l'employer, que s'en servir contre la Porte seule serait le comble de l'injustice et même de la déraison, et que la diriger simultanément contre la Porte et les insurgés amènerait un bouleversement incalculable ? — Ce peu de mots répond à tout ce qu'il y a à dire sur ce triste sujet.

J'ai mandé dans mon rapport[1] d'hier que l'ambassadeur de France à Constantinople semblait se

[1] Omis.

flatter que les dernières mesures de la Porte pourraient déterminer la Cour de Russie à l'envoi de M. de Ribeaupierre. Le comte Lebzeltern, trop bien instruit et trop prudent pour hasarder des propositions intempestives, n'a pas touché cette corde dans ses conférences avec M. de Nesselrode Mais le chargé d'affaires de France a communiqué à ce ministre ce que le général Guilleminot lui en avait écrit. Le comte Nesselrode lui a froidement répondu que c'était à l'Empereur seul à fixer l'époque d'une mission auprès de la Porte. Cette réponse était d'autant plus facile à prévoir, que le comte Guilleminot n'est rien moins que bien noté à Saint-Pétersbourg, et qu'on lui reproche toutes sortes de réflexions indiscrètes sur la marche du cabinet de Russie. . . . . .

XXII

Vienne, 2 décembre 1825.

. . . . . .

Le point important sur lequel j'ai à m'expliquer est celui qui concerne les relations de la Russie avec les Principautés. Je vois que Votre Altesse nourrit toujours des inquiétudes; et, loin de les déclarer

gratuites, je les comprends parfaitement. L'attitude actuelle de la Russie a quelque chose de sinistre; le silence affecté dans lequel elle s'est renfermée depuis trois ou quatre mois peut faire naître des soupçons et des craintes de toute espèce; et, quoique rien, absolument rien, ne se soit passé jusqu'ici qui indique l'exécution d'un nouveau projet quelconque, il est très-naturel que chacun se livre, par rapport à l'avenir, à des conjectures plus ou moins inquiétantes. . . . . .

Or, en traitant la question du moment d'après ces données, je soutiens, — et ce n'est pas la première fois que je présente cette observation à Votre Altesse, — que la résolution de la Russie de procéder à des mesures hostiles contre la Porte ne peut point être considérée comme un *fait isolé;* que le premier pas dans cette carrière, par exemple l'occupation des Principautés, quelque couleur qu'on lui donne, entraînerait infailliblement une guerre dans toutes les formes, — et que cette guerre ne serait pas une guerre ordinaire, où on décide le pour ou le contre d'après des intérêts momentanés, mais une guerre qui renverserait de fond en comble tout le système établi en Europe. L'Empereur Alexandre ne peut sérieusement songer à aucune des mesures qui nous donnent des inquiétudes . . . . . — sans sortir, en un mot,

brusquement du rôle dans lequel, depuis tant d'années, il a trouvé sa satisfaction et sa gloire.

Je m'en vais confier ici à Votre Altesse un fait qui, à ce qui me paraît, peut contre-balancer quelques milliers de mensonges et de prédictions hasardés par les politicastres russes. — Le grand-duc Constantin a eu au mois d'août, à Carlsbad, avec le prince de Hatzfeld, ministre de Prusse près notre Cour, un entretien de plusieurs heures, dans lequel il lui a absolument ouvert son âme sur l'état actuel des choses. Il lui a dit qu'il ne craignait *rien*, mais qu'il agirait constamment en homme qui craint *tout;* que, tant qu'il lui resterait une ombre de voix ou un tronçon de plume, il combattrait les conseils insensés de ceux qui, sous le vain prétexte de l'affaire des Grecs, voulaient allumer un incendie général ; et il a ajouté ces mots remarquables : « Gare le premier coup de canon qui serait tiré par l'une ou l'autre des grandes Puissances, dans quelque coin de l'Europe que ce soit ! Car dans trois mois nous aurions la révolution partout. » — C'est dans ce sens que le grand-duc ne cesse d'écrire à l'Empereur qui fait aujourd'hui beaucoup de cas de son opinion.

Je sais bien, Monseigneur, que ce ne sont pas là des arguments *matériels* suffisants pour désarmer absolument nos inquiétudes; mais vous ne

leur refuserez pas la valeur de considérations morales très-fortes, et assez fortes toujours pour faire contre-poids à des soupçons et à des appréhensions vagues, que, jusqu'à présent, aucun symptôme réel n'a confirmés. . . . . .

Je viens d'apprendre, par l'ambassadeur d'Angleterre, que lord Strangford est arrivé à Cronstadt le 7 de ce mois. Je connais parfaitement l'esprit et en partie même le texte de ses instructions, qui ne respirent que la paix. Quant aux affaires de la Grèce, le Gouvernement anglais est décidé à ne pas s'en mêler et à attendre le cours des événements. Quant aux relations entre la Russie et la Porte, lord Strangford doit fortement insister sur l'envoi de M. de Ribeaupierre à Constantinople, et des agents russes dans les Principautés. Je doute que lord Strangford, avec toute son éloquence, soit heureux sur ce chapitre; je croirais plutôt que la persévérance du Gouvernement anglais à rappeler à l'Empereur de Russie ses promesses antérieures (dans le sens que lord Strangford leur avait donné) déplaira beaucoup à ce monarque, et j'avoue que, à la place de M. Canning, j'aurais un peu moins appuyé sur cet objet. . . . . .

. . . . . .

XXIII

Vienne, 17 décembre 1825.

Mercredi matin, 14 du mois, M. le prince Metternich reçut, par une estafette de Varsovie du 9, expédiée par le gérant du consulat d'Autriche, la nouvelle *que l'Empereur de Russie était mort le 3 à Taganrog, après une très-courte maladie.*

Le rapport était court, clair, positif, rédigé de manière à ne pas donner lieu à un doute sur la vérité du fait. Le rapporteur ajoutait que la nouvelle était arrivée à Varsovie le 8 au soir, — qu'elle avait répandu une consternation profonde, — que cependant personne ne se permettait encore d'en parler haut, et que le grand-duc Constantin s'était renfermé dans son palais. . . . . .

. . . . . .

Rien n'était plus naturel que de s'attendre à ce qu'un événement d'une aussi immense importance serait confirmé coup sur coup par des avis de toutes parts. Au lieu de cela, nous sommes arrivés au quatrième jour (j'écris ceci samedi, 17, à midi), et pas un courrier, pas une estafette, pas une lettre qui en fasse mention! Cet inconcevable

silence a fait naître depuis avant-hier des milliers de doutes et de conjectures. . . . . .

Si la mort de l'Empereur se confirme, et si le grand-duc Constantin lui succède sans obstacle — nous n'avons rien à craindre pour le maintien de la paix et, au contraire, beaucoup à espérer pour un arrangement général, conforme à nos vœux et à nos intérêts. — Si, au contraire, un obstable imprévu, une révolution de palais ou de famille, allait exclure le grand-duc du trône, tout devient incalculable. . . . . .

1826

I

Vienne, 2 janvier 1826.

Ce n'est que quatre jours après la date de mes dernières dépêches, que nous avons reçu de Saint-Pétersbourg la confirmation définitive de la mort de l'Empereur Alexandre Mais, à peine sortis d'une première perplexité, nous voilà jetés dans une autre, qui ne nous tourmente pas moins ; car nous ignorons, jusqu'à cette heure, qui *est* ou qui *sera* Empereur à la suite de ce grand événement! . .

Un courrier expédié par le comte Lebzeltern le 6 décembre, époque où personne encore ne se doutait à Saint-Pétersbourg de l'événement qu'on apprendrait trois jours plus tard, — nous a porté des renseignements importants sur le mouvement diplomatique qui y avait eu lieu depuis les premiers jours de novembre. La totalité des dépêches, — qui ne roulent que sur la question du Levant, —

porte un caractère sombre et omineux. Les bruits de guerre, d'opérations prochaines contre la Porte, d'occupation des Principautés, etc., etc., avaient acquis un tel degré de crédit dans la capitale, que tout le monde sans exception y ajoutait foi. . .

. . . . . .

Cependant Lebzeltern, qui connaît si bien son terrain et qui ne perd pas aisément contenance, se serait moins livré aux inquiétudes qui semblent l'avoir obsédé, si celles de ses collègues n'avaient fortement agi sur son esprit. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre étaient arrivés en même temps (aux premiers jours de novembre), et ils avaient à peine recueilli les premières données, fixé leur attention sur les propos qui retentissaient partout, et sondé les dispositions des différentes classes du public — qu'ils en conçurent les plus vives alarmes. Le silence mystérieux, entrecoupé de phrases amères, que le secrétaire d'État observait vis-à-vis d'eux *presque* autant que vis-à-vis du ministre d'Autriche, les engagea à communiquer à celui-ci toutes leurs pensées et toutes leurs craintes. Ils lui déclarèrent l'un et l'autre que, d'après ce qu'ils voyaient, ce qu'ils entendaient, ce qui leur revenait de tous côtés, ils croyaient la *résolution de l'Empereur prise, la guerre prête à éclater et l'Europe menacée du plus imminent danger*. Le

comte Lebzeltern, hors d'état de constater ou de réfuter cette opinion, vraie ou fausse, se crut obligé d'entrer en discussion avec ses collègues sur les moyens que pourraient employer les autres Puissances pour conjurer l'orage. Après de longs entretiens, on concerta la marche suivante : Le ministre d'Autriche ne voulant et ne pouvant plus prendre d'initiative, après tous les désagréments qu'il avait éprouvés depuis trois mois, les deux ambassadeurs rédigeraient, chacun de son côté, les bases d'un projet tendant à une nouvelle négociation avec la Porte sur la pacification de la Grèce; négociation que les *cinq Cours* conduiraient en commun, et qui, quelle qu'en fût l'issue, donnerait à l'Empereur Alexandre le temps de réfléchir sur ses déterminations ultérieures, et à la Porte, ainsi qu'aux autres Puissances, le temps de prendre un parti conforme aux circonstances. Le projet de M. de la Ferronnays était plus court, plus sec et moins mesuré; celui de lord Strangford, plus développé, beaucoup plus prudent et infiniment mieux combiné. Le comte Lebzeltern se chargea de préparer le comte Nesselrode à la réception de ces projets. Celui-ci y consentit et les ambassadeurs lui en firent la remise. Sa première réponse était facile à prévoir; « il n'en avait *aucune* à donner; il ne se permettait aucun jugement avant d'avoir de-

mandé les ordres de l'Empereur. » On crut cependant bien s'apercevoir qu'il était secrètement ravi d'avoir à présenter à son maître des propositions qui pouvaient l'occuper, le tranquilliser pour le moment et le ramener dans ces voies pacifiques dont le bon sens et la droiture du comte Nesselrode ne s'étaient jamais écartés, bien qu'il eût été depuis quelque temps souvent dans le cas de tenir un langage qui *semblait* les renier. Il s'empressa de transmettre à Taganrog les communications des deux ambassadeurs; le courrier fut expédié dans les derniers jours de novembre; il ne trouva plus celui à qui il était adressé . . . . . .

. . . . . .

II

Vienne, 24 avril 1826.

. . . . . .

J'ai été souvent dans le cas, Monseigneur, de vous parler du caractère de l'Empereur Alexandre. Personne, je crois, ne peut se vanter d'avoir entièrement approfondi ce caractère, un des plus difficiles à déchiffrer que nous ait présentés l'histoire. Il est cependant certain que notre cabi-

net possédait une foule de notions plus ou moins inaccessibles aux autres, qui nous servaient de guide à cet égard; et je prétends surtout qu'il n'y a pas un contemporain qui ait étudié davantage et mieux jugé ce souverain que M. le prince Metternich.

Votre Altesse se rappellera qu'à travers toutes les vicissitudes des dernières années, le prince a été constamment persuadé que l'Empereur n'en viendrait jamais à employer la force, pour débrouiller l'affaire des Grecs, ni même pour venger les griefs (pour la plupart imaginaires, il est vrai) qu'il croyait avoir contre la Porte. Le prince a persisté dans cette opinion jusqu'à la mort de l'Empereur, et il la soutient encore contre ceux qui ne la partagent pas. Cependant il m'a plus d'une fois avoué, dans les entretiens presque journaliers que nous avons eus sur cette question, qu'il ne concevait pas *comment* l'Empereur sortirait du labyrinthe qu'il avait lui-même créé autour de lui; *comment,* sans se croire irréparablement compromis, il retrouverait le chemin de la bonne politique, après avoir si longtemps suivi des errements vagues ou contradictoires. Et c'est cette même considération qui, malgré mon respect extrême pour les vues et les calculs du prince, m'a toujours empêché (comme vous l'aurez souvent remarqué dans mes

dépêches) d'adopter avec une foi implicite ses aperçus sur l'avenir, et de rejeter absolument la chance d'un dénoûment sinistre.

Le problème a trouvé sa solution dans l'événement amené par la Providence; qui plus est, je suis persuadé que l'Empereur Alexandre a payé de sa vie les embarras dont il se sentait accablé, *et que sa mort prématurée* (déplorable sous bien des rapports) *a été l'effet de ces embarras.* . . .

. . . . . .

Les propositions de M. de la Ferronnays et de lord Strangford[1] partaient également du principe d'une grande mesure à concerter *entre les cinq Cours alliées* dans le but d'accélérer la pacification de la Grèce.

Pour cet effet, M. de la Ferronnays proposait « que les cinq Puissances alliées, convaincues de la nécessité de mettre un terme à la guerre du Levant, déclareraient unanimement à la Porte qu'elle *doit désormais considérer cette guerre comme terminée;* qu'elles demanderaient à la Porte de leur faire connaître les *concessions* qu'elle voudrait accorder à ses sujets grecs, les Puissances se chargeant alors de faire accepter à ceux-ci les propositions de la Porte. »

[1] Dont il a été question dans la dépêche précédente.

Ce projet est trop mal conçu et trop incorrectement rédigé pour qu'il vaille la peine de s'y arrêter. Demander à la Porte *de considérer comme terminé* ce qui, en effet, ne l'est pas, et ce qui ne dépend pas de sa volonté seule de considérer comme tel — ressemble un peu à une mauvaise plaisanterie. — Puis, on n'accorde pas des *concessions,* mais tout au plus des *conditions* à des sujets rebelles; et quant aux Grecs, les Puissances contracteraient un engagement fort hasardé *en se chargeant* de leur faire accepter les propositions de la Porte ! — Ces remarques n'ont pu échapper à personne, et c'est par pure politesse que le comte Nesselrode a reçu une aussi étrange ouverture.

Il n'en est pas ainsi de celle de lord Strangford. La substance de sa proposition était :

« Que les cinq Puissances se concerteraient pour faire entendre à Constantinople *leurs voix réunies,* au sujet de la Grèce; — que l'on mettrait de côté toutes les questions secondaires, en s'occupant uniquement de celle de la pacification; — que le ministre de Russie serait envoyé sans retard à Constantinople ; — qu'il se joindrait aux ministres des autres Cours alliées pour faire à la Porte les ouvertures dont on serait préalablement convenu; — que, si ces ouvertures étaient *admises* par la Porte, les alliés *exerceraient leur influence* afin

de les rendre acceptables aux Grecs; — que, si elles étaient *rejetées*, le ministre de Russie se retirerait de Constantinople, pendant que ceux des autres Puissances déclareraient qu'ils ne seraient plus responsables des conséquences dont le *second départ d'un ministre de Russie* pourrait être le signal. »

Je n'examine pas ici quel espoir de succès aurait offert la mise en œuvre de ce projet, et quelles difficultés il aurait eu à combattre. Il suffit d'observer qu'il était très-habilement conçu et très-prudemment rédigé. Il réunissait les avantages : 1° d'assurer le départ de M. de Ribeaupierre, objet auquel lord Strangford avait ordre de travailler de tous ses moyens; 2° de mettre en train une négociation qui, pour un espace de temps assez considérable, eût calmé l'esprit de l'Empereur Alexandre et prévenu toute mesure précipitée; 3° de laisser aux autres Puissances leur liberté entière, puisque, tout en avertissant la Porte des conséquences dont elle était menacée, elles ne s'engageaient nullement ni à approuver l'emploi de moyens coërcitifs contre la Porte, ni à reconnaître seulement à la Russie *le droit* d'y recourir par suite de l'insurrection des Grecs. . . . . .

Les calculs qui avaient guidé lord Strangford dans sa proposition s'accordant entièrement avec

les nôtres, le cabinet de Vienne ne peut qu'applaudir à ses ouvertures. Quelle que fût notre opinion sur *le succès* que l'on pouvait raisonnablement s'en promettre, elles faisaient face au danger du moment; et, si la Russie les admettait, elle rentrait de nouveau dans les voies des alliés, et se soumettait à des épreuves qui, dans tous les cas possibles, nous assuraient le temps nécessaire pour songer à de nouvelles combinaisons. Mais, indépendamment de ces avantages, le projet de lord Strangford nous présentait encore un côté particulièrement satisfaisant. Il faisait cesser la séparation qui, depuis la fin de 1824, s'était déclarée entre le Gouvernement anglais et les Puissances continentales, relativement aux affaires de la Grèce; et notre Cour étant constamment persuadée que — abstraction faite de toutes *les autres* difficultés — cette séparation suffisait pour rendre inexécutable toute tentative de pacification par l'intervention des Puissances, elle ne pouvait que se féliciter d'une démarche qui semblait ramener l'Angleterre de l'isolement fâcheux dans lequel elle s'était placée.

Nous ne savions pas, il est vrai, et nous ne savons pas à l'heure qu'il est, si lord Strangford, en se portant à cette démarche, avait agi en conformité de ses instructions, ou si plutôt et jusqu'à

quel point il les avait outrepassées. L'esprit téméraire et aventurier de ce ministre ne rendait que trop vraisemblable qu'il avait suivi ses propres impulsions, sauf à justifier sa conduite par la gravité des circonstances, par la nécessité urgente d'éloigner ce qu'il envisageait, et ce qu'il faisait envisager à son Gouvernement, comme un péril exigeant de grands et prompts remèdes. Des phrases telles que « *la voix réunie des cinq Cours alliées* » ne s'étaient pas rencontrées depuis longtemps dans le dictionnaire diplomatique de *M. Canning;* et il est certain qu'au lieu d'être loué de son activité, lord Strangford risquait de recevoir un désaveu ou son rappel.

Ce n'était point à la Cour de Vienne de préjuger l'accueil que l'on ferait à sa proposition à Londres. Cette proposition était sagement conçue en elle-même ; elle pouvait remédier à des maux bien réels et, de plus, elle nous rapprochait de l'Angleterre, ou, pour mieux dire, elle rapprochait le Gouvernement anglais de l'alliance continentale dans une des questions les plus importantes. Ces raisons étaient assez fortes pour déterminer le cabinet de Vienne à exprimer sans délai son entière approbation des ouvertures de lord Strangford, et (sans s'arrêter aux changements que la mort de l'Empereur Alexandre pouvait faire naître) à déclarer au cabi-

net de Londres qu'il acceptait d'avance — sauf tout ce qui se passerait en Russie — le *principe* et les *bases* de ces ouvertures. . . . . .

. . . . . .

III

Vienne, 15 janvier 1826.

Le combat de générosité entre les grands-ducs Constantin et Nicolas est enfin décidé ; mais l'interrègne a été trop long pour le bonheur et la tranquillité de la Russie . . . . . .

(Suit le récit de la révolte militaire qui a eu lieu à Saint-Pétersbourg le 26 décembre, etc.)

L'Empereur Alexandre connaissait le mal parfaitement. Il avait fait à ce sujet, surtout à Troppau et à Laybach, des aveux pleins de candeur à notre Empereur et au prince Metternich ; il leur avait confié que la plus grande partie de son armée *était gangrenée jusqu'à la moelle,* qu'il sentait vivement la nécessité de remédier à ce désordre et d'empêcher que la contagion ne gagnât les autres classes, etc., etc. Mais alors déjà il était trop tard.

L'Empereur n'aurait pu opérer la réforme qu'en employant des moyens violents, auxquels il répugnait pour plus d'une raison. Il est malheureusement incontestable que ce monarque avait beaucoup contribué lui-même, sinon à créer, du moins à laisser se développer impunément les premiers germes de fermentation dans les têtes de son pays. Possédant tout ce qu'il fallait pour maintenir la discipline *extérieure* dans son armée, réunissant des qualités qui le faisaient à la fois aimer, respecter et craindre par les individus, il ne savait absolument ni diriger, ni réprimer *les opinions;* et cela par la raison très-simple qu'il n'avait jamais su ni régler, ni fixer *la sienne.* Avec un esprit vif et brillant, il n'avait ni assez de profondeur, ni assez de fermeté pour s'attacher à des principes invariables; et, pendant la plus grande partie de son règne, il a flotté entre des systèmes opposés et des fantaisies irréconciliables. L'époque de 1814 a été surtout funeste pour lui. Se regardant alors comme l'*arbitre* de l'Europe, il avait l'ambition d'en devenir l'*idole;* et, après avoir rétabli la royauté en France, il voulait montrer à l'univers que le bonheur de l'humanité avait été le seul but de ses efforts ; mais les moyens qu'il choisit pour cet effet portaient sur des calculs faibles et faux. . . . . .

Égaré par les leçons de son ancien gouverneur,

l'archi-jacobin *Laharpe,* par le mysticisme de madame *de Krudener,* par les rêveries polonaises de *Czartorisky,* par les conseils de *Capo d'Istria* (homme bien inférieur à l'Empereur, mais que celui-ci avait le malheur de regarder comme un oracle en politique), il joua, sans s'en douter lui-même, le jeu de ses plus perfides ennemis; et l'idée que, quoique jaloux de son pouvoir, il ne visait en secret qu'à un régime constitutionnel[1], s'étant une fois établie dans les classes supérieures de son Empire, il n'était plus le maître de contrôler l'opinion publique, pas même celle de ses propres agents. Cette période « d'imprudence et d'erreur » a duré six ans. En 1819, et surtout en 1820, après les révolutions d'Espagne et d'Italie, et après plusieurs découvertes douloureuses sur les dispositions qui avaient gagné ses pays, il se réveilla, — et ne vit que des abîmes autour de lui. Depuis ce moment il se rattacha fortement aux principes conservateurs de l'ordre social, et il est permis de croire qu'il ne les aurait plus abandonnés; mais la maladie était trop avancée. L'insurrection des Grecs et l'opposition générale au système pacifique que l'Empereur se flattait de poursuivre, nonobstant une foule de prétentions inadmissibles dans ce système, achevèrent de bou-

[1] Voir le projet de la Charte constitutionnelle de la Russie dans le *Neuestes Portofolio,* Leipzig, 1848, librairie Berger, p. 39-107.

leverser les têtes, et le reste de sa vie ne fut plus qu'une succession perpétuelle de fausses mesures, de contrariétés et de chagrins.

Il a légué à son successeur un rôle infiniment difficile. Outre les embarras politiques qu'il aura à surmonter, il lui faudra un grand courage et une fermeté à toute épreuve pour rétablir dans son propre Empire les liens de l'obéissance, prodigieusement relâchés sous le règne d'Alexandre.

Votre Altesse aura remarqué que, pendant l'incertitude prolongée de plusieurs semaines sur la personne de ce successeur, les vœux de notre Cour se dirigeaient bien plus vers le grand-duc Constantin que vers son frère. Le caractère de Constantin, tel que nous l'avions connu en 1813, 1814 et 1815, ne nous aurait certainement inspiré aucune prédilection ; mais on nous assurait de toutes parts qu'il avait subi dans les dernières années un changement total. Voici par exemple ce que nous écrivit un homme très-éclairé, et qui avait eu l'occasion de l'observer beaucoup depuis son second mariage ; l'opinion exprimée dans le passage suivant est trop marquante pour que je ne la cite pas en entier :

« Le grand-duc Constantin a beaucoup d'esprit, un cœur droit et plein de noblesse, les principes politiques les plus corrects. Souvent peu d'accord avec la pente d'idées sentimentales de feu son

auguste frère, il n'a pas moins été le soutien le plus fidèle de ses volontés. Personne n'a su obéir comme le grand-duc et se faire obéir davantage.

« Sa jeunesse a été dominée par une fougue de caractère qui a nécessairement dû nuire à sa réputation. L'âge a beaucoup calmé cette effervescence qui avait dégénéré quelquefois en férocité ; et son épouse a exercé une influence aussi décisive que salutaire sur son tempérament irascible.

« Sa politique sera positivement pacifique. La marche de son esprit portera sur deux buts principaux : en politique, sur le soutien du principe monarchique ; en administration, sur des améliorations réelles et durables.

« Il ne s'intéressera en aucune manière au sort des Grecs. Il s'est constamment prononcé contre eux, avec mépris comme nation, et avec animadversion comme sujets révoltés . . . . . .

« Les charlatans, les visionnaires et les philanthropes à la mode se trouveront fort déplacés sous son règne. Si tout ne me trompe, l'*histoire* de la Russie va commencer là où vient de finir le *roman*. »

De pareils témoignages ne pouvaient que nous rassurer beaucoup. D'un autre côté, le peu que nous savions du caractère et des dispositions du grand-duc *Nicolas* nous laissait dans le vague sur ce que nous aurions à espérer ou à craindre de lui,

et, pour dire la vérité, donnait plutôt lieu à des appréhensions qu'à des espérances. Le seul trait caractéristique qui nous était connu de ce prince, c'est sa passion pour les détails du service ou, pour mieux dire, de l'*exercice militaire,* passion qu'il pousse beaucoup plus loin que l'Empereur Alexandre (qui pourtant ne s'y livrait pas mal) et que le grand-duc Constantin, imitateur fidèle de l'Empereur. La sévérité excessive et minutieuse avec laquelle le grand-duc Nicolas traitait ces détails est une des raisons qui lui ont aliéné l'affection de l'armée. Quant aux affaires publiques, ce prince ne s'en était jamais occupé, ce qui a naturellement fait supposer qu'il ne se sentait ni beaucoup de talent ni beaucoup d'attrait pour le gouvernement civil et politique. Pendant ses différents séjours à Berlin, il avait vécu avec des personnes dont les principes n'avaient pas la réputation d'être très-solides et corrects. C'est une chose assez singulière qu'à Berlin, sous les yeux d'un Roi, ennemi prononcé de toutes les innovations modernes, il ait pu se former, parmi les premières personnes de sa famille et de sa Cour, une société qui accueillait et protégeait toutes les idées libérales, et professait entre autres un enthousiasme sans bornes pour la cause des Grecs. C'est dans cette société, présidée par la princesse Guillaume, belle-sœur du Roi, et par la

princesse Louise (de Prusse) Radziwill, cousine du Roi, que la princesse *Alexandrine,* aujourd'hui impératrice de Russie, a été élevée et formée; et comme elle exerce, d'après ce que l'on assure, un grand pouvoir sur son époux, on a assez généralement conçu l'opinion que ce prince tenait à un système politique fort opposé à celui que l'Empereur Alexandre avait embrassé pendant les dernières années de son règne, et dont le grand-duc Constantin était le principal appui.

J'avoue cependant que je ne fais pas grand cas de toutes ces données vagues, de toutes ces conjectures et appréhensions prématurées. Déjà, au bout de trois semaines, le parallèle entre les deux princes, tel que nous l'eussions tracé alors, a subi des altérations sensibles. Sans revenir sur les motifs, pour le moins très-bizarres, qui ont engagé le grand-duc Constantin à renoncer au trône, il est certain que sa conduite, depuis la mort de l'Empereur, a été imprudente et blâmable. Son devoir était de se rendre à Saint-Pétersbourg du moment qu'il avait appris l'événement; par cette résolution, il aurait prévenu tous les désordres auxquels son attitude mystérieuse et l'affectation puérile de ses réticences ont donné lieu, et, au lieu d'embarrasser, il aurait fortifié le nouveau règne. Il a de grands reproches à se faire, et il a baissé dans l'opinion de ses plus zélés partisans.

L'Empereur Nicolas, au contraire, a déployé dans les premiers jours d'un règne commencé sous de si lugubres auspices des sentiments bien honorables. Il s'est conduit avec courage, et en même temps avec noblesse et clémence dans des moments extrêmement difficiles pour un jeune monarque. . . .

. . . . . .

IV

Vienne, 1er février 1826.

. . . . . .

Le comte Nesselrode et ses collaborateurs étaient occupés, lors du départ des dernières nouvelles, à dresser un résumé général des affaires politiques traitées dans les dernières années[1] pour l'instruction de l'Empereur, ce prince n'ayant point été tenu au courant de ces affaires, comme c'était le cas à l'égard du grand-duc Constantin. Il est aisé de prévoir que ce ne sera qu'à la suite de ce travail,

[1] Une partie de ce résumé : « Précis de l'exposé des différends survenus en 1821 entre le Gouvernement de Sa Majesté Impériale et la Porte Ottomane, » se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Recueil de documents relatifs à la Russie, pour la plupart secrets et inédits,* publié à Paris à la librairie polonaise. 1854.

et lorsque le nouveau souverain aura eu le temps de le méditer, qu'il pourra être question d'aborder des matières politiques.

Le reste de l'Europe étant en paix, il n'est pas douteux que la pacification de la Grèce ne soit l'objet qui occupera de préférence le cabinet de Russie.

Bien des personnes croient que l'Empereur Nicolas, pour calmer ou caresser le public, pour donner du mouvement à une armée trop longtemps en repos et pour désarmer le mauvais esprit qui s'est manifesté parmi les troupes et surtout parmi les officiers, sera, *par cette raison seule*, empressé de remettre au sort des armes, non-seulement l'affaire des Grecs, mais toutes les querelles pendantes entre la Russie et la Porte. Cette idée s'offre assez naturellement, mais l'exécution n'en est pas aussi simple et aussi exempte de dangers qu'on paraît le supposer. . . . . .

Ce n'est pas ce projet-là qui m'effraye. Si l'Empereur n'avait pas d'autre motif que celui d'occuper ses troupes, en le supposant même capable d'une entreprise injuste ou passionnée, je ne crois pas qu'une pareille raison suffirait pour le déterminer à cette entreprise.

Mais je suis beaucoup moins rassuré sur la position générale dans laquelle il se trouve. Les mêmes

complications auxquelles l'Empereur Alexandre, avec tous ses sentiments pacifiques, a manqué succomber, qui l'avaient détaché des conseils de ses meilleurs amis, qui l'avaient séparé déjà de tous ses alliés, ces mêmes complications subsistent, et il est difficile, bien difficile d'entrevoir par quel chef-d'œuvre de sagesse diplomatique, ou par quel changement total, et malheureusement peu vraisemsemblable dans les dispositions de la Porte, on parviendrait à les résoudre. D'un autre côté, le cri public en Russie, quelque déraisonnable, quelque absurde qu'il soit, ce cri public, qui a constamment provoqué la guerre, se réveillera probablement avec plus de force que jamais, et sommera l'Empereur de se dépouiller de l'influence étrangère et de poursuivre ce que ces gens-là appellent dans leur délire des *intérêts essentiellement russes*. — L'Empereur Nicolas aura-t-il la force d'âme qu'il faudrait pour braver tant de difficultés et pour ne voir le bonheur de son Empire que dans le plus strict maintien de la paix? Se prêtera-t-il aux représentations des autres Puissances avec la même docilité que son prédécesseur en montrait *dans son bon temps?* Attachera-t-il la même valeur à la conservation intacte de cette alliance qui est, sans aucun doute, le premier gage de sa propre sûreté? Et saura-t-il repousser les mauvais conseils et réprimer

l'impatience publique avec la fermeté que leur opposait l'Empereur Alexandre, fort de son nom et de sa gloire?

Ce sont là des considérations bien sérieuses, et qui peuvent justifier bien des inquiétudes. Les événements qui viennent de se passer en Russie, et qui y laisseront pour longtemps les germes du mécontentement et du désordre, sont trop sinistres et trop menaçants pour faire craindre une explosion subite vers le dehors. Mais enfin, le moment de prendre un parti sur les relations avec l'Empire Ottoman arrivera nécessairement, et beaucoup dépendra alors ou des premières impulsions que suivra le nouvel Empereur, ou des premières résolutions auxquelles il s'élèvera par lui-même.

J'avais été bien aise de la mission de M. *de Ribeaupierre*[1] à Vienne. Très-bien vu de l'Empereur Nicolas, ami intime du comte Nesselrode, jouissant d'une excellente réputation en Russie et destiné enfin à un poste important dans les conjonctures actuelles, je me flattais que sa présence nous fournirait des facilités ou nous offrirait au moins quelques perspectives sur les moyens de sortir de la question la plus difficile de nos jours.

[1] Envoyé par l'Empereur Nicolas pour notifier son avénement et pour complimenter l'Empereur d'Autriche.

Mais le fait est, Monseigneur, que son séjour à Vienne n'avancera en rien cette malheureuse question ; il ne nous fera ni bien ni mal. Il est arrivé ici sans aucune instruction quelconque, ni écrite ni verbale ; il ne connaît que très-médiocrement l'état des choses, et ne paraît pas avoir la moindre idée fixe sur ce que son cabinet pourrait vouloir ou ne pas vouloir, et sur une quantité de choses que probablement ce cabinet avait tout aussi peu abordées que lui. M. de Ribeaupierre est d'ailleurs un homme doux, sociable, réunissant beaucoup de titres pour plaire ; mais ses facultés ne sont rien moins que transcendantes. C'est un homme qui, dans des temps et dans des relations ordinaires, s'acquittera bien de son devoir, qui vivra bien avec tout le monde, mais qui n'a point les talents d'un homme d'État, et qui est même fort étranger aux hauteurs de la politique. Je ne l'ai vu qu'en société ; je n'ai pas eu avec lui de conversation particulière, et je les ai même évitées par plus d'une raison. Mais je le peins d'après des données dont la source a plus de valeur à mes yeux que mes propres observations.

Il est venu à Vienne pour apprendre ce que l'on pourrait penser ici, et surtout ce que M. le prince Metternich voudrait bien lui dire. Il est plein de bonnes et bienveillantes dispositions ; mais il n'a rien à mettre en avant qui pourrait les rendre utiles.

Du reste, que peut-il apprendre chez nous? Depuis quatre ans, nous avons épuisé tout ce que nos lumières, nos bonnes intentions et notre bonne volonté pouvaient nous suggérer de conseils et de raisonnements. Nous avons parcouru avec une patience inébranlable, avec une complaisance même à toute épreuve, une route excessivement fatigante, parce qu'il s'agissait de revenir mille et mille fois sur les mêmes arguments et les mêmes déclarations. Nous n'avons pas un secret dans cette affaire. M. de Metternich a offert à M. de Ribeaupierre de demander et de lire dans ses bureaux tout ce qui pouvait l'éclairer sur notre marche. Pour *du nouveau,* je ne sais vraiment pas où nous le trouverions; et le prince est dans le cas de déclarer à M. de Ribeaupierre qu'avant que son Gouvernement actuel n'ait *parlé* sur cette affaire, il ne nous reste absolument qu'à nous référer à tout ce que nous *avons* dit et écrit.

M. de Tatitscheff n'en sait pas plus que M. de Ribeaupierre, et les rapports de M. de Lebzeltern du 13 janvier (date du dernier courrier que nous ayons reçu de Saint-Pétersbourg) ne nous donnent pas un rayon de lumière.

Deux considérations influeront en tout cas puissamment sur les déterminations de la Russie : la marche que suivra dorénavant le *Gouvernement*

anglais, et la conduite des ministres de la *Porte* dans une époque aussi décisive.

Quant à l'Angleterre, je crains que M. Canning ne soit toujours encore peu enclin à se rapprocher des Cours continentales dans l'affaire de la Grèce. Il n'a point approuvé la démarche que lord Strangford avait faite vis-à-vis du comte Nesselrode, et dont j'ai rendu compte à Votre Altesse par le dernier courrier. Ma dépêche du 14 janvier indiquait bien que j'en avais le pressentiment. M. Canning a profité de la stagnation du moment pour ordonner à lord Strangford de suspendre toute explication ultérieure. Cependant, quelles que soient les vues du Gouvernement anglais, il ne peut plus se refuser à les faire connaître; il *doit* à la fin s'exprimer clairement, et son véritable système, une fois mis au jour, sera d'un grand poids dans la balance des conseils de l'Empereur de Russie. L'arrivée de M. Stratford-Canning à Constantinople formera, dans ces circonstances, une époque aussi intéressante qu'instructive. Qu'il ait des instructions précises ou non, qu'il fasse des déclarations ou qu'il n'en fasse pas, comme il ne peut pas se renfermer dans un silence impénétrable, son langage, son attitude, ses procédés nous fourniront toujours un thermomètre pour juger les sentiments et les dispositions de son cabinet. J'attends les premières nou-

velles de sa conduite à Constantinople avec autant d'impatience que j'en attache à ce que nous apprendrons de Saint-Pétersbourg.

Pour ce qui est de la *Porte,* je ne serais pas fort en peine si j'étais appelé à tracer la ligne de conduite qui conviendrait le mieux à ses intérêts dans ce moment, si gros de l'avenir. Mais par quel miracle les élucubrations solitaires auxquelles je me livre dans mon cabinet pénétreraient-elles dans les conseils du Sultan? et, si elles y pénétraient, quel accueil leur serait-il fait? Votre Altesse connaît depuis longtemps mes principes, mes regrets, mes appréhensions. Elle sait aussi que la conservation de l'Empire Ottoman n'a pas en Europe d'ami plus sincère, — et j'ose ajouter plus clairvoyant et plus libre de toute illusion et de tout préjugé que moi. J'ai souvent déploré cette fausse sécurité dont se berçait le Gouvernement ottoman au milieu de tous les dangers qui l'environnent, ainsi que le dédain avec lequel il traitait les démonstrations menaçantes de la Russie, et la roideur et la fierté immobile qu'il opposait à toutes les représentations des autres Puissances. Mon opinion n'est pas changée; et comment changerait-elle, aujourd'hui que nous entrons dans une nouvelle ère d'incertitudes, d'embarras et de perplexités? Je persiste à croire qu'il dépendrait *encore* de la Porte de mettre

un terme à tous ces embarras, de *désarmer complétement* tout projet hostile qui pourrait être formé contre elle, de *prévenir* même toute nouvelle combinaison politique, et de *couler à fond* la question de la pacification de la Grèce tout entière, de la couler à fond *politiquement* et *diplomatiquement,* sauf à la finir plus tard matériellement par ses propres moyens. Je dis que cela *dépend* de la Porte, et il n'y a pas une vérité de fait et de raisonnement dans le monde dont je sois plus intimement convaincu. Si j'étais aujourd'hui son ministre dirigeant, je ne laisserais à personne le temps de délibérer, sans *mon* intervention, sur de nouveaux projets quelconques; je n'attendrais aucune démarche de la part de quelque Cour que ce fût; je *prendrais les devants,* en adressant à toutes les Cours un exposé clair et simple des intentions de mon Gouvernement et des principes d'après lesquels il est décidé à se conduire relativement à la pacification de la Grèce. La déclaration que je leur ferais porterait en substance : « Qu'aussitôt que les insurgés témoigneraient l'intention sincère de rentrer sous l'obéissance de la Porte, le Sultan leur accorderait dans sa haute clémence et sagesse, outre l'acte de pardon et d'oubli qui leur a été offert à plusieurs reprises, une forme d'administration compatible avec leur qualité de sujets, mais

conforme à leurs besoins réels et calculée sur la réparation des malheurs que leur insurrection a infligés à leur pays.

Une déclaration pareille, courte, concise, rédigée avec dignité, mais sans faste, sans ostentation, sans remonter à aucune discussion précédente, sans réchauffer aucune plainte, sans donner lieu à aucune interprétation équivoque, déclaration parfaitement d'accord avec ce que les Puissances ont demandé jusqu'ici au Gouvernement ottoman, — pourrait-on la regarder comme non avenue? Les cabinets étrangers ne seraient-ils pas *forcés* de l'admettre dans leurs délibérations, d'en faire une des bases, — que dis-je, la base principale de leurs résolutions? Pourrait-on encore, après cela, parler sans absurdité et sans honte de l'*obstination aveugle* de la Porte ou de mesures *coërcitives* contre elle?

Adoptera-t-on un tel parti à Constantinople? Je ne m'en flatte pas; mais ce qui est bien sûr, c'est que le moment actuel n'est pas un de ceux où on peut impunément différer la solution des questions les plus graves, et s'en remettre, les bras croisés, aux décrets de la Providence. Je soutiens que, dans cette position, le *silence* même de la Porte serait déjà pour elle rempli de dangers. Tout a changé de face: une quantité de circonstances qui, sous l'Empereur Alexandre, tenaient contre-poids à nos appréhen-

sions, ont disparu avec lui ; personne ne peut prévoir quelle sera la tendance, quel sera le caractère de la politique de son successeur. C'est la Porte qui court les risques ; c'est elle qui doit parler et agir. Son rôle vis-à-vis des Puissances étrangères est même bien moins difficile qu'on le croit communément ; si elle ne profite pas des avantages qui lui restent, ce ne sera pas son ignorance, ce ne sera pas sa maladresse, ce sera son orgueil seul qui l'aura perdue.

Dixi et salvavi animam meam.

V

Vienne, 2 février 1826.

. . . . . .

Je n'ai pas eu tort en fixant mon attention particulière sur la mission de M. Stratford-Canning à Constantinople. Quoique je n'en aie pas encore les preuves positives, tout ce que j'ai appris de Londres et de Paris me confirme dans le soupçon que le nouvel ambassadeur est chargé de faire à la Porte des ouvertures sur la pacification des Grecs, *au nom du Gouvernement anglais seul*, et que

c'est surtout pour ne pas entraver ce projet que M. Canning a désapprouvé les propositions faites à Saint-Pétersbourg par lord Strangford, propositions qui tendaient à ramener l'Angleterre sur une ligne commune avec les alliés du Continent.

Jusqu'au 15, M. Stratford n'était point encore arrivé à Constantinople; personne ne pouvait donc savoir quels seraient la forme, la teneur et l'objet de ces ouvertures. Mais, si ce qu'on nous mande sur les circonstances de son voyage [1] est fondé, il serait permis de croire les projets dont il est chargé assez favorables aux Grecs. . . . . .

L'internonce a eu, le 8 janvier, un long entretien personnel avec le Reis-Effendi, à qui il a parlé sans témoin et dans la langue du pays. Du moment que la nouvelle de la mort de l'Empereur Alexandre fut connue à Vienne, on avait donné à l'internonce des instructions sur le langage confidentiel qu'il devait tenir à la Porte. Ces instructions renfermaient tout ce que la sagesse et l'amitié pouvaient dicter de conseils salutaires, relativement à la conduite qui conviendrait le plus à la Porte, dans une époque où la prudence et un esprit de conciliation sont plus que jamais nécessaires pour éviter de nouveaux embarras. Le Reis-Effendi a reçu les

[1] Voir page 44, la note.

communications de l'internonce avec la plus vive reconnaissance et la lui a témoignée dans les termes les plus recherchés. Connaissant la façon de penser de son maître, ce ministre n'a pas manqué, à la vérité, de protester de nouveau contre toute intervention des Puissances étrangères dans l'affaire de la Grèce; mais quand l'internonce lui a dit que le meilleur moyen pour la Porte d'échapper à cette intervention était celui de pouvoir répondre aux Cours : « *Ce que vous nous demandez, nous l'avons fait* », — il a parfaitement accueilli cette observation, a mis lui-même par écrit tout ce qu'il venait d'entendre, et a promis au baron d'Ottenfels d'en rendre fidèlement compte au souverain. L'internonce, pour ne pas donner lieu à des conjectures indiscrètes et fausses, n'a parlé de cette conférence à aucun de ses collègues, qui ont cru qu'elle n'avait rapport qu'aux plaintes de notre Cour contre le Prince de Moldavie, et que M. d'Ottenfels ne s'y était rendu lui-même qu'à cause de l'indisposition de ses deux drogmans, dont M. Testa est dangereusement malade. Mais le langage de l'Autriche, quelque effet qu'il produise, a été tel dans cette occasion, que, si l'Europe entière en avait connaissance, elle n'y trouverait qu'une preuve de plus de la franchise éclairée de ce cabinet et de la pureté de ses intentions.

VI

Vienne, 18 février 1826.

. . . . . .

M. de Ribeaupierre est retourné chez lui dimanche dernier. D'après ce que j'en ai dit dans ma dépêche du 1er, son séjour à Vienne ne pouvait guère avancer les questions problématiques. Je dois cependant lui rendre la justice qu'il a cherché à s'instruire avec beaucoup de bonne foi. Après avoir avoué franchement à M. le prince Metternich qu'il était bien plus neuf que nous semblions l'avoir supposé dans les affaires du Levant, il a suivi avec une attention soutenue les développements dans lesquels le prince est entré avec lui, et je suis sûr au moins que, si on l'appelle à donner son avis sur ces affaires, il en saura maintenant un peu plus que tout le reste du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il a compris et saisi les points de vue qui, dès le commencement, ont guidé notre Cour dans ses propositions et dans ses refus; il s'est convaincu que, loin de toute jalousie et de toute intrigue, le maintien de la paix et la défense de l'ordre social contre un ennemi commun qui le menace partout, et sous toutes les formes, sont les seuls objets de notre

politique ; et il a appris en même temps que, si nous n'étions pas assez heureux pour associer tous les Gouvernements à ce système conservateur, rien au monde ne nous empêcherait au moins d'y rester fidèles.

Le prince n'a pas caché à M. de Ribeaupierre le peu de succès qu'il se promettait de toute nouvelle tentative de négociation avec la Porte ; il lui a fait voir que les vraies difficultés de cette pacification tant désirée ne sont pas à Constantinople. Préférant toutefois des démarches ingrates et fatigantes à des résolutions irréfléchies, il s'est déclaré prêt à partager toute mesure, quelque pénible qu'elle soit, pourvu que l'on n'exige jamais de l'Empereur de renier ses principes et de sanctionner l'emploi de la force contre celui qui a le bon droit de son côté. Il a insisté au reste sur l'opinion, invariablement soutenue par notre cabinet, que, sans le concours sincère de l'Angleterre, on ne pourrait pas même songer à une intervention efficace dans cette affaire.

Jusqu'à présent, M. Canning n'a pas manifesté la moindre intention de se rapprocher des Cours continentales. . . . . .

On se plaît à attacher beaucoup d'importance à l'envoi du duc de Wellington à Saint-Pétersbourg [1].

[1] Pour complimenter le nouvel Empereur.

On croit qu'un homme de son poids n'aurait pas été choisi pour un simple compliment, et les amis de la paix se flattent que ses conseils pourront influer dans un sens très-salutaire sur les déterminations de l'Empereur de Russie. Nul doute que le duc de Wellington ne soit accueilli avec tout le respect dû à son rang, à ses mérites et au souvenir de ses grandes actions. Mais il faut ne pas oublier que le premier homme de guerre de notre temps n'est rien moins qu'un diplomate bien habile. Il nous en a donné les preuves dans plus d'une occasion, et spécialement au dernier Congrès de Vérone. D'ailleurs, le duc de Wellington, chéri et adoré par le Roi, ne jouit nullement de la confiance de M. Canning, qui le regarde plutôt comme un adversaire de sa marche politique et même de son pouvoir. Je connais trop la composition et les ressorts du Gouvernement anglais pour admettre que lord Wellington, avec toute sa gloire, oserait agir à Saint-Pétersbourg dans un sens tant soit peu opposé à celui du ministre dirigeant, et, si M. Canning n'était pas sûr de ce fait, il n'aurait point consenti à cette mission. Je la considère toutefois comme une circonstance favorable ; car, si l'Empereur Nicolas est dans des dispositions sages et pacifiques, ses entretiens avec Wellington ne peuvent que lui faire du bien; et l'autorité de son

grand nom peut en imposer à ces hommes légers et présomptueux qui essayeront d'entraîner l'Empereur dans un parti convenant à leurs vœux téméraires ou perfides, mais contraire à son repos, à sa sûreté et à tous ses intérêts réels. . . . . .

M. Stratford-Canning est arrivé le 11 janvier à Smyrne. . . . . Dans une lettre, très-courte à la vérité, que sir Henry Wellesley vient de recevoir de lui de Smyrne, M. Stratford-Canning ne dit rien d'une entrevue qu'il aurait eue pendant son passage avec les chefs de l'insurrection. Cependant le fait de cette entrevue ne paraît plus admettre le moindre doute . . . . . .

En attendant, le Reis-Effendi a fait appeler le premier interprète d'Angleterre, pour lui exprimer combien la Porte était surprise et choquée d'apprendre que l'ambassadeur, porteur sans doute de paroles de paix et d'amitié, avait commencé ses fonctions par une entrevue avec quelques chefs des rebelles au foyer même de l'insurrection, qu'elle était affligée de voir cette mission s'ouvrir sous de pareils auspices, et qu'elle demandait une explication catégorique à ce sujet. Le drogman a répondu que, si le fait était vrai, ce serait au nouvel ambassadeur lui-même, arrivé déjà aux Dardanelles, à donner les explications requises.

D'après ma maniere de juger l'état actuel des

choses, je regarderais comme un vrai malheur que, dès l'arrivée de M. Stratford-Canning, la Porte se trouvât entraînée vis-à-vis de lui dans une querelle qui la priverait des avantages qu'elle *pourrait* tirer de la présence de ce ministre. La position actuelle du Gouvernement anglais, quelque peu convenable, quelque suspecte même qu'elle puisse être aux Cours du Continent, pourrait devenir *pour la Porte* une ressource réelle et précieuse et lui fournir de grands moyens, dans le cas où de nouvelles combinaisons politiques prépareraient de nouveaux embarras au Gouvernement ottoman. Ce n'est pas *en Autrichien* que je me permets cette observation; c'est la force de la vérité qui me la fait faire. Mais je crains qu'ici encore, comme dans d'autres occasions, tout soit perdu par l'irritation, la roideur, la fierté, qui ne s'occuperont que de la lésion des formes, et sacrifieront les plus grands intérêts de l'avenir au besoin de ressentir les torts du moment.

VII

Vienne, 3 mars 1826.

Depuis ma dernière dépêche, j'ai acquis, sur les dispositions du Gouvernement anglais relativement aux affaires de l'Orient, des renseignements importants qui n'ont pu que rectifier et fixer mes idées, et dont je m'empresse de faire part à Votre Altesse.

M. Canning nous a fait informer par son ambassadeur que le duc de Wellington avait l'ordre de saisir toutes les occasions et d'employer tous les moyens possibles pour détourner l'esprit de l'Empereur de Russie de toute démarche qui pourrait compromettre le maintien de la paix ; que c'était là le seul objet de sa mission et que le cabinet avait d'autant moins pu lui donner des instructions spéciales, que ce serait seulement par les rapports de M. Stratford-Canning, « attendus avec beaucoup d'impatience », que l'on apprendrait la véritable situation des choses à Constantinople et en Grèce.

A cette communication, faite avec une franchise à laquelle nous étions peu accoutumés depuis quelque temps, M. Canning ajoute que, quoique toujours persuadé que des mesures concertées entre

l'Angleterre et les Cours continentales, au sujet de la pacification du Levant, n'en diminueraient en rien les difficultés, le Gouvernement britannique n'en désirait pas moins sincèrement de concourir au même but qu'il supposait aux autres Cours, et notamment à celle de Vienne.

Ce langage prouve d'abord qu'il régnait à Londres beaucoup d'inquiétude sur les déterminations de la Russie, et le duc de Wellington a parlé dans le même sens, lors de son passage à Berlin. Il a très-noblement annoncé l'intention de faire tous ses efforts à Saint-Pétersbourg pour fixer l'Empereur dans des voies pacifiques; mais il ne s'est pas montré sans crainte sur le résultat. Le fait est qu'on était assez peu instruit à Londres de l'état des choses en Russie, et que le duc de Wellington lui-même a formé son opinion de l'Empereur Nicolas chez une personne d'infiniment d'esprit, mais d'une imagination un peu romanesque, qui lui a peint ce souverain sous des couleurs très-flatteuses, mais un peu trop imposantes. Lord Strangford de son côté, ne fût-ce que pour se venger de M. Canning, lui aura également adressé des rapports plus ou moins alarmants, sans avoir de quoi les justifier. Au reste, je suis moins fâché des inquiétudes du cabinet de Londres que je le serais de sa fausse sécurité.

L'aveu qu'il fait indirectement sur la mission de M. Stratford-Canning ne permet plus de douter de la nature de ses instructions. Il est évident que le ministère anglais attache enfin le plus grand intérêt à voir finir le plus tôt possible les troubles de la Grèce; il paraît avoir reconnu qu'il ne peut pas prolonger sans danger ce système de tergiversation qu'il a suivi dans les dernières années. Je n'ai jamais admis un instant que ce ministère désirait l'indépendance des Grecs; je sais maintenant, d'une source que je regarde comme infaillible, qu'il est encore beaucoup plus éloigné de la vouloir que je ne l'avais cru moi-même. Mais la grande difficulté pour un ministre du caractère de M. Canning, qui voudrait ne déplaire à aucun parti, conserver sa popularité avec tous, et ménager les oppositions mêmes qu'il méprise, c'est de déclarer franchement qu'il sera impossible de rétablir la tranquillité dans le Levant, sans que les Grecs rentrent sous l'obéissance de la Porte; vérité que la majorité éclairée du public reconnaîtra aisément, mais qui sera fort mal accueillie par les nombreux sectateurs et organes des opinions libérales. Le jour où M. Canning trouvera le courage d'annoncer cette vérité au Parlement, l'insurrection touchera à son dernier terme — si non pour les Grecs, au moins pour l'Europe.

En attendant, quels que soient les projets et les instructions avec lesquels M. Stratford-Canning arrivera à Constantinople, je suis tout à fait de l'avis de Votre Altesse, que ses représentations ne produiront pas plus d'effet que n'en ont produit l'année passée celles des autres ministres. — Cependant ses démarches, quoique infructueuses, seront, sous beaucoup de rapports, d'un grand avantage pour nous autres. Le Gouvernement anglais sera forcé au moins de sortir de cette atmosphère mystérieuse dont il s'est enveloppé jusqu'à présent; et s'étant une fois prononcé sur un système de pacification quelconque, plus il sera contrarié par la Porte et plus il sentira la nécessité de tourner et de retourner l'affaire dans tous les sens, pour empêcher qu'il n'en résulte un plus grand mal. . . . . .

. . . . . .

VIII

Vienne, 16 mars 1826.

. . . . . .

J'ai dit[1] que l'Empereur Nicolas ne ferait point la guerre dans des vues d'ambition ou d'agrandissement; qu'au contraire ses déclarations bien positives, et que personne ne pouvait soupçonner d'hypocrisie, ne respiraient que les sentiments les plus pacifiques. Cette opinion, appuyée dès lors sur des raisons que je regardais comme très-plausibles, est maintenant à mes yeux UNE VÉRITÉ DÉMONTRÉE.

Ce souverain, déployant tous les jours davantage une façon de penser fort au-dessus de l'opinion qu'on avait de lui avant son avénement au trône, s'est bientôt pénétré de la nécessité *urgente* d'opérer les plus vastes réformes dans toutes les parties de l'administration de son Empire; *non pas*, comme la jactance des Russes voudrait nous le faire croire pour en augmenter la force et la splendeur — il se voit loin, très-loin encore, d'un résultat pareil — *mais pour empêcher que cet Empire ne tombe incessamment dans un état de*

[1] Dans un mémoire omis, qui était annexé à la précédente dépêche.

dissolution complète. Je prie Votre Altesse d'interpréter cette phrase dans un sens littéral ; elle ne renferme aucune exagération, et je me réserve d'en fournir des commentaires incontestables, lorsque je trouverai le temps de les consigner.

Il a fait à ce sujet des aveux remarquables à plusieurs personnes, et surtout à l'archiduc Ferdinand [1]. Il ne se cache pas que les affreux désordres qui ont signalé le commencement de son règne, et dont les traces ne s'effaceront pas de sitôt, ont eu leur première et principale cause dans le relâchement général de tous les ressorts administratifs, judiciaires et militaires, qui avait malheureusement eu lieu pendant les dernières années du règne de l'Empereur Alexandre (et peut-être pendant tout le temps de ce règne). Il s'occupe très-sérieusement d'une réduction considérable de son armée. dont il considère l'augmentation démesurée comme un fardeau inutile et comme un fardeau absolument disproportionné aux moyens pécuniaires de la Russie. Il veut établir dans l'administration de ses finances l'économie la plus sévère. Il veut enfin — ce qui est un ouvrage de longue haleine — changer de fond en comble le système de l'éduca-

[1] Chargé par l'Empereur François de porter à l'Empereur Nicolas ses compliments de condoléance et de félicitation.

tion publique, persuadé, comme il l'est, que celui qui a été suivi jusqu'ici ne tend qu'à démoraliser entièrement une nation qui, aujourd'hui, a bien plus besoin d'un frein salutaire que de ce faux élan que le libéralisme de son prédécesseur avait voulu lui imprimer.

En traitant avec l'archiduc plusieurs de ces grands objets, l'Empereur lui a dit, peu de jours avant son départ : « Tout cela, vous le voyez bien, « n'est pas d'un homme qui veut la guerre; aussi « Dieu sait que je ne la veux pas. »

En répétant sans cesse « qu'il veut être délivré, « coûte que coûte, de l'affaire orientale, et cela le « plus tôt possible » — le véritable *sens* de ces paroles est qu'il attend avec la plus vive impatience le moment où il pourra se livrer en toute liberté aux grands travaux dont je viens de parler. Je n'affirme pas que *les moyens* qu'il choisira pour sortir de cette affaire (et qu'il ne nous est pas encore permis de juger) seront les plus sages et les plus analogues à ses vœux pacifiques; mais je soutiens que *son but* n'est autre que celui que je viens de désigner.

Voilà déjà *une* forte garantie contre les appréhensions que l'état actuel des choses peut faire naître. Une autre, à laquelle je vais toucher à présent, s'applique encore plus directement à la question du moment. . . . . .

L'Empereur Nicolas...[1] « ne voit dans les Grecs que des sujets rebelles qui, comme tels, n'ont à attendre de lui aucune espèce d'appui. — Il ne se croit pas *le droit* de le leur prêter — aussi peu qu'il reconnaîtra au Sultan le droit de se mêler des affaires des sujets mahométans de la Russie, ou à la Russie celui d'intervenir dans une révolte des sujets grecs de l'Autriche. — La Russie a, selon lui (c'est-à-dire selon ses faibles publicistes), *d'autres* différends à vider avec la Porte; mais si, malgré son désir sincère de terminer ces différends par des moyens pacifiques, il devait en résulter *une rupture, jamais la cause des Grecs* ne serait mêlée à ses transactions avec la Porte. »

Jusqu'ici, ce n'est que dans des entretiens très-confidentiels que l'Empereur a manifesté sa façon de penser sur ce chapitre; mais il suffit de *savoir* que tel est le point de vue sous lequel il envisage une aussi importante question, pour se demander *à quoi*, si la Russie se décidait à mettre entièrement de côté la cause des Grecs, — *à quoi se réduirait*

[1] Les paroles suivantes sont tirées d'un rapport arrivé le jour même de Saint-Pétersbourg. Dans une dépêche (que j'ai omise) jointe à la présente, M. de Gentz écrit à l'Hospodar : « J'ai été extrêmement surpris d'apprendre que l'Empereur (Nicolas) ne songeait aucunement à rien tenter en faveur des Grecs, qu'il les abandonnerait absolument à leur sort. Tel est cependant le sens non équivoque de ses explications avec l'archiduc Ferdinand. »

donc toute cette fameuse *affaire orientale,* qui a si longtemps menacé le repos de l'Europe?

On a beau se casser la tête, pour découvrir ces « AUTRES *différends entre la Russie et la Porte* » dont l'Empereur parle, et dont il pourrait même « *résulter une rupture* » entre les deux Puissances. En quoi consistent-ils? . . . . . .

Cependant, soit que l'Empereur Nicolas n'ait jamais encore bien fixé son attention sur la nature et la valeur de ces prétendus griefs, soit que ceux qui voudraient l'entraîner à des mesures violentes les lui représentent sous des couleurs absolument fausses ou audacieusement exagérées, — le fait est toujours que ce souverain *croit*, et croit *de bonne foi,* qu'il existe entre lui et la Porte des complications sérieuses, dont il veut et doit se défaire à tout prix. « Il faut », ne cesse-t-il de dire, « il faut que cette affaire soit terminée; si les autres Cours n'ont pas envie de la suivre, qu'on me laisse agir à moi seul; je trouverai les moyens d'en finir. » — Et le comte Nesselrode, tout en se renfermant autant que possible dans des phrases vagues et peu intelligibles, s'exprime quelquefois comme s'il était en possession de quelque *remède secret,* inconnu à tout le monde, moyennant lequel la Russie se tirerait en très-peu de temps de tout ce qu'elle appelle ses *démêlés* ou ses *différends* avec la

Turquie. « Laissez-nous faire! Vous serez content de nous! Vous finirez par nous applaudir! » — Voilà les paroles mystérieuses dont le comte Nesselrode se sert dans des conversations en apparence très-calmes et très-amicales.

Au milieu de tant de contradictions, d'un tel décousu d'idées et de langage, et, pour tout dire en un mot, d'une absence si totale de vues justes et fermes, il est certainement très-difficile de former une opinion tant soi peu raisonnable de ce que *veut* en effet le cabinet de Russie, ou des moyens qu'il compte employer pour atteindre ce qu'il veut. J'essayerai toutefois, Monseigneur, de vous faire part de mes *conjectures* sur les intentions de ce faible cabinet qui, après cinq années de fautes et d'irrésolutions, se croit enfin *forcé* de débrouiller le chaos qu'il a gratuitement créé autour de lui.

L'Empereur ne veut pas la guerre; c'est une vérité de fait sur laquelle il n'y a plus de doute. Son cabinet ne la désire pas plus que lui; mais il lui faut, d'après sa manière de voir, quelque *satisfaction éclatante* pour apaiser la voix publique. Les Russes se soucieront très-peu de l'aplanissement de tel ou tel grief, réel ou imaginaire, que l'on pourrait mettre en avant; ils prendront leur parti, bien plus facilement qu'on ne le croit, sur l'abandon des Grecs. Le seul objet qui les intéresse, le

seul dénoûment qu'ils demandent et qui leur ferait oublier tout le reste, c'est — *que l'on trouve le moyen d'obliger la Porte à une démarche quelconque de soumission formelle et ostensible, à une espèce d'amende honorable,* qui contenterait l'orgueil national (qualifié de *dignité offensée*) en prouvant que leur Gouvernement n'a point perdu cette attitude dominante qu'il occupait à Constantinople avant les derniers événements! C'est là, si tout ne me trompe, à quoi viseront désormais toutes les mesures du cabinet de Russie.

Je prévois que, pour atteindre ce but, ils réuniront l'ensemble de leurs réclamations (quelles qu'elles soient) dans un *ultimatum* qu'ils communiqueront d'abord aux Cours alliées, pour apprendre *si* et *jusqu'à quel terme* celles-ci seraient disposées à le seconder. Dans le cas où ces Cours ne s'y montreraient pas fort empressées, ou que le cabinet de Russie (ce que je soupçonne) préférerait enfin vider tout seul son affaire, ils présenteraient cet *ultimatum* directement à la Porte, en l'accompagnant d'un langage très-catégorique et peut-être de quelques démonstrations menaçantes sur les frontières. Si la Porte se soumet à leurs demandes, ne fût-ce qu'avec des modifications, ils déclareront que tout est fini. Si le contraire arrive, ils pousseront leurs démonstrations jusqu'à faire

entrer leurs troupes dans les Principautés, sauf à attendre ce que de nouvelles menaces, ou le temps, ou des incidents imprévus pourraient leur prêter d'expédients pour se retirer enfin d'une position qu'ils trouveront eux-mêmes embarrassante et que l'Empereur est évidemment impatient de terminer plus tôt que plus tard. N'oublions pas que dans tout ceci on en appellera à l'ancien dicton si souvent reproduit, « que la Russie n'a qu'à élever la voix bien haut, pour faire trembler le Divan, et qu'il ne lui faudra pas un coup de canon pour obtenir tout ce qu'elle demandera ». . . . . .

IX

Vienne, 26 mars 1826.

. . . . . .

J'ai eu l'honneur de mander à Votre Altesse que l'Empereur Nicolas, dans un de ses derniers entretiens avec l'archiduc, lui avait fait part de son intention de séparer la question de la pacification de la Grèce de ses transactions avec la Porte; en ajoutant « qu'il avait d'*autres différends* à vider avec cette Puissance; qu'il désirait bien sincèrement et qu'il espérait terminer ces diffé-

rends sans en venir à une rupture ; mais que, dans le cas même qu'elle dût en résulter, l'affaire des Grecs n'y serait aucunement liée ». . . . . .

Cette communication a été entièrement confirmée par les notions postérieures qui nous sont parvenues. L'Empereur, après le départ de l'archiduc, s'est exprimé presque dans les mêmes termes vis-à-vis de l'ambassadeur de France et vis-à-vis du duc de Wellington. Il leur a dit également que, si les Cours alliées jugeaient à propos de poursuivre l'affaire de la pacification des Grecs, il ne refuserait pas d'y concourir, mais que désormais il la regardait comme étrangère à ses discussions *directes* avec la Porte ; que, quant à *celles-ci,* tout ce qu'il souhaitait, c'était de les terminer seul par les moyens qui *lui* paraîtraient les plus convenables, et par lesquels il se flattait bien d'atteindre son but, sans passer par des extrémités auxquelles personne au monde ne se sentait moins incliné que lui.

Jusque-là tout est clair. Mais le *cabinet* de Russie tient encore un langage, — je ne dirai pas opposé à celui de l'Empereur, — mais ambigu et énigmatique. Le comte Nesselrode, en apprenant par les ministres étrangers les paroles *uniformes* que l'Empereur avait prononcées à plusieurs reprises, a paru fort embarrassé et même mécontent. Il a eu l'air de vouloir en affaiblir l'effet, en faisant en-

tendre qu'on n'en aurait pas bien saisi le sens, ou que peut-être l'Empereur lui-même n'aurait pas rendu sa pensée avec assez de précision. Cependant il n'a pas fallu beaucoup de perspicacité pour reconnaître à travers son embarras qu'il cherchait seulement à éviter une réponse, soit trop affirmative, soit négative, qui eût pu le compromettre. Et en examinant les paroles de M. le secrétaire d'État, ainsi que les circonstances qui ont amené les confidences de l'Empereur, je suis persuadé que le souverain et son ministre étaient d'accord sur le fond de la chose, mais que le dernier ne l'était pas de ce que l'Empereur eût rompu trop tôt le silence. Aussi le comte Nesselrode s'est borné à recommander à M. de Lebzeltern de ne pas former une opinion *prématurée,* et surtout de ne pas la faire partager à sa Cour, avant que lui (M. de Nesselrode) ait eu le temps de recevoir de l'Empereur des instructions positives. . . . . .

X

Vienne, 4 avril 1826.

Nous attendons d'un jour à l'autre un courrier de Saint-Pétersbourg, qui doit nous porter quelques

renseignements plus précis sur les projets et les démarches dont le cabinet de Russie a paru s'occuper depuis les premiers jours du mois passé. Ce courrier n'étant pas venu jusqu'à l'heure qu'il est, je ne suis pas plus avancé que je ne l'étais lorsque j'eus l'honneur d'adresser à Votre Altesse ma lettre du 26.

Le peu que nous ayons appris depuis se réduit à des communications de Berlin, où on avait des nouvelles de Saint-Pétersbourg jusqu'au 21. Ces communications prouvent derechef que tout ce que j'ai mandé à Votre Altesse, dans mes dernières dépêches sur les dispositions personnelles de l'Empereur, était *exact*. Il avait eu plusieurs longs entretiens avec le duc de Wellington, dont celui-ci avait fait part au ministre de Prusse. L'Empereur lui avait répété de nouveau son intention de ne pas traiter l'affaire des Grecs comme une question de rupture, ou seulement de brouillerie prolongée, et de n'exiger de la Porte que l'*exécution des traités* et le *redressement de ses griefs particuliers !!!* — Cependant, dans la dernière conversation, l'Empereur s'était exprimé au sujet de ces griefs d'une manière beaucoup moins positive que dans les premières, et avait beaucoup plus faiblement articulé la prétention d'en demander satisfaction. Le duc de Wellington semblait revenu de ses premières

appréhensions, et persuadé qu'il n'y avait rien à craindre pour le moment, et que l'on aurait le temps nécessaire pour tout aplanir dans des voies pacifiques. . . . . .

M. Stratford-Canning, arrivé enfin à Constantinople le 27 février, y a débuté par une attitude à laquelle ceux qui ont l'avantage de le connaître devaient être entièrement préparés. Il a observé vis-à-vis de tous ses nouveaux collègues une réserve, une froideur, une circonspection qui les a tous laissés dans la plus parfaite ignorance sur les objets qu'il pourrait avoir en vue et sur la nature de ses instructions. Il s'est borné à demander à l'internonce quelques détails sur les démarches faites au mois de juin dernier par les ministres des Cours continentales relativement à la pacification de la Grèce, et, sans s'expliquer aucunement sur celles qu'il pouvait méditer lui-même, il a toutefois fait entendre que le Gouvernement anglais n'avait aucune envie d'agir en commun avec les autres Puissances. Quant aux Grecs, il a seulement observé « que la Porte aurait tort de trouver mauvais que des agents diplomatiques eussent des relations avec les chefs d'un Gouvernement qui, quels que fussent ses titres ou droits, existait *de fait* et ne saurait être traité, par conséquent, comme une horde de gens sans aveu, placés hors de la loi des nations ». L'in-

ternonce n'ayant rien répliqué à cette observation, on s'est contenté de parler des agréments et des inconvénients du séjour de Péra et de la beauté du pays. . . . . ,

On a répandu le bruit que M. Stratford-Canning avait eu un entretien secret avec le Reis-Effendi. M. d'Ottenfels n'a pas voulu laisser partir son dernier courrier sans avoir obtenu à cet égard quelques éclaircissements authentiques. Il les a fait franchement demander, la veille de l'expédition de ce courrier, au Reis-Effendi, et voici la réponse assez remarquable qu'il en a reçue :

« M. l'internonce peut être tranquille. Je lui ai promis de ne pas avoir de secrets pour lui, et je tiendrai parole. Comme nous connaissons les sentiments de sa Cour et que nous plaçons toute notre confiance dans M. le prince Metternich, je sais quel est mon devoir envers lui. M. Stratford-Canning ne nous a fait encore aucune ouverture sur des objets politiques ; il n'a pas articulé même la question grecque. Et, dût-il le faire, M. l'internonce peut entrevoir d'avance, d'après mes dernières explications, quelle réponse il obtiendra. Je supplie M. d'Ottensfels de ne point prêter l'oreille aux discours de Péra et de s'adresser toujours à moi pour connaître la vérité » . . . . . .

. . . . . .

XI

Vienne, 16 avril 1826.

Au moment où la présente dépêche arrivera à Votre Altesse, elle sera déjà informée de la démarche que M. Minciacki doit avoir faite, à l'heure qu'il est, à Constantinople. Elle confirme tout ce que j'ai eu l'honneur d'annoncer dans mes dépêches antérieures. Ma tâche est aujourd'hui de faire connaître à Votre Altesse les détails d'un événement qui doit nous conduire, soit aux plus heureux résultats, soit à de nouvelles et fortes perplexités. . . . . .

Le cabinet de Saint-Pétersbourg a adressé à M. de Tatitscheff, par un courrier *du* 29 *mars,* arrivé ici il y quatre jours, une copie de la note[1] que M. Minciacki doit remettre au Reis-Effendi, avec ordre d'en faire part (sans en donner copie) à notre cabinet. Cette communication était accompagnée d'une très-longue dépêche[2], conçue dans les termes les plus obligeants pour la Cour de Vienne et ayant pour objet de justifier la marche

[1] Prokesch, *Geschichte,* etc., t. IV, p. 224-228.

[2] *Id., ibid.,* p. 246-254.

que l'Empereur de Russie a adoptée vis-à-vis de la Porte. Une lecture très-attentive de ces pièces et quelques extraits que j'ai pu en faire à la hâte me mettent dans le cas de répondre de l'exactitude parfaite des notions que je m'en vais présenter à Votre Altesse.

D'après ce que j'ai mandé précédemment, vous ne serez plus étonné d'apprendre, Monseigneur, que la note observe un silence complet sur l'affaire de la pacification, et que le nom de *Grecs* n'y est pas même articulé. Dans la *dépêche explicative* à M. de Tatitscheff il est dit à ce sujet : « Que l'Empereur avait à cœur que la malveillance ne pût point l'accuser d'avoir fait servir à des réclamations, justes en elles-mêmes, *des titres nés d'une insurrection,* et que, dans le cas même que la Porte le forçât à la guerre, la nature de ses réclamations et la teneur de la note présentée par M. Minciacki *détruiraient le criminel espoir que des hommes de troubles et de désordres pourraient fonder sur cet événement.* »

Il ne s'agit donc, dans la démarche de M. Minciacki, que des *griefs particuliers* de la Russie contre la Porte. Ces griefs sont compris sous les trois rubriques suivantes :

1. Inexécution des traités et notamment des promesses faites au vicomte de Strangford, par

rapport au rétablissement du *statu quo* antérieur aux troubles de 1821 dans les Principautés.

II. Détention des députés serbiens et refus de s'engager à l'accomplissement de l'article 8 du traité de Bukarest en faveur de la Serbie.

III. Silence gardé par la Porte sur les déclarations de M. Minciacki, de l'année dernière, et sur les protestations du 1/13 octobre[1].

On allègue à l'appui de ces griefs :

Ad I. — Que l'évacuation des Principautés n'a jamais eu effectivement lieu ; que les milices qui s'y trouvent aujourd'hui ne sont pas des beschlis dans l'ancienne acception du mot, mais de véritables troupes turques, commandées par des officiers turcs, indépendants de la nomination, de l'investiture, des ordres des Hospodars ; que le rappel des basch-beschli-agas, obtenu par le ministre d'Autriche, et leur remplacement par des individus d'un grade inférieur, étaient une mesure illusoire ; que, dans le fait, la Valachie et la Moldavie étaient toujours *militairement occupées,* et que la Porte n'avait rien fait pour ramener l'ancien état des choses.

Ad II. — Que la Porte, au lieu de remplir

[1] Voir pour le texte de cette protestation : Prokesch, *Geschichte,* etc., t. IV, p. 228-231. Elle concerne l'affaire des basch-beschlis.

les engagements pris à l'égard des Serbiens et garantis par l'article 8 du traité de Bukarest, n'a récompensé la fidélité de ce peuple, pendant toute la durée de l'insurrection grecque, que par l'emprisonnement de ses députés, envoyés pour demander l'exécution des traités, et qu'elle persistait dans cet acte de violence au risque d'une explosion générale en Serbie.

Ad III. — Qu'aucune réponse n'ayant été faite ni à la note de M. Minciacki du 3 juillet 1825[1], ni à la *protestation formelle* remise par lui (d'ordre exprès de l'Empereur Alexandre) au protocole de la conférence du 1/13 octobre 1825, — la Russie était autorisée à demander réparation d'une conduite aussi contraire à tous les égards que les Gouvernements se doivent et auxquels la Russie a droit de s'attendre.

Pour faire cesser ces trois griefs (aucun autre n'est articulé dans la note), M. Minciacki est chargé de demander :

Que la Porte satisfasse aux réclamations consignées dans la protestation du 1/13 octobre 1825; que les Principautés soient remises sous tous les rapports dans leur ancienne position ; que le mode de nomination, les attributions et l'autorité des

[1] Voir la dépêche n° XIII de l'année précédente.

basch-beschli-agas, ainsi que le nombre, les fonctions et la nature des beschlis redeviennent absolument ce qu'ils étaient avant les troubles de 1821;

Que les députés serbiens soient remis en liberté, et que, pour reconnaître la fidélité de la nation serbienne, la Porte convienne du principe de régler, de concert avec elle, les priviléges dont la jouissance lui a été promise;

Que, pour réparer ses procédés hostiles envers la Cour de Saint-Pétersbourg, la longue inexécution des promesses faites au vicomte Strangford et le silence opposé aux représentations du cabinet impérial, pour anéantir tout sujet de différend dans les relations futures des deux États, la Porte, en adoptant, à l'égard des Principautés et de la Serbie les déterminations mentionnées ci-dessus, chargerait des plénipotentiaires de se rendre sur les frontières de Russie et de déclarer qu'ils sont autorisés à entrer en négociation avec des plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale, sur toutes les questions qui ont été discutées à Constantinople depuis 1821 par le baron Strogonoff, en vertu du traité de Bukarest, et à faire de ces questions la matière d'une transaction complète d'autant plus désirable, que seule elle peut établir entre la Russie et le Divan de vrais rapports de paix, d'amitié et de bon voisinage.

Ces trois propositions sont accompagnées de plusieurs observations qui adoucissent beaucoup ce qu'au premier coup d'œil elles pourraient offrir de mortifiant pour la Porte.

M. Minciacki doit finalement déclarer que, si, contre la légitime attente de l'Empereur, les trois demandes renfermées dans sa note n'étaient pas acceptées et exécutées dans le délai de six semaines, il quitterait Constantinople, et qu'il serait facile aux ministres de Sa Hautesse de prévoir les conséquences immédiates de cet événement.

Tel est ce fameux ultimatum, qui donne un nouvel aspect à une affaire que nous avons vue passer déjà par tant de phases différentes.

Pour se livrer à quelques conjectures raisonnables sur l'effet de cette pièce, il faut l'envisager tant sous le point de vue des motifs qui y ont déterminé l'*Empereur de Russie,* que sous celui de l'impression qu'elle peut faire sur *la Porte.*

Quant à l'*Empereur*, je n'ai jamais été plus complétement et plus profondément convaincu que je le suis dans ce moment, qu'il n'a d'autre désir ni d'autre projet que celui d'écarter, non-seulement pour le moment, mais *pour une longue suite d'années,* tout sujet de contestation avec la Porte. La paix seule est dans ses vœux. Si la démarche par laquelle il se flatte de mettre un terme

aux incertitudes et aux désagréments de l'état actuel des choses ne réussissait pas, si la Porte croyait devoir la repousser, je suis sûr qu'il n'y aurait personne qui déplorerait plus sincèrement que l'Empereur les inconvénients qui en résulteraient. La forme qu'il a choisie pour régler ses comptes avec la Porte prête sans doute à plus d'une objection. Je ne répéterai pas ici les observations que j'ai si souvent faites sur le caractère des griefs mis en avant par la Russie. La seule plainte tant soit peu spécieuse que renferme la dernière note est celle qui regarde le silence (peu excusable, il est vrai) de la Porte, après des réclamations aussi fortes que celles de M. Minciacki, après une *protestation* formelle, rédigée en termes beaucoup plus ressemblants à une déclaration de guerre qu'à un acte diplomatique (en termes bien plus menaçants que la note d'à présent). Mais ce silence, loin d'être *un acte hostile,* peut tout au plus être taxé d'un *mauvais procédé.* — Quoi qu'il en soit, il me paraît incontestable que l'Empereur, une fois déterminé à en finir promptement et avec une espèce d'éclat, qu'il croit absolument nécessaire pour satisfaire à la voix publique de la Russie, ne pouvait guère agir autrement qu'il ne l'a fait. Si son intention secrète avait été de provoquer la guerre, il se serait bien gardé de mettre de côté la

question de la pacification des Grecs, qui l'aurait *inévitablement* conduit à son but. Je prévois que la malveillance et le dépit de ceux qui ne lui pardonneront pas d'abandonner cette cause répandront sur sa marche les interprétations les plus fausses ; on dira que cette marche n'est qu'une feinte pour arriver à la guerre par le chemin le plus court, sauf à en profiter ensuite pour s'emparer d'autant plus efficacement de l'affaire des Grecs. Mais l'Empereur Nicolas est incapable d'un raffinement pareil. C'est lui seul qui, sans consulter, sans en prévenir *personne,* a pris le parti auquel il vient de s'arrêter; ce parti s'accorde parfaitement avec la trempe de son esprit, avec son aversion prononcée pour les longueurs de la diplomatie, avec son impatience de pouvoir consacrer son activité tout entière à la réorganisation de son Empire et son indifférence complète pour tout ce qui se passe au dehors. Car c'est là le caractère de ce Prince. Il a pu se tromper dans son calcul, mais il a cru de bonne foi que le langage moitié menaçant, moitié pacifique et amical, qu'il fait tenir à Constantinople, serait le moyen le plus sûr de se débarrasser de toutes les complications.

Quant à ce qui arrivera à Constantinople, je me garderai d'en parler avec la même assurance. Là où des sentiments aveugles peuvent l'emporter

d'un moment à l'autre sur la force des arguments et la sagesse des conseils, on ne peut se fier à aucun raisonnement. Si la Porte ne consulte dans ce moment décisif que son intérêt bien entendu, elle n'hésitera pas longtemps à accéder aux propositions russes. Le cas est si clair, les chances sont si peu douteuses, que, s'il s'agissait de tout autre cabinet, je répondrais, sans crainte, du résultat.

Ces propositions ne donnent lieu qu'à un seul genre d'objections. La Porte peut se sentir blessée du ton catégorique avec lequel on lui demande l'envoi de plénipotentiaires, du délai de six semaines et des menaces qui terminent la note. Mais la demande de l'envoi de plénipotentiaires est motivée en elle-même par des raisons d'une tendance entièrement pacifique, et quelques phrases acerbes sont compensées par les protestations les plus encourageantes. Les passages que j'ai cités plus haut en fournissent la preuve. Mais supposons même qu'un Gouvernement, susceptible et irascible de sa nature, puisse trouver dans cette invitation un peu brusque à *un congrès de paix* (car c'est à cela que tout revient!) quelque chose d'humiliant pour sa dignité, quel est l'homme d'État qui n'aimerait pas mieux subir une avanie passagère que s'exposer aux dangers les plus réels, qu'il n'a aucun moyen de combattre ?

Et il s'en faut de beaucoup que la Porte, dans la résolution qu'elle va prendre, soit simplement réduite à ce dilemme entre un point d'honneur et les suites graves d'un refus. Ce serait mal placer la question que de la borner à des limites aussi étroites. Le fait est que les propositions de la Russie renferment des *avantages positifs* de la plus haute valeur pour le Gouvernement ottoman. Il se priverait, en les repoussant, de l'occasion la plus favorable qui lui ait été offerte depuis longtemps pour établir, entre lui et la Russie, un état de paix durable, qui peut lui garantir sa sûreté et son repos pour un demi-siècle.

L'Empereur veut que les plénipotentiaires de part et d'autre « entrent en négociation sur toutes « les questions discutées à Constantinople depuis « l'année 1816 jusqu'à l'année 1821 par le baron « de Strogonoff, en vertu du traité de Bukarest ». — Il veut donc reprendre l'affaire des places asiatiques sur la mer Noire, cette affaire que vingt fois la Porte a voulu réassumer dans les époques les moins favorables pour la traiter. Je ne dis pas que, si la réunion a lieu, les Russes procéderont tout de suite à la restitution de ces places. Ils tâcheront, sans doute, de s'en dispenser par des contre-propositions, des compensations, etc. Mais il n'en est pas moins d'un très-grand avantage pour

la Porte qu'un objet auquel elle attache tant d'intérêt soit de nouveau *remis en négociation*. Et, après le silence de mauvais augure que la Russie a gardé depuis tant d'années sur cet article, qui aurait cru que l'*initiative* qui le reproduit actuellement viendrait du côté de la Russie ?

Une autre considération, selon moi plus puissante encore, est la renonciation tacite de l'Empereur Nicolas à tout ce qui regarde la pacification de la Grèce. La prétention des Gouvernements européens d'intervenir dans cette affaire a été, on ne peut pas le nier, un embarras permanent, un véritable ver rongeur de la politique ottomane, et la cause principale de la longue durée de l'insurrection. Dès que la Russie n'en fait plus une cause de rupture, la Porte est délivrée de tout ce que les tentatives d'intervention ont eu pour elle de vexant et de dangereux. Ces tentatives cesseront même entièrement, ou seront tout au plus bornées à quelques représentations stériles. Elles n'ont jamais eu au fond d'autre motif que la crainte d'une brouillerie sérieuse entre la Porte et la Russie. Aussitôt que cette crainte sera éloignée, les autres Cours seront bien aises de laisser tomber une question ingrate et épineuse, qui ne les aurait jamais conduites à des résultats satisfaisants, et l'Angleterre elle-même, malgré les paroles de M. Stratford-Can-

ning, se retirera, sans beaucoup de regrets, d'un terrain sur lequel elle ne s'était placée que pour empêcher que d'autres Puissances n'y trouvassent le prétexte de ruiner l'Empire turc.

Ces avantages sont si évidents, et la perspective de prolonger ou de faire renaître les complications les plus dangereuses, lorsqu'on peut s'en débarrasser par un sacrifice bien plus imaginaire que réel, est si formidable, que le refus de la Porte d'admettre les propositions de la Russie serait un véritable acte de *démence* et de *suicide*. C'est ainsi au moins que nous l'envisagerions ; et M. le prince Metternich en est tellement pénétré, qu'il regarde comme à peu près *impossible* que le Grand Seigneur *conçoive*, ou que son conseil et tout ce qui a voix au chapitre lui *permettent* de prononcer ce refus.

Le courrier extraordinaire, expédié d'ici vendredi soir, a porté à l'internonce l'ordre[1] d'employer tous les efforts de l'amitié et du bon sens pour engager la Porte à ne pas sacrifier à de vains scrupules de fierté le moyen qui lui est présenté pour un arrangement définitif, que nous regarderions comme une nouvelle ère pour l'Empire Ottoman, et que, d'après *notre* appréciation, elle n'aurait pas payé trop cher si on lui avait même demandé

[1] Voir pour la dépêche adressée à l'internonce : PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 232-236 et 236-242.

l'abandon des places sur la mer Noire. Au lieu de cela, on lui ouvre une chance d'en obtenir la restitution. J'ai écrit (pour mon compte) au baron d'Ottenfels : « La résolution de Nicolas de ne plus se mêler de l'affaire des Grecs est un événement pour lequel les Turcs devraient célébrer des actions de grâces dans toutes les mosquées. »

Sans avoir pu nous concerter avec aucune autre Cour, nous sommes sûrs que le même langage que notre mission tiendra à la Porte retentira de tous les points de l'Europe. Lord Wellington a été le premier à en donner le signal. Il a fait suivre le courrier parti de Saint-Pétersbourg, pour M. Minciacki, par un des siens, chargé de recommander à M. Stratford-Canning de suspendre toute autre négociation, et d'employer tous ses moyens à faire sentir à la Porte la nécessité indispensable d'accéder, et même, si cela était possible, de *bonne grâce,* aux propositions de la Russie.

Tout se réunira donc à Constantinople pour obtenir une décision favorable. En attendant, les plus fausses versions, les nouvelles les plus sinistres vont traverser l'Europe. Heureux celui qui a de quoi les apprécier et les dédaigner!

XII

Vienne, 21 avril 1826.

. . . . . .

Je dois avant tout vous faire connaître, Monseigneur, la vérité sur ce qui s'est passé dans la conférence du 5, entre le Reis-Effendi et M. Minciacki. Cette conférence n'a duré qu'une heure, et, comme la note n'était pas traduite, M. Minciacki n'a pu qu'en donner un sommaire au ministre. C'est M. Minciacki lui-même qui a rendu compte de son entrevue, dans les termes suivants : Le Reis-Effendi lui a fait un accueil plein de bonté et de cordialité ; lorsqu'il a appris sur quoi portaient les propositions de la Russie, il a répondu avec beaucoup de douceur : — que dans les Principautés tout ce que l'on avait pu demander à la Porte était fait et accompli ; — que les mesures relativement aux députés serbiens avaient été dictées par les circonstances et n'avaient aucun caractère hostile ; — qu'il ne voyait d'autre question ouverte, ni d'autre objet à négocier entre les deux Puissances, que la restitution des places fortes sur le littoral asiatique et le renouvellement du tarif ; — qu'au reste, entre bons amis qui veulent sérieusement le maintien de la paix, *on ne s'arrêtait pas à des vétilles*, on passait sur les

petites choses, et ne s'occupait que des grandes.— M. Minciacki a bien vu dans ce discours que le Reis-Effendi n'était point *effarouché* de la demande de l'envoi des plénipotentiaires. Ils se sont séparés très-amicalement, M. Minciacki ayant observé qu'il ne regarderait comme réponse à ses propositions que celle qui lui serait donnée par écrit et dans les formalités d'usage.

Lorsque les ministres du Sultan auront *lu* la note, — lorsqu'ils y auront consacré une demi-heure de réflexion, — auront-ils l'extravagance, — auront-ils le front d'y résister? — L'internonce, je ne vous le cacherai pas, s'exprime en homme qui *craint* une issue fatale ; je viens de lire une lettre dans laquelle un juge tout aussi compétent, seulement un peu plus courageux que mon ami Ottenfels, annonce un résultat tout contraire. Celui-ci, indépendamment des données qu'il possède, raisonne comme *nous* avons raisonné et comme nous raisonnons encore. Voici, dans une forme un peu bizarre, le résumé de nos calculs :

BILAN DE CE QUE LA PORTE A A GAGNER ET A PERDRE DANS LES DEUX HYPOTHÈSES.

1° En *accédant* aux demandes de la Russie :

Actif (avantages). Absence de tout danger immi-

nent. — Découragement mortel des insurgés. — Chances de récupérer la totalité ou une partie du littoral asiatique. — Arrangement définitif de tous les points concertés. — Perspective d'une paix complète et durable.

Passif (risques, pertes). *Zéro.*

2° En *refusant* :

Actif (avantages). *Zéro.*

Passif (risques, pertes). Guerre imminente, invasion des Principautés, insurrection de la Serbie, diversion immense en faveur des Grecs, complications et dangers sans terme.

Et ce bilan, clair comme le soleil en plein midi, serait renversé par un *pur caprice* du Sultan, sans pouvoir alléguer *une seule objection* spécieuse ?

. . . . . .

XIII

Vienne, 2 mai 1826.

. . . . . .

Je crois avoir exactement indiqué la marche que suivrait l'Empereur de Russie. Je crois en avoir très-correctement signalé les motifs et le but. Je ne

rétracte pas un mot de ce que j'ai dit sur les dispositions personnelles de l'Empereur . . . . . .

D'un autre côté, en parlant du souverain comme j'en pensais et comme je continue à en penser, je me suis bien gardé de dire que son cabinet, que l'organe ou les organes de sa volonté partageaient sincèrement ses principes et approuvaient ses mesures. Je ne savais que trop bien que tel n'était *pas* le cas. Je savais que la détermination de l'Empereur, — détermination sur laquelle il n'avait consulté personne, — déplairait et devait nécessairement déplaire à beaucoup de gens; que les uns (et notamment les plus actifs dans les travaux du cabinet) la blâmeraient comme un désaveu tacite de tant de transactions et de discussions inutiles qui avaient occupé la Russie pendant cinq ans; que les autres trouveraient fort mauvais le silence absolu sur l'affaire des Grecs; que d'autres enfin auraient préféré à toute explication diplomatique un ordre aux troupes de défiler vers les frontières.

L'Empereur a montré beaucoup de caractère, en soutenant contre toutes les objections le parti qu'il avait pris. Mais le monarque le plus puissant ne peut pas toujours échapper aux petites entraves que ses serviteurs imaginent pour gâter au moins en partie l'exécution de ses desseins. C'est là l'histoire de cette démarche. L'Empereur voulait la faire *seul;* mais

son idée n'était nullement de la cacher à ses alliés; il avait ordonné, au contraire, d'écrire à Vienne, à Berlin et à Paris, qu'il serait fort obligé à ces Cours si elles voulaient contribuer à faire accepter ses propositions par la Porte; mais une allure aussi simple et aussi droite ne s'accordait pas avec le mécontentement et l'opposition secrète que rencontrait la mesure. N'ayant pas pu l'empêcher, on voulait au moins l'invalider autant que possible. On voulait mettre un assez long intervalle entre le moment où la pièce arriverait à Constantinople et celui où la Porte pouvait recevoir les premiers éclaircissements et les premiers conseils de ses amis. On voulait peut-être aussi faire sentir à ceux-ci qu'on ne se souciait pas trop de leur intervention. On expédia donc, sans en avertir personne, le courrier à M. Minciacki le 17 mars; le 26, le comte Nesselrode en fit la première communication confidentielle au comte Lebzeltern, et ce n'est que le 29 mars que l'on fit partir le courrier qui porta aux cabinets alliés la note et la dépêche d'accompagnement.

Tout ce petit manége ne m'étonne pas. Il ne prouve rien contre les intentions réelles de l'Empereur; il tient à cette mauvaise humeur et à cet esprit de rancune qui ont malheureusement remplacé depuis un an l'ancienne douceur et bienveillance du

comte Nesselrode ; changement qui était particulièrement dirigé contre *nous*, et dont les causes, en grande partie *personnelles*, me sont parfaitement connues.

J'espère toutefois que les auteurs de ce stratagème en auront manqué le but. Il est sans doute désagréable que, la conférence de M. Minciacki ayant eu lieu le 5 avril, notre premier courrier n'ait pu partir que le 14 et ne sera guère arrivé à Constantinople avant le 26 ; ceux de Berlin et de Paris plus tard encore. Mais je vois, par les dépêches des 10 et 11 que nous avons reçues hier, que jusque-là les ministres de la Porte n'avaient pris encore aucune décision et qu'ils semblaient avoir le projet d'attendre les instructions qui parviendraient aux ministres des Cours amies, avant de procéder à une réponse. . . . . .

XIV

Vienne, 15 mai 1826.

. . . . . .

L'internonce, qui s'est conduit dans cette occasion avec une activité et une sagesse *au-dessus de tous les éloges*, n'a pas perdu un jour pour agir

fortement sur les ministres de la Porte. Il leur a adressé des avis pleins de vérité et de sens. Il les a conjurés de ne pas confondre le moment actuel avec aucun de ceux qu'ils avaient traversés dans les années dernières. Il leur a représenté que ce serait se livrer à de vaines illusions que de croire que l'Empereur de Russie, après le langage catégorique qu'il avait fait tenir par M. Minciacki, *pouvait* se retirer, sans coup férir, si leurs réponses étaient telles que sa mission devait quitter Constantinople; — qu'ils s'aveugleraient en pure perte en comptant sur des secours efficaces de la part d'aucune autre Puissance; — que, vu la manière dont la Russie avait placé les questions, toute intervention des alliés viendrait trop tard pour prévenir ces mesures fatales; — qu'enfin il s'agissait cette fois-ci d'une nécessité impérieuse, du salut de l'Empire Ottoman ou d'une catastrophe inévitable.

Le Reis-Effendi a accueilli ces représentations, répétées d'un jour à l'autre, comme un ministre parfaitement éclairé devait les accueillir. Il n'a pas caché qu'il partageait entièrement l'opinion de l'internonce, et il a assuré qu'il ferait tous les efforts possibles pour la faire triompher auprès du Sultan. Il a ajouté qu'il attendait avec une impatience extrême les instructions qui arriveraient de Vienne, et qu'il était certain que, quelles qu'elles puissent être.

elles feraient une grande impression sur le Sultan. Il a depuis fait demander chaque jour au baron d'Ottenfels si ces instructions n'étaient pas arrivées; il semblait les regarder « comme l'arsenal dont il tirerait *ses plus fortes armes* » contre ceux qui s'obstineraient à méconnaître la nécessité urgente de céder aux circonstances.

Il est clair que la Porte n'a voulu adopter aucune résolution avant l'arrivée de ces instructions, qu'enfin l'internonce a reçues. Je puis vous certifier, Monseigneur, que ces instructions n'étaient point rédigées dans un sens faible ou équivoque. Elles ont confirmé, et plus que confirmé, tous les raisonnements dont le baron d'Ottenfels s'était servi d'avance pour prêcher la vérité et la raison; elles contenaient même, et dans des termes vigoureux, ce genre de *menaces* qu'on peut et doit se permettre envers ses meilleurs amis, lorsqu'on les voit prêts à tomber dans un grand danger par un aveuglement déplorable. Enfin ce ne sera pas, Dieu le sait, la faute de l'Autriche si la Porte succombe à l'épreuve, sans doute très-pénible, à laquelle elle est exposée. . . . . .

L'internonce n'avait, jusqu'au moment où il écrivait ses dernières dépêches, aucune idée fixe sur le résultat de la complication actuelle. Je vois cependant, malgré la réserve avec laquelle il s'ex-

prime, je vois clairement et indubitablement qu'il s'attendait à une issue désirable. Outre les propos du Reis-Effendi, il cite une quantité de circonstances favorables à cette attente. Il assure que la Porte n'avait pris aucune mesure tendant à des projets de défense ou de résistance active. Le silence qu'elle observait était celui d'un calme parfait. Elle doit avoir fait une démarche pour engager les *Serbes* à *demander* la liberté de leurs députés, en ajoutant que, pour le reste, ils s'en remettaient avec pleine confiance aux décisions du Gouvernement. L'internonce *croyait* même (sans en être sûr) que quelque manipulation du même genre serait mise en œuvre pour les Principautés. Le public de Constantinople repoussait l'idée d'une rupture avec une unanimité et une énergie dont il y a eu peu d'exemples; et si le Sultan, comme on le croyait assez généralement, a chargé des émissaires pour sonder les opinions, il aura recueilli les mêmes avis et les mêmes sentiments dans toutes les classes du peuple.

M. Minciacki a dit à l'internonce, et il écrit à son collègue de Vienne, que, quoique le long silence de la Porte lui paraisse de mauvais augure, et qu'il doive se préparer à tout, il ne cesserait jusqu'au dernier moment de travailler au maintien de la paix. Malgré la très-mauvaise opinion que

j'ai plus que jamais de tout ce qui s'appelle *Russe*, je le crois sincère.

Une lettre de Stratford-Canning[1], — lettre remplie d'amertume contre l'internonce, contre la mission française, contre le Reis-Effendi, contre le Divan, contre lord Strangford, bref, contre tout le monde, — contient un passage où il dit « que l'internonce se vanterait peut-être de ses nouveaux exploits, mais *qu'il n'y aurait pas de quoi, vu que lui* (Stratford) *avait des raisons de croire que la Porte était déjà secrètement décidée à se soumettre aux demandes de la Russie* ».

Cet ambassadeur venait de recevoir un courrier que le duc de Wellington lui avait expédié de Saint-Pétersbourg, le 3 avril, avec ordre d'employer tous ses moyens pour obtenir une réponse favorable à la note russe. Il a demandé aussitôt une conférence, mais elle lui a été refusée. Jamais ministre étranger ne s'était rendu en peu de temps aussi odieux que celui-ci. Il a surtout révolté la Porte par un long mémoire sur le prétendu projet du Sultan « de transporter toute la population de la Morée en Égypte, et de la remplacer par des Arabes ». Cette pièce, dénuée de toute espèce de preuves, compilée sur la seule autorité de quel-

[1] Adressée à sir Henry Wellesley à Vienne.

ques impudents gazetiers, a été traitée par le Reis-Effendi avec le dernier mépris; et ce ministre a juré que jamais son Gouvernement ne s'abaisserait à y répondre. Lord Stratford-Canning a depuis remis un autre mémoire, très-long et diffus, pour disculper le Gouvernement anglais des accusations de partialité pour les Grecs et de manque d'égards pour la Porte, que le Reis-Effendi lui avait reprochés dans sa note du mois d'*octobre* de l'année dernière. Cette justification si tardive, et la faiblesse et la fausseté palpable de ses arguments n'ont eu pour résultat que de faire rire le Reis-Effendi et tous les gens sensés. . . . . .

Post-scriptum autographe, 17 mai, six heures du soir, *sur la grande nouvelle de l'arrangement des affaires entre la Russie et la Porte*[1].

XV

Vienne, 31 mai 1826.

Le sage parti adopté par la Porte ayant mis fin à toutes les inquiétudes que la démarche de la Russie avait fait naître, il vaut la peine de jeter un coup d'œil sur les dispositions qui se manifestaient

[1] Note de la main de M. de Gentz.

à Saint-Pétersbourg pendant l'époque de l'incertitude sur les réponses que recevrait M. Minciacki.

. . . . . .

Les instructions expédiées de Vienne à Constantinople le 14 avril [1], et littéralement communiquées au cabinet de Saint-Pétersbourg, y arrivèrent dans les derniers jours de ce mois. Le 3 mai, il y eut un cercle très-brillant à la Cour, à l'occasion de la fête de l'Impératrice. L'Empereur ayant parlé au comte Lebzeltern de la dernière maladie de notre Empereur avec toute la chaleur d'une affection sincère, le comte prit la liberté de lui demander si le langage que nous avions fait tenir à Constantinople avait obtenu son assentiment. « Le plus parfait, répondit l'Empereur; on ne peut ni mieux sentir, ni mieux dire; et vous verrez de quelle manière nous nous exprimons sur tout ce qui nous est parvenu de chez vous. J'aime à croire que vos paroles auront été efficaces. »

« Ce n'est pas, — ajoute le rapporteur (certainement bien placé pour voir les choses et les hommes tels qu'ils sont), — ce n'est pas, en effet, l'Empereur *guerrier* qui a offert à la Porte les moyens d'en venir à une pacification stable, mais c'est l'Empereur Nicolas, embarrassé du double

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 232-242.

héritage que lui avait légué son prédécesseur, des difficultés résultant de la paix de Bukarest, et de celles qui proviennent d'une marche longtemps vicieuse ; c'est l'Empereur Nicolas, sous l'empire d'une nécessité qui lui commandait de quitter une route vacillante blâmée par la nation entière, et qui, voulant assurer la paix à son Empire et se délivrer d'une complication dangereuse, adopta le moyen *qu'il jugea le plus propre* à terminer au moins *promptement* la question. Il veut procéder à de grandes réformes ; la possibilité d'une guerre rendait précaire tout plan de restauration et d'économie ; avant que d'entrer dans une carrière d'amélioration qui réclame une tranquillité parfaite, il a voulu ou se débarrasser de toute incertitude, ou, s'il ne pouvait pas échapper à la guerre, vider la querelle le plus tôt et dans le plus court délai possible. »

Il me semble que cette explication ne laisse rien à désirer sur les motifs de la conduite du *souverain*.

Quant aux *ministres*, il est aujourd'hui indubitable qu'ils ne se sont nullement sentis à leur aise pendant le temps qui s'est écoulé entre les ordres transmis à M. Minciacki et le jour où ils auront eu connaissance des réponses de la Porte. Le comte Nesselrode, revenant peu à peu à ses an-

ciennes allures, a fait part au comte Lebzeltern de la dépêche par laquelle M. Minciacki rendait compte de sa première conférence avec le Reis-Effendi. Ce ministre, tout en déclarant qu'il ne pouvait prendre sur lui de délivrer aucune réponse sans l'avis du Sultan et du Grand-Conseil, avait cependant laissé pressentir de fortes objections aux demandes de la Russie, et M. Minciacki s'était exprimé avec assez de retenue sur le résultat auquel il s'attendait[1]. Cependant le comte Nesselrode, balancé entre l'espoir et la crainte, saisissait avec empressement tout ce qui paraissait déposer en faveur des probabilités pacifiques. Loin de se livrer avec plaisir à la perspective d'un refus de la Porte, — comme son langage à l'époque de l'envoi des propositions aurait pu le faire soupçonner, — il ne cacha point qu'il redoutait un dénoûment qui allait jeter la Russie *dans une mer d'embarras*. Plus l'époque de la décision approchait, et plus la réflexion reprenait son empire naturel. On avait appelé à Saint-Pétersbourg le général Wittgenstein, l'amiral Greigh et le comte Woronzoff, pour délibérer sur les mesures que le premier mouvement des armées pourrait rendre nécessaires ; mais, à

[1] Dépêche de M. Minciacki au comte Nesselrode. *Recueil de documents relatifs à la Russie*, p. 250-252.

mesure que l'on avançait dans ces délibérations, on reconnaissait les difficultés énormes que l'état des finances, la désorganisation de presque toutes les parties de l'administration et les craintes mêmes sur la disposition morale de plusieurs corps d'armée opposeraient à toute opération militaire. Enfin, je n'ai pas de doute que, si les réponses de la Porte avaient même été un peu moins positives et satisfaisantes, on aurait encore tâché de les interpréter dans le sens de la paix et d'éviter, pour peu qu'il eût été possible, une rupture, qu'aucun homme sensé ne pouvait contempler sans les plus sérieuses inquiétudes . . . . . .

Il y a, à la vérité, un point qui doit beaucoup embarrasser le cabinet de Russie et qui le place, en effet, dans une position assez pénible. Il n'a pas été dit un mot dans les dernières ouvertures de la pacification de la Grèce. L'Empereur l'a très-sagement voulu ainsi, et il est certain que, s'il en avait agi autrement, la reproduction de cet article aurait fait échouer toute la démarche ; mais enfin, depuis cinq ans, la question grecque avait été invariablement mise à la tête de toute négociation avec le Divan ; et l'opinion que la Russie ne pouvait jamais finir ses démêlés avec la Porte sans avoir obtenu des concessions quelconques en faveur des Grecs était devenue générale en Europe. Il ne reste plus

dorénavant aux ministres russes, s'ils ne veulent pas absolument abandonner cette affaire, que la voie des bons conseils et de la persuasion; et, comme il est à prévoir que celle-là ne sera pas bien puissante, on conçoit que le cabinet de Saint-Pétersbourg doit éprouver un certain malaise, vu l'espèce de responsabilité dont il s'était chargé envers ses contemporains. Mais, entre deux inconvénients, il vaut mieux sortir d'une fausse route, au prix même d'un peu d'humiliation, qu'y persister au risque de se perdre soi-même, sans aucune chance de bien pour ceux que l'on s'était engagé à servir. . . . . .

Le cabinet de Londres, en chargeant le duc de sa mission, était dans la persuasion, tout à fait fausse, que l'Empereur de Russie méditait des hostilités immédiates contre l'Empire Ottoman; et on était tellement imbu de cette erreur, que lord Wellington, en arrivant à Berlin, témoigna sa crainte d'arriver trop tard, pour arrêter l'exécution de ce projet. On s'était également imaginé que l'Empereur alléguerait, pour motif de son expédition, la nécessité de déterminer la Porte à des conditions de paix plus ou moins favorables aux insurgés. Dans cette même vue, M. Stratford-Canning avait eu l'ordre de traiter à Constantinople de la pacification de la Grèce; le Gouvernement

anglais se flattant que, si son ministre était écouté, on ôterait à la Russie le principal prétexte d'une guerre que le cabinet de Londres voulait prévenir par tous les moyens en son pouvoir.

Le Gouvernement britannique était mal informé à tout égard, et lord Wellington fut à peine arrivé à Saint-Pétersbourg, qu'il s'aperçut que les ministres, ses collègues, s'étaient entièrement trompés. L'Empereur lui annonça, dans une de ses premières audiences, que l'affaire des Grecs n'entrerait pour rien dans les démarches qu'il comptait faire envers la Porte, et que ces démarches n'auraient d'autre objet que ses griefs particuliers et l'exécution de ses traités avec les Turcs. Lorsque le duc eut connaissance des propositions que M. Minciacki devait articuler à Constantinople, il se vit obligé de virer de bord et de fixer exclusivement son attention sur les suites que pouvait avoir cet ultimatum. Son opinion était que la demande d'un envoi de plénipotentiaires ne serait point acceptée par la Porte, et il employa toute son éloquence pour faire renoncer l'Empereur à cette demande. Mais l'Empereur était inflexible sur ce point. Il ne laissa à lord Wellington aucun doute sur ses dispositions pacifiques et sur son désir sincère de terminer à l'amiable ses différends avec la Turquie ; mais il lui assura en même temps

que, après mûre réflexion, il envisageait la forme qu'il avait choisie comme la seule qui pût le conduire à ce but sans blesser son honneur et le sentiment national de son pays. — Après trois ou quatre entretiens entre l'Empereur et lord Wellington, — entretiens qui avaient donné à celui-ci une haute opinion du jeune souverain, — l'affaire en resta là, et les instructions pour M. Minciacki furent expédiées le 17 mars, sans que le duc ni aucun autre ministre étranger n'en fussent instruits jusqu'au 26.

Le duc sentit dès lors que, malgré l'accueil honorable qu'il avait reçu et les attentions et distinctions personnelles dont l'Empereur l'avait comblé, son séjour à Saint-Pétersbourg était *nul* comme mission diplomatique. Il n'avait pas eu à combattre les penchants guerriers de l'Empereur, puisque toutes les idées que l'on s'était formées à cet égard à Londres étaient gratuites et erronées. D'un autre côté, il ne pouvait pas garantir à son Gouvernement que la guerre n'éclaterait *point*, puisque les propositions de la Russie, quelque bien intentionnées qu'elles fussent, impliquaient indubitablement les chances d'une rupture. La question des Grecs, *faussement* considérée à Londres (comme ailleurs) comme *le pivot* de toute négociation avec la Porte, s'en trouvait entièrement

exclue, et les instructions de M. Stratford-Canning, uniquement calculées sur l'hypothèse que la Russie aborderait de nouveau cette question, étaient par conséquent inutiles et déplacées. Lord Wellington, fort embarrassé de sa position, fâché de s'en retourner à Londres sans pouvoir y rendre compte d'aucun succès, imagina alors de persuader le cabinet de Russie de prendre au moins avec lui un engagement portant approbation ou appui de la négociation entamée à Constantinople et dont, à l'époque du 26 mars, on ne connaissait pas encore à Saint-Pétersbourg les résultats malencontreux. Le négociateur anglais représenta aux ministres russes que la pacification de la Grèce, quoique écartée par la Russie comme cause et prétexte de guerre, ne cesserait cependant jamais d'avoir un grand intérêt pour cette Puissance, et qu'elle n'avait rien de mieux à faire que de la remettre entre les mains du Gouvernement britannique. Il prouva, par des communications dont il était amplement muni, mais que jusqu'alors il n'avait eu aucune occasion de produire, que l'Angleterre, sans viser dans cette affaire à aucun intérêt particulier, à aucun avantage exclusif quelconque, loin de plaider la cause de l'indépendance des Grecs, ne tendait qu'à déterminer la Porte à des conditions de paix raisonnables et à quelques arrangements propres à

assurer dans l'avenir la tranquillité des pays insurgés. Il tâcha surtout de faire valoir la considération que, son Gouvernement étant décidé à ne jamais prendre part à une marche *collective* concertée entre les Puissances continentales, le seul moyen d'obtenir sa coopération pour cette pacification était celui de le laisser agir seul à Constantinople, mais préalablement d'accord de principes et de but avec la Russie.

La proposition de lord Wellington ne fut pas d'abord reçue avec beaucoup d'empressement. L'Empereur était peu disposé à relever la question grecque, sous quelque forme que ce fût. L'idée d'une transaction particulière avec un Gouvernement pour lequel il ne sent ni affection, ni confiance, ne le tentait pas. Il ne put pas d'ailleurs se cacher qu'une telle transaction, quelque innocents qu'en seraient les termes, ferait une impression fâcheuse sur ses alliés du continent, qu'il était loin de vouloir heurter. Cependant le comte Nesselrode, croyant entrevoir dans cette proposition un moyen de prouver que la Russie ne voulait pas absolument abandonner la cause de la pacification, prêta une oreille plus favorable aux instances de lord Wellington. Le comte de Lieven, récemment arrivé de Londres et grand ami du ministre anglais, le confirma dans cette pensée, et tous deux prirent à tâche de

convaincre l'Empereur que, sans rien changer au système qu'il avait adopté, il s'assurait, par un engagement pareil, de la neutralité de l'Angleterre pour le cas où un refus de la Porte lui rendrait la guerre inévitable. Il paraît que c'est ce motif-là qui leur a valu le consentement de l'Empereur à satisfaire lord Wellington, autant que cela serait possible, sans compromettre sa propre marche et sans se charger du poids d'une convention formelle avec l'Angleterre.

Sur cela, il fut signé, deux jours avant le départ de lord Wellington, par le duc, le comte Nesselrode et le comte Lieven, *un protocole*[1] dont voici le sommaire : L'Angleterre s'étant chargée de la *médiation* entre la Porte et les insurgés (sans l'emploi toutefois de moyens coërcitifs), la Russie approuve que cette médiation soit poursuivie par l'ambassadeur britannique *sur les bases dont le duc a fait part au cabinet impérial.* — Elle promet même de l'appuyer de son influence, *lorsque les circonstances où elle se trouvera lui permettront d'y prendre part.* — Si la médiation réussit, les Puissances alliées du continent seront invitées à y accéder et à garantir le résultat, *l'Angleterre ne*

[1] En date du 4 avril. Voir pour le texte de ce protocole, Prokesch, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 242-244.

pouvant dans aucun cas se charger d'une garantie pareille.

Pendant que lord Wellington partait pour Londres, le cabinet de Russie, sans attendre seulement que l'engagement pris avec lui fût sanctionné par son Gouvernement, adressa à Vienne, à Paris et à Berlin une longue circulaire, pour expliquer et justifier les raisons qui avaient motivé ce protocole. Il est tout simple que l'apparition subite d'un acte bâclé en huit jours, et sans aucun avis préalable aux ministres des autres Cours, devait choquer, de prime abord, les cabinets qu'il avait l'air d'exclure; mais on se calma bientôt, en réfléchissant sur l'origine et le caractère réel de la transaction. Il était clair que les négociateurs de cette pièce informe n'avaient mis au monde *qu'un enfant mort-né;* que les clauses de ce protocole ne pouvaient, dans aucune hypothèse, trouver leur application; que, si la guerre éclatait, la question grecque reprendrait d'elle-même une partie de son ancienne importance; que si, au contraire, la Porte cédait à la Russie, cette dernière Puissance n'avait pour le moment aucun moyen d'intervenir dans la négociation anglaise; que, d'ailleurs, charger *l'Angleterre* d'une négociation à Constantinople, c'était, dans les circonstances présentes, le moyen le plus sûr de la faire manquer; et la confier à M. Strat-

ford-Canning, la condamner à une chute éclatante.

Le duc de Wellington, incertain de l'accueil que son œuvre rencontrerait à Londres, en avait demandé le secret au cabinet de Saint-Pétersbourg. Ce cabinet ne jugea pas à propos de le garder ; il craignit trop le mauvais effet qu'un silence prolongé sur une opération diplomatique aussi irréfléchie produirait sur les Cours continentales. Mais lord Wellington n'osa pas même en informer l'ambassadeur anglais à Constantinople, et, jusqu'au moment où l'ultimatum de la Russie fut accepté, M. Stratford-Canning n'a pas eu connaissance de ce qui s'était passé à Saint-Pétersbourg, à l'époque du départ de lord Wellington.

Il est assez probable que celui-ci eût été mal reçu à Londres, s'il n'y était pas arrivé dans un moment où de graves calamités domestiques et des débats parlementaires très-embarrassants occupaient les ministres, et où M. Canning n'aurait guère hasardé de faire tomber sur un homme aussi estimé du Roi et du public que lord Wellington la *troisième* répétition des *désaveux* que lord Strangford avait éprouvés à Saint-Pétersbourg, et sir Charles Stuart à Rio-Janeiro [1]. Il prit le parti adroit

[1] Stuart avait conclu avec le Brésil un traité de commerce auquel Canning refusa la ratification.

de dissimuler autant que possible son opinion sur le protocole du duc; il déclara que cette pièce n'avait pas besoin d'une ratification, et, sans la confirmer ou la désapprouver explicitement, il la laissa dormir dans ses archives. Ce ne sera pas, selon toute apparence, la Russie qui la produira au grand jour; elle n'est que trop intéressée à la consigner à l'oubli.

Telle est, Monseigneur, l'histoire d'une transaction, dont, au risque même de vous causer de l'ennui, j'ai dû faire connaître les détails, parce qu'il est possible que tôt ou tard elle soit traînée sous les yeux du public, et d'autant plus défigurée, que peu de personnes sont dans le secret de sa véritable origine. . . . . .

. . . . . .

XVI

Vienne, 16 juin 1826.

Les relations entre la Porte et la Russie sont redevenues tout à fait pacifiques et amicales. M. Minciacki a témoigné à ses collègues combien il était satisfait de la promptitude et de la bonne

volonté avec lesquelles le changement relatif aux beschlis a été exécuté en Valachie et en Moldavie. La Porte, de son côté, s'empresse de hâter le départ de ses plénipotentiaires, qui doivent attendre à Jassy la désignation de l'endroit à fixer pour les conférences.

Il n'en est pas de même des rapports entre le ministère ottoman et l'ambassadeur britannique. Le mécontentement et les embarras de celui-ci ont beaucoup augmenté par le rapprochement inattendu de la Porte et de la Russie, et le langage de M. Stratford-Canning, sans l'avancer le moins du monde vers son but, n'a d'autre effet que celui d'irriter de plus en plus les ministres turcs. Ayant reçu des instructions de Londres du 25 avril (antérieures au retour du duc de Wellington), il a envoyé le 22 mai son secrétaire [1] et son premier drogman chez le Reis-Effendi pour lui en donner connaissance. L'objet direct de ces instructions était de représenter sérieusement à la Porte la nécessité d'accéder aux propositions de la Russie. Mais l'ambassadeur fit accompagner ce texte de quelques observations sur l'affaire des Grecs, particulièrement confiée à ses soins. Dans ces observations, il disait, entre autres, « que la Porte tom-

[1] M. Elliot.

« berait dans une erreur dangereuse en croyant « que l'Empereur Nicolas avait définitivement « abandonné cette affaire ; qu'il pouvait lui donner « l'assurance positive que tel ne serait pas le cas ; « que les sentiments de l'Empereur Alexandre à « cet égard ne cesseraient pas d'animer son suc- « cesseur, et qu'il ne perdrait jamais de vue ce que « la justice, l'humanité et la religion lui dicteraient « en faveur de ses coreligionnaires. »

Le Reis-Effendi, après avoir écouté la lecture de cette pièce, et frappé de l'apostrophe singulière qui la terminait, adressa la réponse suivante à M. Elliot :

« Pour ce qui regarde les propositions russes, « M. l'ambassadeur n'ignore pas qu'elles sont « depuis longtemps acceptées et exécutées, et que « M. Minciacki m'en a déjà adressé l'expression « de sa parfaite satisfaction et de sa reconnais- « sance. — Quant à l'intervention de la Russie « dans la rébellion des Grecs, je n'ai qu'à répéter « et à confirmer ce que plus d'une fois j'ai été dans « le cas de dire à M. l'ambassadeur : Si l'Empe- « reur de Russie a, en effet, comme M. l'ambassa- « deur veut bien le supposer, l'intention de revenir « tôt ou tard sur cet objet, — c'est une question « que le temps éclaircira, que je ne suis point appelé « à discuter avec le ministre britannique, et qui

« d'ailleurs n'a aucun rapport avec celle de l'exé-
« cution des traités entre la Porte et la Russie. Il
« s'agit dans l'affaire de l'insurrection de notre
« indépendance politique, de la dignité souveraine
« du Sultan, des statuts de notre Empire et des
« préceptes de notre sainte religion. Il est au reste
« généralement reconnu que tout Gouvernement a
« le droit de régler ses affaires intérieures comme
« il le veut et comme il l'entend, sans l'interven-
« tion de personne. Ce droit, que l'ambassa-
« deur ne nous disputera pas, emporte la faculté
« pleine et entière de réprimer et de punir les
« rebelles, tout comme celle de leur faire grâce;
« et l'Empereur de Russie, qui gouverne tant
« de nations différentes, n'admettrait jamais,
« *nous le savons sans pouvoir en douter*, l'inter-
« vention d'aucune Puissance étrangère, si l'une
« ou l'autre de ces nations allait arborer l'éten-
« dard de la révolte. »

Cette déclaration du Reis-Effendi a dû prouver à l'ambassadeur britannique que les ministres de la Porte n'attachaient aucun poids à ses suggestions, et qu'ils croient connaître mieux que lui les véritables intentions de l'Empereur Nicolas. A leurs motifs de sécurité se joint encore le silence de M. Minciacki et des ministres des autres Cours sur la question grecque; silence qui contraste sin-

gulièrement avec la persévérante activité de M. Stratford-Canning.

Après les défaites réitérées que ce ministre a essuyées pendant sa courte résidence à Constantinople, il commence enfin à se rapprocher un peu de ses collègues et à leur faire part de ses chagrins. Il s'est même adressé au chargé d'affaires de France pour le sonder sur les démarches qu'il serait disposé à faire dans l'état de détresse extrême auquel les Grecs se trouvaient réduits. M. Desages lui a répondu que, dans un moment aussi délicat, il ne se permettrait pas de rien hasarder sans des ordres exprès de sa Cour. . . . . .

La position de M. Stratford-Canning est d'autant plus embarrassante que d'un jour à l'autre il ne sait sur quelle base placer sa *médiation,* quand même il trouverait le moyen de se faire écouter par la Porte. Car, comme il ne s'avisera pas de vouloir traiter avec cette Puissance de l'indépendance pure et simple des Grecs, il ne pourrait proposer que quelque régime qui se rapprocherait plus ou moins de cette indépendance sans briser les anciens liens de sujétion. Or, les Grecs eux-mêmes ne sont nullement d'accord sur ce point. . . .

. . . . . .

Post-scriptum du 17 juin

. . . . . .

Nous venons de recevoir un courrier de Saint-Pétersbourg du 8 de ce mois. Le comte Lebzeltern en était parti le 6; et c'est M. de Bombelles qui nous l'a expédié [1]. La réponse de la Porte y était arrivée le 29 mai. L'Empereur, très-satisfait et se félicitant beaucoup du résultat de ses démarches, avait nommé le général Woronzoff pour conduire, conjointement avec M. de Ribeaupierre, la négociation proposée et acceptée de part et d'autre. Les plénipotentiaires se réuniront à Ackerman, et les conférences doivent commencer le 14 juillet . .

. . . . . .

XVII

Vienne, 1er juillet 1826.

La réponse aux propositions russes, que la Porte a fait remettre à M. Minciacki [2], a un caractère de

[1] Le comte Lebzeltern ayant été rappelé de son poste, le comte de Bombelles fut provisoirement chargé des affaires.

[2] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 277-279.

douceur et de ménagement que l'on ne rencontre pas toujours dans ses rédactions diplomatiques. Un des grands objets de l'Empereur dans sa démarche ayant été celui de prouver à sa nation et à l'Europe qu'on n'avait pas entièrement oublié à Constantinople les égards dus au puissant Empire de Russie, il me semble que des expressions comme celle de « *haute déférence et de respect* » ont dû satisfaire à tout ce que l'opinion du pays pouvait exiger.

Mais, à côté de ces phrases respectueuses, les ministres ottomans n'ont pas négligé ce que leur position et leurs intérêts leur dictaient dans cette circonstance. Ils se sont très-prudemment mis en garde contre *des questions étrangères à la négociation;* ils ont accepté les conférences avec la réserve expresse « *que l'on s'y tiendrait à la lettre claire des traités, sans introduire de nouvelles clauses, ni vouloir modifier ou étendre les stipulations existantes* »; déclaration qui paraîtrait même *trop* rigoureuse et indiquerait l'intention de ne se prêter à aucun accommodement sur le grand article de la restitution des places d'Asie, — si on ne savait pas qu'avec des dispositions pacifiques de part et d'autre, ces espèces de protestations ne préjugent jamais le succès des affaires.

La dépêche de Saint-Pétersbourg[1] renferme de son côté quelques passages qui pourraient faire naître des appréhensions. . . . . .

Mais ce n'est pas la phraséologie diplomatique qu'il faut consulter pour pressentir l'issue des grandes affaires; c'est l'esprit, ce sont les dispositions qu'y apportent les parties intéressées, et certes, rien n'est plus rassurant à cet égard que les principes et les sentiments que l'Empereur Nicolas ne cesse de professer. Lorsque le comte Lebzeltern l'a félicité du succès de ses démarches à Constantinople, succès qu'il attribuait à la marche ferme et sage de l'Empereur, et surtout à la distinction qu'il avait d'abord établie entre les questions de droit et celles de simple humanité, qui n'autorisaient point les Puissances à une intervention légale, l'Empereur lui répondit : « Je vous l'avouerai franchement, j'étais « très-peu au fait des affaires politiques ; je ne m'en « étais jamais occupé et ne m'en souciais pas beau- « coup ; vous jugez du travail auquel j'ai dû me « livrer pour me mettre au courant de celle qui « intéressait le plus la Russie. Peut-être mon igno- « rance a-t-elle été un bien ; *j'ai apporté à l'étude « de cette affaire une tête moins prévenue, plus*

[1] Du comte Nesselrode à M. de Tatitscheff annonçant la réception que la réponse faite par la Porte a trouvée à Saint-Pétersbourg. PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 274-276.

« *dégagée d'illusions.* Dès que j'ai pu démêler l'état « des choses à travers le cercle vicieux où l'on se « retournait depuis des années, j'ai agi comme je « m'en étais préalablement expliqué envers votre « archiduc ; j'ai suivi ce que la plus simple raison « me dictait ; *mon affaire à moi* était celle qui « regardait la Russie ; celle-là, il m'appartenait de « la finir ; elle devait l'être promptement, de ma- « nière ou d'autre ; je le devais à la nation, à moi- « même, à la mémoire de mon frère. Si la Porte « n'avait point cédé, j'aurais été obligé de faire « occuper les Principautés ; mais la Providence a « permis que je ne me sois pas trompé dans mes » calculs. »

M. de Lebzeltern lui ayant observé que le choix qu'il avait fait de deux hommes d'une loyauté reconnue et d'un caractère éminemment doux et conciliant pour plénipotentiaires, offrait la garantie, la plus certaine de ses vues pacifiques et de la sincérité de son désir d'arriver à un arrangement stable avec la Porte, l'Empereur lui répondit : « Assurément, ce ne sont ni des hommes chica- « neurs, ni avec qui il sera difficile de traiter ; je ne « demanderai d'ailleurs que ce que je croirai juste ; « et j'espère bien que les discussions ne seront pas « longues. »

Une grande partie de ce dernier entretien du

comte Lebzeltern a porté sur la transaction du 4 avril, qui avait eu lieu entre le cabinet de Russie et le duc de Wellington, et dont j'ai rendu un compte exact dans ma dépêche du 31 mai. Les cabinets du continent connaissaient trop le véritable état des choses pour envisager le protocole signé à Saint-Pétersbourg comme un acte d'alliance entre la Russie et l'Angleterre, ou pour y entrevoir le moindre danger réel. Mais la *forme* de cet acte n'en était pas moins désobligeante pour les Cours continentales, et celles de Vienne et de Paris n'avaient pas manqué de s'en expliquer avec franchise et même avec un peu de mauvaise humeur. L'Empereur, fort affligé d'avoir donné lieu à ce sentiment, est entré vis-à-vis de M. de Lebzeltern dans un exposé historique, très-détaillé et très-fidèle, des circonstances qui avaient amené cette transaction. C'était surtout aux vives instances de lord Wellington, qui ne voulait pas s'en retourner à Londres sans laisser de traces de sa mission, qu'il avait cédé; d'ailleurs, dans l'incertitude de l'issue de ses propositions à Constantinople, il avait cru agir dans l'intérêt général de l'Europe, en empêchant l'Angleterre de séparer, plus encore qu'elle ne l'avait fait, sa marche de celle des autres Puissances, et de poursuivre ses intérêts particuliers. La preuve évidente qu'il n'avait jamais eu l'intention de man-

quer à ses alliés, ou de prendre avec le Gouvernement anglais aucun engagement exclusif, se trouvait dans le fait que, malgré la demande expresse de lord Wellington de tenir la transaction secrète jusqu'après son arrivée à Londres, il en avait été donné connaissance aux Cours continentales à l'époque même du départ de ce négociateur de Saint-Pétersbourg. « M. Canning », — a-t-il ajouté, — « s'est vivement plaint de cette communica-
« tion; mais je l'ai faite à dessein; je n'ai rien de
« caché pour mes alliés, et je n'avais aucune envie
« de leur faire mystère d'une chose qu'ils avaient
« tous le même intérêt à connaître. — Mon atta-
« chement sincère à l'alliance ne se démentira
« jamais. Je sais apprécier tout le bien qu'elle a
« répandu sur le monde; il est encore bien boule-
« versé et a grandement besoin de cette égide salu-
« taire. L'Empereur votre maître me trouvera prêt
« à lui donner en toute occasion des preuves non
« équivoques de mes sentiments. Dieu nous l'a con-
« servé[1]; je regarde ce bonheur comme le plus grand
« de tous, etc., etc. » . . . . . .
. . . . . .

[1] L'Empereur François venait de sortir d'une grave maladie.

XVIII

Vienne, 16 juillet 1826.

Nous n'avons pas de données très-détaillées sur les instructions des plénipotentiaires russes aux conférences d'Ackerman. Cependant, celles que nous possédons [1] suffisent pour guider nos conjectures sur ce qui pourrait être le résultat de ces conférences.

Ce ne seront pas les stipulations à la charge de la Porte, consignées au traité de Bukarest, qui feront naître de grandes difficultés . . . . .

On a été longtemps incertain à Saint-Pétersbourg sur le parti à prendre relativement au littoral asiatique de la mer Noire. Le point de ce littoral le plus intéressant pour la Russie est évidemment la place d'*Anapa*, enclavée pour ainsi dire dans le territoire russe. Cette place était entre les mains des Turcs à l'époque du traité de Bukarest, et ils en ont toujours conservé la possession. Comme on sentait que ce serait pousser l'indiscrétion trop loin que de vouloir purement et simplement ajouter Anapa aux autres envahissements qui avaient eu

[1] Prokesch, *Geschichte*, t. IV, p. 281-285.

lieu sur cette côte, il a été proposé dans les conseils de Saint-Pétersbourg de demander à la Porte la cession de cette place et du coin septentrional de la Grande-Abascie dont elle fait partie, en lui rendant tout le reste du littoral, à la seule exception d'un petit fort, nommé jadis Kemhal, et aujourd'hui Redoute-Kalé, où doit aboutir la nouvelle route commerciale destinée à réunir la mer Noire à la mer Caspienne. Mais on a jugé à propos de renoncer à cette espèce d'échange, et on a décidé qu'on s'en tiendrait à *l'état actuel* des possessions. Cet *état actuel* est considéré par la Porte comme un état d'injustice et d'usurpation; mais déjà, du temps de la négociation de M. de Strogonoff en 1817 et 1818, le cabinet de Russie avait avancé la prétention que les points occupés par les Russes et fortifiés par eux — notamment *Anacria, Redoute-Kalé* et *Souchoum-Kalé,* leur appartenaient *avant* la guerre de 1806, comme leur ayant été *librement cédés* par je ne sais quels petits princes tributaires, selon eux, de la Géorgie, mais en effet tributaires de la Porte, et que, par conséquent, les stipulations du traité ne leur étaient pas applicables. Appuyée sur cette base, la Russie veut éviter toute nouvelle explication sur cette affaire, et elle croit faire preuve d'une grande modération en laissant le Gouvernement ottoman possesseur tranquille d'*Anapa*

et d'une partie de la Grande-Abascie, « *quelque gênante qu'elle soit pour les communications de la Russie avec ses pays du Caucase* ».

En conséquence de ce système, les plénipotentiaires russes ont eu, si nous sommes bien informés, l'ordre *de ne faire aucune mention du littoral asiatique*, à moins que ceux de la Porte ne touchent à cette question; et, dans ce dernier cas, de déclarer inutile toute discussion qui remettrait en doute ce que la Russie paraît croire irrévocablement fixé par vingt années de possession.

Il est impossible que les plénipotentiaires de la Porte gardent le silence sur un article auquel elle a jusqu'ici attaché tant de valeur, sur le seul article qui, dans la négociation présente, soit pour elle d'un intérêt réel. Mais, si on ne leur répond que par des refus, soit nettement énoncés, soit plus ou moins voilés, — que fera le Gouvernement turc? Insistera-t-il sur des restitutions qu'il n'a aucun espoir d'obtenir par des réclamations diplomatiques, et qui seraient achetées trop cher par les chances d'une nouvelle brouillerie? ou bien se retirera-t-il d'une lutte infructueuse, qu'il n'a aucun moyen de terminer aujourd'hui par une conclusion favorable?

Je ne crois pas qu'un homme d'État éclairé, quelque bien qu'il veuille à la Porte, et quelle que

soit son opinion sur le fond des prétentions de la Russie, puisse longtemps hésiter à se prononcer pour la dernière de ces alternatives . . . . .

. . . . . .

(J'ai omis deux dépêches, du 18 juillet et du 18 août, qui se rapportent principalement à la révolte et au massacre des janissaires.)

XIX

Vienne, 17 août 1826.

Un rapport de Constantinople renferme des détails très-curieux sur la conduite de l'ambassadeur britannique à l'occasion de l'abolition des janissaires, et sur la singulière position dans laquelle il s'est placé par la bizarrerie et l'incongruité de ses démarches. . . . . .

Il y a cinq jours qu'un courrier expédié de Londres le 4 de ce mois a passé par ici. Parmi les dépêches qu'il portait, on avait mis sous cachet volant toutes celles qui regardaient l'expédition de lord Cochrane [1] J'ai donc été dans le cas de les lire. Elles prouvent combien le cabinet britannique

[1] Voir la dépêche n° XX de 1825.

craint l'effet que l'apparition de cet aventurier fera à Constantinople, et quel intérêt il attache à convaincre la Porte qu'il est absolument innocent de toute participation à des entreprises qu'il ne peut que déplorer, puisque la constitution et les lois de l'Angleterre ne lui permettent pas de les empêcher. Des ordres ont été effectivement donnés aux gouverneurs de Gibraltar, de Malte, etc., de saisir lord Cochrane s'il se montrait dans un port ou sur un territoire anglais. On prétend même qu'il serait considéré et traité comme pirate s'il s'avisait d'agir sans être muni des pouvoirs d'une autorité reconnue quelconque. Mais le mal est que les Anglais *ont* reconnu et continuent à reconnaître le Gouvernement grec, pas comme un Gouvernement *de droit*, mais comme une *Puissance belligérante de fait*. Et personne ne connaissant mieux que lord Cochrane les lois et usages maritimes, il est à prévoir qu'il n'entreprendra rien sans avoir dans ses poches un brevet d'amiral ou commandant en chef des forces grecques.

Quoi qu'il en soit, M. Stratford-Canning ne parviendra jamais à persuader le ministère ottoman qu'il n'eût pas dépendu du Gouvernement anglais de faire avorter les projets de lord Cochrane. Et cependant, tout opposé que je sois au système suivi dans les dernières années par l'Angleterre

relativement aux insurrections, je dois avouer que, pour ma part, la lecture des susdites pièces ne m'a pas laissé de doute sur la bonne foi des arguments et des allégations par lesquels les ministres britanniques se défendent de toute complicité, même tacite et indirecte, avec le grand flibustier. J'ai trop étudié la politique de M. Canning pour me tromper sur un point aussi intéressant. Loin de se servir de lord Cochrane, ce ministre aimerait mieux le voir en enfer que dans l'archipel. M. Canning sait parfaitement calculer le coup que l'apparition de cet homme peut porter au commerce et aux intérêts de l'Angleterre dans le Levant, ainsi que les doléances et les cris qui s'élèveraient autour de lui si on les voyait gravement compromis.

. . . . . .

XX

Vienne, 3 octobre 1826[1].

. . . . . .

Dix jours avant mon retour, j'appris par deux lettres de Vienne (dont l'une de notre ami Lebzel-

[1] M. de Gentz avait passé le mois de septembre aux eaux de Gastein.

tern) que les négociations d'Ackerman avaient pris une tournure fâcheuse, qu'il s'agissait d'un nouvel ultimatum et d'un nouveau terme péremptoire, et que la Porte se voyait poussée encore une fois dans une position assez critique.

Arrivé ici, c'était, comme de raison, le premier objet qu'il m'importait de tirer au clair. Je trouvai des lettres de Constantinople du 7 septembre ; la poste du 11 n'arriva qu'après moi. L'internonce s'était rendu aux bains de Broussa en Bithynie, le 1er septembre ; lors de son départ, on n'avait encore aucune nouvelle alarmante ; le Reis-Effendi lui avait dit, le 30 août, que tout semblait se passer pacifiquement et amicalement à Ackerman. Ce n'est que le 2 ou 3 septembre que l'on a eu connaissance d'un nouvel orage. . . . . .

Dans les conférences subséquentes à l'échange des pouvoirs, on était tombé d'accord d'examiner, article par article, les stipulations du traité de Bukarest, en les comparant avec ce qui avait été arrêté ou proposé pendant le cours des négociations de M. de Strogonoff[1]. Ce travail s'est fait assez doucement jusqu'à la quatrième conférence, où on en est venu à l'article concernant la restitu-

[1] Voir le projet de convention remis par les plénipotentiaires de la Cour de Russie à ceux de la Porte Ottomane. PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 285-290.

tion des places du littoral asiatique. Les plénipotentiaires ottomans[1] observant, comme de raison, qu'ils s'attendaient à une ouverture satisfaisante sur l'accomplissement de cette stipulation, les plénipotentiaires russes déclarèrent que, d'après leurs instructions, cet article ne pouvait plus fournir matière à une discussion quelconque. La Russie ne pouvait consentir et ne consentirait jamais à la restitution de places qu'elle avait possédées depuis vingt ans, — qu'on ne pouvait pas regarder comme des conquêtes, puisqu'elles lui avaient été cédées avant la guerre par des princes qui n'avaient jamais reconnu la souveraineté de la Porte, — et lesquelles d'ailleurs se trouvaient entièrement enclavées dans le territoire de la Mingrélie et de l'Abascie, appartenant incontestablement à la Géorgie. — Les ministres turcs ayant de leur côté fortement combattu ces objections, la dispute qui s'est engagée à ce sujet a finalement amené de la part des Russes la déclaration explicite qu'ils avaient l'ordre d'insister *sur la cession pure et simple des places et forts d'Anacria, Souchoum-Kalé, Kemhal, et de tout ce qui se trouvait actuellement occupé par les troupes russes.* Les plénipotentiaires turcs ayant répliqué qu'ils n'étaient

[1] Hadi-Effendi et Ibrahim-Effendi.

nullement autorisés à se soumettre à une pareille demande, on leur a proposé de suspendre la discussion de ce point et de passer aux autres articles du traité. Cette proposition a été refusée de même, les Turcs ne voulant aborder aucune autre question avant que celle du littoral d'Asie ne fût fixée. Ainsi, après avoir pris acte de la demande des Russes et du refus des Ottomans, la séance a été levée.

Sur cela, les plénipotentiaires de Russie, regardant les conférences comme rompues, envoyèrent chez les commissaires de la Porte le même Paul Pisani[1] qui les avait reçus lors de leur arrivée, chargé de leur offrir des passe-ports et ses services pour les reconduire en Turquie. Effrayé de ce message, Hadi-Effendi, après lui avoir représenté la responsabilité grave à laquelle il s'exposerait en procédant dans une affaire aussi sérieuse sans autorisation de son Gouvernement, sollicita une entrevue particulière avec le comte Woronzoff, qui lui fut accordée tout de suite.

Dans cette entrevue le comte Woronzoff, en reconnaissant que Hadi-Effendi ne pouvait pas s'engager plus loin sans avoir demandé de nouveaux ordres à la Porte, lui notifia en même temps : « que l'Empereur, son maître, ayant prévu que la

[1] Drogman russe.

Porte chercherait à traîner la négociation en longueur, avait résolu de couper court à toutes les discussions inutiles, et que, par conséquent, Sa Majesté Impériale avait ordonné à ses ministres de réunir, dans un seul tableau, toutes les demandes fondées sur les traités, ainsi que *l'ultimatum des condescendances possibles sur chaque article*[1]. » En remettant ce tableau entre les mains de Hadi-Effendi, il lui annonça que les plénipotentiaires de Russie attendraient jusqu'au 26 septembre-7 octobre l'arrivée des nouvelles instructions de Constantinople, mais que si, à cette époque, le projet de traité rédigé par eux n'était pas accepté et signé, l'Empereur se porterait, sans autre délai, aux mesures que lui dictaient ses droits, ses intérêts et la dignité de sa couronne. A la suite de cette déclaration péremptoire, les commissaires ottomans expédièrent leurs courriers à Constantinople, et les conférences furent suspendues. . . . . .

Les réflexions se présentent en foule sur cette nouvelle phase d'une complication qui a occupé et agité l'Europe depuis cinq ans. Votre Altesse ne me blâmera pas si je ne m'en permets *aucune* avant d'être plus amplement instruit que je ne puis

[1] Voir ci-après la dépêche nº XXII.

l'être aujourd'hui, avant d'avoir pénétré les véritables motifs de la Cour de Russie et de ses plénipotentiaires dans une marche si peu analogue aux ouvertures et protestations du mois de mai et au sens que ces plénipotentiaires eux-mêmes semblaient attacher à leurs instructions avant leur départ de Saint-Pétersbourg. On peut se figurer aisément la consternation dont les ministres de la Porte doivent avoir été saisis à une nouvelle aussi inattendue. Cependant le Reis-Effendi ne s'est livré à aucun commentaire vis-à-vis des diplomates étrangers. Il a répondu même à un message de M. Minciacki avec beaucoup de calme et de réserve. — « On nous a invités à une *négociation;* après trois « conférences insignifiantes, on nous propose un « ultimatum à la pointe de l'épée! — Étrange ma- « nière de négocier. » — Voilà, d'après ce qu'on nous assure, les seuls mots qu'il ait laissé échapper.

La Porte savait ce qui s'était passé à Ackerman quelques jours avant que le chargé d'affaires de Russie en eût été informé par les plénipotentiaires de sa Cour. Après plusieurs conseils secrets, une réunion de tous les vizirs et ministres a eu lieu le 6 septembre au sérail, et on croit que c'est dans cette assemblée que la réponse aux propositions russes aura été arrêtée.

Jusqu'au 12 (jour de nos dernières nouvelles de

Constantinople), tout le monde paraît avoir ignoré la teneur de cette réponse. M. Minciacki croyait même (au moins à cette époque) qu'elle ne lui serait *pas* communiquée, mais directement transmise au siége de la négociation. Les opinions et les conjectures sur le parti que le Sultan prendrait étaient cependant assez uniformes dans le corps diplomatique. Jamais, à la vérité, le Sultan ne fut si peu en état de résister sérieusement à la Russie, et, à moins d'écouter la voix du ressentiment et du désespoir plutôt que celle d'un calcul raisonnable, il doit subir la loi impérieuse de la nécessité. . .

. . . . . .

XXI

Vienne, 18 octobre 1826.

. . . . . .

Les ministres de la Porte n'ayant fait part à personne de la teneur de l'ultimatum, on n'a pu d'abord connaître cette pièce que par les communications imparfaites et infidèles de leurs adversaires. Ce n'est que depuis le retour de l'internonce, à qui M. Minciacki n'a pas pu refuser les pièces, qu'on a vu plus clair dans ces actes inouïs.

Si la Russie avait tenu cette même conduite vis-à-vis d'une autre Puissance quelconque, même la plus insignifiante, il n'y aurait pas eu assez de voix en Europe pour dénoncer tant d'injustice jointe à tant d'audace. Mais, à l'exception d'un petit nombre qui a conservé le sentiment de la vérité et du bon droit, personne ne paraît plus sympathiser avec des torts qu'éprouvent les Turcs.

Enfin, d'après des lettres particulières d'Odessa arrivées ici avant-hier, l'ultimatum a été signé le 7 de ce mois.. . . . . .

XXII

Vienne, le 1er novembre 1826.

La triste affaire d'Ackerman est enfin terminée. Les conventions ont été signées [1], elles devaient être ratifiées dans quatre semaines . . . . .

La Porte a tenu bon jusqu'au dernier moment dans la résolution de ne point informer M. Minciacki des ordres qu'elle avait adressés à ses plénipotentiaires. Ce chargé d'affaires a vive-

[1] Voir pour le texte des conventions d'Ackerman, PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 290-299.

ment insisté sur une communication qu'il a déclarée indispensable, attendu qu'il lui était enjoint (d'après son assurance) de quitter Constantinople le 7 octobre, si, jusqu'à ce jour, on ne lui avait pas notifié la signature de l'ultimatum. Toutes ses tentatives ont été infructueuses. Le Reis-Effendi lui a constamment opposé l'observation, « que c'était la Russie elle-même qui avait demandé la translation des négociations de Constantinople à Ackerman; que la Porte y avait consenti; que c'était donc là que devait se terminer l'affaire; que M. Minciacki apprendrait à temps le résultat des conférences, et que, d'après cela, il resterait seul chargé de la responsabilité d'une démarche précipitée. » — Voyant l'inutilité de ses instances et sentant peut-être que c'était pousser les choses trop loin, en exigeant que la Porte constatât son humiliation devant le public de la capitale par un second acte d'adhésion aux demandes de la Russie, il s'est enfin désisté avec le regret d'avoir donné trop de publicité à ses mouvements. Ce n'est que le 14 que la nouvelle des signatures est arrivée à Constantinople.

Au milieu d'une crise aussi grave, les ministres de la Porte se sont conduits avec un calme et une dignité vraiment remarquables. Ils ont mis surtout dans les procédés vis-à-vis des Cours amies, et par-

ticulièrement de l'Autriche, une délicatesse dont on ne peut assez leur savoir gré. En les encourageant à accepter l'ultimatum du mois d'avril, nous avions certainement été guidés par les intentions les plus sincères; mais enfin — l'issue n'a pas répondu à notre attente, et plus d'un Gouvernement placé dans une position pareille nous aurait probablement adressé quelques reproches sur notre trop grande confiance. Loin de là, le Reis-Effendi n'a pas laissé échapper une parole plaintive ou désobligeante contre le cabinet de Vienne. Il y a eu même dans ses procédés un trait qui mérite d'être cité. M. de Tatitscheff avait écrit à M. Minciacki une lettre tendant à présenter notre Cour comme approbatrice des demandes et, conséquemment, comme complice des manœuvres de la sienne; et cette lettre, on l'avait fait industrieusement circuler parmi le corps diplomatique. La Porte en fut instruite, et le Reis-Effendi interpellé au Conseil pour demander à l'internonce des explications sur cette pièce. Le ministre prit hardiment sur lui de déclarer que la chose était impossible, qu'il connaissait trop la maniere d'agir de l'Autriche pour ne pas être persuadé que l'internonce aurait été le premier à lui en parler, si le fait était véritablement tel que le chargé d'affaires de Russie voulait le faire croire, et qu'il lui paraissait inutile d'adresser à l'inter-

nonce une demande quelconque à ce sujet. Sur quoi la question est tombée. Le Reis-Effendi a conté lui-même cette anecdote à Testa, en y ajoutant ces mots remarquables : « Nous cédons à la loi d'une nécessité impérieuse; mais les Puissances de l'Europe reconnaîtront dans la manière dont on nous traite ce qui les attend tôt ou tard à leur tour; et l'Autriche sentira s'il est de sa convenance de voir la Russie étendre sa suprématie sur les Principautés et la Serbie, et dicter des lois à ses voisins. »

Toute réflexion ultérieure sur le fond et la forme de ces actes diplomatiques dégénèrerait en vaine déclamation; et je m'en abstiens sans regret. Je toucherai seulement à une circonstance qui éclaircit jusqu'à un certain point ce qu'il y a d'inexplicable dans la marche du cabinet de Russie. Il paraît constaté que les premières instructions des plénipotentiaires russes, rédigées immédiatement après l'acceptation de l'ultimatum du mois d'avril, étaient empreintes d'une certaine modération, qu'elles ne contenaient pas, à beaucoup près, une grande partie des clauses consignées dans les conventions d'Ackerman, et qu'elles étaient en général telles qu'on nous les avait annoncées de Saint-Pétersbourg. Mais, depuis, la scène a changé. Du moment que le cabinet de Russie a appris l'in-

surrection des janissaires contre la réforme du Sultan, il a jugé à propos de profiter de cet intervalle de stagnation et de faiblesse inévitable pour renforcer, pour doubler et tripler la dose de ses prétentions; et l'Empereur étant animé du désir d'en finir le plus promptement possible, on a pu sans beaucoup de peine lui persuader que quelques conditions acerbes de plus et un langage catégorique ne manqueraient pas d'en imposer à la Porte, dans un moment où elle était évidemment privée de tout moyen de résistance. Ce calcul, que je ne veux pas autrement caractériser, a été justifié par le succès. . . . . .

XXIII

Vienne, 1er novembre 1826.

J'ai rendu compte dans le temps [1] de l'origine et de l'objet primitif du protocole signé à Saint-Pétersbourg le 4 avril par le duc de Wellington, le comte Nesselrode et le comte Lieven. En relisant ma depêche du 31 mai, je me félicite d'y avoir tracé l'histoire de cette transaction aussi cor-

[1] Voir la dépêche n° XV.

rectement que je ne trouverais rien à y changer aujourd'hui. Cet acte avait été inspiré aux ministres d'Angleterre et de Russie par les jalousies et les craintes mutuelles que faisaient naître d'un côté l'apparence d'une guerre imminente entre la Russie et la Porte, et de l'autre côté les projets secrets que l'on supposait au Gouvernement anglais sur la Grèce. Les signataires eux-mêmes, loin d'y attacher une valeur réelle, ne le regardèrent que comme une mesure de précaution dont chacun voulait se servir éventuellement dansle cas où l'autre partie voudrait seul s'emparer de la question. La pièce fut en outre rédigée d'une manière si négligente et si vague, que M. Canning l'aurait probablement désavouée si le nom du duc de Wellington ne lui avait prescrit des ménagements. Tel était encore l'état des choses lors de l'acceptation des propositions russes du mois d'avril, et l'affaire de la pacification des Grecs semblait une fois pour toutes abandonnée aux démarches tantôt absurdes, tantôt furibondes, de M. Stratford-Canning.

Mais depuis lors, il s'est opéré un changement notable. Ce changement date du retour du comte Lieven à Londres ; il tient en très-grande partie à des influences personnelles et à des rapports tellement délicats, que je n'ose en parler encore qu'avec une certaine circonspection.

Le comte Lieven est un homme d'un caractère doux et sociable, dont les moyens ne s'élèvent guère au-dessus de la médiocrité. Sa mère, grande gouvernante des grandes-duchesses, et toute sa famille ont constamment joui et jouissent encore d'une faveur distinguée à la Cour de Saint-Pétersbourg. (L'Empereur vient de leur conférer le titre de *prince*.) Lieven se serait probablement toujours contenté de la place honorable, quoique insignifiante, qu'il occupait depuis douze ans dans la diplomatie; mais madame de Lieven (née Benkendorff) en pensait autrement. C'est une femme d'un esprit très-supérieur et infiniment actif, aimant avec passion les affaires publiques et capable de les traiter avec toute l'intelligence et toute la finesse d'un ministre consommé. Elle a entretenu depuis huit ans une correspondance très-intime avec M. le prince Metternich, correspondance à laquelle le prince a toujours attaché avec raison un très-grand prix, surtout à cause des notions précieuses qu'elle lui fournissait sur l'intérieur du Gouvernement britannique et de la Cour du Roi d'Angleterre. — Pendant l'absence de son époux, M. Canning, ordinairement fort insensible aux charmes et à la société des femmes, a gagné sur lui de se rapprocher de madame de Lieven; et, à force de la cultiver, de caresser son amour-propre, de

lui témoigner une espèce de confiance dont personne ne peut se vanter de la part d'un homme essentiellement boutonné et impénétrable, il a réussi à la mettre dans ses intérêts. Un calcul d'ambition lui en a facilité les voies. Madame de Lieven a vu dans cette liaison (toute politique) avec M. Canning un moyen de parvenir elle-même, et d'élever son mari à un degré de crédit et d'influence qu'elle aurait vainement cherché à atteindre par un autre moyen. Elle y a vu l'espoir de jouer un rôle important, tant à Saint-Pétersbourg qu'à Londres ; elle s'est vue enfin le point central d'une réunion plus ou moins durable entre l'Angleterre et la Russie. — Lieven, de son côté, a saisi avec empressement une occasion aussi brillante ; et comme lui, ainsi que sa femme, exerce un assez grand pouvoir sur l'esprit flexible et l'âme faible du comte de Nesselrode, il ne lui a pas été difficile de l'entraîner dans cette étrange coalition.

Les motifs qui ont principalement engagé M. Canning à donner dans ce système sont les suivants : *Premièrement,* l'idée d'en imposer aux Puissances continentales, et surtout à la France et à l'Autriche par l'aspect d'une liaison étroite avec le colosse redoutable de la Russie ; *secondement,* le désir de faire de la peine à M. le prince Metternich et de déranger autant que possible les

combinaisons du seul homme dont la supériorité importune l'orgueil de M. Canning, et qui n'a jamais voulu brûler de l'encens sur ses autels; *troisièmement*, le besoin de renforcer les négociations plus que maladroites et malheureuses de son ministre à Constantinople, en s'assurant, coûte que coûte, l'appui de la Russie dans une affaire dont il entrevoit lui-même le peu de succès, mais dans laquelle il est trop embarqué pour se retirer sans se compromettre.

Après cet exposé, qui donnera à Votre Altesse la clef de beaucoup de choses passées, présentes et futures, il faut fixer notre attention sur les allures diplomatiques de M. Stratford-Canning depuis le commencement de son ambassade.

L'aveuglement de ce ministre lui a persuadé que la pacification des Grecs était un exploit qui ne pouvait pas échapper à son génie, et il a pris en conséquence l'attitude d'un vainqueur avant d'avoir tiré un seul coup de feu. Les Grecs, toujours prêts à se nourrir d'illusions, semblent avoir vu en lui une espèce de Messie qui les délivrerait de toutes leurs souffrances. Dès que la commission qui prétend gouverner aujourd'hui fut établie, ils adressèrent à l'ambassadeur britannique, en date du 29 avril, une pièce [1] renfermant les conditions

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 259-262.

auxquelles ils daigneraient traiter avec la Porte. Ils lui accordent un soi-disant droit de *suzeraineté* et lui offrent le payement d'une somme d'argent une fois pour toutes, ou d'un payement annuel en forme de tribut. En réciprocité de ces concessions magnifiques, ils demandent seulement l'indépendance administrative la plus absolue, l'exclusion des Turcs de toutes leurs anciennes possessions et de tous les pays habités par des Grecs, l'application de ce privilége non-seulement à la Morée, mais à chaque province où on est encore *armé*, et, par-dessus tout, un armistice. Il ne vaut pas la peine de s'arrêter à ces niaiseries; depuis qu'il y a des Gouvernements et des insurrections, on n'a jamais vu des prétentions pareilles.

En apprenant que M. Stratford-Canning, muni de cette fameuse adresse dès le mois de mai, n'a cessé de tourmenter la Porte, on doit naturellement présumer qu'il a fait effort sur effort pour plaider la cause de ses clients. Point du tout! Il a employé tout son temps à deux objets d'une extravagance inconcevable; si je n'avais pas lu moi-même les pièces, je n'en croirais aucun témoignage étranger. D'abord, il a adressé pendant plusieurs mois au Reis-Effendi une demi-douzaine de notes fulminantes sur un prétendu projet, concerté entre la Porte et Mehmed-Pacha, de transporter en

Égypte la population entière de la Morée et de la remplacer par une colonie d'Arabes, d'Éthiopiens, etc. Il s'est épuisé en déclamations sur ce misérable conte bleu dont il n'a jamais pu produire une ombre de preuve, et qu'il a adopté sur la foi de quelque correspondant obscur ou de quelque vil gazetier. Le Reis-Effendi a fait répondre à chacune de ses démarches que la chose était au-dessous de la dignité du Gouvernement ottoman, qu'on ne se dégraderait pas au point de réfuter seulement de telles impertinences, et que, quand même l'ambassadeur les répéterait cent fois encore, il n'aurait jamais de réponse écrite ! — Fatigué de cette lutte indécente, il s'est jeté dans une autre querelle. Lors de l'abolition des janissaires, il a exigé que la Porte laissât à sa disposition ceux de cette milice qui avaient fait jusque-là le service de gardiens et de courriers auprès de sa mission. Il a invoqué *les traités* (!) pour justifier cette prétention ridicule. On a eu beau lui représenter que, les janissaires étant entièrement abolis, il était impossible d'en conserver une vingtaine pour le bon plaisir d'un ministre étranger; qu'on y substituerait des gens également propres au service; qu'il aurait lui-même le choix de ces individus. Tous les membres du corps diplomatique se sont soumis au changement sans aucune objection. Lui seul a

persisté dans ses protestations. Enfin il a été jusqu'à fermer son hôtel pendant quelques semaines, et à se rendre à la campagne avec une escorte de ses domestiques et de quelques Arméniens costumés et armés à sa guise, rendant la Porte responsable de tout ce qui pouvait arriver à sa mission, à laquelle personne n'a touché un cheveu. C'est à l'occasion de cette discussion scandaleuse que, irrité de ce qu'aucun de ses collègues ne voulait faire cause commune avec lui, il s'est ouvertement brouillé avec tous. . . . . .

. . . . . .

Ce qu'il y a de plus curieux dans cet état de choses, c'est que, malgré l'assurance avec laquelle M. Stratford-Canning parle « des intentions du cabinet de Russie d'agir de concert avec l'ambassade britannique pour la pacification de la Grèce », M. Minciacki soutient dans tous ses entretiens qu'il est absolument étranger à cette question; qu'il n'a jamais eu connaissance du protocole du 4 avril; qu'il n'a reçu aucune instruction de sa Cour, relative à cet objet; qu'il ne connaît ni celles de M. Stratford-Canning, ni les motifs qui font tenir à ce ministre le langage qu'il tient, etc. Paraît donc que tout dans cette affaire est réservé à M. de Ribeaupierre. Quant aux ministres des autres Puissances, ils n'ont pas soufflé mot depuis

l'année dernière sur la pacification grecque. Toutes les Cours gardent le silence. . . . . .

. . . . . .

XXIV

Vienne, 18 novembre 1826.

. . . . . .

Une lettre de Saint-Pétersbourg, de très-fraîche date, nous a appris que l'Empereur a positivement déclaré qu'il abandonne à l'Angleterre les démarches que cette Puissance voudrait faire encore à Constantinople relativement à la pacification des Grecs, et qu'il ne veut y concourir autrement que de la même manière et dans la même mesure que les Cours alliées du continent. Or, comme ces dernières sont en général peu disposées à se mêler de cette affaire, et surtout *bien décidées* à ne jamais employer ni la force, ni les menaces pour déterminer la Porte à accepter leur médiation, il est permis de regarder encore une fois tout l'échafaudage dressé depuis le protocole du 4 avril comme prêt à s'écrouler, et la Porte délivrée du plus grand danger qui, après tant d'autres avanies, semblait encore suspendu sur sa tête. . . . .

Rien n'est encore clair sur la mission de M. de Ribeaupierre. Plusieurs diplomates de Constantinople prétendent savoir que ce ne sera pas lui, finalement, qui se rendra à ce poste, et qu'un autre va en être chargé. D'après une autre version, M. de Ribeaupierre doit avoir dit lui-même à Odessa qu'il ne partirait pas avant le printemps. Nous serons dans peu, et probablement par le premier courrier qui arrivera de Saint-Pétersbourg, informés de ce qu'il en est. Aucun de ces bruits ne me paraît vraisemblable. Je crois que Ribeaupierre se mettra en chemin aussitôt qu'il aura reçu ses dernières instructions. Si l'Empereur, comme je n'en doute plus, persiste dans la résolution de ne pas soumettre la Porte à une nouvelle épreuve et de ne traiter la question des Grecs que par courtoisie pour l'Angleterre et dans le sens de ses autres alliés, ces instructions seront beaucoup moins difficiles et moins scabreuses qu'elles ne l'eussent été dans la supposition contraire. Cependant, il restera toujours un bon nombre d'objets qui amèneront des négociations assez pénibles. . . . . .

Les nouvelles conventions ont été signées purement et simplement, et, pour ainsi dire, *en bloc*. La Porte n'a eu ni la faculté, ni même le temps physique de demander des éclaircissements sur les détails. Une quantité d'articles exigeront de gran-

des explications. Tel sera surtout le cas des deux conventions additionnelles relativement aux Principautés et à la Serbie. Dans tout autre moment, le règlement définitif de ces articles pourrait faire naître de nouveaux chocs et de nouvelles complications. J'avoue que, dans l'état où sont les choses aujourd'hui, je n'ai pas beaucoup de crainte à ce sujet. La Porte a fait de si grands sacrifices, et elle a eu des raisons si graves pour les subir, que, pour quelques concessions de plus ou de moins, elle ne risquera pas une nouvelle brouillerie. Et la Russie, il faut au moins l'espérer, après des succès aussi éclatants, ne poussera pas ses prétentions au delà de ce que la patience même des Turcs pourrait supporter. On doit compter aussi, dans cette affaire, sur le caractère conciliant de M. de Ribeaupierre; et, à défaut de toute autre ressource, l'Empereur ne sera pas sourd aux avis et aux représentations de l'Autriche et de la France. . . .

. . . . . .

XXV

Vienne, 26 novembre 1826.

. . . . . .

Une lettre aussi curieuse qu'importante du prince de Hesse-Hombourg [1], lettre dont chaque mot porte l'empreinte de la vérité, nous a fourni les détails les plus intéressants sur le voyage qu'il a fait avec l'Empereur [2] (seul avec lui dans sa voiture) de Moscou à Saint-Pétersbourg. Sans avoir cette activité inquiète qui caractérisait l'Empereur Alexandre, son successeur, avec un esprit sans contredit plus juste, plus calme et plus porté au *positif*, a cependant le besoin et l'habitude de communiquer ses pensées à ceux qui lui inspirent quelque confiance; de sorte que, pendant tout ce voyage, ses entretiens avec le prince n'ont pas tari jour et nuit. Il était à côté de l'Empereur lorsque celui-ci reçut la nouvelle de l'acceptation de l'ultimatum. Il s'écria, dit le prince, « avec une joie et un *attendrissement* qu'aucune dissimulation humaine ne peut contrefaire : *Dieu soit loué!*

[1] Général autrichien dont il a été question dans la dépêche n° IV de 1818.

[2] Nicolas.

maintenant j'ai les coudées libres et je puis m'occuper d'autre chose. » Il lui parla souvent de ses plans d'administration intérieure, — de l'état de son armée, — de la guerre avec les Persans, — de ses relations avec les Cours étrangères, — de son attachement pour la Grande-Alliance, — de l'idée peu favorable qu'il a de la politique de l'Angleterre, et notamment de celle de son ministre actuel. Je sais bien que les paroles des hommes, et même des souverains, ne sont pas des Évangiles, et que dans ce pauvre monde les jours se suivent et ne se ressemblent pas; mais il est impossible de lire ce récit aussi simple que fidèle sans se sentir, au moins jusqu'à un certain point, rassuré sur les chances de l'avenir.

J'ignore encore quand et comment finira le cours des intrigues dans lesquelles le *cabinet* de Russie s'est malheureusement engagé avec l'Angleterre. Mais nous sommes ici bien persuadés (et le cabinet de Berlin, parfaitement instruit de ce qui se passe aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, l'est autant et plus encore que nous) que l'Empereur est fort éloigné de songer à une nouvelle brouillerie avec la Porte à propos de la pacification des Grecs. M. Canning, avant son départ de Paris [1], s'est

[1] Où il s'était rendu sous prétexte d'une visite à son ami lord

beaucoup vanté encore, vis-à-vis de M. de Villèle, de son intimité avec la Russie ; M. de Villèle a fait semblant d'y croire ; mais il savait déjà à quoi s'en tenir, et d'ailleurs son collègue anglais lui avait donné, par l'ensemble de ses propos, une idée peu avantageuse de son caractère et même de ses talents ministériels. Il y a maintenant quatre semaines que M. Canning est de retour à Londres ; il aurait eu tout le temps de concerter avec M. de Lieven le langage qu'ils veulent adresser aux Cours alliées sur les affaires orientales ; mais jusqu'à ce jour aucune communication ne nous est arrivée.

XXVI

Vienne, 1er décembre 1826.

. . . . . .

Les rapports de Constantinople du 10 novembre sont tout à fait stériles en nouvelles. Les ministres étrangers s'épuisaient en conjectures sur ce qui arrivera relativement à l'affaire de la pacification grecque ; mais, comme aucun d'eux n'avait reçu la

Granville. Voir pour les dispositions du cabinet de Paris la dépêche du général Pozzo di Borgo au comte Nesselrode, en date du 8 août 1826, dans le *Recueil de documents relatifs à la Russie*, p. 267.

moindre instruction à ce sujet, il en résultait seulement une inquiétude vague, qui perce dans tous les rapports; et le courrier expédié par le général Guilleminot, quelques jours après la poste, n'avait d'autre but que celui de presser son Gouvernement de lui indiquer la route à suivre dans le cas où les missions d'Angleterre et de Russie feraient enfin quelque démarche sérieuse pour ouvrir une nouvelle négociation. Personne cependant ne s'y attendait avant l'arrivée de M. de Ribeaupierre, car M. Minciacki persistait à déclarer que cette affaire lui était absolument inconnue. M. Stratford-Canning lui-même semblait depuis quelque temps avoir un peu ralenti son ardeur et son impatience; il avait, quoique d'assez mauvaise grâce, *provisoirement* accepté la garde d'honneur remplaçant ses anciens janissaires, et il paraissait avoir ajourné la question principale, soit jusqu'à la réception de nouveaux ordres de son Gouvernement, soit jusqu'à ce qu'il fût plus exactement informé de l'époque de l'arrivée et de la teneur des instructions de M. de Ribeaupierre. En attendant, pour ne pas rester oisif, et probablement aussi pour tranquilliser et ranimer les Grecs, il a adressé à la commission exécutive de Nauplie une lettre dont une copie nous a été adressée [1]. Cette pièce, telle

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 323.

qu'elle est, paraît fortement favoriser l'opinion de ceux qui s'attendent à un nouvel acte de notre grand drame et à de nouveaux embarras pour la Porte, plus cruels que tout ce qui a précédé; elle devrait par conséquent déranger *mes* aperçus et me faire soupçonner la fausseté de *mes* calculs. Mais elle ne produit nullement cet effet sur moi. Il y a longtemps que je ne crains plus ni les menaces de M. Canning ni les bravades de son représentant à Constantinople; et, quant à l'Empereur de Russie, je m'en tiendrai pour le coup aux seules notions dignes de foi qui nous sont venues de Saint-Pétersbourg et de Berlin, sauf à recevoir d'un avenir, que *personne* ne peut juger avec certitude, un démenti dont je ne rougirais point; car un diplomate n'est pas un prophète : son devoir est de raisonner juste sur les meilleurs éléments *présents* qui se trouvent à sa disposition. Les fluctuations possibles dans les conseils et dans les résolutions des hommes et des cabinets ne sont pas plus de son domaine que les variations journalières du baromètre et les vicissitudes de la pluie et du beau temps.

Une circonstance qui me paraît toujours très-marquante, c'est qu'il y a maintenant plus de cinq semaines que M. Canning est de retour à Londres et qu'aucune communication ne nous a été faite de sa part jusqu'à ce jour. . . . . .

XXVII

Vienne, 19 décembre 1826.

La communication relative à la pacification de la Grèce, — concertée entre l'Angleterre et la Russie, comme suite du protocole du 4 avril, — vient d'être faite au cabinet de Vienne; elle a eu lieu simultanément à Paris et à Berlin.

Si je pouvais même disposer à mon gré des pièces [1] nombreuses et volumineuses qui composent cette communication, je n'en serais pas moins dans un embarras extrême pour en rendre un compte clair et intelligible, car ce qui nous a été remis n'est point (comme on aurait dû s'y attendre) un plan de négociation définitivement arrêté et une proposition précise fondée sur ce plan. C'est un recueil de correspondances entre M. Canning et M. de Lieven, auquel on a joint une douzaine d'extraits de rapports de M. Stratford-Canning. Il faut une étude, et une étude approfondie, pour tirer de cette singulière compilation de questions sans réponses, de doutes sans solutions, d'hypothèses éta-

[1] Voir pour ces pièces et la correspondance relative au protocole du 4 avril, Prokesch, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 305-320.

blies et renversées, de projets contradictoires, d'assertions et de restrictions, de menaces et de ménagements, — pour en tirer, dis-je, des résultats clairs et substantiels. Je ne m'engagerai pas dans un travail aussi ingrat et aussi compromettant; ne pouvant ni copier ni commenter quarante ou cinquante feuilles d'écriture, je ne hasarderai pas ma réputation à débrouiller un chaos de confusion, à expliquer des choses que je ne comprends nullement moi-même, ou à me livrer à des conjectures que chaque jour peut pulvériser. Je me bornerai à quelques observations générales, et je supplie Votre Altesse de n'attribuer ni à un manque de bonne volonté, ni à un manque de confiance la stérilité des renseignements que je me trouve en état de lui présenter.

Le protocole de Saint-Pétersbourg a dû son origine, non pas à l'affection réciproque, mais aux craintes réciproques des deux Puissances qui l'ont signé. L'Angleterre voulait lier la Russie pour le cas que celle-ci vînt à une rupture ouverte avec la Porte; la Russie voulait établir une barrière aux projets qu'elle supposait à l'Angleterre sur la Grèce. L'une et l'autre, prévoyant et craignant l'opposition que leur concert rencontrerait de la part des autres cabinets, procédèrent hardiment et très-cavalièrement à la conclusion d'un acte qui sem-

blait les constituer seuls juges d'une des plus importantes affaires politiques, et ne laisser aux autres que l'honneur d'accéder à leurs stipulations et de jouer à Constantinople le rôle secondaire d'instruments de leurs démarches.

Cet état de choses a complétement changé. L'Empereur Nicolas, toujours fort attaché au maintien de la Grande-Alliance, n'avait consenti que malgré lui à une mesure diplomatique qui semblait l'isoler des Cours continentales. A mesure que ses négociations avec la Porte avançaient vers un dénouement conforme à ses vœux, et qu'il sentait moins le besoin de ménager exclusivement l'Angleterre, l'Empereur se rapprocha de l'ancien système, et il insista enfin formellement sur ce que les cabinets du continent fussent invités à faire cause commune avec les deux Cours signataires du protocole, dans les propositions qu'on allait adresser à la Porte.

M. Canning ne goûtait pas beaucoup cette modification. Je crois avoir suffisamment expliqué dans ma dépêche du 1er novembre les motifs par lesquels ce ministre désirait de s'emparer avec la Russie seule de la pacification des Grecs. Mais il fallait entrer dans les idées de l'Empereur Nicolas; on cessa donc tout à coup de traiter cette pacification comme un projet *anglo-russe*, on lui donna de

nouveau l'ancienne qualification de *question européenne*.

En conséquence, les cabinets de Paris, de Vienne et de Berlin furent invités à joindre leurs efforts à ceux de Saint-Pétersbourg et de Londres pour déterminer le Gouvernement ottoman à traiter avec les *cinq Cours* réunies des moyens de mettre un terme aux malheurs de la guerre civile qui désole ses États. On était bien sûr de ne rencontrer aucune objection de la part de ces trois cabinets, quant au *but* d'une négociation pareille. Mais tout dépendait évidemment des *bases* et des *moyens d'exécution* que les deux Cours proposantes pouvaient avoir en vue pour arriver à ce but. Et c'est sur ces deux points essentiels que tout est vague, indéfini, problématique ou même absolument contradictoire dans les communications *informes* que nous venons de recevoir.

Le point de départ du protocole du 4 avril était le même que Votre Altesse connaît par la lettre de la commission de Nauplie du 29 avril [1] : la substitution d'un *droit de suzeraineté* du Sultan sur les Grecs à la place de la *souveraineté* dont il a joui jusqu'à présent. « *Les Grecs relèveront de la Porte* » — c'est ainsi que s'exprime le protocole sur

[1] Voir le rapport nº XXIII.

cet article fondamental — « en lui payant un *tribut annuel,* sauf à administrer eux-mêmes dans telles formes qu'ils jugeront convenables les affaires intérieures de leur pays. » Voilà la seule clause qui jusqu'ici soit distinctement énoncée. Tout le reste des prétentions des Grecs est passé sous silence. On ne sait pas même à quelles provinces doivent s'étendre les propositions à faire à la Porte. L'Angleterre paraît vouloir les restreindre à la Morée et aux îles. Les Russes voudraient plutôt y comprendre une partie quelconque du continent habité par les Grecs. Mais rien, je le répète, n'est défini de manière à faire connaître ni les conditions essentielles (à l'exception de celle que j'ai indiquée), ni les accessoires, ni les détails, ni les limites de cette pacification.

Pour ce qui est des *moyens d'exécution*, on parle, il est vrai, dans la correspondance entre les deux ministres d'un *langage comminatoire* à tenir, et même de *mesures coercitives* dans le cas d'un refus inflexible de la Porte. Mais le fait est qu'on ne les spécifie pas ; que ces mesures ne sont désignées que dans des alternatives obscures; que, soit qu'on n'ait pas voulu heurter de front les principes connus de certains cabinets, soit que la Russie et l'Angleterre ne fussent pas elles-mêmes d'accord sur cet article (ce qui me paraît extrême-

ment vraisemblable), on se contente encore, comme dans tout le reste de la transaction, de projets hypothétiques dont le temps et les circonstances amèneront le développement.

Je ne me permets aucune conjecture sur les résolutions que prendront les cabinets. Je crois que la réponse du nôtre sera ferme et conciliante à la fois. L'Empereur partage bien sincèrement le vœu de ceux qui prêchent la nécessité urgente de mettre un terme à cette lutte déplorable. Il appuiera donc, et avec beaucoup d'énergie, chaque démarche qui pourra être proposée pour atteindre ce terme, pourvu, bien entendu, qu'elle ne soit pas incompatible avec les principes de justice et de loyauté, auxquels rien au monde ne pourra le faire renoncer.

Mais quelle que puisse être notre marche à l'égard de ces propositions, nous ne laisserons pas échapper un moment aussi important que celui-ci sans rendre à la Porte le service essentiel de lui dire la *vérité* et *toute la vérité* sur sa position. Nous tâcherons de lui faire comprendre qu'il ne suffit plus d'opposer aux ouvertures des Puissances des réponses simplement négatives et déclinatoires, que l'état des choses a prodigieusement changé à son désavantage, et que, ne pouvant accepter des conditions qui attaqueraient les bases de son exis-

tence politique, elle doit de toute nécessité produire de son côté un plan de pacification raisonnable et acceptable, tel que ses amis éclairés puissent le soutenir en bonne conscience, et sans risquer d'être taxés de partialité et de barbarie.

L'idée que j'énonce ici n'est encore absolument que *la mienne;* je ne veux ni ne puis préjuger l'opinion de mon souverain dans une affaire aussi grave et aussi délicate; et je prie Votre Altesse de ne faire part à personne du contenu de cette dépêche. Mais je ne veux pas *lui* laisser ignorer ce qui me conduit *principalement* à la conviction que le moment est venu où la Porte doit changer de système, et s'occuper *sérieusement* des moyens de finir à tout prix une lutte que dans peu il lui deviendra impossible de prolonger.

J'ai parlé, dans une de mes dernières dépêches, des dispositions actuelles du Vice-Roi d'Égypte[1]. J'ai eu depuis des renseignements qui me laissent à peine un doute sur son projet de tirer son épingle du jeu. Je savais depuis l'année dernière que l'Angleterre méditait le projet de lui *interdire* toute opération contre la Morée et les îles grecques. Ce projet n'étant pas encore bien mûr, les Anglais ont prudemment gardé le silence envers lui. Votre Altesse

[1] Cette dépêche a été omise.

se rappellera qu'une des premières démarches de Stratford-Canning à Constantinople était la dénonciation impétueuse d'un prétendu dessein de transplanter la population de la Morée en Égypte, et de la remplacer par une colonie d'Arabes. On regarda dans le temps cette dénonciation, qu'il ne pouvait appuyer par aucune ombre de preuve, comme un des actes de folie si nombreux dans les exploits diplomatiques de cet étrange ministre; mais tout me fait croire aujourd'hui que ce n'était qu'une espèce de *préambule* (maladroitement tourné) d'une protestation subséquente. Maintenant le Gouvernement anglais commence à lever le masque. Dans la communication aux Cours continentales (c'est-à-dire dans la correspondance entre Canning et Lieven), pas un mot ne se trouve sur des mesures à prendre contre le Pacha d'Égypte: mais ce qu'on n'a pas *dit* est précisément ce qu'on semble avoir *fait,* sans le dire. Le consul général d'Angleterre à Alexandrie vient de publier un ordre extrêmement sévère du cabinet de Londres, défendant sous les peines les plus rigoureuses le transport des marchandises de *toute espèce* pour le compte du Vice-Roi sur des bâtiments anglais. Ce n'est pas tout. Ils ont envoyé de Malte un colonel Davidson, qui, d'après tout ce que nous avons pu découvrir de sa mission secrète, a été

chargé d'informer Mehmed-Ali que l'Angleterre ne souffrirait plus aucun transport ni de troupes, ni même de munitions et de vivres, pour l'armée égyptienne en Grèce. Si cette notification a été faite, le Pacha, j'en suis sûr, aura saisi avec empressement un prétexte aussi plausible de se retirer d'une guerre dont il est réellement fatigué. Or, il serait inutile de prouver que de toutes les *mesures coercitives* que l'on pourrait employer contre la Porte (la guerre pure et simple exceptée), aucune ne serait plus efficace que celle-là. Car, que la Porte puisse continuer la guerre *sans* le secours des Égyptiens, — voilà ce que je regarde comme entièrement impraticable.

C'est cette considération qui, plus que toute autre, plus que toutes les menaces éventuelles, que toutes les déclamations de Stratford-Canning, et toutes les intrigues de son cousin et du capitaine Hamilton, me fait vivement désirer que les ministres du Sultan s'arment de résignation et sortent avec dignité, et avec une liberté au moins apparente, d'une route où ils ne peuvent plus recueillir que des mortifications et des contrariétés.

Nous avons eu ici pendant quinze jours le général comte Woronzoff, se rendant à Londres avec un congé pour dix-huit mois; homme de beaucoup de lumières et d'un caractère bien estimable. Si

tout le monde pensait comme lui en Russie, l'Europe pourrait être bien tranquille sur les forces colossales de cet Empire. Il parle d'une guerre contre les Turcs, à propos de l'émancipation des Grecs, comme nous en pensons. Il nous a donné de nouvelles assurances sur les intentions pacifiques de l'Empereur et sur l'esprit de conciliation que M. de Ribeaupierre déploiera à Constantinople, en dépit de toutes les exhortations qui lui arrivent d'un bon nombre de ses chers compatriotes, de ne traiter avec la Porte que le bâton à la main. Aussi ce n'est pas de lui que je crains les grandes difficultés; contenir M. Stratford-Canning dans les bornes de la modération et du bon sens, — ce sera une autre affaire. . . . . .

1827

I

Vienne, 1er janvier 1827.

. . . . . .

J'ai eu l'honneur d'exposer, par ma dépêche du 19 décembre, la difficulté de la tâche de donner à Votre Altesse une idée tant soit peu claire des projets que l'Angleterre et la Russie *semblent* méditer relativement à la pacification de la Grèce. Nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui. Nous ne savons rien sur la résolution définitive du cabinet de Saint-Pétersbourg; M. de Tatitscheff, étonné et désorienté comme nous, est réduit comme nous à des conjectures; comme nous, il ne comprend pas quel motif pourrait engager l'Empereur de Russie à jouer sérieusement le jeu de M. Canning, et il partage avec nous l'opinion que l'Empereur n'est au fond *pour rien* dans un projet formé dans des considérations qui ont entièrement cessé d'agir sur lui, poursuivi par MM. de

Nesselrode et de Lieven par la seule raison qu'ils en ont été les pères, et soutenu par M. Canning lui-même, sans aucun espoir de succès, pour en imposer au monde, et pour se revêtir du rôle d'arbitre suprême dans toutes les grandes affaires du temps.

Il n'y a aucune apparence que nous parvenions à des notions plus substantielles sur un plan évidemment mal combiné, mal digéré, et sur lequel ceux qui vont le mettre en avant ne s'accordent, ne se *comprennent* pas eux-mêmes. Le désordre dans les idées ne peut produire que la nullité des résultats; voilà tout ce qu'il y a à dire pour le moment. Ce ne sera qu'après l'arrivée de M. de Ribeaupierre que nous pourrons juger des démarches que les deux Cours signataires du protocole du 4 avril croiront pouvoir tenter envers la Porte. Ce qui, dès ce moment, est bien déterminé, bien positif, c'est l'attitude dans laquelle se tiendra l'Autriche, quelque tournure que l'on s'avise de donner à cette nouvelle négociation.

L'Empereur François ne transige pas sur les principes. Il désire sincèrement et fortement la pacification des Grecs; mais il ne l'achètera jamais par des moyens répugnant à sa conscience, ou par une lâche condescendance aux fantaisies et aux

intrigues d'autrui. Il fera tout ce qui sera dans son pouvoir pour engager le Sultan à proposer lui-même un plan de pacification hautement réclamé par ses propres intérêts et ses propres besoins, à écarter ainsi toutes les propositions inconvenantes que des Puissances étrangères pourraient lui adresser, à déjouer par sa sagesse les prétentions impertinentes et les folles espérances des avocats de la révolte. Mais conseiller au Sultan de renoncer à sa souveraineté, de la remplacer par un titre imaginaire, d'admettre une *médiation* (comme entre deux parties légales) entre son trône et ses sujets rebelles, et de reconnaître à des étrangers le droit d'exercer cette *médiation*, — voilà ce que l'Empereur d'Autriche est tout aussi peu disposé à faire qu'il ne l'est à tenir à la Porte ce que les faiseurs du jour appellent un *langage comminatoire*, ou à s'occuper de *mesures coercitives* contre un souverain indépendant. L'Empereur déclarera à ceux qui lui demandent de *coopérer* à la pacification, qu'il est prêt à les seconder, mais dans *ses* voies, dans *ses* formes, par *ses* moyens; qu'il traitera avec la Porte à sa manière, dans son langage, en conformité avec ses principes invariables; d'accord avec les alliés sur le *but* qu'il s'agit d'atteindre, se réservant à lui seul les démarches qu'il croira propres à y conduire.

C'est là, à peu près, le sens des instructions[1] qui vont être envoyées à l'internonce. Je n'ai pas voulu les laisser ignorer à Votre Altesse; mais l'internonce recevant en même temps l'ordre de ne pas ouvrir la bouche sur toute cette affaire avant que les ministres d'Angleterre et de Russie n'aient formellement entamé la question, je supplie Votre Altesse de me garder le secret sur un objet dont une divulgation prématurée pourrait me compromettre gravement.

Quant aux deux autres Cours appelées à prendre part à cette tentative, nous connaissons seulement l'instruction qu'a reçue l'ambassadeur de France. Elle est faible, vague, banale; — le général Guilleminot l'interprétera comme il en jugera à propos d'après les circonstances; mais elle l'autorise (au moins *ostensiblement*) à marcher de concert avec les deux coalisés. Le Gouvernement français, — il faut malheureusement en convenir, — n'est point à la hauteur de sa position; il craint, beaucoup plus qu'il ne devrait craindre avec le sentiment de ses forces réelles, de se compromettre avec l'Angleterre. Il se flatte d'ailleurs, et pas sans raison, que les démarches qu'on pourrait faire envers la Porte ne tourneront qu'en vaines

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 326-333.

démonstrations ; que l'Angleterre (comme je l'ai plusieurs fois observé moi-même) ne *peut*, et que la Russie ne *veut* pas faire la guerre pour les Grecs, et que le général Guilleminot aura assez d'habileté pour ne point partager avec MM Stratford-Canning et Ribeaupierre la responsabilité d'un échec. . . . . ;

II

Vienne, 16 janvier 1827.

. . . . . .

Nous sommes toujours sans nouvelles de Saint-Pétersbourg. Ni notre cabinet, ni l'ambassade de Russie n'en ont reçu depuis plusieurs semaines. Ce long silence annonce-t-il quelque changement de politique, quelque nouveau plan d'opération, ou s'explique-t-il plutôt par l'incertitude de cette Cour sur la marche qu'elle compte suivre, et par le refroidissement de l'Empereur sur celle qui avait été concertée (ou, pour mieux dire, imparfaitement *ébauchée*) avec l'Angleterre ? Je ne puis pas résoudre cette question. Peu de semaines suffiront pour l'éclaircir. Ce qui me semble évident, c'est que la Russie n'est nullement pressée d'arri-

ver à l'affaire de la pacification des Grecs; qu'elle n'y attache qu'un intérêt médiocre, et qu'elle la traitera sans acharnement et sans chaleur.

Le cabinet de Londres n'ignore pas que telles sont les véritables dispositions de la Russie. Les derniers entretiens de M. Canning avec notre ambassadeur à Londres nous ont démontré ce fait, et les rapports de Constantinople du 27 décembre, qui viennent d'arriver, nous annoncent que M. Stratford-Canning, à la suite des derniers ordres de sa Cour, tout en se vantant de l'arrivée prochaine et de la coopération active du ministre de Russie, a calmé son impatience et radouci son langage à un point qui a frappé tous ses collègues.

Votre Altesse aura appris par mon rapport du dernier courrier quelle sera l'attitude du cabinet de Vienne relativement aux démarches que l'Angleterre et la Russie vont entreprendre vis-à-vis de la Porte. Le Gouvernement français jouera ostensiblement le rôle d'un avocat de ces démarches. Mais M. de Guilleminot saura probablement à quoi s'en tenir. Le cabinet de Berlin a donné à son ministre des instructions, non-seulement sages, mais très-adroites et parfaitement calculées sur sa position, en le chargeant d'accéder à toute résolution qui serait adoptée « d'un commun accord par les représentants *des cinq Puissances alliées* ». Or,

comme ce cabinet connaît très-exactement les limites que l'Empereur d'Autriche ne dépassera *jamais* dans cette négociation, il est sûr de ne point se compromettre en se rangeant d'avance sous le drapeau de l'*unanimité*.

L'assaut diplomatique que l'on va livrer à la Porte est si faiblement organisé, si mal lié dans toutes ses parties, il sera si maladroitement dirigé, et il y aura si peu d'accord parmi les assaillants, qu'il ne faudra qu'une fermeté ordinaire et un peu de bon sens, dont on ne manque pas toujours à Constantinople, pour repousser ce coup de main, et j'ai le pressentiment que la Porte s'en tirera avec honneur. J'augure bien des positions de défense qu'elle choisira; la manière dont les plénipotentiaires ont été reçus à leur retour d'Ackerman annonce que l'on procédera avec calme et dignité; et le Reis-Effendi est un général qui saura bien défendre sa place. — Si l'on pouvait déterminer le Sultan à s'emparer par une déclaration sage de tout le terrain de la pacification *avant* que MM. Stratford-Canning et Ribeaupierre eussent eu le temps de dresser leurs faibles batteries, telles que les choses sont placées maintenant, il finirait peut-être en même temps, par quelques traits de plume, une guerre dont les forces matérielles de son Empire ne viendront pas à bout pour bien des années, et

tous les embarras des interventions étrangères. C'est là au moins le parti que ses véritables amis ne cesseront de lui recommander. . . . . .

. . . . . .

III

Vienne, 30 janvier 1827.
Secrète.

. . . . . .

J'ai exposé dans plusieurs de mes dépêches précédentes l'histoire d'une transaction dont l'origine et les ressorts secrets ne sont encore connus que de très-peu de personnes. J'étais parfaitement bien instruit, lorsque j'ai pris sur moi d'affirmer que ce fameux protocole[1] avait été pendant trois ou quatre mois traité par le cabinet de Londres lui-même avec une indifférence totale ; qu'à cette époque nous avions raison de le regarder comme un véritable *avorton*, et que ce n'est qu'à la suite d'une nouvelle intrigue, tramée à Londres l'été dernier, que M. Canning a tout à coup reconnu quel parti il pouvait en tirer.

[1] Du 4 avril.

Je puis maintenant alléguer à l'appui de mon opinion un témoignage absolument irrécusable. C'est celui du duc de Wellington lui-même. A son retour de Saint-Pétersbourg — c'est lui-même qui en a fait la confidence à un homme d'une véracité éprouvée — M. Canning avait l'intention positive de le désavouer et de ne pas ratifier son ouvrage. Il lui avait même adressé à ce sujet une lettre très-polie, mais que le duc jugea si peu convenable et si compromettante pour sa réputation diplomatique, qu'il engagea le secrétaire d'État à renoncer à ce projet. Mais lorsque M. Canning eut entrevu les avantages qu'il pouvait tirer de l'apparence d'une grande intimité entre l'Angleterre et la Russie, il n'hésita plus à se servir du protocole de Saint-Pétersbourg comme d'un instrument utile à ses desseins. Il concerta avec le prince de Lieven la démarche officielle faite auprès des cabinets de Paris, Vienne et Berlin, démarche dont j'ai rendu compte dans un de mes derniers rapports.

En attendant, la position de la Russie a éprouvé un changement essentiel. Ce qui, au mois d'avril, avait principalement déterminé l'Empereur à consentir à la signature du protocole — l'incertitude de ses relations avec la Porte et les entraves que l'Angleterre aurait pu lui créer dans le cas d'une rupture avec cette Puissance — n'existait plus;

et l'Empereur aurait abandonné sans regret un projet dont il ne peut que pressentir les difficultés, si son cabinet n'avait pas continué à s'y attacher par des motifs personnels. Mais le comte de Nesselrode s'était trop engagé pour reculer sans un démenti pénible. Il avait déjà vu avec un véritable chagrin la question des Grecs exclue du premier ultimatum; il ne pouvait plus se flatter de voir cette affaire comprise au nombre de celles que l'Empereur regardait comme questions de paix ou de guerre; il avait saisi avec chaleur l'occasion de la remettre sur le tapis par sa transaction avec lord Wellington; il croyait alors, et il croit encore, que l'honneur de la Russie, et celui surtout de son ministère, serait à jamais compromis et flétri si l'insurrection des Grecs (dans quelque sens qu'elle finisse) finissait autrement qu'avec l'intervention directe de sa Cour. Il a donc résisté autant qu'il l'a pu au refroidissement de l'Empereur sur un plan qui, dans l'état actuel des choses, doit être, aux yeux de ce souverain, un embarras inutile bien plus qu'un avantage réel.

Votre Altesse est à présent en possession de tout ce que l'on peut appeler *les bases* de la négociation que l'Angleterre et la Russie vont ouvrir avec la Porte : le protocole du 4 avril et l'adresse du soi-disant Gouvernement provisoire du 29 avril !

Pour peu que l'on connaisse les principes et les sentiments du Sultan et de ses ministres, peut-on croire que des propositions pareilles seront accueillies, qu'elles seront seulement le sujet d'une délibération sérieuse? Et, puisqu'il faut au moins être juste, que l'on aime ou que l'on déteste les Grecs, un homme raisonnable pourrait il exiger que la Porte se soumît à des conditions aussi humiliantes et aussi *impraticables?* On a vraiment de la peine à comprendre, et l'on est presque honteux d'être obligé d'observer que des cabinets qui ont agité, discuté, tourné et retourné ces malheureuses questions pendant six mortelles années, en soient encore tellement à l'A B C des notions les plus communes pour décorer du titre pompeux de *plan de pacification* et présenter à un homme de la force de Sayda-Effendi un assemblage de conceptions puériles qui fera rire le dernier de ses garçons de bureau.

Et quels sont les moyens imaginés pour faire adopter de telles ouvertures?

Le Gouvernement anglais a déclaré que le refus de la Porte d'accéder aux propositions des Cours intervenantes ne sera dans aucun cas considéré comme un juste motif de guerre. L'Angleterre est (aujourd'hui plus que jamais) dans l'impossibilité de hasarder une rupture avec la Porte. L'idée que

la Russie pourrait s'engager seule dans des hostilités ferait trembler le Gouvernement anglais; et quoique, d'après ma conviction, il n'ait point à craindre cette chance, plutôt que de s'y exposer, il sacrifierait dix fois les Grecs et leur cause.

Les menaces auxquelles on sera réduit, dès que celle de la guerre est exclue, n'effrayeront pas beaucoup la Porte. On lui parlera du rappel des missions. Elle y perdrait bien moins que les Puissances qui se livreraient à cette démonstration. Elle ne croira pas d'ailleurs que *toutes* les Cours alliées se prêteraient à une mesure pareille; et l'absence des ministres de Russie et d'Angleterre (s'il pouvait en être sérieusement question) ne l'affligerait peut-être pas autant qu'on le croirait. — On lui annoncera que tôt ou tard, si elle persiste dans ses refus, les Puissances pourraient prendre la résolution de reconnaître *de fait* l'indépendance des Grecs *sans* déclarer la guerre à la Porte. Elle se moquera de cette menace, sachant bien que ceux qui la mettraient en avant seraient les plus embarrassés à l'exécuter. — Enfin, je n'admets qu'un seul cas dans lequel les démarches des Cours alliées pourraient aboutir à un résultat positif : ce serait celui que le Sultan et son conseil eussent l'intention sincère et bien prononcée de terminer l'insurrection par des mesures sages et conciliantes. Mais,

dans ce cas, ce seraient eux, et non les Puissances étrangères, qui auraient fait la pacification. Ce serait là l'issue la plus conforme aux vœux des véritables amis du Gouvernement ottoman. Nous verrons bientôt si nous pouvons espérer de les voir remplis.

D'après les nouvelles de Jassy, qu'il a voulu quitter le 15 de ce mois, M. de Ribeaupierre doit arriver à Constantinople dans les premiers jours de février. Nous avons d'assez fortes raisons de croire que ses instructions relatives à l'affaire de la pacification se bornent à lui enjoindre « de concerter avec M. Stratford-Canning les démarches à faire envers la Porte », sans préciser autrement les propositions vagues, indigestes et incohérentes articulées de part et d'autre dans la correspondance entre MM. de Lieven et Canning. Jamais affaire importante n'a été placée sur un plus faible échafaudage. La réunion de deux ministres d'un caractère aussi hétérogène que MM. de Ribeaupierre et Stratford-Canning ne facilitera certainement pas leur travail. Et quant à l'appui qu'ils peuvent attendre de la part de leurs collègues des autres Cours alliées, — je n'ai pas besoin de dire ce que j'en pense.

Le moment d'entamer cette négociation paraît singulièrement choisi, lorsqu'on le rapproche des

paroles suivantes, qui se trouvent dans une des dépêches de M. Canning :

« Nous n'admettons les mesures que nous pro-
« posons que pour des pays qui auraient fait preuve
« de leur *capacité substantielle*[1] de maintenir une
« existence indépendante, d'établir un Gouverne-
« ment national, de contrôler leurs forces militaires
« et navales, de répondre à d'autres nations de
« l'observation du droit des gens et des devoirs
« qu'il prescrit. — Nous ne pouvons, en un mot,
« reconnaître que *ce qui est*. Nous n'avons re-
« connu dans l'Amérique espagnole aucun État
« dans le territoire duquel la domination de la
« métropole *n'eût pas été entièrement éteinte*, et
« qui n'eût établi une *forme de Gouvernement*
« *quelconque nous permettant de traiter avec*
« *lui*. »

Notez bien que les deux cabinets signataires du protocole sont convenus que la pièce dans laquelle se trouvent ces paroles (elle est du 4 septembre) servira d'instruction commune à MM. de Ribeaupierre et Stratford-Canning !

Maintenant — je le demande à tout homme sensé — y a-t-il dans cette déclaration un seul mot applicable à la situation actuelle de la Grèce?

[1] Je traduis littéralement de l'anglais. (*Note de M. de Gentz.*)

— Y a-t-il un seul trait de ressemblance avec le tableau qu'offrent ces malheureux pays? Et, si ce sont là les *conditions* que le Gouvernement anglais exige pour admettre l'*indépendance administrative* des Grecs, comment a-t-il le courage d'en faire la proposition à la Porte? . . . . . .

. . . . . .

IV

Vienne, 16 février 1827.
Secrète.

. . . . . .

Je vois, par les derniers rapports de l'internonce, que le Reis-Effendi connaît parfaitement les dispositions des grandes Puissances relativement à la pacification des Grecs. Mais quant au parti que pourrait prendre le Sultan, il a jusqu'ici évité avec soin de s'en ouvrir même avec le baron d'Ottenfels, qui, de son côté, ne lui a fait encore aucune proposition formelle. Comme je me flatte que la présente communication restera absolument secrète entre Votre Altesse et moi, je n'hésite pas à lui faire l'aveu que je ne suis rien moins qu'à mon aise sur les désagréments inévitables que nous amène-

ront les démarches des deux cabinets coalisés pour l'exécution d'un projet dont ni l'un ni l'autre n'a compris les difficultés invincibles. Je me sers exprès du mot *désagrément;* car, pour le *danger réel*, je suis loin de l'admettre, à moins de quelque fâcheux incident qui donnerait à cette transaction un caractère qu'elle n'a certainement pas aujourd'hui. L'Empereur de Russie, — voilà un fait dont je répondrais sur ma tête, — ne s'engagerait point dans cette tentative, s'il ne se croyait pas absolument lié par le malheureux acte du 4 avril. Il est content des avantages qu'il a obtenus par les conventions d'Ackerman; il craint même de les compromettre par de nouvelles discussions; — et qui plus est, — il ne dissimule pas cette crainte. Rempli de méfiance contre les Anglais, redoutant (plus peut-être qu'il ne le faudrait) leurs vues secrètes, jugeant M. Canning comme *nous* le jugeons, et sincèrement dégoûté de sa politique, il se retirerait même sans beaucoup de répugnance de l'engagement irréfléchi qu'il a contracté, si son ministre, qui verrait dans une résolution pareille un abîme d'embarras et la chute totale de son crédit, ne le retenait pas par toutes sortes de considérations, qu'il lui représente comme des nécessités. Entraîné ainsi dans une marche qu'au fond il désapprouve lui-même, il sent que son honneur et

sa dignité ne lui permettent pas d'ajouter au tort d'une entreprise mal calculée la honte d'une défaite ; et c'est par cette seule raison — je parle ici de science certaine — que la malheureuse idée des moyens coercitifs se reproduit sous la plume de ses diplomates. Ils n'attachent à la vérité aucune idée nette et positive à ce terme. Ils savent, ils en conviennent même, que dans l'état où se trouvent les choses, la plupart de ces prétendus moyens, — tels que la menace de rappeler les missions, — celle de reconnaître de fait l'indépendance des Grecs, — celle de fermer les communications maritimes, — seraient ou impraticables ou sans aucun effet; et c'est pourquoi, sans *prononcer* la guerre, ils font entendre qu'à défaut de toute autre mesure on pourrait être forcé d'avoir recours à celle-ci pour surmonter la résistance du Sultan.

Mais la guerre n'entre point dans les plans de M. Canning. Il s'en est expliqué très-positivement; et si son cousin à Constantinople tient un langage qui fait croire tout le contraire, on doit l'attribuer, non pas à ses instructions, mais à ses emportements personnels, à son orgueil démesuré, à sa haine contre les Turcs.

L'intention d'en venir à une rupture avec la Porte n'existe donc *d'aucun côté;* je puis l'affirmer avec une assurance complète; mais je reconnais en

même temps que cet événement peut avoir lieu, au moins pour la Russie, *contre* les vœux de l'Empereur, et *malgré* ses dispositions pacifiques. Car, si la négociation, fondée, comme elle le sera, sur des propositions *inacceptables* et en même temps *catégoriques*, dégénère en exaspération mutuelle, elle peut conduire à cette alternative si redoutable pour la Russie d'une retraite humiliante, ou d'une nouvelle levée de boucliers à la suite de quelque nouvel ultimatum; et personne ne saurait préjuger quel serait dans ce cas le choix de l'Empereur.

Des communications arrivées avant-hier à M. de Tatitscheff[1] ont placé notre Cour sur un terrain très-favorable, et qui nous fournira les moyens de rendre des services essentiels à la Porte. A la suite des protestations les plus recherchées du prix infini attaché par l'Empereur au maintien de son alliance avec l'Autriche et à l'amitié et à la confiance de notre souverain, le cabinet de Saint-Pétersbourg nous déclare que, respectant les principes qui nous empêchent de prendre part aux mesures concertées dans le protocole du 4 avril, il se contentera de l'appui que nous prêterions à sa marche, en agissant sur la Porte *séparément*, et dans les formes que *nous* jugerions les plus effi-

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 3-9.

caces. Cette latitude nous suffit, pour opérer le bien autant qu'il sera possible de l'atteindre. Nous en profiterons pour démontrer à la Porte la nécessité absolue de se mettre en avant, pour déjouer tous les projets hostiles, pour désarmer des prétentions injustes en leur opposant des idées raisonnables, pour tuer enfin l'intervention étrangère, en s'emparant de cette même pacification à laquelle on voudrait l'appliquer. Pour peu que les propositions du Sultan soient acceptables, la Russie, qui craint par-dessus tout l'indépendance des Grecs, les appuiera, en se donnant l'air de les avoir provoquées; et la Russie une fois contente, il ne sera pas difficile d'imposer silence à l'Angleterre. . . .

. . . . . .

V

Vienne, 2 mars 1827.

Dans un moment où personne ne s'y attendait, la campagne a été ouverte à Constantinople sur le terrain de la pacification des Grecs. L'ambassadeur d'Angleterre, par des raisons qui nous sont entièrement inconnues, qu'aucun de ses collègues n'a pu expliquer, et qui échapperont longtemps encore

à la sagacité de la diplomatie, a pris la parole; M. de Minciacki l'a secondé; et, cette grande affaire, pour laquelle l'arrivée de M. de Ribeaupierre était généralement regardée, et indiquée même par les Russes, comme antécédent indispensable, a été mise en train, comme s'il n'y avait pas de Ribeaupierre au monde.

Je ne m'engagerai pas sur le vaste champ des conjectures auxquelles se prête ce singulier événement. Le temps nous en donnera la clef. Je me contente, pour le moment, de transmettre à Votre Altesse ce qu'il y a d'historique et d'avéré.

Jusqu'à la mi-janvier, M. de Minciacki, comme j'ai eu l'honneur de l'annoncer plusieurs fois, a toujours répondu à ceux des ministres qui lui adressaient des questions sur le texte de la pacification des Grecs, que cette affaire lui était absolument étrangère, qu'il ne connaissait pas même le protocole du 4 avril, qu'il n'avait aucun ordre relatif à l'objet de ce protocole, et qu'il supposait la commission que cet acte semblait annoncer, exclusivement réservée à M. de Ribeaupierre.

On apprit ensuite que M. de Minciacki avait reçu une expédition de courrier entre le 15 et 20 janvier. Mais comme il gardait son ancien silence, l'objet de ce courrier resta inconnu.

A la fin de janvier, le Reis-Effendi fit confiden-

tiellement savoir à l'internonce que M. Stratford-Canning (qui n'en avait pas dit un mot à aucun de ses collègues) lui avait adressé le 23 du mois un message verbal, le prévenant d'une démarche qu'il allait faire auprès de la Porte, pour lui offrir la *médiation* du Gouvernement anglais dans les discussions entre le Sultan et les insurgés de la Grèce, sur les bases proposées par ceux-ci, et approuvées par les Cours de Londres et de Saint-Pétersbourg. Le Reis-Effendi avait répondu à M. Pisani[1] que l'ambassadeur ferait une démarche inutile, qui n'aurait d'autre résultat que toutes celles qui l'avaient précédée; que Sa Hautesse, souverain de la Grèce par la volonté de Dieu, par le droit de conquête, et par la reconnaissance de toutes les Puissances, n'admettrait pas plus une intervention étrangère pour la pacification de ses sujets révoltés, *que l'Angleterre n'admettrait celle de la Porte pour prendre connaissance des griefs des catholiques d'Irlande.* Le Reis-Effendi se flattait qu'une réponse aussi brusque dégoûterait pour quelque temps l'ambassadeur britannique. Mais cette fois il se trompa.

Le 5 février, M. Stratford-Canning se rendit chez l'ambassadeur de France, pour l'inviter à

[1] Premier drogman de l'ambassade d'Angleterre.

seconder, au nom de sa Cour, une ouverture qu'il allait faire relativement à la pacification de la Grèce. Il l'informa en même temps que M. de Minciacki avait eu ordre d'agir de concert avec lui, même *avant* l'arrivée de M. de Ribeaupierre, et qu'il était prêt à le déclarer à la Porte. Pour preuve de ce fait, il lui fit lire une instruction venue de Saint-Pétersbourg en date du 23 décembre, dans laquelle (pour la première fois) M. de Minciacki fut chargé de seconder l'ambassadeur dans cette affaire, et qui contenait entre autres le passage suivant : « Vous abandonnerez entièrement à « M. Stratford-Canning le soin de décider si la « démarche à laquelle vous autorise la présente « dépêche doit avoir lieu sans délai ou si elle doit « être déférée. Car vu que l'ambassadeur d'Angle- « terre doit, sans nul doute, avoir la latitude de « juger de l'opportunité du moment, il est juste « que vous vous conformiez strictement à ses « vœux et à ses déterminations. » A la suite de cette communication faite en présence de M. de Minciacki, l'ambassadeur britannique donna lecture à M. le général Guilleminot de la note qu'il allait remettre à la Porte.

L'instruction que le général avait reçue de Paris lui prescrivait, dans le cas que les représentants d'Angleterre et de Russie lui demanderaient

conjointement ses bons offices, pour engager la Porte à prendre en considération les ouvertures des deux Puissances, de se concerter avec eux sur les moyens de vaincre la répugnance du Sultan, sans concourir à des menaces ou à des mesures coercitives. (Les missions d'Autriche et de Prusse ont à peu près les mêmes instructions.) Or, comme il était entendu que ce concert n'aurait lieu que lorsque les ministres de Russie et d'Angleterre agiraient *conjointement*, et comme M. Minciacki persistait à dire qu'il ne se regardait que comme un instrument accessoire chargé d'aucune responsabilité, le général Guilleminot déclara que la lettre et l'esprit de ses instructions ne lui permettaient pas de prendre part à une démarche quelconque, avant de connaître l'opinion de M. de Ribeaupierre. Pressé par l'ambassadeur d'Angleterre qui ne voulait absolument pas admettre cette réponse, M. de Guilleminot lui dit à la fin que, s'il voulait lui confier le *motif* qui le déterminait à cette démarche précipitée, cela le mettrait peut-être dans le cas de prendre sur lui ce qu'autrement il ne se croirait pas autorisé à faire. Mais M. Stratford-Canning ne voulut point se soumettre à cette condition, ni le général y renoncer de son côté, de sorte qu'après un entretien très-vif de trois heures, on se retira sans être convenu de rien.

Immédiatement après, M. Stratford-Canning répéta la même expérience sur l'internonce, et puis sur le ministre de Prusse, et trouva partout le même accueil. Les débats furent seulement moins longs, les explications plus sèches. Après le refus de l'ambassadeur de France, celui des deux autres était immanquable. L'envoyé de Prusse (toujours à couteau tiré avec M. Stratford) lui avait demandé un délai de deux heures pour répondre par écrit à sa proposition. — L'Anglais n'attendit pas seulement cette réponse; avant qu'elle arrivât, sa note [1] était déjà remise au Reis-Effendi.

Les trois ministres (de France, d'Autriche et de Prusse) sont absolument d'accord dans le jugement qu'ils portent de cette note. Ils conviennent que c'est une pièce écrite avec beaucoup d'art, avec une modération extrême, dans un langage qui ne peut pas choquer la Porte, quand même il ne réussirait pas à la convaincre. Elle ressemble si peu aux productions ordinaires de M. Stratford-Canning, qu'elle doit absolument lui avoir été envoyée toute rédigée de Londres. Il n'a voulu en laisser copie à personne; cependant il a permis au général Guilleminot d'en extraire la substance.

Le Reis-Effendi a déclaré qu'il fallait au moins

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 27-33.

quinze jours, pour traduire la pièce, la mettre sous les yeux du souverain, puis la faire examiner par le conseil, avant qu'il fût possible de répondre. En attendant, M. de Ribeaupierre sera arrivé, et — nous y verrons plus clair. Je me défends rigoureusement de prononcer une opinion sur une affaire qu'il est impossible de débrouiller dans les ténèbres qui l'entourent, mais qui dans peu de semaines se développera au grand jour, et dont le dénoûment peut décider pour longtemps des destinées de l'Europe.

VI

Vienne, 15 mars 1827.

Le premier rapport de l'internonce après l'arrivée de M. de Ribeaupierre[1] nous ayant été transmis avec une expédition de l'agent de Votre Altesse à Constantinople, je dois supposer qu'elle se trouve suffisamment instruite de la réception et des premières démarches de ce ministre. Son début semble lui avoir gagné tous les suffrages. Il

[1] Le 11 février.

n'a réclamé aucune distinction, n'a avancé aucune prétention exclusive. . . . . .

Le Reis-Effendi ayant (par exception de la règle) accordé au ministre de Russie une audience particulière, préalablement à sa présentation au Grand Vizir, M. de Ribeaupierre, revenant de cette visite, en a témoigné la plus haute satisfaction. Il a dit qu'il avait trouvé dans le Reis-Effendi « un véritable homme d'État, un *patriote éclairé* et un serviteur fidèle de son maître ». — Sayda-Effendi aurait été également content de M. de Ribeaupierre, si celui-ci n'avait pas cru devoir, dès son premier entretien, amener le pénible et embarrassant sujet de la pacification des Grecs.

Jusqu'au jour où cet entretien confidentiel a eu lieu, l'ambassadeur d'Angleterre n'avait pas reçu de réponse à la note du 5 février, dont j'ai rendu compte dans ma dernière dépêche, et jusqu'au 24 février, les ministres des deux Cours ne semblaient encore être convenus d'aucune démarche commune. Mais quelle que soit la réponse de la Porte à la note de M. Stratford-Canning, il est à prévoir que les représentants de Russie et d'Angleterre ne tarderont pas à pousser l'affaire de la pacification; que nous verrons incessamment s'élever les contestations les plus vives, et que nous allons entrer dans une des scènes les plus ora-

geuses du grand drame du Levant. Jamais peut-être problème politique n'a plus occupé, n'a plus vexé les diplomates que celui de démêler ou de deviner les véritables intentions des deux Cours actives, de faire à chacune d'elles la part qui lui revient dans cette étrange négociation, de fixer les limites jusqu'où l'une et l'autre voudraient aller, de concilier enfin une foule de contradictions qui paraissent invalider tour à tour les différentes hypothèses que l'observateur le plus exercé puisse former. La vraie cause de tant d'incertitudes et de tant de perplexités est que les deux cabinets qui se sont emparés de la question n'y ont jamais attaché des idées claires et précises, qu'ils ne l'ont jamais approfondie, qu'ils ont cru s'entendre tandis qu'ils n'étaient d'accord sur rien, et que leur prétendu concert ne répondait à aucune des innombrables difficultés qu'ils vont rencontrer dans leur carrière épineuse.

Lorsqu'on examine les positions respectives et les intérêts respectifs de l'Angleterre et de la Russie, on découvre bientôt qu'il y a divergence totale entre les termes vers lesquels l'une et l'autre de ces Puissances doivent désirer de voir aboutir l'insurrection. Le Gouvernement anglais peut se contenter de tout, du maximum comme du minimum de la liberté grecque, pourvu qu'il conserve

avec cette nation certains points de contact, qui ne lui échapperont probablement plus, et pourvu qu'une amélioration quelconque de son sort ne puisse pas être regardée comme étrangère à l'intervention de l'Angleterre. A ces conditions, le cabinet de Londres est au fond indifférent sur le dénoûment de cette lutte. Émancipation absolue, demi-émancipation, retour sous l'ancien régime, aristocratie, république, anarchie, l'Angleterre se prêtera à tout plutôt que de compromettre ses intérêts matériels par des mesures directement hostiles contre l'une ou l'autre partie; et quel que soit le régime politique qui sortira finalement de cette révolution, l'Angleterre saura en profiter.

Il en est tout autrement de la Russie. Elle n'a qu'un seul moyen de recouvrer en tout ou en partie l'influence dont elle jouissait avant la révolution dans la Grèce méridionale, c'est d'y fonder cet état de choses intermédiaire entre la dépendance et la liberté que la Russie a constamment réclamé dans ses projets de pacification, et dont la proposition se retrouve dans le protocole du 4 avril. La Russie n'admet ni le retour pur et simple des Grecs sous l'ancien esclavage, ni moins encore leur indépendance. Elle veut les voir soumis à la Porte, mais soumis dans des formes qui permettent à la Russie d'exercer sur eux un

protectorat perpétuel. Par conséquent, les négociations russes à Constantinople auront toujours un caractère déterminé, un but positif; et une fois en train, ce cabinet ne pourra guère ni ralentir sa marche, ni en changer la direction.

De cette différence de position, il résulte pour le Gouvernement ottoman la nécessité d'une entière différence de procédés envers l'une et l'autre de ces Cours. Le Reis-Effendi ne risquait rien en traitant aussi lestement que possible les démarches les plus solennelles comme les plus extravagantes de M. Stratford-Canning. Tant qu'il n'a eu affaire qu'à l'Angleterre, il a pu impunément se donner cette satisfaction; ses refus n'auraient jamais amené une catastrophe; après une infinité de pourparlers inutiles, d'accusations réciproques, de menées sourdes et perfides de la part des Anglais pour nourrir sous main le feu de la guerre civile, la paix publique n'aurait point été altérée. Mais appliquer le même système, s'attendre aux mêmes résultats dans des négociations avec la Russie, ce serait tomber dans une erreur très-dangereuse.

Je ne rentrerai pas ici dans la recherche des causes qui ont opéré dans les idées de l'Empereur Nicolas ce changement notable relativement à l'affaire des Grecs, que nous avons vu succéder aux principes qu'il avait professés (et, je crois, sin-

cèrement professés) pendant les premiers mois de son règne. Les hommes les plus clairvoyants n'ont pas encore entièrement pénétré le voile qui couvre l'histoire de ce changement. Ce qui aujourd'hui nous importe le plus, c'est d'en reconnaître la réalité, c'est de s'arrêter *sur ce qui est*, d'écarter toutes les illusions, et de prendre librement un parti ferme et sage avant d'y être forcé par une nécessité impérieuse. . . . . .

. . . . . .

Je ne me permets pas de préjuger le parti auquel s'arrêtera la Porte. S'exposer à toutes les extrémités serait, dans sa situation actuelle, un coup de désespoir plutôt qu'une résolution politique. D'un autre côté, ceux qui comptent sur la facilité avec laquelle elle a accepté l'ultimatum d'Ackerman, pour en augurer le même dénoûment dans l'occasion présente, pourraient bien faire un calcul erroné. Les conditions d'Ackerman étaient peu de chose comparées à celles qui serviront de texte à la pacification des Grecs; et, ce qui est plus marquant encore, le Sultan n'avait pas solennellement et péremptoirement annoncé, comme il l'a fait par rapport à l'intervention actuelle, qu'il ne s'y soumettrait jamais. La tâche est donc plus pénible; mais il y a aussi beaucoup plus de ressources pour en tempérer la rigueur; et si la Porte sait profiter

de ses avantages, cette crise, toute redoutable qu'elle paraît, peut lui valoir un surcroît de stabilité et de force qui déjouerait bien de fausses prophéties.

VII

Vienne, 16 mars 1827.
Secrète.

. . . . . .

Les Russes ne peuvent pas, malgré leur désir extrême d'arriver à la pacification, se dissimuler que leur coalition avec l'Angleterre ne les y conduira pas, que c'est un projet bâti sur le sable, et qu'il faut, ou réunir les cinq Puissances alliées pour un effort commun, ou bien effrayer la Porte par la perspective d'une guerre imminente.

Ils font aujourd'hui l'impossible pour entraîner les Puissances, et particulièrement l'Autriche, dans une marche commune. Ils prodiguent à cette Cour les protestations d'amitié, les offres de service (dont elle n'a pas besoin), les flatteries, les caresses. Pour écarter les objections contre le protocole du 4 avril, que l'Autriche n'aurait jamais admis, ils proposent de convertir cet acte en un

traité[1] formel; et ils ont invité l'Autriche à assister à de nouvelles conférences *à Londres,* qui auraient pour objet de discuter et d'*arrêter* les mesures à prendre pour obtenir, coûte que coûte, l'assentiment de la Porte.

Le cabinet de Vienne va répondre à cette invitation en donnant à son ambassadeur à Londres des instructions[2] dont l'effet immanquable sera celui de retarder les démarches qui pourraient avoir lieu à Constantinople; car l'Autriche ne signera pas plus un traité qu'elle n'accéderait au protocole de Saint-Pétersbourg.

La Porte gagnera du temps. Mais si elle ne profite pas de cet avantage, elle aura seulement reculé le moment d'une crise à laquelle elle ne saurait échapper *qu'en la prévenant.*

L'Empereur Nicolas ne veut pas la guerre. Elle dérangerait tout son système; elle le brouillerait avec toute l'Europe, et une de ses suites inévitables serait de favoriser les projets d'indépendance politique des Grecs, dont la Russie ne veut absolument *pas,* et qu'elle craint plus encore que leur asservissement complet.

Ce ne serait donc qu'à la dernière extrémité, et lorsque toutes les retraites honorables leur seraient

[1] Prokesch, *Geschichte,* etc., t. V, p. 8.
[2] Prokesch, *Geschichte,* etc., t. V, p. 44.

fermées, que l'Empereur, pour satisfaire à son amour-propre, et son cabinet, pour ne pas se discréditer sans remède, se croiraient forcés de prononcer la rupture. Mais *plutôt que de reculer tout à fait, ils finiront par cette détermination.*

Quel sera alors le parti à prendre par la Porte?

Doit-elle braver les menaces de la Russie? — Où sont les forces qu'elle aurait à lui opposer?

Doit-elle plier sous la loi qu'on lui imposera? — Cette humiliation serait un plus grand mal que la perte d'une ou deux provinces.

Voici, selon moi, la seule solution possible du problème : la Porte ne doit ni provoquer le danger, ni se soumettre à la volonté étrangère, mais *désarmer* l'un et l'autre par une résolution spontanée, courageuse, magnanime et imposante.

Que dès ce moment le Sultan fasse examiner à quelles conditions, sans nuire à sa dignité, sans compromettre les grands intérêts de son Empire, il peut accorder une amnistie large et généreuse aux insurgés; que pour toute réponse aux ouvertures des Puissances étrangères, il proclame cette amnistie comme le maximum irrévocable de ses concessions et le *nec plus ultra* de sa clémence! Qu'il fasse un appel solennel à la justice de tous les souverains, et qu'il étouffe dans sa naissance tout plan de pacification qui ne serait pas son

propre ouvrage ! C'est ainsi qu'il s'emparera des positions qui plus tard seraient occupées contre lui, qu'il confondra les conseils de ses persécuteurs, qu'il trouvera des amis et des défenseurs, qu'il s'assurera l'affection de ses sujets, et qu'il en imposera même aux rebelles. Gloire éternelle au ministre qui réussirait à faire adopter une mesure pareille ; mais il n'y a pas un jour à perdre.

Si vous jugiez à propos, Monseigneur, de transmettre ces idées à quelqu'un de vos correspondants dans la capitale, comme l'avis d'un homme sincèrement attaché à la Porte, et parlant en pleine connaissance de cause, elles fixeraient peut-être l'attention de ceux qui pourraient en profiter.

Nous avons des nouvelles jusqu'au 28. Guilleminot écrit à son collègue Caraman [1] : « M. de Ribeaupierre a vu le Reis-Effendi le 20 et s'est longuement entretenu avec lui sur la nécessité de rendre la paix à la Grèce. Mais, au milieu de beaucoup de compliments et de phrases, le Reis-Effendi a conclu formellement au rejet de l'offre de médiation de M. Stratford-Canning. La conduite de celui-ci est une énigme indéchiffrable. Mais, quoi qu'il en soit, ce n'est pas là que gît le danger pour la Porte. »

[1] A Vienne.

VIII

Vienne, 1er avril 1827.

Le 11 mars, date de nos dernières dépêches de Constantinople, il y a eu quatre semaines que M. de Ribeaupierre était arrivé dans cette capitale; et jusque-là, son séjour n'avait été marqué par aucune discussion embarrassante ou desagréable. Il a traité avec les ministres de la Porte de l'exécution de plusieurs articles des conventions d'Ackerman, de ceux nommément qui regardent les arrangements commerciaux. Tout s'est passé dans les formes les plus amicales

. . . . . .

Mais outre les explications confidentielles qui ont eu lieu lors de la première audience que le Reis-Effendi a donnée à M. de Ribeaupierre, il n'y a pas eu entre eux de communication sur les affaires de la Grèce. Au départ de la poste du 10, on préparait, comme je vois par un des rapport de l'internonce, une démarche à laquelle les missions des cinq Cours devaient prendre part. Sans savoir dans quels termes cette démarche sera conçue, je ne saurais en être fort alarmé, puisque la circonstance même de la coopération des cinq Cours me tran-

quillise sur l'esprit dans lequel on va aborder l'affaire.

En attendant, les positions commencent à s'éclaircir; et quoique les voiles qui couvrent l'avenir soient encore assez épais, des traits de lumière percent de part et d'autre. . . . . .

Le changement inattendu qui vient de s'opérer dans l'attitude et le langage de lord Stratford est remarquable à plus d'un égard. Il sert à expliquer la singulière précipitation avec laquelle cet ambassadeur a agi avant l'arrivée de M. de Ribeaupierre; il nous ramène à la véritable origine du fameux protocole de Saint-Pétersbourg, et il nous montre en même temps l'extrême fragilité de la prétendue union fondée par cet acte entre l'Angleterre et la Russie. Sous tous ces différents rapports, Votre Altesse lira certainement avec beaucoup d'intérêt quelques détails que je m'en vais lui présenter sur le rapprochement qui dans les premiers jours du mois de mars a eu lieu entre M. Stratford-Canning et l'internonce.

Frappé du ton positif dont M. de Ribeaupierre, d'ailleurs doux et réservé, semblait s'armer chaque fois qu'il fut question des Grecs, des propos menaçants que d'autres Russes se permettaient, et des inquiétudes qui commençaient à s'emparer du public, M. Stratford-Canning se rendit chez le

baron d'Ottenfels, et y ayant pris connaissance des quelques pièces contenant des explications amicales entre le ministre des affaires étrangères à Londres et le prince Esterhazy, il se livra à un mouvement de vivacité et de sincérité, qui lui inspira les aveux suivants :

« Je vois bien », s'écria-t-il, « que nos Cours s'entendent mieux que je ne le pensais ; j'en suis ravi ; car ce sont ces deux Puissances sur lesquelles repose le devoir de veiller au maintien de l'équilibre de l'Europe ; elles ne peuvent consentir à sa destruction, et elles doivent toujours finir par se rencontrer, quelle que soit en apparence la divergence de la route qu'elles suivent. On nous a sévèrement accusés à propos de ce malheureux protocole du 4 avril, dont je regrette l'existence, et que je désirerais bien voir renversé. Cependant, pour nous juger avec plus d'équité, on devrait se replacer à l'époque où cette pièce a été signée. Alors nous étions si persuadés des intentions hostiles de la Russie contre la Porte, que nous ne doutions pas que, quand même les questions particulières que nous appelions *proprement russes* pourraient s'arranger, la Cour de Saint-Pétersbourg trouverait encore dans les affaires grecques un prétexte de faire la guerre à la Turquie. C'était donc pour lui lier les mains, pour l'empêcher d'aller plus

loin que ne l'exigeait le soulagement dû à un peuple malheureux, que nous prêtâmes les mains à cette transaction. Nous voyons à présent où cela nous a conduits ; il est clair que la Russie ne visait qu'à ses propres intérêts. Mais ce qui est fait est fait ; il ne s'agit plus du passé, mais de l'avenir, d'un avenir aussi alarmant pour la Porte que pour le reste de l'Europe. Je ne vois aujourd'hui qu'un seul remède. *Il faut éclairer la Porte sur les véritables sentiments de l'Angleterre.* Moi, je ne le puis pas. On ne me croira jamais. J'ai suivi jusqu'ici une marche trop peu faite pour plaire à la Porte ; le Reis-Effendi a conçu une sorte d'animosité ou d'antipathie contre moi et contre mon Gouvernement ; je ne le persuaderais pas de la sincérité de mes intentions et de celles de ma Cour, *à moins que vous ne soyez mon garant. Tâchez de me réconcilier avec Sayda-Effendi ;* c'est un service que je reconnaîtrai éternellement, un service que vous rendrez à mon Gouvernement, *à la cause générale,* à votre propre Cour, un service enfin dont je ferai valoir auprès de mon souverain toute l'importance. Il est impossible que vous doutiez de ma sincérité ; la démarche que je fais serait une folie si elle n'était qu'une ruse. Il n'y a pas de temps à perdre. Si lord Cochrane, comme je le crains beaucoup, arrive dans l'Archipel et relève les

prétentions et les espérances aujourd'hui très-restreintes des Grecs, comment me serait-il encore possible de parler de médiation à la Porte? Je sais que vous voulez la pacification comme nous la voulons, mais par des voies différentes de celles que nous avions choisies. Si tel est le cas, tâchez avant tout que le Gouvernement turc cesse de voir en moi un complice aveugle de ses ennemis. Je vous en prie, non-seulement comme ambassadeur britannique, mais comme un homme qui veut le bien, et qui s'adresse à un autre homme voulant la même chose, avec une confiance sans limites. »

L'internonce, persuadé qu'il était de son intérêt et de son devoir de ne pas repousser des avances aussi pressantes, quoique tardives, s'engagea avec son collègue dans un entretien très-étendu sur le fond de la question. Je ne citerai ici que les réflexions suivantes que, parmi beaucoup d'autres, il adressa à M. Stratford-Canning.

« L'Autriche », — lui dit-il, — « désire, aussi sérieusement que qui que ce soit, la fin des troubles de la Grèce; mais elle connaît trop bien l'état réel des choses, pour chercher le dénoûment là où, dans votre concert avec la Russie, vous vous êtes flattés de le trouver. Vous croyez que, pourvu que la Porte accepte ce que vous appelez le *principe de l'intervention*, le reste s'arrangerait facile-

ment. Vous êtes dans l'erreur. En agissant avec prudence, vous pourrez arriver tôt ou tard *à la chose même*, mais jamais à l'admission de votre *principe*. Vous engageriez plutôt la Porte à céder la moitié de la Grèce, que de lui faire admettre l'intervention directe de l'Angleterre ou de telle Puissance que ce soit. Quand vous aurez épuisé tous vos arguments, on vous répondra toujours : Une intervention étrangère entre le Grand Seigneur et ses sujets révoltés serait contraire à nos lois, à la constitution de l'Empire, au Coran ; cette intervention une fois reconnue, c'en est fait de notre indépendance ; car, si demain les juifs se soulevaient contre nous et demandaient l'appui d'une Puissance étrangère, en invoquant l'antécédent sur lequel vous insistez, qu'aurions-nous à répondre ? Je n'ignore pas, ajouta l'internonce, que les refus de la Porte seront représentés partout comme des preuves d'une aveugle obstination ; mais les hommes justes ne tarderont pas à reconnaître de quel côté est le bon droit, et de quel côté se trouvent la violence et l'abus de la force dans cette affaire. »

Les arguments du baron d'Ottenfels firent une grande impression sur l'ambassadeur, et le déterminèrent à redoubler ses instances pour obtenir la démarche à laquelle il mettait tant de prix. L'internonce se rendit finalement à sa proposition. Le

mauvais état de la santé de M. Testa ne permettant pas d'y employer cet interprète, et la besogne étant trop délicate pour être confiée à un des subalternes, M. d'Ottenfels prit le parti d'adresser au Reis-Effendi le billet confidentiel suivant, rédigé en langue turque :

« M. l'ambassadeur britannique, notre ami, se « présente en *pécheur pénitent*. Il veut faire sa « paix avec Votre Excellence, mais il Lui suppose « de l'animosité contre sa personne et contre son « Gouvernement. Il lui faut un intermédiaire; il « s'est adressé à moi comme au meilleur ami de la « Sublime Porte. Je prie Votre Excellence d'ac- « cueillir favorablement l'interprète anglais, lors- « qu'il se présentera chez Elle un de ces jours. « C'est pour le bien des affaires et dans l'intérêt de « la Porte que je Lui adresse cette prière. »

Sayda-Effendi fit à l'internonce une réponse extrêmement gracieuse, lui témoigna son empressement de faire honneur à son intercession, ainsi que son impatience de connaître la solution de cette énigme. Il l'invita en même temps à passer chez lui confidentiellement; ce que l'internonce déclina pour le moment, craignant que cette visite, ne pouvant guère rester cachée, ne donnât lieu à toutes sortes de conjectures et d'intrigues.

C'est ici que mon récit doit s'arrêter; car

j'ignore encore, à l'heure qu'il est, le résultat qu'aura eu un rapprochement amené sous d'aussi singuliers auspices. Quel que soit le véritable motif de la défection de M. Stratford-Canning (car sa démarche mérite ce nom), elle prouve toujours que l'accord entre lui et M. de Ribeaupierre doit avoir éprouvé de fortes secousses; elle prouve, de plus, que le ministre de Russie doit avoir annoncé des dispositions que celui d'Angleterre n'a pas cru pouvoir partager, sans trop compromettre son Gouvernement, et sans outre-passer la ligne qui semble lui avoir été prescrite par ses instructions secrètes.

Il m'est impossible de juger jusqu'à quel point les paroles ou les projets de M. de Ribeaupierre ont pu justifier les alarmes qui ont engagé M. Stratford-Canning à se dépouiller de toute la hauteur et de toute la méfiance qui jusqu'ici ont signalé chaque pas de sa conduite, et à se jeter ainsi entre les bras d'un ministre qu'il n'avait pas jusque-là traité avec plus d'égards que ses autres collègues. Cependant il me paraît certain qu'il n'y a que des raisons bien puissantes, des inquiétudes bien vives, qui puissent lui avoir inspiré une palinodie aussi remarquable. . . . . .

. . . . . .

IX

Vienne, 3 avril 1827.

En écrivant ma dépêche d'avant-hier, je n'avais les nouvelles de Constantinople que jusqu'au 10 mars; hier nous avons reçu par estafette une expédition du 14.

Dans l'intervalle, les missions des cinq Cours principales ont fait, *chacune de son côté*, des démarches relatives à la pacification de la Grèce. Les ministres de Russie et d'Angleterre ont donné à leurs interprètes des instructions. . . . . .

Votre Altesse sera, je crois, aussi étonnée que moi de la faiblesse, de la douceur, je dirais presque de la nullité de ces instructions, après tant de pourparlers redoutables qui semblaient annoncer une grande levée de boucliers. Je ne dis pas que la Russie n'y arrivera tôt ou tard; mais la simple communication du protocole du 4 avril (à laquelle, au fond, tout se réduit dans ces messages) n'effrayera pas beaucoup la Porte.

L'ambassadeur de France a, de son côté, adressé un message au Reis-Effendi, par lequel il exhorte ce ministre « à prendre en grande considération le contenu du protocole de Saint-Pétersbourg, et à

faire des stipulations de cet acte *l'objet de ses méditations les plus graves* ». — Ce qu'il y a de plus notable dans ce message du général Guilleminot, c'est la déclaration explicite de l'accession de la France audit protocole, dont il fait part dans les termes suivants : « Le Roi de France, notre auguste maître, y a donné son adhésion. Je ne fais point ici de difficulté de le déclarer. Cette adhésion, Sa Majesté la devait aux bases *mesurées* et *conciliatrices* que venaient de poser les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg. Elle avait vu tous ses conseils repoussés par la Porte. Un seul parti lui restait à prendre : celui de s'associer aux deux cabinets signataires pour hâter avec eux, autant que possible, un dénoûment dont chaque jour la nécessité devient plus urgente. Sa Majesté, d'ailleurs, l'a fait aussi avec la pensée de donner en cela au Divan *une nouvelle preuve d'affection* ; car il lui a semblé que son adhésion devait offrir une garantie de plus à la Porte, et lui rendre plus sensible encore la pureté des intentions qui ont dicté le protocole. »

L'internonce, parlant au nom d'une Cour qui n'a eu aucune part à la transaction de Saint-Pétersbourg, a développé, avec toute la franchise et toute l'insistance d'une amitié sincère, la nécessité où se trouvera la Porte de prêter l'oreille aux

propositions de l'Angleterre et de la Russie. Le passage suivant de sa note suffira pour constater le sens dans lequel elle est conçue :

« Le soussigné a l'ordre d'appeler l'attention la plus sérieuse de la Sublime Porte sur les propositions et les communications qui lui seront faites par MM. les représentants de la Grande-Bretagne et de la Russie. Il la prie de les peser mûrement dans sa sagesse, et de réfléchir aux conséquences incalculables qu'une résolution imprudente et contraire à ses véritables intérêts et aux vœux des Puissances ses amies pourrait avoir pour son Empire. Organe d'une Cour qui ne sait ni feindre un sentiment, ni cacher une vérité, qui ne cherche point à plaire, ni ne craint de déplaire, le soussigné se flatte que le ministère ottoman voudra bien accueillir cette ouverture avec la même bienveillance dont il lui a déjà donné tant de preuves dans des occasions bien moins importantes que celle-ci. »

Le ministre de Prusse[1], enfin, placé sur le même terrain que celui d'Autriche, n'a également fait valoir que des arguments puisés dans les dangers mêmes auxquels l'intervention des Puissances signataires du protocole du 4 avril pourrait exposer

[1] Baron de Miltitz.

la Porte. Parmi les observations très-judicieuses du baron de Miltitz, il y en a une qui m'a particulièrement frappé.

« La Porte », dit-il, « peut-elle sans témérité affronter en même temps les désastres de la rébellion d'une part, et de l'autre les dangers d'une rupture avec l'une ou l'autre, peut-être même avec plus d'une Puissance? Si les forces combinées des provinces d'Europe, d'Égypte et d'Asie n'ont pas suffi pour triompher, après six années d'une lutte à outrance, des rebelles limités aux seules ressources du désespoir, quels succès la Porte pourrait-elle se promettre du jour où l'une ou l'autre des Puissances chrétiennes se croirait forcée de prêter un secours direct ou indirect aux Grecs pour les préserver d'une destruction totale? »

Votre Altesse ne manquera pas d'observer que les démarches dont je viens de rendre compte n'ont point eu un caractère *collectif;* chaque mission a tenu le langage qui convenait à sa position individuelle. Toutefois, elles se sont, pour me servir de cette expression, groupées dans deux divisions principales : d'un côté, la Russie, l'Angleterre et la France, exigeant directement l'adhésion de la Porte à leurs projets de pacification ; de l'autre côté, l'Autriche et la Prusse, appuyant les ouvertures des trois autres, non pas en s'identifiant avec

les principes qui les ont dictées, mais pour faire pressentir à la Porte les conséquences que pourrait entraîner son refus.

A moins qu'il ne se soit opéré un très-grand changement dans les conseils intimes du Sultan, rien n'est cependant plus vraisemblable que ce refus; et, malgré la modération extrême, le ton de décence et même de bienveillance qui règnent dans toutes ces pièces, il est difficile de ne pas s'attendre à des démonstrations bien autrement fortes, à la suite de ces premières escarmouches. Pour le coup, je ne crois pas que la Porte aura été fort intimidée d'une attaque à la vérité peu énergique et de nature à confirmer plutôt qu'à combattre l'opinion qu'elle a toujours nourrie sur le manque d'union et de concert dans les vues et la marche des Puissances. Elle n'en aurait pas moins tort en réglant sa conduite sur cette opinion ; car, quelle que soit la divergence des conseils, elle n'empêchera pas la Russie de poursuivre ses intérêts à elle seule, si elle ne pouvait plus compter que sur ses propres efforts ; et ce sera finalement la Russie qui décidera l'affaire, si la Porte n'est pas assez heureusement inspirée pour lui en arracher la direction, en se mettant elle-même à la tête de la pacification.

X

Vienne, 4 avril 1827.
Secrète.

Ribeaupierre écrit, dans une lettre particulière à son collègue Tatitscheff, qu'il a tout lieu d'être content de ses négociations particulières avec les ministres de la Porte, — mais que l'affaire de la pacification le met dans de cruels embarras ; — que rien n'est préparé à Constantinople; que chaque mission européenne suit son système particulier, — qu'il ne sait où donner de la tête, et qu'il prie son collègue de l'aider de ses bons conseils.

Il ajoute qu'il n'a fait la démarche du 10 que pour ne pas suspendre entièrement sa marche, et pour ne pas faire naître l'idée que la Russie aurait abandonné l'affaire; mais qu'il n'avait pas voulu s'avancer davantage, ne sachant pas quelles instructions il pourrait recevoir d'un jour à l'autre à la suite des conférences de Londres.

Ces aveux expliquent le caractère insignifiant et faible du message du 10 mars. Il est évident que le ministre de Russie n'avait pas jusqu'à cette époque des instructions précises. Quant à celles qui pourraient être le résultat des conférences de

Londres, il faut observer qu'il ne les recevra que d'ici à six semaines ; car l'instruction adressée au prince Esterhazy, au sujet de ces conférences, n'est partie de Vienne que le 26 mars.

XI

Vienne, 14 avril 1827.

M. de Huszar part ce soir pour Constantinople, où il remplira pendant quelque temps les fonctions de premier interprète de la Cour d'Autriche. . .

. . . . . .

Les instructions [1] dont M. de Huszar est porteur recommandent à l'internonce de ne négliger aucun moyen que le zèle d'une amitié sincère et active peut lui suggérer pour engager la Porte à *prévenir* toute démarche embarrassante de la part des Puissances chrétiennes, en prenant franchement l'initiative de la pacification des Grecs, c'est-à-dire en déclarant à quelles conditions elle est prête à faire cesser les hostilités, et quelle espèce de régime elle veut accorder à la Grèce pour l'avenir. Il est certain que ce serait là le parti le plus sage que la

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 58-66.

Porte pourrait adopter dans la crise actuelle; mais nous n'avons qu'un très-faible espoir qu'elle suive ce conseil. Des exemples récents, et notamment celui de la négociation d'Ackerman, nous ont malheureusement prouvé que le Sultan n'est pas ami des mesures préventives, qu'il préfère attendre les dernières extrémités, au risque d'accepter alors, purement et simplement, ce qu'avec une marche différente il aurait pu, sinon éviter, au moins améliorer et adoucir par les modifications les plus essentielles. Dieu veuille que les mêmes erreurs ne se renouvellent dans la question du moment !

La retraite du Reis-Effendi[1] nous a frappé d'abord comme symptôme d'un changement de politique, quoique le premier rapport qui nous fit connaître cet événement ne parût point y attacher cette valeur. Mais les lettres et dépêches du 26 mars, qui viennent d'arriver, ne contenant aucun indice de ce genre, nous commençons à croire que c'est réellement par des raisons de santé que Sayda-Effendi a désiré d'être débarrassé du poids des affaires publiques.

Ces mêmes lettres nous apprennent que depuis les démarches qui ont eu lieu entre les 10 et 13 mars

[1] Sayda-Effendi fut, le 23 mars, remplacé par Mohammed-Saïd-Pertew-Effendi, ancien directeur de la chancellerie du Divan.

de la part des missions européennes, et dont j'ai rendu compte dans mon dernier rapport, les négociations ont été tout à fait stationnaires. Il n'y a que M. Stratford-Canning qui, en adressant au nouveau Reis-Effendi une note de quelques lignes, lui a rappelé, dans les termes les plus *respectueux* et les plus *affectueux,* qu'il était toujours sans réponse à la note du 5 février, et que *ce silence de six semaines* ne pouvait qu'inspirer *des regrets douloureux* à son Gouvernement. M. de Ribeaupierre a passé presque tout son temps à la campagne. Ce calme absolu s'explique par le fait de ce qui se passe à Londres, où l'on est occupé à amener un accord entre les cinq Cours sur une base plus ou moins analogue au protocole de Saint-Pétersbourg. Il est très-douteux que l'on parvienne à cet accord, vu la divergence de principes et d'intérêts qui règne parmi les Puissances; cependant, la chose est possible. Mais, quel que soit le résultat de ces conférences, que nous ne pourrons guère connaître avant la fin de ce mois, il est peu probable que l'on avance à Constantinople dans une direction quelconque, jusqu'à ce que l'on en soit informé. Quel avantage pour la Porte si elle voulait profiter de ce délai pour s'emparer d'un terrain qu'avec un peu de sagesse et de fermeté elle pourrait rendre inexpugnable! . . . . .

XII

Vienne, 29 avril 1827.

. . . . . .

Le 30 mars, l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre de Russie ont fait notifier au Reis-Effendi par leurs interprètes « que la communication *confidentielle,* faite le 9 mars, du protocole signé à Saint-Pétersbourg, devait désormais être regardée comme *officielle* ». L'ambassadeur de France a positivement refusé de s'associer à cette mesure, et il a déclaré, tant à M. Stratford-Canning qu'à M. de Ribeaupierre, qu'il ne saurait approuver une démarche au moins inutile, et d'ailleurs déplacée dans un moment où, selon toutes les probabilités, les termes du protocole de Saint-Pétersbourg auraient été changés ou modifiés à Londres par la conversion de cet acte en un traité. — Le Reis-Effendi s'est borné à recevoir les déclarations des deux ministres et à dire qu'il les ferait traduire.

Le 4 avril (anniversaire de mauvais augure du jour de la signature du protocole!), ces mêmes ministres ont adressé des notes officielles au Reis-Effendi, avec le résumé des considérations qui doivent déterminer la Porte à accepter les propo-

sitions qui lui ont été faites, et articulant en même temps la demande d'une suspension d'armes. L'ambassadeur de France n'a pas consenti à prendre officiellement part à cette nouvelle démarche, mais il s'est prêté à l'appuyer confidentiellement. Les missions d'Autriche et de Prusse n'ont reçu aucun avis préalable ; en vain M. de Ribeaupierre a insisté sur la nécessité de leur donner cet avis, « ne fût-ce que pour le *décorum*, et pour écarter l'idée d'une mésintelligence » ; M. Stratford-Canning a constamment protesté contre cette proposition.

En recevant la demande d'une suspension d'hostilités, le Reis-Effendi a manifesté par un ton d'ironie l'étonnement que lui causait une semblable prétention ; mais, dans la suite de l'entretien, il a délivré d'abord au drogman d'Angleterre dans des termes très-énergiques, et subséquemment, mais dans un langage plus doux, à ceux de Russie et de France, la réponse du Divan à toutes les ouvertures qui avaient eu lieu depuis la fin de février. Cette réponse était un refus positif d'admettre l'intervention de quelque Puissance étrangère que ce fût. — « Le protocole de Saint-Pétersbourg », a dit entre autres le Reis-Effendi, « cet acte par « lequel deux Puissances ont arbitrairement disposé « des droits, des intérêts, des propriétés d'une

« troisième, n'est aux yeux de la Porte *qu'un pa-*
« *pier blanc* dont elle ne peut tenir aucun compte;
« elle n'y voit qu'*un attentat* à son indépendance.
« La communication confidentielle de cette pièce
« était déjà une offense que la modération seule du
« Divan pouvait dissimuler; mais la communica-
« tion officielle devient une *injure* qui démontre à
« l'évidence que les deux Puissances signataires de
« cet acte, et la troisième qui y a adhéré, s'arrogent
« des droits que la Porte ne reconnaîtra jamais. »
— Le Reis-Effendi a spécialement accablé de reproches le drogman britannique sur la conduite perfide des Anglais, sur les secours que, au milieu de leurs démonstrations pacifiques envers la Porte, ils prodiguaient aux insurgés, sur les correspondances qu'ils entretenaient avec eux, sur la part que leur marine avait eue aux complots de lord Cochrane et du général Church [1], enfin sur tout ce que leur ambassadeur et leurs agents avaient fait depuis le départ de lord Strangford pour détruire jusqu'à la dernière trace l'union et la confiance qui régnaient à cette époque entre la Porte et le cabinet de Londres.

Cette réponse — je n'oserais le croire, si le fait n'était pas confirmé de toutes parts — cette ré-

[1] Commandant l'armée grecque.

ponse, à laquelle tout le monde s'attendait, — a été un coup de foudre pour M. Stratford-Canning, qui seul, par un excès de vanité, persistait à se flatter *d'avoir vaincu la répugnance de la Porte,* qui a trompé son Gouvernement après s'être trompé lui-même, et que son orgueil [1] entraîne à faire *encore* tout ce qu'il peut pour dissimuler ou pour atténuer sa défaite aux yeux de ses collègues et du public.

Le premier acte de cette fameuse et absurde négociation peut maintenant être regardé comme fini. Les acteurs, tous divisés et brouillés entre eux, ont épuisé en pure perte leurs pleins pouvoirs très-limités; et ne se sentant pas autorisés à passer à des mesures plus imposantes, ou seulement à un langage comminatoire, ils sont placés vis-à-vis de la Porte et du public dans une position tout à fait ridicule.

M. de Ribeaupierre a trouvé le moyen de marcher jusqu'à présent tant bien que mal avec M. Stratford-Canning; il n'y a réussi que par un vrai miracle de douceur et de sagesse. Mais il n'en peut plus; il se voit tellement compromis par l'extravagance de son collègue, et jeté dans de si

[1] Peut-être aussi quelques *fausses confidences,* piége qui peut lui avoir été adroitement tendu, et dans lequel il a donné en aveugle. (*Note de M. de Gentz.*)

pénibles embarras, qu'il doit absolument recourir à son Gouvernement pour être soutenu dans cette malheureuse campagne. Il a fait à l'internonce des aveux qui ne laissent pas de doute sur sa position. Heureusement pour lui, ses relations avec le ministère ottoman ont été jusqu'à présent de la nature la plus satisfaisante; il n'a eu de désagréments que ceux que lui ont attirés ses prétendus amis.

Stratford-Canning s'est rendu odieux à tous les partis et à tous les individus, et il n'y a plus un de ses collègues avec lequel il n'ait eu quelque scène scandaleuse. La mémorable démarche qu'il avait faite le 5 mars envers l'internonce, le priant presque à genoux de faire sa paix avec le Reis-Effendi, démarche qui lui fut inspirée par des propos menaçants que les commérages de Péra prêtèrent au ministre de Russie, a été suivie de près d'une contre-partie des sorties les plus violentes, et le baron d'Ottenfels s'est vu dans la nécessité de lui fermer tout uniment sa porte.

Dans cet état de choses, il est clair que les pourparlers entamés avec la Porte sur la pacification de la Grèce ne conduiront à aucun résultat, à moins que quelque nouvelle impulsion ne leur imprime un caractère beaucoup plus prononcé que celui qu'ils ont eu jusqu'à présent. Cette impulsion peut venir de deux côtés : ou à la suite des confé-

rences établies à Londres, ou bien par une résolution spontanée et isolée du cabinet de Russie.

Dès la fin du mois de janvier, l'Empereur Nicolas a fait inviter les Cours de Vienne, Berlin et Paris à donner à leurs représentants à Londres les instructions nécessaires pour délibérer sur les moyens d'obtenir l'accession de la Porte aux projets formés par l'Angleterre et la Russie pour la pacification des Grecs. Le Gouvernement français, que sa faiblesse et sa pusillanimité avaient déjà fait accéder au protocole de Saint-Pétersbourg, mais qui toutefois ne voulait pas avoir l'air d'obéir purement et simplement aux volontés de deux Puissances étrangères, proposa alors de convertir le protocole de Saint-Pétersbourg en un traité [1] entre les *cinq* Puissances alliées. L'Autriche et la Prusse, qui n'avaient *pas* accédé au protocole, et qui (très-probablement) consentiront tout aussi peu à ce nouveau projet de traité, ont cru cependant ne pas pouvoir se refuser à prendre part aux conférences de Londres, vu qu'elles leur fournissaient une occasion fort utile pour faire entendre leurs observations et leurs objections dans une question aussi capitale. Ces deux Cours donnèrent ainsi leurs instructions à leurs ministres à Londres, in-

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 42-44.

structions dans lesquelles on se rapprochait autant que possible du but que la Russie et l'Angleterre s'étaient proposé d'atteindre, sans s'écarter cependant de la ligne des principes sur laquelle les deux Cours s'étaient invariablement maintenues.

Les conférences de Londres auraient *pu* commencer avant la fin du mois de mars; mais nous savons que jusqu'à la mi-avril il n'en a pas été question; M. Canning est trop absorbé par ses propres affaires pour s'occuper de celles des Grecs. L'Angleterre est placée dans une des plus fortes crises politiques qu'elle ait jamais éprouvées en temps de paix. M. Canning a indubitablement remporté la victoire sur ses adversaires, et le Roi s'est déclaré en sa faveur. Mais une opposition formidable a éclaté contre lui et indirectement contre le souverain. Les haines, les antipathies, les jalousies, longtemps concentrées dans le silence, ont percé tout à coup; les deux tiers de l'ancien ministère, parmi eux des personnages de la plus grande considération et influence (tels que le duc de Wellington, le grand chancelier lord Bathurst, lord Melville, etc.), ont donné leur démission. . . . . .

Avec toute sa popularité, et comptant le Roi lui-même parmi ses alliés, M. Canning aura beaucoup de peine à former un nouveau ministère au

milieu de tant de contrariétés et de tant de conflits, et avec des éléments trop hétérogènes ou trop faibles, ou trop peu considérés pour soutenir les premiers chocs qui vont l'assaillir. . . . .

M. Canning avait déclaré au prince Esterhazy qu'il lui fallait absolument quelque répit pour s'engager dans l'affaire orientale. Nous sommes au commencement de mai; n'ayant pas seulement l'avis de l'*ouverture* de ces conférences, comment croire que nous en apprendrons de sitôt l'issue[1] ?

Mais nous aurions tort de trop nous reposer sur le retard des conférences de Londres, ou même sur la nullité de leurs résultats. L'orage peut nous atteindre d'un autre point de l'horizon. L'Empereur de Russie, ennuyé de tant de délais, désespérant de réunir les cabinets dans un plan d'opérations communes, et prêtant l'oreille aux partisans des mesures violentes, peut se livrer à un mouvement d'humeur et d'impatience, entreprendre tout seul ce qu'il n'a pas pu obtenir par le concours des autres, et charger son ministre d'un de ces redoutables arrêts qui annoncent — la soumission ou la mort. . . . . .

[1] C'est là ce qui a fourni au comte Guilleminot le prétexte pour ne point prendre officiellement part aux dernières démarches des ministres signataires. Cet ambassadeur met en général peu d'empressement à travailler en faveur d'un système qu'il paraît vivement désapprouver. (*Note de M. de Gentz.*)

La Russie a été trop loin pour reculer. Si un accord ne peut pas s'établir entre les Puissances sur une base quelconque, bonne ou fausse, tranchante ou modérée, la Russie procédera seule vers le but une fois malheureusement énoncé et mettra la Porte à une terrible épreuve. Je conçois que cette démarche péremptoire sera encore suspendue pour quelque temps; je reconnais même que *l'extrême sagesse* avec laquelle la Porte se conduit dans les négociations relatives au traité d'Ackerman embarrassera le cabinet de Saint-Pétersbourg en lui faisant sentir ce qu'il y aurait d'odieux dans un langage hostile adressé à un Gouvernement aussi pacifique et aussi condescendant. Mais toutes ces difficultés et tous ces scrupules seront finalement vaincus si la Porte n'a pas eu le bonheur de *prévenir* le moment décisif . . . . .

. . . . . .

XIII

Vienne, 17 mai 1827.

. . . . . .

Les nouvelles que nous avons reçues hier de Londres, en date du 4 mai, prouvent que jusqu'à

ce jour les conférences n'ont pas pu se réaliser. M. Canning a déclaré au prince Esterhazyque les occupations que lui donnaient les séances du Parlement (dont les premières après la rentrée des Chambres ont été extrêmement vives et orageuses), la formation du nouveau ministère, et les changements nombreux dans toutes les parties de l'administration, le mettaient hors d'état de se vouer pour le moment à aucune affaire étrangère. Son successeur dans le département qu'il a dirigé jusqu'à présent, lord *Dudley and Ward,* un de ses amis intimes, est un homme d'esprit et de talent, mais qui, n'ayant jamais été employé dans les affaires, a besoin d'un certain délai pour étudier les grandes questions politiques qui réclament aujourd'hui ses méditations et ses soins; et comme il est à prévoir que lord Dudley ne travaillera que sous la direction immédiate du premier ministre, il sera également dans le cas de ralentir sa marche. Vous concevez bien, Monseigneur, que, dans ces circonstances, les délibérations projetées souffriront bien des retards; et si les instructions si impatiemment attendues par les représentants des Cours à Constantinople ne devaient leur arriver qu'à la suite des conférences de Londres, il est probable qu'ils ne les recevraient pas de sitôt.

La grande affaire de la pacification est donc

encore, à l'heure qu'il est, à la même place où je l'ai signalée dans mon rapport du 29 avril; elle peut changer de face, il est vrai, d'un jour à l'autre; mais ce ne sera que par les résolutions que prendrait l'Empereur de Russie; et tant que nous resterons dans l'incertitude sur ces dernières, il sera impossible de se livrer à aucun calcul positif.

Ce qui est assez certain, c'est que, depuis quelque temps déjà, les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres se sont occupés d'une mesure qu'ils voudront peut-être ne pas envisager comme directement hostile contre la Porte, mais dont celle-ci pourrait bien juger très-différemment. C'est celle de placer dans la Méditerranée une force navale destinée à intercepter les communications entre l'Égypte et l'Europe. Il est également certain que la proposition de prendre part à cette mesure a été faite au cabinet de France et que celui-ci (quelque extraordinaire et incroyable que cela paraisse) ne l'a pas rejetée. — Maintenant, nous venons d'être informés que la flotte russe, plus nombreuse et mieux équipée, à ce que l'on dit, que jamais, est sortie de Cronstadt, et qu'après avoir croisé pendant quelque temps dans la Baltique, elle doit se rendre à Plymouth et de là dans la Méditerranée. Le temps seul peut nous apprendre si ce mouvement n'est qu'une démonstra-

tion menaçante, ou s'il aboutira, en effet, à l'objet que les Puissances ont en vue, et comment dans cette dernière supposition il opérera sur les mesures de la Porte.

En attendant, M. Stratford-Canning, désespéré d'avoir si longtemps crié dans le désert, mais ne pouvant cependant, coûte que coûte, embrasser le parti du silence, a fait une nouvelle démarche pour obtenir un résultat — non pas plus prononcé, ce qui serait difficile — mais plus ostensible de ses inutiles travaux. A force d'importunités, il a déterminé M. de Ribeaupierre et le comte Guilleminot à faire demander au Reis-Effendi une *réponse écrite* aux dernières ouvertures des Cours intervenantes; et après beaucoup de pourparlers, beaucoup de délais, beaucoup de rendez-vous donnés et manqués, il a enfin réussi à faire porter ce message au ministre par les interprètes d'Angleterre, de Russie et de France. Quoique ces trois interprètes ne soient pas entièrement d'accord dans les rapports qu'ils ont faits de leur entrevue, il paraît toujours que Pertew Effendi leur a promis une réponse écrite après les fêtes du Beiram ; mais les expressions dont il s'est servi me font croire que cette réponse portera plutôt le caractère d'une déclaration ou d'un manifeste adressé à tous les Gouvernements; projet qui, s'il était habilement

exécuté, pourrait, dans l'état actuel des choses, produire un effet très-puissant en faveur de la Porte . . . . . .

. . . . . .

XIV

Vienne, 1er juin 1827.

. . . . . .

Vous avez vu par mes derniers rapports, Monseigneur, que les démarches dont les Puissances s'occupent pour déterminer la Porte à mettre la main à la pacification de la Grèce sont partagées entre Londres et Constantinople. Le terrain de Londres n'avait rien produit jusqu'à présent, y compris le 17 de mai, date de nos plus fraîches nouvelles; par conséquent, celui de Constantinople a été également frappé d'une heureuse stérilité. Voilà en peu de mots l'histoire des dernières semaines relativement à la question orientale.

Les conférences auxquelles la Cour de Russie avait si solennellement invité celles de Vienne et de Berlin ne se sont jamais effectuées. Il paraît qu'elles étaient si peu du goût de M. Canning, qu'il aurait toujours trouvé le moyen de les éluder,

si même l'état des choses, dans l'intérieur de son pays, ne lui en eût pas fourni un prétexte très-plausible. Mais la révolution ministérielle, dont il est le centre et le moteur, était une trop grande affaire pour ne pas lui servir d'excuse; et il en a profité en déclarant que, pour le moment, il ne pouvait s'engager dans aucune conversation suivie sur des affaires étrangères. Lord Dudley a demandé grâce à son tour.

Cependant, le prince de Lieven, pressé par sa Cour de se concerter avec le Cabinet de Londres sur le langage à tenir envers la Porte, a fini par obtenir de M. Canning la promesse qu'il s'occuperait de donner la forme d'un traité au fameux protocole, en y ajoutant quelques clauses sur les *moyens comminatoires* auxquels on pourrait avoir recours pour vaincre la répugnance du Gouvernement ottoman. Ce traité devait ensuite être communiqué au Cabinet des Tuileries, lequel — à ce que M. de Lieven prétend savoir — n'hésiterait pas à le signer. Mais jusqu'au 17 mai — comme j'ai eu l'honneur de l'observer — cette nouvelle rédaction n'avait pas paru.

La date de nos derniers rapports de Constantinople est précisément la même que celle de nos dépêches de Londres. C'est le 17 mai que l'internonce a expédié l'estafette qui les a portées. Il n'y

avait eu jusque-là d'autre mouvement diplomatique que celui que se donnait M. Stratford-Canning pour extorquer au Reis-Effendi cette *réponse écrite* pour laquelle il l'avait déjà tant tourmenté. Il me paraît certain que le Sultan était peu disposé à satisfaire à cette demande; je crois cependant que quelques représentations amicales adressées au Reis-Effendi ne seront pas restées sans effet, et que la réponse aura été donnée. La Porte méconnaîtrait son propre avantage en la refusant; sa cause est si bonne qu'elle doit saisir avec empressement toute occasion d'en entretenir l'Europe entière; ce sont les Puissances intervenantes, c'est l'Angleterre surtout, qui devraient craindre un pareil manifeste; et si M. Stratford-Canning avait le sens commun, il se serait bien gardé d'y insister.

M. de Ribeaupierre n'a pris aucune part aux sollicitations de l'ambassadeur britannique. Depuis plusieurs semaines, son attitude a été tout à fait passive par rapport aux affaires de la Grèce. Dans celles qui regardent les intérêts directs de la Russie, il se conduit avec une modération, une douceur, un esprit d'équité et même de délicatesse, qui lui concilient tous les suffrages. Les questions les plus épineuses, sur lesquelles autrefois on avait filé des discussions interminables, toutes celles par exemple

qui concernent la navigation du Bosphore, s'aplanissent sous ses mains dans peu de jours. Plusieurs Cours (celles de Danemark, de Suède, de Naples entre autres) qui demandaient l'entrée de la mer Noire à des conditions que la Porte avait déclarées inacceptables, s'étaient adressées à M. de Ribeaupierre dans la ferme persuasion qu'il embrasserait vivement leurs intérêts, et ferait bientôt lever tous les obstacles. Mais M. de Ribeaupierre en pensa autrement. Il trouva les conditions attachées par la Porte au privilége de la navigation dans la mer Noire justes et raisonnables, et se prononça en faveur de ces conditions; les Suédois en jettent les hauts cris. Ces procédés sont dûment appréciés à Constantinople, et tandis que M. Stratford est la bête noire de tout le monde, M. de Ribeaupierre jouit d'une bienveillance générale, et il n'y a pas d'égards que les ministres de la Porte ne lui témoignent.

. . . . . .

XV

Vienne, 18 juin 1827.

Le projet dont j'ai eu l'honneur de prévenir Votre Altesse, celui de substituer au protocole de

Pétersbourg, du 4 avril 1826, un traité formel fondé sur les mêmes bases, est enfin réalisé. Le texte de ce traité[1] a été envoyé de Londres à Paris ; et c'est par des communications du ministère français que nous en avons eu connaissance.

Conformément à ce traité, les Cours qui le signeront feront offrir à la Porte Ottomane, par leurs ministres à Constantinople, « leur médiation dans la vue d'amener une réconciliation entre elle et les Grecs ». Elles feront en même temps demander aux deux parties belligérantes un armistice immédiat, comme condition préliminaire de toute négociation.

Les bases de l'arrangement que l'on proposera à la Porte seront les mêmes dont on était convenu dans le protocole du 4 avril. Les Grecs doivent reconnaître la *suzeraineté* du Sultan, et, en vertu de cette suzeraineté, payer à l'Empire ottoman une *redevance annuelle,* dont le montant sera fixé une fois pour toutes. (C'est-à-dire, qu'au lieu de redevenir *sujets,* ils seront *tributaires* de la Porte.) — Ils choisiront eux-mêmes, mais avec le concours de la Porte, les autorités qui géreront leurs affaires intérieures ; — ils jouiront d'une entière liberté de conscience et de commerce, — et, « pour opérer

[1] Prokesch, *Geschichte,* etc., t. V, p. 76-79.

une séparation complète entre les individus des deux nations », ils entreront en possession des propriétés turques, situées soit sur terre ferme, soit dans les îles, à la charge d'indemniser les anciens propriétaires, moyennant une somme annuelle à joindre à celle du tribut, *ou* par quelque autre transaction de la même nature.

Voilà tout ce que le traité contient sur le sort des Grecs. Les autres stipulations portent :

Que les Puissances contractantes ne chercheront dans ces arrangements aucune augmentation de territoire, aucune influence exclusive, aucun avantage de commerce particulier à leurs sujets;

Que les limites des pays, et les îles auxquelles ce nouvel arrangement sera applicable, seront déterminées par une *négociation ultérieure* entre les Cours *et les parties en litige;*

Que la pacification dont on conviendra définitivement sera garantie par celles des Puissances contractantes qui jugeront *utile* ou *possible* de se charger de cette garantie.

Je ne dirai rien sur les dispositions principales de ce traité. La matière est épuisée. Les objections de la Porte sont faciles à prévoir. Et celles des Grecs, pour peu qu'ils persistent dans leurs protestations tant de fois répétées, ne seront pas moins

en contradiction avec les termes proposés par les Puissances.

Mais ce qui prouve jusqu'à l'évidence l'absence totale d'idées fixes, de maturité dans les projets et de concert dans les conseils de ceux qui ont dirigé cette affaire, — ce sont les articles sur la détermination des pays auxquels la pacification doit s'appliquer — et celui de la *garantie facultative.*

La désignation des pays à comprendre dans les concessions qu'il s'agit d'obtenir de la Porte était, sans doute, une des questions les plus épineuses, comme des plus importantes; et il est bien clair que les Puissances signataires auraient dû s'entendre *avant tout* sur cette question entre elles et avec le Gouvernement ottoman. Discuter cette question *avec les parties en litige,* c'est tourner dans un cercle vicieux; car, si l'on n'a pas *préalablement* décidé *quelles sont les parties en litige,* — c'est-à-dire — quels sont les Grecs insurgés que l'on admettra à la négociation, et quelles sont les parties de la Grèce auxquelles on veut en appliquer les avantages, on ne conçoit pas *avec qui* et *par qui* cette détermination doit être arrêtée.

Quant à la *garantie,* il est certainement plus qu'extraordinaire qu'au lieu de s'énoncer positivement sur une question aussi capitale, on abandonne

à *chacune* des Puissances contractantes, de déclarer (tôt ou tard, car rien n'est statué à cet égard) si elle jugera *utile* ou POSSIBLE de prendre part à la garantie.

Cependant tout étonnement cesse lorsqu'on voit avec quelle légèreté et négligence extrême, avec quel manque total de soin, de réflexion et d'ensemble, un acte qui doit préparer des arrangements et des changements du premier ordre a été conçu et rédigé. Nous ne connaissons pas en détail l'histoire de cette malheureuse rédaction. Nous savons seulement que M. Canning n'y a pris aucune part directe. Il paraît l'avoir abandonnée à quelque personnage subalterne de ses bureaux, ou à quelqu'un de ces ministres novices que le dernier revirement a créés. Le protocole de Saint-Pétersbourg a fourni les articles réglementaires. Or, comme ce protocole était déjà une des pièces les plus informes, les plus incorrectes, les plus absurdes, en un mot, qui soient jamais sorties d'un grand cabinet, on comprend ce que devait être une nouvelle édition de cette pièce confiée aux faibles mains du prince de Lieven et de quelques buralistes anglais.

Le jugement que je porte ici sur cette transaction sera infailliblement partagé par tous ceux qui, tôt ou tard, en auront connaissance. Jusqu'ici je n'ai

pu recueillir que les opinions de trois personnes, placées bien différemment, et cependant parfaitement d'accord avec moi dans le sentiment qu'elle fera bien peu d'honneur, pour le fond et la forme, à la diplomatie du dix-neuvième siècle. Ces trois personnes (Votre Altesse en sera passablement étonnée) sont les ambassadeurs de *Russie,* d'*Angleterre* et de *France!* Je ne voudrais pas les compromettre; mais le fait m'a paru trop piquant pour ne pas en faire confidence à Votre Altesse.

Vous seriez encore tout autrement surpris, Monseigneur, de la manière dont le ministère français, et nommément M. de Villèle[1], a jugé l'œuvre en question; et pourtant ce ministère a pris la résolution *d'y accéder*. Il a recours, pour justifier cette résolution, à un raisonnement que les hommes faibles ont plus d'une fois adopté dans des circonstances pareilles. Il dit que la France n'a pas les moyens de s'opposer ouvertement à une mesure que la Russie et l'Angleterre sont décidées à mettre en avant, et à laquelle l'opposition de la France ne les engagerait point à renoncer. Il ajoute qu'il n'est plus permis au Gouvernement français de rester absolument neutre dans cette

[1] Voir pour l'opinion de M. de Villèle le rapport du comte Apponyi, en date de Paris, 5 juin 1827. Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 79-84.

affaire, puisque l'opinion publique, déjà si exaspérée contre les ministres, les accuserait d'une apathie honteuse. Il prétend donc que le seul parti qu'il lui restait à prendre était celui de se joindre au système des deux Puissances intervenantes, dans le ferme espoir que cette attitude même le mettrait plus que toute autre en état de modérer la marche de la Russie et de l'Angleterre, et d'empêcher peut-être une infinité de mal que les parties principales, livrées à elles-mêmes, pourraient occasionner.

Le projet de traité n'a été communiqué à Londres, ni à l'ambassadeur d'Autriche, ni au ministre de Prusse. On a poliment observé à ces deux ministres que, connaissant la répugnance que leurs Cours avaient constamment exprimée pour les démarches proposées par les Cours intervenantes, on avait voulu leur épargner le déplaisir d'un nouveau refus. Il me paraît cependant que les auteurs du traité, comme ils n'ignoraient pas que le cabinet de France en ferait part aux Cours de Vienne et de Berlin, ont préféré les faire sonder encore une fois par cette voie indirecte, plutôt que de s'exposer de nouveau à une réponse négative. Le cabinet français avait pris l'engagement formel de ne pas signer le traité sans en avoir une dernière fois conféré avec les Cours d'Autriche et

de Prusse. Il s'est acquitté de cette promesse, et il en a profité pour nous adresser une invitation très-pressante, tendant à nous représenter combien il serait désirable que ces deux Cours, mettant de côté toutes leurs objections, se réunissent au parti adopté par la France et constatassent, par cette résolution, le maintien inviolable d'une alliance dans laquelle l'Europe était habituée à voir depuis tant d'années le gage de la paix générale.

La Cour de Vienne en a autrement jugé. En remerciant le Gouvernement français de la preuve d'attention et d'amitié qu'il nous avait donnée dans cette occasion, il lui a été déclaré que les raisons qui nous avaient obligés de protester contre le protocole de Saint-Pétersbourg étant également applicables au nouveau projet, et se trouvant même renforcées encore dans sa rédaction, il était impossible à Sa Majesté Impériale d'accéder à un acte qui, à ses yeux, renfermait tous les éléments d'un avenir aussi compromettant pour le repos général que pour celui de ses propres États, et qui, d'un autre côté, ne lui paraissait point exécutable dans *son but avoué*. Ce que l'Empereur ne négligerait pas, ce serait d'aider, par tous les moyens en son pouvoir, la cause de la paix, seul objet de la politique de son cabinet, et qui ne pouvait être que celui de la France, et de l'intérêt réel de toutes les

Puissances. Ces considérations devaient suffire pour justifier aux yeux d'un Gouvernement éclairé *une résistance morale,* dictée par les motifs les plus graves. Sa Majesté croyait en outre que, dans la position pénible et dangereuse de l'affaire, Elle serait plus forte, et par cela même plus en état d'être utile à la cause de la paix, en se maintenant sur la ligne de ses principes, qu'en les sacrifiant au seul désir de sauver les apparences d'une alliance que, certes, on ne reprocherait pas à l'Autriche d'avoir jamais négligée ou trahie.

Cette réponse a été envoyée hier à Paris. Nous ne connaissons pas encore l'accueil qui aura été fait à Berlin à la communication de la France. Mais d'après tout ce qu'une correspondance très-intime avec le cabinet prussien nous autorise à croire, nous nous attendons de sa part à une réponse analogue à la nôtre, à moins que l'influence personnelle exercée par la Cour de Russie sur le Roi n'engage ce souverain à se prononcer dans un sens contraire à celui de son ministère.

Nous savons qu'outre les articles du traité, dont j'ai rendu compte plus haut, il y a encore quelques articles *additionnels* et *secrets,* qui se rapportent aux moyens comminatoires dont on ferait usage dans le cas où le Gouvernement ottoman persisterait à rejeter les propositions des Puissances. Je

ne connais pas le texte de ces articles; mais je sais, pour sûr, que les mesures éventuelles qui s'y trouvent spécifiées sont : 1° la *menace* de se rapprocher des Grecs, en leur envoyant des agents de commerce, et en en recevant de leur part; 2° la *menace* de réunir dans l'Archipel une force maritime suffisante pour empêcher toute communication militaire, transport de troupes, armes, munitions, etc., etc., entre l'Égypte et la Grèce. — Une troisième menace, celle du rappel des missions, a été abandonnée, comme inefficace et contraire plutôt au but qu'il s'agit d'atteindre.

On reconnaît aisément l'auteur de la démonstration en faveur des Grecs. C'est ainsi qu'ont commencé les mesures par lesquelles M. Canning a reconnu l'indépendance des nouveaux États de l'Amérique espagnole. Cependant il existait plus d'une différence essentielle entre la situation de ces États en 1823, et celle des Grecs. D'abord, la guerre entre l'Espagne et ses colonies était finie, et l'ancien gouvernement n'avait que très-peu ou point d'espoir de les reconquérir; ce que personne n'oserait dire de la guerre entre la Porte et les insurgés. *Secondement,* M. Canning a lui-même déclaré à plusieurs reprises, et dans sa correspondance même de l'année dernière avec le prince de Lieven, que, pour rétablir des relations avec des

autorités nées d'une révolution, il fallait que ces autorités eussent déjà acquis le caractère d'un gouvernement régulier, — condition que le grécomane le plus prononcé ne prétendra pas être réalisée dans l'état actuel de la Grèce. *Troisièmement,* — et ceci mérite surtout attention, — si des rapports formels sont une fois établis avec les insurgés, comment pourrait-on ensuite les dissoudre? L'accomplissement de cette menace rendrait donc l'indépendance des Grecs irrévocable, tandis que *jusqu'à ce moment* la *Russie* n'a jamais voulu entendre parler de cette indépendance. — Considérant toutes ces circonstances, je suis d'avis que la Porte sera peu alarmée de la menace de ce rapprochement avec les rebelles.

Le projet de placer dans la Méditerranée une force navale, combinée de bâtiments anglais, français et russes, pour s'interposer entre la Grèce et l'Égypte, est donc évidemment la mesure sur laquelle on compte le plus. En réfléchissant sur l'exécution de cette mesure, les objections se présentent en foule de toutes parts; mais les plus graves sont celles qui regardent l'effet qu'une violation aussi manifeste des principes du droit des gens ferait sur la Porte. Les inventeurs de cette admirable conception prétendent la réaliser *sans déclarer la guerre à la Porte,* et ce qui paraît plus

absurde encore, *sans prendre part aux hostilités entre les Turcs et les Grecs*. Ils appellent le Pacha d'Égypte une *Puissance africaine;* et par la plus étrange des fictions, ils qualifient de *partie tierce* un lieutenant du Grand Seigneur, n'ayant de forces que celles qui appartiennent à son maître, et ne pouvant en disposer que d'après ses ordres. Mais il est fort à craindre que la Porte sera peu disposée à goûter ce nouveau droit public, et qu'elle regardera comme une hostilité ouverte ce que le bon sens et la saine raison ne sauraient envisager sous un autre point de vue.

L'époque où tous ces beaux engagements seront mis en œuvre ne me paraît point encore fixée. Les Cours signataires sont convenues que le traité serait ratifié en deux mois, *ou plus tôt si faire se peut*. Or, il ne peut avoir été ratifié à Londres avant que le cabinet de France ne l'eût signé, et il ne peut guère l'être à Saint-Pétersbourg avant la fin de juin. D'ailleurs, je l'avoue franchement, si nous ne vivions pas dans un temps où le calcul des probabilités a tout à fait perdu ses droits, où les choses les plus inconcevables renversent d'un moment à l'autre les combinaisons les plus sages, j'aurais de la peine à croire, même après tout ce qui s'est passé, que le cabinet de Russie, en examinant avec un peu de calme ce dernier résultat

de ses tristes transactions, qui va si cruellement compromettre son honneur et ses intérêts, et lui préparer des embarras, des démentis, des complications sans terme et sans mesure, puisse définitivement ratifier cette œuvre de délire. . . .

. . . . . .

XVI

Vienne, 19 juin 1827.

. . . . . .

Il est *impossible* que le cabinet de Russie ne reconnaisse pas dans peu, que peut-être il ne sente pas déjà à l'heure qu'il est, tout ce que les mesures dans lesquelles il est malheureusement entré ont de faux, de décousu, de dangereux et d'impraticable. Toutefois, il a été trop loin pour rétrograder. Mais ce que je crains le plus, c'est que l'Empereur de Russie, lorsqu'il verra combien il a été trompé, et lorsqu'il se convaincra de l'inefficacité d'un système établi sur les bases les plus fautives, et surtout aussi *mal concertées,* voudra y suppléer par d'*autres mesures* sinon plus justes, au moins plus analogues à son but. Il poussera l'affaire avec l'Angleterre jusqu'à un certain point; voyant

qu'elle est près de lui échapper, il s'impatientera, il se dégoûtera de ses alliés; et finalement il aura recours à des *mesures séparées*, tout autrement alarmantes pour la Porte que les sottes combinaisons des articles additionnels.

C'est là le plus grand des dangers. Et en le signalant dès à présent, j'ajoute que c'est là ce qui devrait déterminer la Porte à ne pas négliger les moyens qu'elle possède infailliblement de prévenir et de déjouer tout ce que l'on prépare contre elle. Elle se tromperait beaucoup si, en considérant seulement la faiblesse de ces mesures coercitives, dont on la menacera d'abord, elle se croyait à l'abri d'embarras plus sérieusement redoutables. Elle doit fixer ses vues sur ce qui peut l'attendre *derrière* ces mesures, et ne pas oublier que *plus* la Russie (car il ne vaut pas la peine de se casser la tête sur les autres) s'apercevra des fautes qu'elle a commises, *plus* elle voudra les réparer par quelque coup funeste, dont la Porte ne se relèverait pas de sitôt.

On a donné au Reis-Effendi les plus sages conseils sur le langage qu'il devrait tenir, sans délai et sans attendre de nouvelles démarches, aux ministres des Puissances. On lui a représenté avec des arguments que j'aurais cru sans réplique, dans les couleurs les plus vives, la nécessité, l'*intérêt*

évident dont il serait pour la Porte de donner une *réponse par écrit,* qui lui fournirait l'occasion de dire les vérités les plus frappantes, les plus victorieuses. — Tout a été inutile jusqu'à présent. Elle a encore un répit de quatre ou six semaines. Dieu veuille qu'elle en profite ! . . . . . .

XVII

Vienne, 2 juillet 1827.

La Porte a fait remettre le 10 juin aux missions de France, d'Autriche, de Russie, d'Angleterre et de Prusse, une pièce servant de réponse aux différentes propositions qui lui ont été faites sur la pacification de la Grèce. Cette pièce[1] n'a dans l'original ni titre ni signature; n'étant adressée à personne en particulier, elle doit être considérée comme un *manifeste,* et on lui donne à Constantinople même la qualification de *Beyanamé,* qui est, autant que j'en suis instruit, l'équivalent de manifeste ou *déclaration.*

La forme dont on a fait choix dans cette occasion n'était pas mal imaginée. Elle dispensait la

[1] Prokesch, *Geschichte,* etc., t. V, p. 71-75.

Porte de toute explication désagréable sur ce qu'elle avait à reprocher ou à répliquer à telle ou telle Puissance nommément, et lui facilitait l'exposé de ses droits et de ses intentions, qu'elle voulait porter à la connaissance des Cours, et plus tard probablement du public. Cet exposé aurait pu, sans doute, et aurait dû même être signé ou caractérisé d'une manière ou de l'autre; mais si cela était contraire aux usages de la diplomatie ottomane, il n'y a rien à dire à cet égard. Il faut reconnaître aussi que la pièce, quels que soient d'ailleurs ses défauts, n'a rien d'offensant pour aucune des Cours auxquelles elle s'adresse. On a même évité d'articuler des noms; et, à l'exception de certains passages contenant des allusions directes et positives, chacun peut en prendre pour lui ce qu'il lui plaît de s'appliquer.

Mais le fond de cette déclaration est loin de répondre ni à ce que l'on aurait pu désirer dans l'intérêt de la Porte, ni aux sages conseils qui lui avaient été donnés par ses véritables amis. En repoussant ce que les Cours intervenantes appellent *médiation,* la Porte agissait d'après des principes parfaitement justes, et les doctrines qu'elle établit sur ce point mériteraient bien d'être un peu méditées par les cabinets. Mais il fallait absolument, à côté de ce refus, annoncer la résolution

de procéder par quelque grande mesure, et autrement que par la seule force des armes, à l'établissement immédiat ou prochain de cette même pacification, qu'on ne voulait point abandonner aux Puissances étrangères. Il est certain que celles-ci n'ont aucunement le droit d'imposer à la Porte les moyens qu'elle doit employer pour mettre un terme à l'insurrection; mais il ne suffisait pas de leur contester ce droit, il était encore indispensable de prouver que les prétextes sous lesquels elles le réclamaient n'existaient pas ou cesseraient d'exister, puisque le Sultan s'occuperait sérieusement lui-même de ce qu'elles croyaient indispensable pour le salut de l'Europe et pour celui de son propre Empire. La déclaration est ce qu'on appelle en langue judiciaire une *fin de non-recevoir;* la question essentielle du procès, au lieu d'y être *discutée,* est purement et simplement *écartée;* et les termes sévères et péremptoires dans lesquels on proteste contre toute négociation ultérieure ne peuvent qu'irriter ceux qui insistent sur cette négociation, et qui se sont avancés trop loin pour reculer devant un manifeste.

Les rédacteurs de cette pièce ont commis une faute grave, en alléguant les déclarations[1] par les-

[1] .... « L'ambassadeur susdit (Strangford), à son retour de

quelles, à différentes époques, les ministres d'Angleterre et de Russie auraient « *officiellement* et *explicitement* » renoncé à tout projet d'intervention dans les affaires de la Grèce. Pour se servir d'un argument pareil, il fallait pour le moins pouvoir le justifier complétement, en se référant à quelque déclaration écrite et reconnue; autrement il était évident que l'on s'exposait, sans aucun avantage, à des démentis humiliants. Il était surtout d'une imprudence extrême de compromettre la Russie dans cette accusation. Peut-être que les paroles que l'on prête à lord Strangford auraient pu lui être imputées sans beaucoup de danger; car bien qu'il serait assez difficile de les *prouver*, et même peu vraisemblable qu'à son retour de Vérone il les ait prononcées *telles qu'on les cite*, le caractère de finesse et de duplicité généralement

Vérone à Constantinople, a encore exposé clairement et officiellement dans plusieurs conférences, par ordre de sa Cour et au nom des autres Puissances, que l'affaire grecque était reconnue comme appartenant aux affaires intérieures de la Sublime Porte, que comme telle elle devrait être terminée exclusivement par elle-même, qu'aucune autre Puissance ne s'en mêlerait dans la suite, et que si jamais l'une ou l'autre voulait s'y ingérer, toutes les autres la prendraient à partie, d'après les principes du droit des gens. »

« Les plénipotentiaires de la haute Puissance qui vient de consolider en tout dernier lieu ses rapports d'amitié et de bonne intelligence avec la Sublime Porte ont également déclaré officiellement et explicitement dans leurs conférences avec les plénipotentiaires ottomans qu'on ne se mêlerait point de cet objet. »

attribué à ce ministre aurait pu leur servir de passe-port; et comme il est loin du théâtre, et même hors de la carrière dans ce moment, on ne risquait pas beaucoup par cette citation. Mais il est inconcevable qu'en présence et à la face d'un des plénipotentiaires russes au congrès d'Ackerman on ait pu articuler un fait aussi compromettant pour ces plénipotentiaires, sans avoir de quoi en fournir la preuve *matérielle*. Car, que l'allégation soit fondée sur quelque observation *verbale* — ou qu'elle provienne simplement d'un malentendu, — ou enfin que, dans un moment où les ministres de Russie à Ackerman ne savaient pas même ce qui se traitait à Saint-Pétersbourg entre leur cabinet et celui de Londres, ils aient confidentiellement laissé tomber quelques phrases rassurantes pour la Porte, — toujours est-il certain que celle-ci n'était pas autorisée à s'en prévaloir comme d'une déclaration *officielle* et *explicite;* et personne ne pouvait mettre en doute que M. de Ribeaupierre ne tarderait pas un instant à relever le gant qu'on lui avait si maladroitement jeté, et qu'il ne garderait pas le silence sur une assertion qui pouvait lui attirer des désagréments sérieux de la part de sa Cour.

Aussi tel a été, en effet, le premier résultat du manifeste de la Porte. M. de Ribeaupierre lui a

fait adresser sur-le-champ un démenti formel[1].

En jetant les yeux sur la note par laquelle M. Minciacki, dans les premiers jours d'avril 1826, invitait la Porte aux conférences d'Ackerman, on y trouve un langage qui aurait pu être raisonnablement et consciencieusement interprété comme une renonciation définitive à toute prétention autre que celles auxquelles se rapportait cette invitation ; et il ne serait pas trop difficile de prouver qu'à l'époque où elle a été rédigée à Saint-Pétersbourg, l'Empereur de Russie avait effectivement l'intention de mettre de côté la question des Grecs. Si les auteurs du manifeste turc avaient su habilement tirer parti du texte de cette note de Minciacki, ils auraient pu fort embarrasser le cabinet de Russie. Mais en chargeant les plénipotentiaires d'Ackerman d'une responsabilité que ceux-ci pouvaient si facilement repousser, ils donnaient gain de cause à leurs adversaires, et, loin de profiter par leur allégation déplacée, ils n'ont fait qu'aliéner et dégoûter un homme qui, dans toutes les occasions, leur avait témoigné les dispositions les plus conciliantes. . . . . .

Il n'y a plus de doute que le Gouvernement français n'ait signé le triple traité; il a déclaré son ac-

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 97.

cession à Londres dès les premiers jours de ce mois. A l'exception de quelques articles de journaux assez vagues, on n'a encore rien publié en France sur cette résolution. Il paraît que M. de Villèle a voulu attendre la clôture de la session des Chambres, pour éviter toute discussion publique. Ce ministre est d'ailleurs, quoique beaucoup moins embarrassé et beaucoup plus fort contre ses ennemis que son collègue à Londres, presque exclusivement occupé de ses affaires intérieures, et du soin de défendre sa place, son pouvoir et son crédit contre les attaques des partis qui lui ont juré la mort. . . . . .

En parlant aujourd'hui de l'*Angleterre,* je ne sais presque comment choisir mes expressions pour me faire comprendre, et surtout pour ne pas encourir le soupçon d'être un calomniateur ou un visionnaire. Les écrits publics parlent de M. *Canning* avec cette admiration et cet enthousiasme qu'inspire aujourd'hui tout homme plus ou moins prononcé, ou que l'on CROIT prononcé en faveur des principes soi-disant libéraux. Ce que j'ai dit dans plusieurs de mes dépêches sur le caractère de ce ministre, et sur le *genre* et la *mesure* de ses talents, contraste si fort avec cette opinion factice, que ceux qui ne me connaissent pas et qui ne connaissent pas non plus le fond des choses,

pourraient facilement me taxer d'ignorance, de prévention ou d'animosité. Cependant la vérité est que je n'ai jamais dit de ce ministre la moitié du mal que j'en pense. Sa conduite, depuis qu'il s'est élevé à la première place, a bien *plus* que confirmé toutes mes appréhensions. Je ne ferai pas ici le tableau des embarras cruels dans lesquels il s'est jeté lui-même par son aveugle orgueil, de la situation déplorable dans laquelle il a placé le Roi[1], de la fermentation dangereuse que sa coalition avec les radicaux et sa haine contre le duc de Wellington et tous les chefs de la haute aristocratie ont allumée dans le pays; fermentation qui est déjà telle, que les hommes les plus calmes et les moins portés à des craintes exagérées se préparent à quelque terrible catastrophe. Je m'arrêterai seulement à l'objet qui nous regarde de plus près. Si M. Canning était autre chose qu'un rhéteur élo-

[1] Dans une conversation que le Roi eut en ces jours avec l'ambassadeur d'Autriche, il lui dit : « Je suis placé dans une position bien délicate et bien difficile; mes vieux amis m'ont abandonné, et d'autres dont la conduite me paraît louche visent à me faire la loi... Vous me rendrez la justice que, tout en désignant la liaison entre l'Angleterre et la Russie comme monstrueuse, je ne l'ai jamais envisagée que comme passagère, créée par des velléités réciproques et comme le résultat de calculs plutôt personnels que politiques et sortant du boudoir tout autant que du cabinet. » Voir pour ces paroles extraites d'un rapport du prince Esterhazy : Prokesch, *Geschichte*, etc., t. II, p. 156.

quent et un intrigant audacieux, s'il possédait la moindre portion de ce qui constitue le mérite d'un *ministre,* il est impossible qu'il ait conduit une affaire aussi importante que celle de la pacification grecque avec cette légèreté, cette insouciance, cet oubli total de ce qu'il devait aux intérêts de son pays et à ceux de sa propre réputation. Tout homme qui lira le triple traité demandera à son voisin : « Mais comment M. Canning, ce grand homme d'État, a-t-il pu, sinon composer, au moins approuver une telle pièce? » La réponse sera : Il n'y a jamais réfléchi ; il ne s'en est jamais occupé ; à peine s'il en a lu le texte ; et pour ce qui est des conséquences de cet acte, il ne les a pas plus examinées que le copiste qui en a transcrit les articles. Le fait est que M. Canning, livré aux faux rapports de son cousin, et distrait par une immensité d'intrigues qui l'intéressent bien autrement que les Turcs et les Grecs, ne connaît absolument pas la situation des choses dans le Levant ; qu'entraîné d'abord par la crainte que la Russie pourrait s'emparer seule de l'affaire de la pacification, ensuite par la vaine gloriole d'avoir protégé un peuple visant à son indépendance, il a donné dans des mesures dont il n'avait calculé ni le but, ni les chances, ni les difficultés, ni la fin, et qu'il sera fort étonné d'apprendre un beau jour qu'au lieu d'être engagé

dans une entreprise qu'il a traitée comme une partie de jeu, il s'est préparé une besogne bien autrement grave et périlleuse que l'émancipation des colonies espagnoles. — J'ai *vu* une lettre de M. Stratford Canning, écrite le jour où il avait reçu le manifeste de la Porte, dans laquelle il se plaint amèrement de n'avoir pas reçu *depuis trois mois* une ligne d'instruction de sa Cour, pas même la notification officielle du changement du ministère! Jugez d'après cela de ce que c'est que le cabinet de M. Canning! Ai-je tort de dire qu'il a signé *en aveugle* un traité qui peut coûter à ses compatriotes tant de sacrifices, de sang et de larmes?

Je ne me permettrai aucune observation sur la marche du cabinet de *Russie;* car je ne la connais que très-imparfaitement; et autant que je la connais, je la déclare *incompréhensible.* Le traité, tel qu'il a passé entre Londres et Paris, aura-t-il été approuvé, sera-t-il ratifié à Saint-Pétersbourg? Je l'ignore. Depuis trois ou même quatre semaines, nous n'avons eu aucune nouvelle directe de cette capitale, et M. de Tatitscheff est absolument dans le même cas. Nous savons de Berlin que, le 23 juin, un courrier russe y a passé, se rendant à Paris. Mes pressentiments ne sont rien moins qu'encourageants. Ce mystérieux silence sera rompu, je crains, par les communications les plus affligeantes.

La Cour de *Prusse* a refusé son accession au triple traité. Elle a fait déclarer à Paris que, tout en faisant des vœux pour le succès d'une négociation pacifique, le Roi restait fidèle au principe de ne prendre part à aucune mesure qui ne fût sanctionnée par le concours des *cinq* Puissances alliées, et qu'ainsi le refus de l'Autriche suffisait pour motiver le sien. La Prusse ne pouvait mettre aucun poids matériel dans la balance de cette grande question; mais sa décision n'en est pas moins d'un effet moral très-considérable. Elle soutient les principes sur lesquels était basé ce système, qui a maintenu jusqu'ici la paix générale, tandis qu'elle réduit la triple alliance anglo-gallo-russe à une ligue aventureuse, étrangère aux grands intérêts de l'Europe, et cimentée par des idées vagues d'ambition, de rivalité et de faux point d'honneur, incapables d'opérer aucun bien réel. Les liens de parenté qui unissent la Prusse à la Russie, et qui pouvaient faire supposer une influence prépondérante du cabinet de Saint-Pétersbourg sur celui de Berlin, donnent une valeur particulière à cette décision. . . . . .

. . . . . .

XVIII

Vienne, 16 juillet 1827.

La flotte russe[1] sortie de Cronstadt se compose d'une trentaine de bâtiments de guerre. . . .

Ayant eu occasion de voir une copie de l'*instruction* dont le chef de la flotte est muni, j'ai été surpris, et Votre Altesse le sera comme moi, d'y trouver les dispositions suivantes :

« La destinée de cette escadre est, *pour le moment :* 1° la protection du commerce russe dans les mers qui baignent les côtes de la Morée et de l'Asie Mineure, et les îles de l'Archipel ; 2° *le maintien d'une stricte neutralité* dans la lutte qui continue entre les Turcs et les Grecs. »

Et voici un passage qui développe la seconde disposition :

« La Cour impériale de Russie, ayant pris la détermination de confier à ses propres forces navales la protection du commerce russe dans les mers désolées par cette guerre, a pris en même temps pour principe de garder *une stricte neutralité* envers les deux parties belligérantes. En con-

[1] Dont une partie était destinée pour la Méditerranée.

séquence, le commandant de l'escadre impériale non-seulement ne prendra part lui-même, et ne permettra aux bâtiments de guerre sous ses ordres de prendre part, de quelque manière que ce soit, aux opérations maritimes des flottes ou bâtiments de guerre isolés des deux parties, mais encore il *n'arrêtera pas et ne gênera en rien leurs mouvements respectifs,* de telle sorte que, dans aucun cas, aucune des deux parties belligérantes ne puisse attribuer à notre escadre *la moindre influence sur ses succès ou sur ses revers.* »

Il est dit encore dans cette instruction qu'elle *sera communiquée à la Porte* à l'époque de l'arrivée de l'escadre à sa destination.

Il n'y a pas de doute qu'à côté de cette *instruction patente,* le commandant de la flotte aura son *instruction secrète,* qui lui prescrira la conduite à tenir dans le cas que les circonstances viendraient à changer. Mais on se demande avec toute raison : Quel est le but de cette attitude pacifique, dans un moment où, d'après le triple traité, on va menacer la Porte de l'interposition d'une force navale entre l'Égypte et la Grèce? N'a-t-on pas calculé à Saint-Pétersbourg que les ouvertures à faire à Constantinople, conformément au traité, *coïncideraient* avec l'arrivée de l'escadre, ou la *devanceraient* même? Et à quoi servira dans ce cas-là le masque dont on

se couvre? — Comme tout est décousu et contradiction dans la marche des Puissances, il est impossible de résoudre ces questions.

L'arrivée de l'escadre russe en Angleterre y sera le sujet de grandes alarmes. Si M. Canning a signé le traité, on criera sur les dangers auxquels il expose le pays; s'il ne l'a pas signé, on criera contre les projets de la Russie.

XIX

Vienne, 16 juillet 1827.

Le différend qui s'était élevé, à propos du manifeste de la Porte, entre le Reis-Effendi et M. de Ribeaupierre, et dont j'ai rendu compte dans ma dépêche du 2 de ce mois, n'a pas fini avec la première protestation du ministre de Russie. La Porte ne laissa passer que très-peu de jours pour adresser à M. de Ribeaupierre une très-longue note, servant de réponse au démenti que ce ministre lui avait donné. Dans cette note, le ministère ottoman persista dans son assertion, que les plénipotentiaires russes avaient promis à Ackerman qu'il ne serait plus question, de la part de la Russie, des affaires

grecques, en ajoutant « que les hommes qui attesteraient le fait étaient *vivants* et *présents*, et que les protocoles faisaient foi de ce que la Porte avançait ». Cette note ne resta pas sans réplique. M. de Ribeaupierre adressa au Reis-Effendi un autre mémoire[1], par lequel il réfuta de nouveau les assertions de la Porte. Il convint cependant, dans cette seconde pièce, qu'il avait été question de l'affaire des Grecs à Ackerman, qu'avant la cinquième conférence un des plénipotentiaires ottomans avait touché cette affaire vis-à-vis du comte Woronzoff, mais que ce dernier lui avait répondu que, comme il s'agissait d'arranger les discussions directes entre la Russie et la Porte, les plénipotentiaires turcs devaient en écarter de leur côté tout ce qui était étranger à ce but, et ne servirait qu'à compliquer la négociation.

Le manifeste de la Porte et cette dispute, qui en a été le premier fruit, ont fortement occupé et agité le corps diplomatique. Les missions d'Autriche et de Prusse ont fait faire au Reis-Effendi des représentations amicales, mais très-sévères, sur l'imprudence de la démarche en général, et le mauvais choix de quelques-uns des arguments dont il s'était servi. L'ambassadeur de France a chargé

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 98-101.

son drogman d'une explication très-étendue, qui a donné lieu à trois longs entretiens ministériels. L'ambassadeur britannique s'est contenté d'une simple dénégation sur les propos attribués à lord Strangford, à laquelle il a ajouté, par rapport aux griefs particulièrement dirigés contre l'Angleterre dans la déclaration, « que son Gouvernement n'était nullement responsable des actions hostiles de lord Cochrane, qui n'était point sujet anglais, mais un officier chassé du service, contre lequel la Porte pouvait agir comme bon lui semblerait ».

Le Reis-Effendi a très-mal accueilli les observations de tous les ministres, et particulièrement celles qui se rapportaient à la phrase d'accusation contre les plénipotentiaires russes. Il a opposé à quelques-uns un sang-froid imperturbable et une indifférence assez peu obligeante pour leur bonne volonté, à d'autres une mauvaise humeur bien prononcée. Le sens de toutes ses réponses a été à peu près celui-ci : « L'affaire, messieurs, *ne vous regarde pas;* nous n'avons pas besoin de vos conseils, pour vider nos différends avec le ministre de Russie. Quant au manifeste lui-même, il contient les résolutions *immuables* et *irrévocables* du Sultan. *Tout est dit, tout est terminé* à cet égard; nous sommes préparés à tout; laissez-nous en repos. » — Quand M. de Huszar lui a dit que c'était une incongruité

que de parler sans cesse de la loi sacrée et des préceptes du Coran, et d'en tirer des arguments envers des Puissances chrétiennes, Pertew-Effendi lui répondit : « Je le crois bien ; car si les chrétiens savaient apprécier la valeur de ces arguments et de notre loi sacrée, ils seraient depuis longtemps musulmans. »

Malgré ces apparences de roideur, il y a cependant eu dans les explications du Reis-Effendi des paroles qui m'ont singulièrement frappé. J'ai eu occasion de lire le récit détaillé de trois longues conversations qu'il a eues avec l'interprète de l'ambassadeur de France. D'abord il a traité cet interprète avec beaucoup de dureté, et lui a presque montré la porte. Mais celui-ci, tenant bon dans sa position, l'a peu à peu calmé ; et lorsqu'il lui a lu quelques-uns des principaux passages de son instruction[1], le Reis-Effendi a commencé à lui prêter l'oreille, et dès lors il est entré avec lui dans la discussion la plus curieuse du monde. Il a parlé avec l'assurance d'un homme qui n'a absolument rien à se reprocher, ni rien à craindre, quelquefois même d'un ton de gaieté, d'ironie et de plaisanterie. Il a fait dire à

[1] Cette instruction, rédigée avec infiniment d'art, fait grand honneur au comte Guilleminot, qui, en général, a déployé dans les transactions des dernières années les talents d'un diplomate du premier ordre. (*Note de M. de Gentz.*)

l'ambassadeur qu'il le priait d'être parfaitement tranquille sur son compte; que la Porte savait très-bien ce qu'elle avait écrit, et *pourquoi* elle l'avait écrit; qu'elle avait eu *de très-bonnes raisons* pour alléguer le fait indubitable de la déclaration des Russes à Ackerman; que l'on n'avait qu'à la laisser faire, et à ne pas s'en mêler; *qu'elle ne risquait rien;* qu'elle connaissait mieux que tout autre le terrain sur lequel elle se trouvait vis-à-vis de l'Empereur de Russie; que ce souverain serait certainement content des éclaircissements qu'elle lui donnerait, etc., etc.; — et tout cela, comme pourrait s'exprimer un homme rassuré sur les objections ou les scrupules d'un autre par des notions secrètes qu'il ne juge pas à propos de révéler.

Comment expliquer ce langage? Est-ce comédie? est-ce aveuglement? Ou bien a-t-on, en effet, quelque gage, inconnu au reste du monde, des sentiments pacifiques et débonnaires de l'empereur Nicolas? Il est sûr que le public, au moins, et la diplomatie de Péra en jugent tout autrement. La chaleur avec laquelle M. de Ribeaupierre a repoussé l'accusation de la Porte fait pressentir l'impression fâcheuse que la déclaration ottomane produira à Saint-Pétersbourg, et l'on s'attend généralement à une forte explosion. . . . . .

Jusqu'à ce moment, il m'a été impossible de

fixer mes idées sur ce qui arrivera. L'affaire de la pacification, comme telle, me paraît *finie;* car on ne peut pas la poursuivre sans tomber dans des absurdités palpables. Comment pourrait-on adresser des propositions à la Porte après une déclaration aussi catégorique que celle qu'elle vient d'émettre? Comment parler encore de la *Grèce,* lorsque ce nom ne s'applique qu'à deux ou trois points fortifiés, pour la défense desquels il n'existe plus aucune ressource? Enfin, comment exécuter un engagement auquel une des parties principales qui l'ont signé semble ne plus tenir que par un fil?

Il est clair que le Gouvernement anglais médite une retraite. Depuis quelque temps, j'ai regardé le profond silence observé par les ministres d'Angleterre comme une circonstance très-suspecte et très-omineuse pour ceux qui comptaient sur sa coopération. Maintenant le Parlement est prorogé. Le discours de clôture, le plus sec et le plus insignifiant qui ait jamais été prononcé, ne dit pas un mot, ne fait pas la plus faible allusion relative à un projet aussi important que celui que le triple traité avait en vue. Il est très-remarquable que le *Times* (un des principaux organes du libéralisme, et aujourd'hui le plus attaché au ministère, depuis que M. Canning s'est coalisé avec les whigs)

déplore vivement *les retards* qu'éprouve la signature de ce traité. — Nous attendons d'un jour à l'autre des nouvelles de Londres qui nous apprendront ce qui s'est passé. On a de la peine, sans doute, à concevoir comment le Gouvernement anglais justifierait envers la Russie une défection qui, à Saint-Pétersbourg, serait regardée comme scandaleuse et qui pourrait amener une brouillerie violente. Mais je ne puis pas m'empêcher de croire que, de toutes les résolutions du monde, aucune ne serait aussi hasardée et aussi dangereuse pour M. Canning qu'une rupture ouverte avec la Porte. Or, comme, depuis le manifeste de Constantinople et la perte d'Athènes[1], *tout a changé de face dans cette question,* je ne serais nullement étonné de voir le cabinet de Londres battre en retraite et *ajourner* au moins la lutte diplomatique, qui, d'après le traité, devait s'ouvrir incessamment.

Si cette conjecture se réalisait, l'empereur Nicolas se trouverait immédiatement placé dans le pénible dilemme, ou de se retirer à son tour et de renoncer à l'exécution des projets traités depuis quinze mois entre lui et les Cours de Londres et de Paris, — ou bien de changer d'attitude, de substituer aux plans de pacification des griefs directs

[1] L'Acropole s'était rendue aux Turcs le 5 juin.

contre la Porte, et de déclarer à cette Puissance une guerre politique, dont il se chargerait tout seul. . . . . .

. . . . . .

XX

Vienne, 26 juillet 1827.

Le traité[1] concernant les démarches à faire pour obtenir la pacification de la Grèce avait enfin été signé à Londres le 6 de ce mois par les ministres d'Angleterre, de Russie et de France. Au grand étonnement des cabinets et du public, ce traité, pour la ratification duquel on avait fixé un terme de deux mois, a été publié avec les articles *additionnels* et *secrets*, six jours après la signature, par le journal anglais le *Times*, comme ayant été communiqué à ce journal par un de ses correspondants à Paris. . . . . .

L'avis qu'il aurait reçu de *Paris* la copie du traité, avis peu vraisemblable en lui-même à cause de la brièveté de l'intervalle entre la signa-

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 104-110.

ture et la publication, a bientôt été reconnu pour ce qu'il était. Les éditeurs ayant commis l'imprudence de mettre à la première place le nom et les titres de Sa Majesté Britannique et de ses plénipotentiaires, les connaisseurs n'ont pas pu s'y tromper; cette circonstance seule a dû les convaincre que le texte a été imprimé, non pas sur un exemplaire arrivé de *Paris,* mais sur un exemplaire sorti des chancelleries de *Londres.* Au surplus, le Gouvernement français a fait savoir aux autres Cours, dans des termes très-positifs, qu'il répondait de la fidélité de ses bureaux, et qu'ils n'étaient pour rien dans la publication de la pièce.

Le cabinet de Londres a exprimé de son côté dans une circulaire à ses ministres le regret et l'indignation que lui causait la divulgation d'un acte qui, par sa nature et par le défaut de la ratification, n'était point destiné à être connu. Mais ce désaveu du cabinet laissera encore bien des doutes dans les esprits; et ceux qui ne se croiront pas autorisés à accuser le Gouvernement d'avoir secrètement connivé lui-même à cette publication indiscrète, lui reprocheront au moins un manque d'ordre et de surveillance dans ses bureaux, qui peut seul expliquer une infidélité aussi notable.

. . . . . .

XXI

Vienne, 3 août 1827.

La publication dans les feuilles anglaises du traité signé à Londres le 6 juillet est un de ces événements qui n'appartiennent qu'à un temps de désordre et de scandales. L'opinion générale (même en Angleterre) l'attribue à un manége secret de M. Canning; et ce soupçon, quelque gratuit qu'il soit, prouve au moins ce que les contemporains pensent du caractère de ce ministre. .

. . . . . .

Comme on n'était déjà que trop disposé à Constantinople à traiter avec mépris ce que l'on savait du concert des trois Puissances, cette publicité du traité, avant sa ratification, et avant que les ministres près de la Porte eussent pu recevoir la moindre instruction pour l'exécuter, ne peut que confirmer le ministère ottoman dans l'opinion peu honorable qu'il paraît avoir des talents et des moyens d'une ligue qui vient lui dicter la pacification de ses sujets.

Il est aujourd'hui certain que, dans les jours qui ont précédé la signature, M. Canning a montré une indécision, un besoin de retard, et un désir secret

de rétrograder, qui n'ont échappé à personne. Le prince de Lieven a été pendant tout ce temps dans des transes mortelles, et ce n'est qu'en représentant, avec toute la force que lui donnait sa position, les désagréments extrêmes qui résulteraient d'une tergiversation prolongée, qu'il a finalement réussi à vaincre les scrupules du cabinet britannique. M. Canning a déclaré, entre autres, que les jurisconsultes de la Cour, dont, d'après les anciennes coutumes, le Gouvernement devait demander l'avis avant de prendre des engagements de cette nature, s'étaient opposés à plusieurs articles du projet de traité, et avaient en général élevé des doutes sur la *légalité* des mesures que l'on allait prendre envers la Porte. De longues conférences ont eu lieu entre les ministres des trois cabinets signataires, et, à la suite des plus pénibles discussions, le projet a été *modifié* dans plusieurs de ses clauses. En comparant ces modifications avec la rédaction primitive, je ne les trouve pas aussi essentielles qu'elles l'ont paru à d'autres diplomates. La substance de cet acte arbitraire, incompatible avec aucun principe du droit des gens, est toujours la même; et le changement de quelques phrases n'en produira aucun dans les conséquences funestes qui sont à prévoir. Il est sûr toutefois que ces changements ont été faits avec

le but d'adoucir quelques passages trop choquants de la première rédaction.

Les plus marquants de ces changements sont ceux qu'a éprouvés l'article additionnel et secret. La clause de cet article qui annonçait le *rappel des missions* des Cours contractantes à Constantinople a été entièrement supprimée. Celle du stationnement des escadres destinées à intercepter les communications entre l'Égypte et la Grèce était, dans le *projet,* conçue en ces termes :

« Si dans le même terme d'un mois la Porte « n'accepte pas l'armistice proposé dans l'article « premier du traité patent, il lui sera déclaré que « les hautes parties contractantes vont réunir leurs « escadres dans le but d'empêcher tout secours « d'hommes, d'armes, de vaisseaux et de muni- « tions de guerre, *égyptiens ou turcs,* d'arriver « par mer en Grèce et dans l'Archipel; et dans ce « cas la réunion de ces escadres aura lieu immé- « diatement, *et elles traiteront dès lors les Grecs « en amis,* sans prendre part (!) toutefois aux « hostilités entre les deux parties belligérantes. »

Cette stipulation absurde a été remplacée par le paragraphe 2[1] de l'article additionnel tel qu'il

[1] § 2. If, within the said terme of one month, the Porte does not accept the armistice..... or if the Greeks refuse to carry it into execution, the High contracting Powers shall declare to either of the

est rédigé dans le traité signé et publié. Il est vrai que ce paragraphe dit à peu près la même chose que celui qu'on a supprimé; mais il le dit bien moins positivement et avec plus de réserve. Ce changement, auquel M. de Lieven n'a consenti qu'avec une extrême répugnance et après un combat obstiné, a eu lieu sur la proposition du cabinet britannique; et il est évident que M. Canning n'y a tant insisté que pour conserver un peu plus de liberté dans ses mouvements. . . . . .

. . . . . .

Votre Altesse sera amplement informée, je suppose, de l'effet que les nouvelles de la signature du traité ont produit à Constantinople; j'en ai cependant quelques détails que je crois devoir lui soumettre. Les récits des entretiens de M. Huszar avec le Reis-Effendi et le drogman de la Porte[1] font voir à quel point les esprits sont montés, et

contending parties which may be disposed to continue hostilities, or to both of them, if necessary, that the said High Powers intend to exert all the means which circumstances may suggest to their prudence, for the purpose of obtaining the immediate effects of the armistice of which they desire the execution, by preventing, as far as possible, all collision between the contending parties; and, in consequence, immediately after the abovementioned declaration, the High Powers will, jointly, exert all their efforts to accomplish the object of such armistice, without, however, taking any part in the hostilities...

[1] Ishak-Effendi.

quel accueil attend les nouvelles démarches des Puissances. Sans attacher trop de poids aux paroles violentes et menaçantes de Ishak-Effendi, il est assez remarquable que le Reis-Effendi ait d'abord formellement décliné les communications que lui offrait l'internonce, qu'il ne les ait reçues ensuite que, pour ainsi dire, à son corps défendant, et qu'il les ait traitées avec bien peu d'égards. Tous ses discours expriment une indifférence complète sur les déterminations des Cours intervenantes, et même sur celles de la Cour de Vienne; car le Reis-Effendi, quoique rendant justice à la sagesse de cette Cour, a cependant assez clairement énoncé que, si elle en avait agi autrement, la Porte en aurait également pris son parti; c'est-à-dire que l'Europe réunie tout entière contre elle ne lui ferait pas changer de système.

D'après des témoins dignes de foi, ces dispositions du Gouvernement commencent à se manifester dans les sentiments du peuple.

« L'exaspération » — nous écrit-on — « contre les Francs, et notamment contre les Anglais et les Russes, va en augmentant. Ses effets sont contenus encore par la vigilance des autorités; mais si la réunion des escadres dans l'Archipel s'effectue, et si leur présence donne lieu à quelque voie de fait, ou si des actes d'hostilité, tels que l'arrestation

de bâtiments de guerre turcs, devaient survenir, il sera bien difficile d'empêcher les insultes et les excès de la part d'une population fanatisée. » — « Ce qui paraît indubitable », — ajoute-t-on dans cette lettre, — « c'est que l'intervention armée des Puissances, au lieu d'améliorer le sort des Grecs, ne fera que l'empirer, en excitant contre eux des mesures de rigueur, des enquêtes et des persécutions, qui avaient entièrement cessé depuis plusieurs années. Ainsi le traité de Londres, conclu dans le but avoué du bien-être de la nation grecque, n'aura en réalité servi qu'à précipiter sa ruine ; et ce ne sera probablement pas le seul mécompte qu'y trouveront les cabinets signataires de cet acte. »

Le langage tenu par le Reis-Effendi aux drogmans des autres Cours a été absolument conforme à celui qu'il a adressé à M. de Huszar. De tous les ministres étrangers, aucun n'a plus de motifs d'inquiétude sur l'avenir que l'ambassadeur britannique ; aussi ne manque-t-il pas de dire qu'il croit son départ très-prochain. Par contre, M. de Ribeaupierre, après s'être expliqué sur les accusations de la Porte, relativement aux déclarations des plénipotentiaires russes à Ackerman, est rentré dans son assiette ordinaire, et poursuit avec beaucoup de calme et dans les formes les plus honnêtes les conférences sur les stipulations de la convention

d'Ackerman relatives au règlement du tarif et à d'autres objets commerciaux . . . . . .

On croyait généralement à Constantinople que la signature du traité avait *devancé* la réception de la déclaration de la Porte du 9 juin, et que la teneur catégorique et décisive de cette pièce, qui ne laisse plus le moindre champ à des pourparlers ultérieurs et semblait une fois pour toutes exclure toute offre de médiation, pourrait engager les cabinets alliés à changer, sinon la substance, au moins la forme et la direction de leurs démarches. Mais ce calcul était faux, comme tant d'autres. Le traité a été signé le 6 juillet ; nous ne savons pas au juste si à cette époque le manifeste de la Porte était arrivé, ou non, à Londres; mais ce qui est certain, c'est que ce manifeste ne paraît avoir fait aucune impression quelconque sur les cabinets. . . . . .

Cette profonde indifférence sur une pièce qui ne ressemble pourtant pas à une vaine fanfaronnade, et dont chaque ligne répond d'avance aux propositions consignées dans le traité, et en détruit de fond en comble la machinerie, serait un phénomène incompréhensible si l'on ne savait pas qu'à Saint-Pétersbourg, tout comme à Londres (beaucoup moins à Paris), on a été de tout temps, et l'on est encore à l'heure qu'il est, *intimement persuadé* que la Porte, malgré toutes ses protestations, cé-

dera à la nécessité des circonstances et abandonnera ses objections plutôt que d'encourir l'accomplissement des menaces qui lui seront adressées. — L'avenir seul peut prononcer sur cette opinion, que l'orgueil national, appuyé sur plus d'un exemple des temps passés, a établie en Russie, que l'ignorance, les faux avis et les intrigues des agents britanniques ont accréditée à Londres, que la majorité du public partage dans tous les pays de l'Europe, mais que des hommes réfléchis et clairvoyants se seraient gardés d'adopter légèrement. Je sais que l'impulsion du moment est un ressort puissant à Constantinople ; je ne crierais pas au miracle si, au bout de tant de refus péremptoires, la Porte finissait par entrer, sous une forme quelconque, dans les vues des Puissances ; mais j'avoue que je ne saurais trouver dans son histoire un exemple d'une résistance aussi positive, aussi persévérante, que celle qu'elle a déployée jusqu'ici dans toutes les époques et dans toutes les phases de cette malheureuse négociation. . . . . .

Le comte Capo d'Istria a été très-gracieusement accueilli à Saint-Pétersbourg ; et la nouvelle de sa nomination[1] à la présidence du Gouvernement grec étant arrivée avec lui, il n'est pas éton-

[1] Par l'Assemblée nationale de Trézène.

nant qu'on ait tâché de profiter de cet événement. Cette nomination, qu'il l'accepte ou qu'il la refuse, le fait toujours envisager, pour le moment, comme un organe légal de ses compatriotes ; et vu les difficultés extrêmes qu'on pressent de déterminer les Grecs à se dépouiller des prétentions exagérées auxquelles le traité même leur défend de se livrer, on sera bien aise à Saint-Pétersbourg d'avoir sous ses mains un homme dont la voix et les conseils doivent en tout cas compter pour quelque chose dans les résolutions des chefs des insurgés. C'est ainsi que je comprends très-bien l'intérêt que le séjour du comte Capo d'Istria peut avoir aujourd'hui aux yeux du cabinet de Russie ; car il n'y a aucune espèce d'apparence qu'il reprenne jamais une place quelconque dans les affaires de l'Empire.

. . . . . .

XXII

Vienne, 4 août 1827.
(Secrète.)

J'ai l'honneur d'ajouter les notions suivantes à celles qui se trouvent dans ma dépêche d'hier :

Un courrier vient d'arriver de Saint-Pétersbourg expédié le 24 juillet. Le nouvel ambassadeur d'Autriche, comte Zichy, a eu le 21 son audience de réception. L'empereur Nicolas lui a fait un accueil remarquable par les protestations d'amitié et de vénération qu'il professe pour notre Empereur. Il a dit, entre autres, que les sentiments qu'il avait plusieurs fois exprimés envers l'*archiduc Ferdinand* et le *prince Philippe de Hesse* étaient bien sincèrement les siens, *et le seraient toujours;* paroles qui ne peuvent que nous frapper beaucoup, puisque les entretiens qu'elles rappellent étaient précisément ceux qui nous avaient fait concevoir des espérances assez mal accomplies. . . . . .

Ce que j'ai dit dans ma dépêche d'hier du silence que l'on garde sur la déclaration de la Porte du 9 juin est si vrai que, d'après les rapports du comte Zichy, cette pièce qu'il avait vue à Berlin, huit jours avant son départ, était tout à fait inconnue à Saint-Pétersbourg. Lorsqu'il en fit mention au comte Nesselrode, celui-ci éluda la conversation. Cette circonstance est remarquable. Le secrétaire d'État paraissait au reste fort embarrassé de la conduite louche de M. Canning, et ne savait à quoi attribuer les délais de la signature du traité, dont jusqu'au 24 juillet on n'avait pas eu la nouvelle. . . . . .

XXIII

Königswart[1], 20 août 1827.

La nouvelle de la mort de M. Canning[2] nous arriva avec une telle célérité (en cinq jours), que nous ne pouvions nous attendre à des informations ultérieures qu'après un intervalle de huit ou dix jours. Cela fait que jusqu'à présent nous ignorons encore quel ministre, ou quel ministère succédera à celui de M. Canning. . . . . .

Je prévois avec certitude que l'affaire grecque éprouvera des changements essentiels. Si les Tories restent vainqueurs, le système de M. Canning sera entièrement renversé ; si tout autre arrangement a lieu, il y aura pour le moins un mouvement rétrograde très-sensible, et les déplorables illusions qui, grâce aux rapports insensés de M. Stratford-Canning et à quelques intrigues personnelles à Londres, avaient fasciné l'esprit du feu premier ministre, cesseront absolument d'agir sur ses successeurs. Quelque chose qui arrive, la mort de M. Canning est un événement heureux pour l'Eu-

[1] Terre appartenant au prince de Metternich, située en Bohême, où M. de Gentz s'était rendu en compagnie du prince.

[2] Décédé le 8 août.

rope; et si cet événement ne nous délivrait pas dans peu de toute inquiétude relativement à la question du Levant, ce ne serait plus au moins l'Angleterre (j'en ai la pleine conviction), ce ne serait que la Russie qui la prolongerait.

Il est impossible de prévoir quel genre d'effet produira sur l'empereur Nicolas une nouvelle dont l'immense importance se fera bientôt sentir dans toutes les transactions politiques. Si je dois en croire ce que le comte Capo d'Istria a dit lors de son passage par Berlin, l'Empereur serait plus que jamais décidé à pousser, coûte que coûte, ses projets de pacification. En mettant sur le compte des fanfaronnades et des poésies helléniques une grande partie de ce que le *Régent de la Grèce* a confié à quelques-uns de ses amis, il est toujours certain que le cabinet de Russie a formellement approuvé qu'il acceptât la place que lui offrent ses compatriotes, et que lui, de son côté, a pris l'engagement d'agir absolument *dans le sens du traité de Londres* et de persuader les Grecs de se contenter de la *demi-indépendance* que ce traité paraît leur annoncer. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans tout ceci, c'est que, malgré les encouragements que Capo d'Istria prétend avoir reçus de la part de l'Empereur, ses discours prouvaient évidemment qu'il comptait *beaucoup plus* sur M. Canning que

sur la Russie. Il ne pouvait pas attendre le moment d'arriver à Londres; il ne s'arrêta que deux jours à Berlin; mais le ciel, qui confond si souvent les projets insensés des hommes, a voulu qu'il partît de Berlin le jour même et presque à la même heure où Canning avait fermé les yeux.

. . . . . .

XXIV

Königswart, 31 août 1827.

Une dépêche de l'internonce du 9 de ce mois nous apprend que jusqu'à cette date les ministres des Puissances signataires du traité de Londres n'avaient pas fait de démarche auprès de la Porte.

Je me crois assez au fait des instructions que les ministres des trois Cours ont reçues pour anticiper ce qui se passera aux deux premières époques de cette négociation.

La première déclaration que ces ministres adresseront à la Porte ne sera que la répétition littérale de ce qui est dit dans le préambule du traité, et de ce que tant de pièces diplomatiques remises pendant les dernières années ont produit

et reproduit jusqu'à satiété. On demandera que dans le délai d'un mois le Gouvernement ottoman fasse connaître sa détermination précise; on se flatte qu'elle sera conforme aux vœux des Cours alliées. S'il en était autrement, elles se verraient dans la nécessité d'avoir recours aux mesures qu'elles jugeront les plus efficaces, pour faire cesser un état de choses devenu incompatible avec les véritables intérêts de la Porte, la sûreté du commerce en général, et la parfaite tranquillité de l'Europe. Voilà les termes de la première démarche.

Si dans le délai d'un mois la Porte n'accepte point la *médiation* et l'*armistice* qu'on lui propose, si elle répond à la première déclaration, ou par un refus formel, ou par le silence, ou en termes évasifs et insuffisants, les ministres des Cours remettront au Reis-Effendi une *seconde* déclaration, annonçant que les Cours vont employer tous les moyens que les circonstances offriront à leur prudence, pour obtenir les effets immédiats de l'armistice dont elles désirent l'exécution. Ils ajouteront qu'en prenant cette mesure *dans le seul but de faire cesser la guerre,* les Cours alliées n'entendent porter aucune atteinte aux relations amicales qui existent entre elles et la Sublime Porte, et elles espèrent que le Grand Seigneur, cédant aux inspirations de sa

propre sagesse, appréciera les conseils désintéressés qu'on lui offre.

En même temps que ces démarches auront lieu à Constantinople, les officiers commandant les escadres des Puissances contractantes dans les mers du Levant en donneront avis à la commission du Gouvernement provisoire grec. Et si, après l'expiration du terme de la réponse de la Porte, l'armistice et la médiation n'ont pas été acceptés, ces mêmes commandants sont autorisés à placer leurs forces maritimes de manière à intercepter tout envoi par mer d'hommes, d'armes, etc., etc., destinés contre la Grèce, et venant soit de la Turquie, soit de l'Afrique en général. Ils doivent cependant apporter un soin extrême à ce que les mesures qu'ils prendront envers la marine ottomane ne dégénèrent point en hostilités, puisque toute démarche hostile serait en contradiction avec le rôle pacifique que les Puissances ont voulu prendre et maintenir.

Telle est, Monseigneur, la substance des instructions communes, arrêtées à Londres le jour même de l'indécente publication du traité, et confirmées par les cabinets de Russie et de France. Elles prouvent évidemment que les Puissances contractantes ont formé le projet d'amener ce qu'elles appellent la pacification des Grecs, de gré ou de force,

sans toutefois, si elles devaient avoir recours au dernier de ces moyens, *porter atteinte à leurs relations amicales avec le Gouvernement ottoman,* et en évitant *avec soin toute démarche hostile.*

Je veux croire, et je crois en effet que les auteurs de ce projet se sont de bonne foi imaginé qu'ils pourraient concilier le but de leur intervention avec le maintien de la paix. Mais un tel projet est-il exécutable? Je crains que la réponse de la Porte ne détruise bien vite toutes les illusions.

D'abord, d'après les sentiments que cette Puissance a invariablement annoncés jusqu'ici, tout le monde doit s'attendre à voir la première déclaration des Cours repoussée par un refus positif. La répugnance du Sultan sera nécessairement et fortement augmentée par la forme toujours odieuse d'un ultimatum avec terme péremptoire; elle le sera plus encore par la perspective d'une négociation avec *des plénipotentiaires grecs* (!) qui suivrait de près son acceptation.

Au moment où l'on procédera à la seconde déclaration, deux cas se présentent comme possibles : ou bien la Porte se bornera à déclarer que, sans changer de système relativement aux Grecs, elle attendra tranquillement les mesures que peuvent prendre les Puissances, sauf à défendre ses droits, si l'on s'avisait de les attaquer directement; ou bien

elle déclarera elle-même la guerre à ceux qui la menacent de ces mesures, à ceux au moins qui les mettraient en exécution.

La seconde alternative, quoique je ne puisse pas la regarder comme impossible, ne me paraît pas vraisemblable. Ce serait un coup de désespoir, qui, sans doute, pourrait inspirer des réflexions bien sérieuses aux pacificateurs imprudents qui l'auraient provoqué, mais dont les conséquences exposeraient de l'autre côté la Porte à des dangers incalculables et compromettraient une partie de son existence.

Admettant toutefois l'hypothèse la moins sévère, on doit reconnaître que, en supposant même des deux côtés l'intention la plus sincère d'éviter une rupture formelle, il ne paraît guère possible qu'un pareil état de choses subsiste longtemps. Car M. de Capo d'Istria a beau dire « que la Porte ne fera pas *le coup de tête* de répondre par une déclaration de guerre au *premier coup* de canon qui sera tiré contre l'un ou l'autre de ses bâtiments », les hostilités s'établiront, sans déclaration, et *par le fait,* dès que des vaisseaux turcs, ou égyptiens, ou barbaresques rencontreront les flottes européennes, et ne voudront pas se soumettre aux ordres arbitraires qui leur fermeraient le passage. Il est d'ailleurs expressément stipulé que les Grecs, pourvu qu'ils consentent (au moins en apparence)

à la médiation et à l'armistice, seront *traités en amis* par les escadres des alliés. Mais comme la Porte ne cessera point, de sa part, de les traiter en *ennemis* et en rebelles, conçoit-on que les Puissances intervenantes conservent simultanément leurs *anciennes* relations avec la Porte, et les *nouvelles* relations avec ses ennemis mortels? . . .

. . . . . .

XXV

Königswart, 1er septembre 1827.

. . . . . .

La discorde et l'anarchie ravagent chaque coin et chaque île de la Grèce. A Nauplie, les Roumé-liotes et les Moréotes se sont livré des combats sanglants pour la possession du Palamide [1], etc. Le général Church et Cochrane ont fait cause commune avec les derniers; le soi-disant Gouvernement s'est retiré à Bourdji [2]; et le parti qui tenait la citadelle [3], déclaré par ses adversaires *traître à la patrie*, a répondu à ce décret par un bombarde-

[1] L'une des deux citadelles de Nauplie.
[2] Petit fort situé sur un ilot en face de la ville.
[3] La seconde, nommée Albanitika.

ment violent, qui a détruit une partie de la ville et donné la mort à une centaine d'habitants. On ne connaissait pas encore exactement les événements qui ont suivi cette catastrophe ; mais il paraît qu'à la fin, et après beaucoup de sang répandu, il y a eu une capitulation, par laquelle *Church* serait resté maître de la citadelle, et le colonel bavarois Heidegger nommé commandant.

Si dans le seul endroit de la Grèce qui puisse encore être regardé comme offrant le *simulacre* d'un Gouvernement, il se passe des scènes aussi atroces, si des *Anglais* et des *Allemands* y agissent comme arbitres entre les factions et comme chefs de la force publique [1], — que doit-on penser de ceux qui nous parlent de l'établissement d'une Grèce plus ou moins indépendante ; de plénipotentiaires à envoyer par les Grecs ; de traités à conclure avec eux ! Que doit-on penser surtout des cabinets et des hommes d'État qui fondent sur des erreurs et des extravagances pareilles

[1] Le comte *Guilleminot* dit à ce sujet dans une dépêche adressée à son Gouvernement, en date du 3 octobre 1827 : « Par malheur, le plus grand obstacle que nous avons à vaincre pour pouvoir nous tenir à l'esprit du traité est moins dans l'aveuglement des Turcs que dans cette funeste immoralité qui règne aujourd'hui en Grèce et dans cette disposition non moins déplorable des chefs grecs à l'intrigue, disposition qui, perpétuant l'anarchie parmi eux, laisse toujours une porte ouverte à quiconque veut en tirer partie pour soi-même. » Prokesch, *Geschichte*, etc., t. II, p. 162.

ce qu'ils appellent un système de pacification!

C'est une chose fort singulière que la résolution prise par l'Autriche et suivie par la Prusse soit approuvée et presque célébrée par plusieurs des hommes les plus marquants parmi ceux qui ont élevé ce malheureux système. Je ne citerai pas Capo d'Istria, parce que les éloges qu'il a donnés à la Cour de Berlin pouvaient être l'ouvrage de la mauvaise foi et de la flagornerie. Mais c'est un *fait* que M. Canning, dans la toute dernière conversation que notre ambassadeur a eue avec lui, ait dit, dans un moment de franchise : « Je suis au fond bien aise que votre Cour soit restée en dehors de cette affaire; elle est trop loyale pour nous faire jamais aucun *mal,* et elle peut en temps et lieu nous faire *beaucoup de bien* par sa neutralité. » — Cet aveu précieux s'est retrouvé de même dans la bouche de *M. de Villèle,* dont je ne veux pas citer les expressions, parce qu'elles sont tellement prononcées qu'elles pourraient le compromettre.

Il n'y a que le cabinet de Russie à qui sa fierté ne permettrait jamais de nous rendre justice, et qui aime mieux nous accuser d'avoir abandonné *la cause commune* par notre refus d'adhérer à ses conceptions *salutaires.* Les reproches que ce cabinet nous adresse (en termes, il est vrai, très-

amicaux) portent toujours sur la thèse que, si la Cour d'Autriche avait voulu joindre ses efforts à ceux de la triple alliance, le succès aurait été *immanquable*. Je n'ai pas besoin de démontrer ici la fausseté absolue de cette assertion; Votre Altesse connaît trop le terrain de Constantinople pour ne pas savoir que, dans l'état actuel de cette question, l'accession de l'Autriche n'aurait changé *en rien* les dispositions et les résolutions de la Porte. En prenant part aux démarches des trois Cours, nous aurions *en pure perte* donné un horrible démenti aux principes politiques que nous avons constamment professés ; et nous nous serions gratuitement privés des moyens qui nous restent, pour empêcher tôt ou tard, par une intervention vraiment bienveillante, le mal que les déplorables erreurs des autres cabinets préparent au monde.

Une très-grande partie du public, entre autres plusieurs des principaux journaux de Londres, attribuent au cabinet de Vienne, avec une inconcevable hardiesse, la rédaction du manifeste de la Porte du 9 juin. Le *Times* a le front d'affirmer que l'on en trouverait la minute parmi les papiers du prince de Metternich; le *Globe* prétend que cette pièce est *évidemment* (!) sortie de la plume de votre très-humble serviteur ; et je sais qu'à Vienne même beaucoup de personnes partagent cette

dernière opinion. Il serait inutile de combattre cette bêtise vis-à-vis de Votre Altesse ; Elle se rappellera que, loin d'être d'accord seulement avec le rédacteur du manifeste, je l'ai jugé avec assez de sévérité. Du reste, je suis bien aise de voir débiter ces absurdités ; car elles me prouvent (ce qui est effectivement le cas) que la déclaration de la Porte a produit dans le monde une impression bien plus forte que je ne l'aurais cru après la première lecture de cette pièce, et qu'au milieu du délire qui a saisi les esprits, *la vérité et le bon droit,* exprimés même d'une manière maladroite, n'ont pas cessé d'être des armes puissantes. . .

. . . . . .

XXVI

Königswart, 15 septembre 1827.

Un courrier extraordinaire du 22 août nous a porté l'avis que la première démarche des ministres des trois Cours signataires du traité de Londres a été faite le 16, et qu'elle a complétement échoué. Nous ne pouvions pas être surpris de cet événement ; mais les détails n'en sont pas moins remarquables, puisqu'ils peignent au vif l'état

d'exaspération auquel les ministres de la Porte doivent être montés.

Le Reis-Effendi, après avoir fait attendre toute la matinée les trois drogmans qui avaient à lui présenter la première des déclarations [1], dont Votre Altesse aura trouvé la substance dans ma dépêche du 31 août, signée par les trois ministres, leur a annoncé en termes catégoriques qu'il avait l'ordre positif *de ne pas recevoir cette pièce.* Après une heure de sollicitations et de débats, tout ce que l'on a pu lui arracher a été un ordre donné au drogman de la Porte, non pas de *traduire,* mais simplement de *lire* la déclaration, pour vérifier si elle ne regardait que les affaires de la Grèce, et, si tel était le cas, de la regarder comme *non avenue.* Les interprètes, voyant qu'il serait impossible de rien obtenir de plus, et le Reis-Effendi leur ayant signifié qu'il se garderait *de toucher même de sa main à leur papier,* ont jeté leur message sur le sofa, et se sont retirés. Le lendemain, le drogman de la Porte, sur la demande: quel serait le sort de leur déclaration, a dit que la Porte n'y répondrait *ni dans quinze jours, ni dans quinze ans.*

Il faut savoir que le *terme péremptoire* pour la

[1] Prokesch, *Geschichte,* etc., t. V, p. 111.

réponse de la Porte, fixé à *un mois* par l'article additionnel du traité de Londres, avait été réduit à *quinze jours* dans la déclaration des ministres. Ce changement a fort étonné le public diplomatique; et l'on a cru généralement que MM. les ministres s'étaient permis de leur propre chef de renforcer ainsi les clauses menaçantes de leur message. Cette conjecture n'était pas fondée. Nous savons par la correspondance de Londres que dans la conférence dans laquelle les instructions furent finalement rédigées, le terme de quinze jours a été, *sur les instances du prince de Lieven*, substitué à celui de quatre semaines.

A la suite de cette première expédition manquée, les ministres coalisés s'adressèrent à leurs collègues d'Autriche et de Prusse, pour demander *leur appui* près de la Porte. Le ministre de Prusse, pour se conformer aux ordres qu'il avait eus de sa Cour, se rendit à leur proposition et donna à son drogman une instruction qui, sans entrer d'aucune manière dans la substance de la déclaration, représentait seulement à la Porte l'extrême danger auquel elle s'exposerait en persistant dans son refus. Cette représentation, bien que conçue dans des termes du plus grand ménagement, fut repoussée avec véhémence par le Reis-Effendi, qui régala le drogman de M. de Miltitz de tout ce que l'indi-

gnation et la colère pouvaient lui suggérer de phrases désobligeantes.

L'internonce, de son côté, fit savoir aux ministres des trois Cours qu'il n'était point autorisé par la sienne à prendre part à aucune des démarches qui se feraient en vertu du traité trilatéral. Cette réponse mit le feu au corps diplomatique. Les trois ministres, et principalement M. Stratford-Canning, firent à M. le baron d'Ottenfels les reproches les plus amers, et prétendirent que, puisque le cabinet de Vienne avait, sans prendre part au traité, promis cependant de seconder les efforts des trois Puissances par tous les moyens en son pouvoir, il agissait ouvertement contre les intentions de sa Cour. L'internonce répondit à leurs attaques que la Cour de Vienne avait à la vérité déclaré que, partageant le désir sincère de voir finir les troubles de l'Orient, elle travaillerait de son mieux à inspirer à la Porte des sentiments pacifiques, et à la rendre attentive aux dangers qui la menaçaient, mais que cette déclaration *générale* ne s'appliquait point aux propositions *spéciales* arrêtées par le traité de Londres; propositions que l'Empereur son maître n'avait jamais pu approuver, et sur lesquelles il s'était expliqué sans réserve avec les Puissances signataires; que d'ailleurs, après ce qui venait de se passer, après l'accueil plus que mor-

tifient que le Reis-Effendi avait fait à la démarche de MM. ses collègues, il ne se sentait nullement disposé à partager leur défaite, et à s'attirer gratuitement un affront par une tentative dont l'inutilité était démontrée d'avance aux yeux de tout homme impartial. Et il persista dans son refus.

Au beau milieu de l'agitation causée par ces premiers débats, on reçut à Constantinople la nouvelle de la sortie de la grande flotte du port d'Alexandrie effectuée le 31 juillet. Cet événement va décider bientôt les plus graves questions mises en jeu dans cette malheureuse affaire. Le délai intimé à la Porte a expiré le 31 août. Si la flotte turco-égyptienne a entrepris jusque-là ou entreprend après ce terme fatal une opération militaire contre les Grecs, le cas de la résistance prévue par l'article soi-disant secret du traité peut se réaliser d'un jour à l'autre; et quoique l'escadre russe ne pourra guère arriver dans l'Archipel avant la fin de septembre, les Anglais et les Français y ont assez de forces pour agir, si cela leur convient, sans attendre celles de la Russie. M. Stratford-Canning, interrogé sur ce que feraient les vaisseaux anglais si l'expédition d'Égypte se portait contre Hydra ou Spezzia, n'hésita pas à répondre « qu'elle serait renvoyée à coups de canon».

La chose est possible; il se peut même que

Mehmed-Ali-Pacha, effrayé de la résistance dont il est menacé, retire son expédition ou attende dans quelque port de la Morée le dénoûment de cette étrange complication. Mais ce que je regarde comme indubitable et immanquable, c'est que le coup de foudre qui, à l'heure qu'il est, doit avoir frappé les Anglais, et momentanément paralysé tous les projets de la coalition, — *la mort de M. Canning,* — va changer de fond en comble la face des affaires. Je suis loin d'admettre que l'Empereur de Russie, quel que soit l'effet que ce coup produira sur lui et sur son faible cabinet, abandonnera d'un jour à l'autre une entreprise dans laquelle son honneur est déjà si puissamment compromis; mais que peut l'escadre russe si elle n'est pas sincèrement, activement et fortement secondée par les flottes française et anglaise? Or, c'est ici que j'entrevois le naufrage de la plus monstrueuse des alliances, et les chances qui peuvent opérer, plus tôt qu'on ne le pense, la délivrance de la Porte.

Le cabinet britannique était absolument concentré dans la personne de M. Canning. Il est mort avec lui. Ce qui le remplace[1] ne lui ressemble pas plus que les Bourbons ressemblent à Bonaparte. Le Roi s'est conduit dans la formation du nouveau

[1] Lord Goderich.

ministère avec beaucoup de sagesse, avec un retour signalé à ses anciens principes, que l'ascendant d'un charlatan politique et les intrigues d'une femme étrangère ont pu ébranler un moment, mais non pas anéantir. Je me réserve de faire part à Votre Altesse de plusieurs circonstances très-curieuses qui prouvent jusqu'à l'évidence l'immense *réaction* qu'a déjà éprouvée la politique anglaise et tout ce qui y tient. Il suffit pour la satisfaction des honnêtes gens, et peut-être pour le maintien de la paix du monde, que l'administration qui dirigera désormais les affaires étrangères de l'Angleterre est composée (au moins dans sa grande majorité) d'hommes réfléchis, modérés et éminemment pacifiques, qui ne sacrifieront ni les vrais intérêts de leur patrie, ni la paix du monde, à des projets extravagants, aussi condamnables au tribunal de la justice qu'à celui de la bonne politique.

XXVII

Vienne, 2 octobre 1827.

Le second acte a fini comme le premier. Votre Altesse aura appris que la visite des trois drog-

mans du 31 août leur a attiré une nouvelle avanie. Le Reis-Effendi leur a déclaré que la Porte n'avait point de réponse à faire à leurs ministres et n'en donnerait jamais. Des personnes qui prétendent savoir ce qui se passe dans l'intérieur du sérail assurent que le Sultan a été furieux de ce que Pertew-Effendi ait permis aux drogmans de placer leur première note sur son sofa. Si cela est vrai, on doit être étonné de ce que les trois missions aient persisté à faire de nouvelles démarches auprès du Reis-Effendi, et que, dans leur extrême anxiété d'obtenir un résultat plus satisfaisant, elles se soient même flattées pendant quelques instants d'y avoir réussi. Dans une des visites des trois interprètes, le Reis-Effendi leur a demandé ce qu'ils entendaient par *mesures coercitives,* et sur l'explication qu'ils en ont donnée, il a répondu « que la Porte désirait sincèrement conserver ses relations de paix et d'amitié avec les trois Cours, mais qu'elle envisagerait comme un acte d'agression l'exécution des menaces qu'on venait de lui adresser, et qu'elle avait envoyé des ordres en conséquence à ses commandants de terre et de mer ». Informés de cette réponse, les trois ministres ont cru pouvoir à leur tour demander quels étaient ces ordres. Soit que le Reis-Effendi, très-souffrant pendant quelques jours, n'ait pas relevé cette

question avec la même fermeté qu'il avait montrée les jours précédents, soit que le drogman de France, qui portait la parole, ne l'ait pas bien comprise le rapport de ce dernier a fait croire que la Porte pourrait fléchir devant la certitude de l'exécution des menaces des Cours coalisées. Cette supposition a motivé un autre envoi des interprètes chez le Reis-Effendi, qui a eu lieu le 7 septembre; mais les explications qui s'en sont suivies ont ôté enfin aux trois ministres le dernier espoir de voir la Porte changer de résolutions. C'est alors qu'ils se sont décidés à expédier des courriers à leurs Gouvernements.

Quelques jours après, le général Guilleminot et M. Stratford-Canning ont adressé aux négociants et nationaux français et anglais l'avis de pourvoir à leur sûreté, et plusieurs d'entre eux ont déjà demandé des protections étrangères. M. de Ribeaupierre, qui s'est en général conduit avec beaucoup de mesure, n'a pas fait la même démarche; au moins ne l'a-t-il pas rendue publique.

Le dé en est donc jeté. A moins qu'il ne s'opère dans le système et le langage des trois Cours un changement essentiel (ce que je ne regarde point comme impossible), la Porte ne reculera pas. Elle évitera soigneusement, selon l'assurance du Reis-Effendi, *qu'il ne soit commis de sa part aucun*

acte d'hostilité; mais s'il en arrive de la part des autres Puissances, elle est décidée à prendre les mesures d'une juste défense. . . . . .

. . . . . .

XXVIII

Vienne, 2 octobre 1827.
(Secrète.)

. . . . . .

Mon opinion a été depuis longtemps, Votre Altesse s'en souviendra, que l'empereur Nicolas, une fois entraîné dans la malheureuse carrière où nous le voyons engagé, s'en retirerait bien difficilement sans avoir obtenu quelque résultat satisfaisant pour son amour-propre, et pour ce qu'il croit l'honneur et la dignité de son Empire. — Les stipulations absurdes du traité trilatéral ont eu le sort que tout homme sensé a dû prévoir; elles conduiront ou à des rétractations honteuses, ou à des événements terribles, dont personne ne peut imaginer le terme. La France et l'Angleterre ne tarderont pas, j'en suis intimement persuadé, à découvrir quelque moyen spécieux de sortir de ce dilemme; mais il n'en existera point pour la Russie. Si la Porte, comme tout semble l'indiquer, ne cède

pas plus aux mesures coercitives stipulées par le traité qu'elle n'a cédé aux menaces des ministres, l'Empereur se trouvera placé dans une position ou tellement humiliante ou tellement dangereuse, qu'il se sentira puissamment porté à embrasser quelque nouvel expédient pour écraser la résistance de la Porte. Je sais bien qu'il ne lui sera pas aisé de faire consentir ses alliés à des projets de guerre territoriale; car n'oublions jamais que l'Angleterre et la France n'ont entamé toute cette funeste transaction que pour *empêcher* des projets de ce genre; mais on leur fera comprendre que *nécessité n'a point de loi,* que l'on ne saurait exiger de la Russie de battre en retraite devant un Sultan, et que l'insuffisance reconnue de la triple négociation et des combinaisons maritimes autorisent pleinement l'Empereur à y substituer des moyens plus efficaces, pour arriver — non pas à des conquêtes, on les désavouera constamment — mais à l'accomplissement de l'objet du traité. Que répondront les cabinets de France et d'Angleterre à ces arguments ?

L'empereur Nicolas — je l'ai toujours soutenu et j'ai le courage de le soutenir encore — ne s'est point engagé dans cette affaire par aucun désir d'agrandissement, et n'a été guidé par aucune arrière-pensée. Son inexpérience seule l'a rendu

victime d'un complot dont je crois connaître tous les fils. Une fois dedans, on a su lui couper la retraite. Maintenant il est tellement circonvenu, en premier lieu par les auteurs de ce complot, puis par l'ancien parti russe, par le parti militaire, par le parti enfin des traîtres qui veulent la guerre pour amener des bouleversements, qu'il est presque impossible qu'il sorte de ce cercle funeste.

Je crois donc que, si dans un court espace de temps il ne se présente pas un *Deus ex machina*, armé de quelque remède assez puissant et radical pour opérer un revirement complet, la Russie, plutôt que de plier, procédera à des résolutions extrêmes, parmi lesquelles l'occupation des Principautés sera naturellement la première.

C'est avec un sentiment très-douloureux que je livre ces réflexions à Votre Altesse. Je ne dis pas que tel *sera*, mais je ne me crois pas permis de dissimuler que tel *peut* être le dénoûment. Je me regarde comme une sentinelle avancée; je dois signaler tout ce qui me paraît suspect ou dangereux, et Votre Altesse peut compter sur ma vigilance. . . . . .

P. S. — Les opinions sont partagées dans l'intimité même de notre cabinet. Nous sommes d'accord, le prince et moi, qu'une invasion du

territoire ottoman, sous quelque prétexte qu'elle peut avoir lieu, serait un attentat violent et inexcusable, dans le sens même du traité de Londres, et une entreprise qui soulèverait contre la Russie l'indignation générale de l'Europe, sans excepter la France et l'Angleterre, qui la regarderaient de plus comme une infraction déloyale de leur traité. Nous sommes également persuadés que l'Empereur, agissant d'après sa propre impulsion, ne se permettrait jamais cet acte d'agression. Mais le prince admet comme une chance possible que le *triumvirat* (Nesselrode, Pozzo et Lieven) qui a dirigé depuis un an et demi toute la politique de ce cabinet, furieux d'avoir manqué son premier coup, furieux de la résistance du Sultan, et réduit à faire jouer de nouveaux ressorts, *pourrait entraîner* l'Empereur dans une résolution précipitée. J'ai de la peine à le croire; mais je veux que Votre Altesse sache que telle *est* l'appréhension d'un grand homme d'État. Tout ce que j'ai appris en dernier lieu de Saint-Pétersbourg ne peut qu'augmenter mon incrédulité à cet égard. Les nouvelles du 14 septembre ne laissaient point entrevoir la moindre trace d'un projet pareil. Le comte Zichy, en rendant compte de ses premières impressions, écrit au prince : « Je crois que nous n'avons rien à craindre de l'empereur Nicolas. Ses inten-

tions ne sont pas belliqueuses, elles sont loyales, conservatrices ; il a parfaitement saisi la difficulté de sa position, il en connaît les embarras et les dangers. » . . . . . .

. . . . . .

XXIX

Vienne, 15 octobre 1827.

. . . . . .

Pour bien constater l'attitude dans laquelle les trois Cours coalisées se sont placées vis-à-vis de la Porte, il faut tenir en vue la seconde déclaration [1] que les ministres de ces Cours ont adressée au Reis-Effendi le 31 août.

Je mets de côté pour le moment toute observation sur ce qu'il peut y avoir de contradictoire entre les différentes parties, entre l'esprit et le texte de cette déclaration; il ne s'agit que de déterminer les *intentions patentes* que les Puissances ont voulu exprimer, l'*effet* qu'elles ont voulu produire sur les résolutions de la Porte. Considérées sous ce point de vue, il est incontes-

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 112.

table que les paroles : « *Les Cours alliées n'entendent porter aucune atteinte aux relations amicales qui existent entre elles et la Porte* », loin d'avoir le caractère d'une déclaration de guerre, attestent au contraire le désir d'éviter toute espèce d'hostilité, autant que cela sera compatible avec les mesures par lesquelles on prétend amener la pacification de la Grèce.

Si la Porte, en recevant l'office des trois ministres, leur avait explicitement annoncé que dès ce moment elle se regardait comme en état de guerre avec leurs Gouvernements, personne n'aurait pu l'accuser d'avoir gratuitement rompu la paix; car il y avait, sans aucun doute, de quoi justifier cette réponse. Mais la Porte a eu (heureusement!) la sagesse de s'abstenir d'une marche aussi catégorique; en repoussant des propositions qu'elle jugeait inadmissibles, elle a déclaré en même temps « qu'elle ne provoquerait aucun acte hostile, et que, si l'on en commettait envers elle, elle se réservait de prendre le parti qu'exigeraient sa dignité et le salut de son Empire ».

L'avenir nous apprendra jusqu'où une position aussi neuve, aussi étrange, aussi anomale, pourra continuer sans dégénérer en guerre ouverte. Ce qui est certain, c'est que jusqu'ici l'on n'a rien fait de part et d'autre qui ait directement compromis

cette position, ou manifesté seulement le dessein d'y substituer une rupture active.

J'appliquerai d'abord cette observation aux démarches et procédés de la *Russie*.

Des mouvements qui eurent lieu dans les corps d'armée russes les plus rapprochés des frontières turques ont répandu de vives alarmes dans les provinces limitrophes. Ces alarmes se sont communiquées à Constantinople, et, comme de raison, ont parcouru tous les pays de l'Europe.

La Porte, soit fierté, soit calcul politique, n'a jamais fait aucune démarche pour vérifier ces bruits d'une invasion prochaine. Elle n'a adressé aucune question à ce sujet à M. de Ribeaupierre. Elle a également passé sous silence un fait qui aurait pu, à juste titre, lui paraître suspect; celui que l'on a vu arriver à Buyukdéré et mouiller devant le palais de Russie un brick de guerre et une goëlette, transformés en bâtiments de transport et couverts du pavillon marchand. Elle a fait semblant de dédaigner cette démonstration. Mais d'autres missions européennes ont cru devoir amicalement et confidentiellement demander au ministre de Russie quelques explications sur ses projets de départ, ainsi que sur le danger qui semblait menacer le *territoire* ottoman.

M. de Ribeaupierre a répondu à cette demande

dans les termes les moins équivoques. Il a protesté n'avoir reçu aucun avis d'une opération militaire quelconque dirigée contre les frontières ottomanes; il a ajouté que les nouvelles alarmantes répandues sur la marche de 40,000 Russes n'avaient pas plus de valeur que celle du rassemblement de 30,000 Autrichiens en Transylvanie, qui avait aussi été mandée dans les lettres des Principautés; que s'il y avait eu un mouvement dans le corps d'armée du Sud (ce qu'il ignorait), il ne pouvait tenir qu'à une dislocation militaire; que l'Empereur, loin de vouloir étendre le cercle de la guerre, n'avait d'autre vœu que de rétablir et de consolider la paix. Bien que le Reis-Effendi ne l'eût point fait interpeller, les agents russes ont été autorisés à lui tenir le même langage.

Quant à la circonstance des bâtiments de guerre masqués, voici comment elle s'explique :

Votre Altesse se rappellera que le lendemain de la présentation de la première note des trois Cours (du 16 août), le drogman de la Porte s'était servi, envers plusieurs interprètes des ministres européens, des termes les plus violents, les menaçant d'un côté des *Sept-Tours*[1], de l'autre d'un *massacre général des Francs, comme suite immanquable de*

[1] Château dans lequel la Porte avait autrefois détenu les ambassadeurs des Puissances avec lesquelles elle se trouvait en guerre.

l'effervescence populaire. Ces propos imprudents avaient été connus à Saint-Pétersbourg, et la crainte de quelque malheur qui pourrait arriver à M. de Ribeaupierre ou à sa famille détermina l'Empereur à mettre à sa disposition les deux bâtiments de guerre dont je viens de parler. Cette mesure peut avoir été accompagnée de quelques paroles menaçantes pour la Porte; mais ce que je puis certifier, c'est que M. de Ribeaupierre n'a jamais été dans le cas d'en prononcer aucune.

La vérité est que Ishak-Effendi n'avait reçu ni l'ordre ni l'autorisation de parler des *Sept-Tours* et du *massacre des chrétiens*. . . . . .

Dans cet état des choses, le ministre de Russie pouvait se dispenser également de précautions extraordinaires et d'apostrophes comminatoires. Aussi M. de Ribeaupierre a-t-il constamment conservé son sang-froid et l'attitude modérée qu'il a déployée dans tout le cours de cette affaire. . .

. . . . . .

La Porte, de son côté, s'occupe sans cesse à écarter tout prétexte d'élever des griefs directs à sa charge. Elle ne s'avise nullement de mettre des entraves au commerce et à la navigation de la Russie; des centaines de bâtiments marchands passent et repassent par le Bosphore; pas une plainte ne se fait entendre. Si malgré ces soins

assidus de la Porte et la conduite mesurée et conciliante de M. de Ribeaupierre, l'état de paix entre les deux Empires devait être troublé, il ne faudrait pas en chercher la cause à Constantinople.

. . . . . .

XXX

Vienne, 1er novembre 1827.

. . . . . .

Il est impossible de se cacher que ce qui s'est passé entre Ibrahim-Pacha et les amiraux[1] est le

[1] Vers la mi-septembre, la flotte anglo-française s'était réunie devant le port de Navarin, où la flotte égyptienne, sous les ordres d'Ibrahim-Pacha, venait de mouiller. Le 25 septembre, les amiraux Codrington et Rigny eurent une entrevue avec Ibrahim, dans laquelle ils émirent les intentions de leurs Gouvernements et déclarèrent qu'ils emploieraient la force *contre celle des deux parties contendantes* qui ne voudrait pas se soumettre à l'armistice imposé par les alliés. Ibrahim, sans instructions à ce sujet, prit l'engagement de ne rien entreprendre contre les Grecs durant vingt jours, terme qui fut fixé pour l'arrivée de nouveaux ordres. La flotte alliée repartit le lendemain. Cependant, ayant appris peu après que le philhellène Hastings avait brûlé des bâtiments turcs pour ainsi dire sous les yeux des alliés, et que lord Cochrane rassemblait une escadre dans le golfe de Lépante sans que les amiraux s'y opposassent, Ibrahim fit voile vers ce golfe. Il y rencontra l'escadre anglaise qui lui interdit l'entrée du golfe et fit feu sur les Égyptiens; sur quoi Ibrahim, pour éviter un combat, rentra à Navarin, où il trouva des instructions

commencement de la guerre proprement dite. J'ignore si la Porte jugera à propos de déclarer explicitement qu'elle regarde comme mesures hostiles celles qui ont été prises contre sa flotte ; je ne sais pas si, d'un autre côté, les Puissances en viendront à une déclaration formelle contre la Porte. Mais la guerre existe *de fait;* et à moins qu'on ne se décide, de part et d'autre et sans délai, à quelque pas rétrograde, il n'y a plus de subtilité diplomatique qui puisse couvrir cette triste vérité.

On a colporté depuis quatre semaines dans tous les pays et dans toutes les gazettes de l'Europe que la Porte était prête à se soumettre aux propositions des trois Cours... Dans *nos* nouvelles de Constantinople, nous n'avons jamais trouvé le moindre symptôme indiquant un changement quelconque dans le système de la Porte, aucun symptôme qui eût pu nous faire croire que la Porte n'attendrait pas plutôt les dernières extrémités, qu'elle n'admettrait l'intervention des Puissances étrangères. . . . . .

Le Reis-Effendi a repoussé avec une obstination invincible les représentations très-amicales que l'internonce lui avait fait faire pour le rapprocher

dans lesquelles la Porte, en se refusant à l'intervention des Puissances, lui ordonnait d'employer tous les moyens pour en finir au plus tôt avec les Grecs.

de l'idée d'un armistice, par l'argument certainement bien fort « que, la Porte étant condamnée par les circonstances à un *armistice de fait,* il pouvait lui être extrêmement utile, sans déroger à sa dignité et à ses droits, de consentir à un *armistice conventionnel* ». Sa réponse était : « Vous connaissez notre amitié pour votre Cour; priez « M. l'internonce de ne plus m'embarrasser par « un tel conseil; je sais que vous n'y insisterez pas, « mais je ne puis plus en entendre parler. La « question est décidée. La Porte est plus intéressée « que qui que ce soit à faire cesser les troubles et « la rébellion. Faites seulement que les Puissances « alliées s'abstiennent de toute intervention; et « dès lors tout rentrera dans l'ordre. Nous voulons « la fin comme vous; mais nous la voulons dans le « sens des *musulmans* et non dans celui des « *Francs.* » — Dans une autre occasion il fit la remarque suivante : « Le Divan ne se compose pas « de girouettes; il est inutile de vouloir nous extorquer autre chose que ce qui est dit dans notre « déclaration du 9 juin. Je ne sais ce qui est plus « étonnant, la persévérance des ministres étrangers à recevoir ou notre patience à donner, depuis six années consécutives, la même réponse « à la même demande. »

Tout ce que je viens de citer démontre suffisam-

ment qu'il nous reste bien peu d'espoir de voir la complication présente dénouée par des concessions quelconques de la part de la *Porte,* en supposant même qu'elle poussât aussi loin que possible la résistance passive et la résignation avec laquelle elle a toléré jusqu'ici les actes les plus offensants des Puissances alliées contre elle. La grande question est si ces Puissances pourront et voudront elles-mêmes se déterminer à quelques pas rétrogrades, pour obtenir, pour faciliter au moins la soumission de la Porte. Car j'avoue franchement que je ne conçois plus d'autre moyen de salut; si celui-là nous est également refusé, il n'y a que la guerre avec toutes ses horreurs qui puisse trancher ce terrible nœud. . . . . .

En examinant la position et les intérêts des trois cabinets, arrêtons-nous d'abord sur celui de l'*Angleterre.* Il serait superflu de prouver par de nombreux arguments que cette Puissance n'avait pas le moindre motif, ni ostensible, ni secret, de ruiner ou d'affaiblir seulement l'Empire ottoman; aussi un projet pareil n'est entré dans l'esprit d'aucun ministre anglais. M. Canning, dont la tête aventureuse enfantait souvent des combinaisons mal digérées, peut avoir eu (je n'en disconviens pas) l'idée de tirer profit de tel ou tel arrangement de la Grèce, soit pour acquérir quelque nouveau point

dans la Méditerranée, soit pour étendre l'influence anglaise et le commerce de son pays sur les côtes de cette mer, soit pour consolider son pouvoir dans les îles Ioniennes. Mais que M. Canning ait admis un seul instant la chance de s'assurer de tels avantages par une guerre ouverte contre la Turquie, — voilà ce que je n'aurais pas cru s'il me l'avait dit lui-même! Il est, du reste, assez prouvé que le véritable motif qui l'a poussé dans cette malheureuse entreprise était la crainte très-chimérique que la Russie voulût s'en emparer sans lui. Canning est mort; ses successeurs se débattent dans les embarras cruels qu'il leur a légués. Leur désir sincère de s'en délivrer n'est pas douteux; mais auront-ils le courage, auront-ils l'habileté d'y échapper? Ne seront-ils pas retenus par la peur de flétrir les mânes de celui qui les a si longtemps dominés, par la peur de compromettre l'honneur du Gouvernement aux yeux de l'opinion du monde, par la peur, enfin, de démêlés fâcheux avec la Russie? — Nous verrons. Ce qui, en attendant, a pour moi toute la certitude d'une démonstration rigoureuse, c'est que l'Angleterre tient au triple traité, non par choix ou par goût, mais par un sentiment de nécessité réel ou imaginaire.

L'immense majorité des contemporains est persuadée que l'Empereur de *Russie* au moins est

entré dans cette affaire par un pur calcul d'ambition et avec le projet bien prémédité de frapper un grand coup, peut-être un coup mortel contre l'Empire turc. Personne au monde n'est moins disposé que moi à défendre les principes et la marche politique de la Russie. Je ne nie pas que Pozzo di Borgo et quelques autres intrigants ou énergumènes aient pu nourrir des projets de conquête et de destruction. Mais je connais trop les hommes et les choses pour me tromper en affirmant que l'Empereur ne les a nullement partagés. Il s'est engagé avec l'Angleterre pour empêcher que celle-ci (qui le soupçonnait *gratuitement* du même dessein!) ne s'avisât de faire une pacification grecque à sa manière. Plus tard la difficulté de se retirer, l'amour-propre, l'esprit de contradiction, le dépit contre ceux qui défendaient avec supériorité des opinions plus sages que les siennes, — une foule de petits mobiles, petits par eux-mêmes, mais capables de piquer l'orgueil d'un souverain jeune et sans expérience, ont concouru à l'entraîner. Effacez ces impressions, et demain il embrassera avec joie le premier moyen honorable qui lui sera offert pour retourner sur ses pas. Je n'hésite pas à appliquer à l'Empereur de Russie les mêmes paroles dont je viens de me servir relativement au ministère anglais : il tient au triple traité,

non par choix ou par goût, mais par un sentiment de nécessité réel ou imaginaire.

Vaudrait-il seulement la peine d'établir la même thèse par rapport au Gouvernement *français*? Il est de toute évidence qu'il n'existe pas l'ombre d'un intérêt qui ait pu porter la France à se jeter dans une entreprise dont le *succès* même devrait la faire frémir. Pas un argument raisonnable, pas un prétexte spécieux n'a pu être avancé, pour défendre la conduite insensée de ce Gouvernement. Et cependant *elle y persiste,* avec plus d'obstination apparente, avec plus d'acharnement même que les deux autres Cours! Il est vrai qu'elle aussi se féliciterait infiniment de pouvoir en sortir; mais où trouver le fil dans ce labyrinthe? Je prie Votre Altesse de lire ce que m'écrit de Paris un homme éclairé, et très-initié dans les affaires :

« Au milieu de tout ce que la sagesse peut dicter contre toute espèce de guerre, on n'en marche pas moins chez nous vers tout ce qui peut y conduire. Mais le fait est *que l'on est engagé,* et que l'on veut terminer d'une manière ou de l'autre. Si les Turcs pouvaient se décider *à la moindre concession,* comme par exemple à accepter l'*armistice,* l'honneur du traité serait sauvé, *et l'on irait au-devant des chances du rapprochement,* avec un

désir sincère d'en finir; mais si les Turcs persistent à se refuser à toute concession, il n'y a aucun doute que l'on ira jusqu'à la guerre pour amener la solution d'une question que l'on croit ne plus pouvoir abandonner. Dans l'état actuel de l'affaire, il est peut-être fort heureux que le prince de Metternich se soit réservé une position qui lui permet encore d'agir sur la Porte; et il rendrait un éminent service s'il pouvait l'engager *à la plus faible concession.* Je lui réponds qu'il serait étonné de la facilité qu'il trouverait dans les cabinets unis par le traité *à se contenter du plus mince succès,* pour abandonner une mauvaise affaire dont on ne demande qu'à sortir *avec un peu d'honneur,* etc., etc. »

Ce qui est dit ici de la France est plus ou moins vrai pour les deux autres cabinets. Telle est, Monseigneur, la véritable position d'une affaire qui n'est ni le fruit d'une grande conception politique, ni même celui d'un vaste système d'ambition ou d'iniquité, qui ne tient qu'aux plus minces considérations, et qui cependant peut d'un moment à l'autre allumer le plus effroyable incendie.

L'indignation et le dégoût qu'on éprouve de cet aveuglement inconcevable de trois grandes Puissances augmente encore lorsqu'on apprend dans quel état se trouve cette *Grèce* qu'elles prétendent

affranchir et rétablir. Je pourrais remplir un volume des détails que nous en recevons chaque jour. Les Grecs sont devenus bien moins un objet de pitié qu'un objet du plus profond mépris pour ceux mêmes qui travaillent le plus assidûment à leur soi-disant cause. Si l'on pouvait imprimer la correspondance du colonel bavarois Heidegger, de Fabvier[1], de Cochrane même, le monde y verrait des choses qui guériraient peut-être les plus incurables. Un des principaux agents du fameux M. Eynard[2] lui écrit ces propres paroles : « Il suffit d'avoir vu la conduite des Grecs pendant trois mois, pour être convaincu qu'ils sont la plus vile canaille que l'univers ait jamais portée, et que chaque goutte de sang répandue pour ce peuple de brigands serait un crime envers l'humanité. » Et un des premiers chefs du parti anglais, auquel on parlait des excès et des horreurs de la piraterie (qui depuis *deux mois* dépassent toutes les bornes connues), répondit froidement « que la piraterie était la seule ressource qui leur restait, et qu'en leur ôtant *ce moyen de subsistance,* on les ferait périr de faim et de misère ».

Les Puissances alliées sont au fait de tout cela ;

[1] Philhellène français qui s'était distingué lors de la défense de l'Acropole d'Athènes.

[2] Banquier qui avait négocié les emprunts grecs.

elles commencent à sentir la responsabilité grave à laquelle elles s'exposent en continuant à sacrifier le bien-être de leurs sujets au plus extravagant projet qui ait jamais été formé. Mais leur réponse est comprise dans ce peu de mots : Fermons les yeux sur les malheurs qui s'ensuivront; la honte est à nos portes; tout vaut mieux que de reculer. . . . . .

XXXI

Vienne, 15 novembre 1827.

Dans l'attente, d'une heure à l'autre, des nouvelles qui doivent nous arriver de Constantinople sur l'effet qu'y aura produit l'affreuse catastrophe de Navarin [1], je n'ai pas pu me résoudre jusqu'ici à donner suite à mes rapports. Cependant, comme le départ du courrier doit avoir lieu entre demain et après-demain, je ne diffère plus de communiquer ce que je possède, sauf à y ajouter ce que très-probablement j'apprendrai avant de finir cette expédition.

J'ai bien fait de ne pas transmettre à Votre

[1] 20 octobre.

Altesse le rapport de l'amiral Codrington, tel qu'il nous avait été envoyé de Florence. Un certain instinct m'avertissait d'abord que cette pièce était, non pas précisément fausse, mais tronquée et incomplète. Je sais à présent que ce n'était qu'un extrait arrangé par le ministre d'Angleterre à Florence. Nous avons reçu hier une autre version du même rapport, peut-être *encore* incomplète, mais telle au moins qu'elle nous met en état de porter un jugement sur l'ensemble de ce qui s'est passé à Navarin, sur les causes, sur la marche, sur les résultats de ce déplorable événement. . . .

. . . . . .

Il résulte de ce rapport une circonstance extrêmement fâcheuse, et qui ne manquera pas de diminuer, au désavantage de la Porte, la première impression qu'avait faite le désastre du 20 octobre. Non-seulement la partie saine du public, mais les personnes même les plus opposées de sentiment à la cause de la Porte ne verront d'abord dans ce désastre qu'un attentat violent et gratuit contre le droit des gens, et l'oubli le plus criminel de tout principe de justice. Je crains que les motifs allégués par les chefs des escadres coalisées n'affaiblissent cette première impression. On dira que les ravages cruels exercés par Ibrahim-Pacha dans l'intérieur de la Morée ont *provoqué* les mesures

des amiraux; on dira qu'en attaquant ses vaisseaux ils employaient le seul moyen qui leur restait pour mettre un terme à ses dévastations, et qu'ils se seraient couverts de blâme en demeurant spectateurs paisibles, devant le port de Navarin, des excès qui se commettaient dans leur voisinage. Aucune de ces observations ne peut se soutenir en face de l'atrocité criante de l'événement; aucun tribunal indépendant ne saurait absoudre les amiraux par des arguments aussi faibles et aussi peu concluants. La vérité est qu'ils n'étaient nullement autorisés, ni par leurs instructions, ni même par les articles du traité trilatéral, ni à intervenir dans les opérations de terre, ni à donner à Ibrahim-Pacha des ordres contraires à ceux de son Gouvernement, ni à le punir de sa désobéissance par d'horribles représailles. Des chefs d'armée ou d'escadre ne sont jamais appelés à interpréter arbitrairement le texte d'un traité, à en étendre les clauses fort au-delà de leur teneur littérale, à se rendre les arbitres de la paix ou de la guerre. Leurs instructions, absolument conformes aux paroles que leurs ministres avaient adressées au Reis-Effendi le 16 et le 31 août (et dont la teneur est connue de Votre Altesse), loin de les appeler au plus effroyable abus de la force dont on ait jamais vu un exemple, leur enjoignaient plutôt « *d'éviter*

soigneusement les hostilités[1] » ; et il n'appartenait certainement pas à des officiers de se porter aux plus cruelles extrémités « pour obtenir les résultats proposés par le traité de médiation » . . . . .

Vous voyez, Monseigneur, que je ne suis rien moins que disposé à juger avec indulgence les auteurs de cet abominable forfait. Mon avis est également que la *question de droit* n'a point pu être affectée par aucune des mesures qu'Ibrahim Pacha a pu exécuter, soit d'après les ordres du souverain, soit d'après des pleins pouvoirs illimités. Le Gouvernement ottoman avait incontestablement le droit d'agir contre une rébellion obstinée dans toutes les voies et par tous les moyens qu'une nécessité impérieuse lui paraissait justifier et sanctionner. Des horreurs et des massacres, plus révoltants peut-être que tout ce qu'Ibrahim-Pacha a pu entreprendre en Morée[2],

[1] Le Prince royal d'Angleterre avait de sa propre main écrit au bas de l'instruction de l'amiral Codrington : « Ce qui n'empêche pas, mon cher Édouard, de brûler de la poudre, si l'occasion se présente. » Prokesch, *Geschichte*, etc., t. II, p. 173.

[2] A l'heure qu'il est, nous ne savons pas même jusqu'où se sont étendus les excès dont ce général est accusé, et le témoignage *plus que suspect* du capitaine *Hamilton* (dont le choix était déjà un acte de perfidie de la part de Codrington *) est absolument *nul* dans cette

* Les amiraux s'étaient décidés à livrer la bataille après avoir reçu des rapports du commodore Hamilton, — connu pour ses sympathies philhelléniques, — qui émettaient l'opinion que, « si Ibrahim restait en Grèce, plus d'un tiers de la population mourrait de faim ».

ont eu lieu dans les guerres civiles et religieuses et dans les insurrections d'autres pays, en France, en Angleterre, en Irlande, en Espagne, etc., etc., sans que des Puissances étrangères se soient avisées de les arrêter. Si le Sultan a outre-passé dans ses rigueurs ou dans ses vengeances les limites de l'humanité, c'est à Dieu qu'il devra en répondre, et non pas à Codrington, Hamilton et consorts, ni aux diplomates de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg.

Après un exposé aussi sincère de mes principes, il doit toutefois m'être permis de déplorer l'ensemble des mesures auxquelles la Porte a eu recours dans cette occasion. . . . . .

. . . . . .

L'opinion publique commençait à se rectifier sensiblement; la conduite des trois Cours coalisées avait fait naître partout un murmure de réprobation et d'indignation; malgré les torts manifestes des Puissances, je crains beaucoup un retour fâcheux pour la Porte. On l'accusera d'être faible contre les forts, cruelle et implacable contre les faibles. On trouvera de la lâcheté dans la modéra-

affaire. Au reste, *si* les accusations sont fondées, les malheurs de la Morée n'auront point été *empêchés*, et pouvaient être, au contraire, *aggravés* par la destruction de la flotte, ce qui rend cette dernière mesure d'autant plus inexcusable. (*Note de M. de Gentz.*)

tion avec laquelle elle a supporté les affronts, les menaces, les préparatifs de guerre des Puissances, et de la perfidie dans le rôle qu'elle a fait jouer à Ibrahim-Pacha. On la comparera à un homme affaibli par trois géants et qui, n'ayant pas le courage de se défendre contre eux, écrase, pour s'en venger, un pygmée qui se trouve sous ses pieds. On oubliera, sans doute, que les Puissances coalisées ont mis la Porte dans une position à laquelle rien ne ressemble dans l'histoire; qu'on ne saurait appliquer à cette position les règles d'après lesquelles il serait permis de juger dans des circonstances ordinaires; que le traité de Londres a renversé toutes les barrières et attaqué tous les fondements de l'ordre public. Mais la voix des déclamateurs et des journalistes étouffera celle du petit nombre d'amis qui restent à la vérité et à la justice.

Ayant une fois adopté le système d'une résistance purement passive contre les prétentions des Cours alliées, la Porte aurait, selon mon opinion, beaucoup mieux fait de suspendre sa guerre contre les insurgés, jusqu'à ce que la crise actuelle se fût développée de manière ou d'autre. Elle ne pouvait plus frapper de grand coup, depuis que sa flotte était bloquée et paralysée; et l'expédition contre les Moréotes, qui ne pouvait point augmenter

ses moyens, a fourni seulement un prétexte à ses oppresseurs.

Post-scriptum du 17 novembre.

J'étais rentré chez moi pour fermer mon paquet et le remettre au courrier, qui devait partir dans une demi-heure, lorsque M. le prince de Metternich m'a fait rappeler et m'a fait part d'une expédition de Constantinople du 5 de ce mois.

Je n'ai que le temps de consigner ici en très-peu de mots ce qu'elle contient.

La nouvelle de Navarin est arrivée aux ministres des Cours coalisées le 30 octobre. Ils l'ont tenue secrète jusqu'au surlendemain. C'est le 1er novembre qu'ils ont eux-mêmes annoncé à la Porte l'horrible événement, dont le même jour le pacha de Smyrne avait transmis quelques notions à Constantinople.

La consternation des ministres de la Porte a été extrême. Ils ont gardé cependant un extérieur de calme et de dignité. L'interprète d'Autriche a eu, dans les journées des 2, 3 et 4 novembre, trois conférences chaque jour avec le Reis-Effendi, dans lesquelles il a fait l'impossible pour inspirer à ce ministre, et par son organe au Sultan, des sentiments modérés et une conduite réfléchie.

Dans ces entrefaites, le Sultan ne s'était pas encore prononcé. Le 5, il y a eu un grand conseil ministériel, dont on ne connaissait pas le résultat (le courrier étant parti dans l'après-midi du même jour), mais à la suite duquel on attendait la résolution du Grand Seigneur.

La conduite des ministres coalisés n'a été rien moins que conciliante. Ils ont témoigné, il est vrai, leurs regrets sur la catastrophe de Navarin, en déclarant de nouveau l'intention constante de leurs souverains *de conserver* LA PAIX *avec la Porte!!* Mais ils se sont exprimés dans des termes qui pourraient faire croire qu'ils étaient, eux, *la partie offensée* et que tous les torts fussent du côté de la Porte! Je dois toutefois faire mention honorable du général Guilleminot, qui paraît n'avoir nullement partagé la disposition de ses deux collègues.

La première pensée du ministère ottoman a été celle de renvoyer les trois ministres de Constantinople, et d'adresser à tous les individus de leurs nations l'ordre de quitter le pays. L'internonce a fortement représenté que ces mesures seraient une déclaration de guerre en toute forme. Il se flattait encore, quoique faiblement, que ses représentations ne seraient pas sans effet, et que l'on se bornerait à suspendre toutes les relations diplomatiques jusqu'à ce que les trois Cours *se seraient*

expliquées sur l'attentat de Navarin. — Nous apprendrons bientôt quelles auront été les propositions du conseil et les résolutions définitives du monarque.

Aucun mouvement populaire n'avait eu lieu dans la capitale. Il est donc permis de croire qu'il n'y aura pas de réaction violente pour le moment, quoique personne ne puisse calculer les suites de cet événement.

XXXII

Vienne, 17 novembre 1827.
(Secrète.)

Persuadé, comme je l'avais toujours été, que l'Empereur de Russie ne se porterait pas à une invasion du territoire ottoman sans le consentement des cabinets de Londres et de Paris, j'ai observé avec une attention toute particulière ce qui pouvait se passer à cet égard près de ces deux cabinets. Il est certain que *Pozzo* à Paris et *Lieven* à Londres se sont bien souvent plaints de l'*insuffisance* et de l'*inefficacité* des mesures maritimes, pour surmonter l'obstination de la Porte; mais il est également certain que jusqu'à présent ni l'un

ni l'autre de ces cabinets n'a voulu entendre ce langage dans le sens que les Russes y attachaient. C'est si vrai, que le prince Esterhazy mande, dans un rapport du 2 novembre, ce qui suit : « Lord « Dudley » (le secrétaire d'État pour les affaires étrangères) « *m'a engagé sa parole* que jusqu'ici le « projet que l'on suppose à la Russie, de faire entrer « ses troupes dans les Principautés, *n'a point été* « *agité vis-à-vis de nous, ni par écrit, ni même* « *verbalement.* »

Si tel était l'état des choses au commencement de novembre, il me semble que l'événement de Navarin a passablement répondu à la plainte que les opérations maritimes étaient *trop faibles* pour vaincre la répugnance de la Porte, et que la Russie aurait par trop mauvaise grâce aujourd'hui en prétendant qu'il serait nécessaire de les renforcer! .

. . . . . .

J'ai réservé pour cette communication confidentielle un trait de caractère de *notre* Empereur, qui frappera Votre Altesse. Jamais encore on n'a vu ce monarque, dont le règne a pourtant offert de grandes vicissitudes, aussi consterné, aussi profondément irrité et indigné, qu'il l'a été et qu'il l'est encore de la catastrophe de Navarin. Il a prononcé entre autres ces paroles remarquables : « Si les alliés avaient rencontré Ibrahim-Pacha en pleine

mer, et s'ils avaient cru pouvoir le punir d'un manque de parole, c'eût été au moins un *duel;* ce qui s'est passé à Navarin était un *assassinat.* » Je crois que tous les honnêtes gens reconnaîtront l'homme loyal dans ce jugement.

XXXIII

Vienne, 24 novembre 1827.

. . . . . .

Les espérances de paix, telles faibles qu'elles étaient, se sont évanouies. La Porte a adressé le 9 de ce mois aux ministres des trois Cours un message[1], par lequel elle leur annonce que les relations diplomatiques avec eux seront suspendues, jusqu'à ce que leurs Cours se soient expliquées sur l'attentat de Navarin; et elle déclare en même temps que, pour pouvoir se prêter au rétablissement de ces relations, elle demande aux Puissances — indemnité pour la destruction de sa flotte, — satisfaction compétente pour le passé — et abandon de tout projet d'intervention dans la pacification de ses provinces.

[1] Prokesch, *Geschichte*, t. V, p. 131-133.

Comme il est facile à prévoir que les trois Cours ne souscriront à aucune de ces conditions et comme, en outre, les trois ministres étaient décidés à demander leurs passe-ports en réponse audit message, toute chance de réconciliation disparaît pour le moment. Nos dernières nouvelles sont du 10; le départ des ministres peut avoir eu lieu le 12 ou quelque jour subséquent; mais je le regarde comme certain.

La Porte a invoqué de nouveau l'intervention amicale de l'Autriche; mais je doute fort qu'avec la meilleure volonté les bons offices de l'Autriche puissent encore détourner l'orage.

Aucun excès n'a été commis à Constantinople, mais le Gouvernement est occupé jour et nuit de préparatifs de défense; et sa position est telle, qu'il devra avoir recours au plus dangereux de tous les moyens de résistance, — à la levée en masse.

Ce qu'il y a dans ces conjonctures de plus alarmant pour nous, Monseigneur, c'est que la question va entièrement changer de face par rapport à la *Russie*. Jusqu'ici plusieurs considérations importantes pouvaient arrêter le bras de cette Puissance, et l'engager à se contenter de sa part des mesures stipulées par le traité de Londres. Maintenant qu'elle aura le droit de regarder la guerre

comme déclarée, elle n'aura plus à consulter que ses propres convenances. Elle *peut* avoir des raisons pour ne pas envahir le territoire ottoman, ou pour ajourner cette mesure à une époque plus opportune; mais elle peut aussi en juger autrement. Si le soupçon que le voyage de l'Empereur à Riga n'était qu'un prétexte pour couvrir le projet d'un tout autre voyage; si ce soupçon, peut-être sans fondement, venait à se confirmer, l'explosion pourrait être assez prochaine. Mais, quoi qu'il en soit, le danger est imminent; car Votre Altesse n'ignore pas qu'entre l'ordre d'occuper les Principautés et l'exécution de cet ordre, il n'y aurait qu'un court intervalle. . . . . .

D'après les nouvelles les plus fraîches de Paris et de Londres, on y était encore fermement persuadé que, malgré l'événement de Navarin, *la paix serait maintenue avec la Porte,* et que l'armée russe ne passerait pas le Pruth. On pourrait bien changer d'opinion lorsqu'on saura ce qui s'est passé à Constantinople, depuis le 1er jusqu'au 10 novembre. Mais il me paraît certain que, même en changeant d'*opinion,* on ne changera pas de *système.*

XXXIV

Vienne, 30 novembre 1827.

. . . . . .

L'impression que la catastrophe de Navarin avait faite sur le Gouvernement ottoman ne pouvait être que forte et profonde. Je crois néanmoins qu'avec les dispositions que la Porte avait montrées jusque-là, malgré les irritations et les provocations sans nombre auxquelles elle fut exposée, cet événement n'aurait pas encore fait éclater la guerre, si les ministres des trois Cours coalisées n'avaient pas ajouté l'affront et les bravades au coup sanglant frappé par leurs amiraux. La manière froide et insultante dont ces ministres exprimèrent leurs regrets tardifs, les accusations dont ils accablaient les chefs des forces ottomanes, les sommations insolentes, les menaces renouvelées qu'ils adressèrent au Reis-Effendi dans leurs premiers messages à la suite de l'affaire de Navarin, — voilà ce qui a poussé à bout la longanimité de la Porte. Le canon de Navarin doit avoir été moins sensible au Gouvernement turc que les fureurs de M. Stratford-Canning et le langage triomphal de M. de Ribeaupierre.

Les efforts infatigables de l'internonce et de son drogman ne furent rien moins qu'inutiles pour calmer les premiers ressentiments du Reis-Effendi, et pour arrêter des résolutions précipitées. Dès le 3 novembre, ce ministre déclara à l'internonce qu'il ne désespérait pas du succès de ses représentations pacifiques, si les ministres des trois Cours voulaient seulement ménager dans leurs *paroles* l'exaspération si juste, si légitime, que leurs *actes* avaient dû produire. L'internonce se chargea de cette commission scabreuse. Il y employa pendant huit jours tout ce que son esprit conciliant pouvait lui fournir de moyens de conciliation. S'il n'avait eu affaire qu'au général Guilleminot, il aurait réussi jusqu'à un certain point. Mais les deux autres collègues étaient inflexibles. Ils prétendaient qu'ils ne pouvaient entrer dans aucun des engagements, dans aucune des modifications adoucissantes proposés par le Reis-Effendi, sans compromettre la marche et la dignité de leurs cabinets. Malgré leurs refus réitérés, l'internonce détermina encore ce ministre à tenir secrets les résultats des conseils du Divan tenus dans les journées du 5 et du 6. C'est le 7 qu'on eut la nouvelle de l'attaque de l'île de Scio par une bande d'insurgés sous les ordres de Cochrane et de Fabvier; et ce ne fut qu'alors que le Reis-

Effendi fit annoncer à M. d'Ottenfels qu'il ne dépendait plus de lui de ne pas faire une démarche décisive. L'internonce s'employa à une dernière tentative auprès de ses collègues pour les engager à prévenir cette démarche. Il ne fut pas plus heureux qu'auparavant, et le 8 le Reis-Effendi adressa à M. Pisani[1] un message verbal, qu'il répéta, le lendemain 9, en présence de trois drogmans de Russie, d'Angleterre et de France. Les veritables termes de ce message, extrêmement défiguré dans les fausses versions répandues dans le public, portaient en substance :

« Qu'après l'acte de violence inouï exercé par les escadres des trois Puissances contre la flotte ottomane à Navarin, et la destruction totale de cette flotte qui en était résultée, la Porte devait nécessairement regarder comme *suspendues*[2] ses relations diplomatiques avec les trois Cours, et qu'elle ne consentirait à les rétablir qu'aux trois conditions suivantes : 1° que les Cours renonceraient désormais à tout projet d'intervention dans les affaires internes de l'Empire ottoman; 2° que la Porte obtiendrait une bonification suffisante des pertes que l'attentat de Navarin lui avait causées ;

[1] Drogman de l'ambassade d'Angleterre.

[2] Ce mot avait été substitué à celui de *rompues*, sur les instances de l'internonce. (*Note de M. de Gentz.*)

3° qu'elle obtiendrait en outre une satisfaction honorable de l'affront cruel commis contre son pavillon. »

Après tout ce qui s'était passé, personne, sans doute, ne pouvait se flatter que des conditions pareilles seraient admises, ou seulement écoutées par les représentants des trois Cours. Avertis d'avance par le baron d'Ottenfels que telle serait la déclaration du Reis-Effendi, ils l'avaient prévenu que, pour toute réponse, ils demanderaient leurs passe-ports. Cette résolution parut, en effet, inévitable; tout le monde s'y attendait en tremblant; et l'internonce nous annonça (par une *estafette* du 10, arrivée *huit jours* avant la poste du 11) qu'il n'avait plus le moindre espoir d'empêcher la rupture définitive.

Son rapport du 11, sans faire trêve à nos craintes, est toutefois d'un caractère plus rassurant. Le 10 au soir, les trois ministres, après avoir conféré entre eux pendant toute la journée, ont adressé au Reis-Effendi une *note collective*[1] bien moins péremptoire et tranchante que l'ensemble de leur conduite dans les jours précédents ne l'avait présagé. Je ne sais pas si je serai à même de pouvoir communiquer à Votre Altesse une copie de

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 133-135.

cette pièce par le présent courrier; mais je garantis, en attendant, l'exactitude des données suivantes.

Quant à la *première* des conditions énoncées par le Reis-Effendi, les ministres déclarent qu'il leur est impossible de *présumer* que jamais leurs Cours se désisteront des propositions faites à la Porte en conséquence du traité trilatéral.

Quant à la *seconde* condition, celle de l'indemnité, il faudrait, pour reconnaître le droit de la Porte de la demander, qu'il fût prouvé que, dans le désastre de Navarin, les alliés avaient été les *agresseurs,* tandis que, *selon eux,* les premiers coups étaient partis du côté des Turcs[1].

Enfin, quant à la *satisfaction,* ils entrent dans une assez longue apologie, pour prouver que les Puissances alliées n'ont jamais eu l'intention de *manquer aux égards dus au Gouvernement ottoman;* et ils prennent acte de cette assertion pour renouveler l'assurance que le traité de Londres, loin d'avoir été conçu dans des vues hostiles contre la Porte, n'avait eu pour but *que de conserver l'intégrité de l'Empire ottoman* et l'état *de paix* tel qu'il avait subsisté *jusqu'ici.*

[1] La faiblesse, la nullité de cet argument saute aux yeux : il n'y a pas un homme juste sur la terre (ami ou ennemi des Turcs) qui sera la dupe d'un sophisme pareil. (*Note de M. de Gentz.*)

Ce qu'il y a de remarquable dans cette note, c'est que 1° elle est rédigée avec beaucoup plus de calme, de douceur et de politesse qu'aucune des déclarations écrites ou verbales qui l'ont précédée; 2° que la demande des passe-ports n'y est *pas* énoncée.

Mais l'objet dont les rédacteurs semblent le plus occupés est celui de la cessation des mesures prises par la Porte depuis les premiers jours de ce mois relativement au *commerce* et aux *communications*. Il est clair que l'embargo provisoirement mis[1] sur tous les bâtiments marchands, et les obstacles qu'éprouvent l'expédition des courriers et la correspondance (à l'exception de celle d'Autriche), en général, gênent beaucoup ces messieurs; c'est pourquoi ils font entendre, à la fin de leur note, que la levée de ces entraves est indispensable pour la prolongation de leur séjour, et ils demandent au Reis-Effendi, avant tout, son explication sur cet article.

Rien ne me fait croire jusqu'à présent que cet office amènera un changement essentiel dans une position de choses malheureusement aussi avancée et aussi critique. Je dis plus, si le Reis-Effendi était même autorisé à donner une réponse conciliante,

[1] Le 7 novembre.

à modifier l'embargo, et à rétablir en partie les communications, tout ce que nous y gagnerions serait un répit de quatre semaines, après quoi les réponses probablement peu satisfaisantes des trois Cours nous ramèneraient au même point où nous nous trouvons aujourd'hui. Cependant la perspective est tellement sombre que le moindre rayon de lumière suffirait pour relever un peu les espérances, et pour faire une diversion (peut-être illusoire) à l'inquiétude mortelle avec laquelle on envisage le prochain avenir. . . . . .

. . . . . .

Suite du 3 décembre.

Il est certain que l'ambassadeur de France a envoyé le 11, non pas son premier interprète (contre lequel de fortes plaintes s'étaient élevées de la part de la Porte), mais un autre, nommé Lapierre, auprès du drogman de la Porte, avec lequel il a eu un long entretien secret dont l'objet était d'exprimer le vif désir de l'ambassadeur d'en venir à un arrangement à l'amiable des malheureux différends que personne ne regrettait plus que lui.

D'un autre côté, les termes dans lesquels le Reis-Effendi a parlé ce même jour à M. de Huszar

semblaient indiquer l'intention de ne rien précipiter, de ne repousser aucune démonstration qui pourrait servir à calmer l'irritation mutuelle. Il paraît même que le Gouvernement a fait circuler sous main des notions moins affligeantes que les premières sur l'étendue du désastre de Navarin, ainsi que celle des espérances qu'il fondait sur l'intervention amicale de l'Autriche. Enfin, la convocation du conseil était différée d'un jour à l'autre ; et l'internonce, à ce qu'il me paraît, n'a pas eu tort de conclure de toutes ces données qu'il y aurait encore moyen, sinon d'empêcher une rupture formelle, au moins d'*en ajourner l'explosion*.

Je dois toutefois ajouter que les dépêches de l'ambassadeur d'Angleterre du même jour, qui ont passé par Vienne et dont on a bien voulu me donner connaissance, ne confirmaient point ce pressentiment et annonçaient au contraire l'opinion que le départ des ministres aurait lieu dans très-peu de jours.

Jusqu'ici je n'ai pas de raison pour ne pas adopter les aperçus de l'internonce de préférence à ceux de M. Stratford-Canning. Nous sommes au 3 décembre. Malgré les retards causés par la saison et les mauvaises routes, si le départ des ministres avait eu lieu *avant le* 20 *novembre,* nous en serions informés par une estafette. Or, s'ils n'ont

pas quitté Constantinople avant le 20, il est clair que les pourparlers entre eux et les ministres ottomans ont recommencé; et dès lors, il n'est pas impossible qu'ils aient pris le parti de prolonger leur séjour jusqu'à nouvel ordre.

Nous ne sommes jusqu'à présent que très-imparfaitement instruits de l'impression que la catastrophe de Navarin aura produite sur les différents cabinets engagés dans cette affaire, et beaucoup moins encore des résolutions ultérieures auxquelles elle conduira. Cependant il ne me paraît pas hors de propos de m'arrêter quelques moments sur les dispositions de ces cabinets, telles que je les juge d'après les meilleures notions que j'ai pu recueillir.

1° Je parlerai d'abord de l'*Autriche*. L'idée d'une médiation de cette Puissance s'est naturellement présentée à tous les esprits; et elle a sans doute été une des dernières ressources sur lesquelles la Porte a compté pour se soustraire aux dangers qui la menacent. Personne ne peut douter de la bonne volonté et du désir sincère de l'Autriche de mettre un terme à cette funeste complication; je crois aussi que, malgré les difficultés que rencontrerait une pareille démarche, la Cour de Vienne se serait prêtée à une tentative de médiation, si la Porte lui en avait facilité les moyens. Mais la Porte a traité cette affaire avec une maladresse bien dé-

plorable. Le Grand Vizir a écrit au prince de Metternich une lettre[1] très-emphatique, mais très-inutile, parce qu'au lieu de renfermer une base quelconque propre à entamer une négociation, elle n'est qu'un plaidoyer, ou pour mieux dire, une espèce d'appel à la justice de l'Empereur contre les Puissances signataires du traité de Londres. Si l'Empereur ou son ministre était l'*arbitre de l'Europe,* cette démarche serait moins déplacée. Mais pour être médiateur entre deux parties contendantes, il faut absolument que celle qui invoque la médiation propose quelque moyen de rapprochement, et ne persiste pas purement et simplement à soutenir ses droits et à se plaindre de ceux qui les méconnaissent. Toute cette lettre du Grand Vizir n'est qu'une répétition du manifeste du 9 juin; il n'y a rien que l'Autriche puisse faire valoir auprès des Cours coalisées, pour leur indiquer les voies d'un accommodement. La Porte ne veut *rien* accorder, elle ne veut faire *aucune* concession; elle ne veut pas même consentir à un *armistice,* qui serait pourtant d'un avantage évident pour elle dans la position où elle se trouve. Il est vrai que cette démarche du Grand Vizir a été faite peu de jours *avant* la nouvelle du désastre de Na-

[1] Prokesch, *Geschichte,* etc., t. V, p. 124-126.

varin, mais elle a été renouvelée depuis dans les mêmes formes et dans les mêmes termes; et l'Empereur, ne pouvant pas compromettre sa dignité en pure perte, s'est vu dans la triste nécessité de s'y refuser. Il fera indirectement tout ce qu'il pourra pour aider et soulager la Porte, mais il ne peut se charger du rôle de médiateur, tant que la Porte ne lui offrira aucun de ces préliminaires indispensables pour une médiation.

2° Nous sommes encore sans information sur l'effet que l'événement du 20 octobre aura produit en *Russie*. Nos dernières nouvelles de Saint-Pétersbourg sont du 17 novembre; l'Empereur était de retour de son voyage; les soupçons qu'on avait eus, à Berlin et ailleurs, sur l'objet et la direction secrète de ce voyage étaient sans fondement. Si l'événement de Navarin, au lieu de faire naître à Constantinople les explications les plus fâcheuses et les plus amères, avait été mis à profit par les ministres des trois Puissances, pour apaiser l'indignation et vaincre les répugnances de la Porte, je suis persuadé (par plus d'une raison) que l'empereur Nicolas se serait abstenu pour le moment de toute hostilité directe contre la Turquie. Mais si les ministres de la coalition, en poussant la Porte à l'extrémité et surtout *en quittant leurs postes*, déclarent la guerre ou la constituent

de fait, — qui pourrait prévoir, qui aurait le courage de répondre des mesures que prendrait la Russie?

3° Il est impossible de soumettre la marche de la *France* à aucun calcul politique. Elle est dans ce moment elle-même menacée dans son intérieur des plus grands dangers[1], à la veille d'une révolution ministérielle, peut-être d'un bouleversement affreux. Son Gouvernement, affaibli et déchiré par la lutte des partis, s'est jeté, avec une légèreté et une imprévoyance sans exemple, dans la triple alliance, tandis que les plus puissants motifs auraient dû la déterminer à la plus stricte neutralité dans une affaire où elle n'a rien à gagner et beaucoup à perdre. Elle y est enfin; et la vanité ne lui permet pas de s'en retirer. Votre Altesse aura vu par les journaux avec quels transports de joie la nouvelle de la bataille de Navarin a été reçue à Paris; pour surcroît de scandale, la Cour, sans excepter le Roi, a partagé la folie du public! Elle poursuivra la route scabreuse dans laquelle elle s'est engagée, en tâtonnant et en tremblant, entre la Russie et l'Angleterre. Je crois cependant que finalement elle agira d'après l'impulsion de la

[1] Voir, pour les événements qui ont précédé la chute du ministère Villèle, l'*Histoire de la Restauration*, t. II, p. 349-361.

dernière. Si tôt ou tard l'Angleterre se décide à donner le signal d'une retraite, la France, semblable à un vaisseau qui a perdu ses mâts et ses voiles, se fera remorquer par son voisin dans la même direction.

4° C'est en *Angleterre* que doit sonner l'heure du salut, et je suis loin d'en désespérer. Le ministère britannique ne se fait plus aucune illusion; il a les yeux ouverts sur l'abîme d'embarras dans lequel la fausse politique de M. Canning l'a entraîné. Il voit que tout ce qui s'est fait et tout ce qui se fera encore aux dépens de l'Empire ottoman est en opposition directe avec les premiers intérêts du pays. Il voit avec anxiété que la Russie finira par s'emparer seule du profit de cette entreprise malencontreuse. Il craint pour son commerce, pour ses finances. L'opinion publique se prononce de jour en jour plus fortement contre un système également réprouvé par la loyauté et par la bonne politique. Un des principaux journaux de Londres déclara l'autre jour « que le petit doigt du dernier Anglais immolé dans la boucherie de Navarin était plus précieux que la totalité des Grecs anciens et modernes ». — Le Gouvernement anglais est lié par ses engagements; il ne lui sera rien moins que facile de s'en défaire; et je ne sais trop où les ministres actuels trouveront le courage pour l'entre-

prendre. Mais c'est assez déjà qu'ils ne manquent ni de lumières, ni de volonté pour en sortir. Si M. Stratford-Canning a été encore à Constantinople le 20 ou le 22, il doit avoir reçu des instructions qui le feront réfléchir sérieusement sur la responsabilité à laquelle il s'exposerait par son départ.

XXXV

Vienne, 26 décembre 1827.

Ce n'est qu'aujourd'hui que nous avons reçu les premières nouvelles directes de Constantinople. Une estafette, expédiée de là le 11 du mois, vient de confirmer le fait du départ des ministres des trois Cours coalisées. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre s'étaient embarqués le 8; M. de Ribeaupierre se trouvait encore (le 11) à Buyukdéré, mais seulement pour attendre le vent favorable à son départ pour Odessa.

. . . . . .

Je n'ai pas été le moins du monde surpris d'un événement qui, sans doute, répandra la consternation dans toute l'Europe. Depuis la catastrophe de Navarin, je ne me livrais plus à aucun espoir ;

et ce que j'avais appris plus tard sur les résultats de la conférence du 24 novembre[1], — la première et la dernière qui eut lieu entre le Reis-Effendi et les ministres des trois Cours, — me fit attendre d'un moment à l'autre la nouvelle de la rupture des négociations.

Dans cette conférence, le Reis-Effendi avait fait l'impossible pour engager les ministres à différer leur départ, et à attendre de nouvelles instructions de leurs Cours. De part et d'autre on s'était beaucoup rapproché dans cette conférence. Le Reis-Effendi était prêt à rétablir les relations diplomatiques; il avait même consenti à une suspension des hostilités. De l'autre côté, les représentants des trois Cours, évitant les termes odieux de *médiation* et d'*intervention*, déclarèrent au Reis-Effendi que, pourvu que les concessions que le Sultan serait disposé à faire aux insurgés, *après leur soumission*, fussent plus ou moins d'accord avec les clauses du traité de Londres, il y aurait moyen de maintenir la paix. Mais tout a échoué contre ce dernier article. Les engagements que le Reis-Effendi a cru pouvoir prendre au nom du Grand Seigneur étaient si fort *au-dessous* des

[1] Voir pour le récit détaillé de cette conférence : Prokesch, *Geschichte*, etc., t. II, p. 190-197.

stipulations du traité, que les ministres n'ont pas même voulu prendre sur eux de les transmettre à leurs Gouvernements. Or, comme le Reis-Effendi persistait à déclarer que *la loi religieuse* défendait absolument au Sultan d'aller au delà de ces concessions (qui au fond étaient très-peu de chose), et comme les ministres soutenaient à leur tour que *jamais* les Puissances ne s'écarteraient des bases essentielles de la pacification stipulées par le traité de Londres, — on s'est séparé après cinq heures de stériles débats, en reconnaissant l'impossibilité d'un moyen terme entre deux systèmes diamétralement opposés.

Quelque faibles et déplorables que puissent être, aux yeux d'un homme éclairé, les objections fondées sur la loi religieuse (dont au surplus aucun texte n'a jamais été cité), il est certain qu'elles ont exercé dans cette occasion une influence puissante sur les décisions de la Porte. Les ulémas obsédaient dans les dernières semaines le cabinet du Reis-Effendi et l'accablaient de reproches de sa *trop grande condescendance*. Un grand conseil fut enfin tenu, le 6, je crois, ou le 7 [1], auquel assistèrent plus de cent cinquante personnes, outre des milliers d'auditeurs en dehors, le Grand Seigneur

[1] Le 2 décembre.

lui-même présent derrière un voile ; et cette assemblée prononça (unanimement, à ce que l'on dit) qu'il n'y avait pas à délibérer sur les propositions des trois Cours, vu qu'elles étaient *incompatibles avec le Coran* et *absolument inadmissibles*. — Après cela, le Reis-Effendi, en se félicitant d'être dégagé de la responsabilité cruelle qui jusque-là avait pesé sur lui, se déclara dispensé de toute discussion ministérielle ultérieure, même vis-à-vis de l'interprète d'Autriche, qu'il traita au reste jusqu'au dernier moment avec une amitié et une confiance sans bornes.

Dans le même grand conseil dont j'ai parlé, on a pris entre autres la résolution de ne point admettre de protection étrangère pour les Francs appartenant aux trois nations dont les représentants allaient s'absenter, en invitant toutefois Sa Hautesse à prendre les mesures les plus efficaces afin d'assurer leurs personnes et leurs propriétés. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre n'en ont pas moins fortement recommandé, en partant, leurs nationaux à la protection de l'internonce. Reste à savoir jusqu'à quel point il lui sera permis de l'étendre.

Les trois ministres sont partis sans firman de voyage; des ordres ont cependant été donnés (comme dans le cas de M. de Strogonoff) pour leur

libre passage. La Porte s'est décidément refusée à l'expédition des firmans, par la raison qu'elle ne voulait pas avoir à se reprocher la moindre participation à un acte qui pourrait être regardé comme une rupture. Le Reis-Effendi a traité les ministres jusqu'au dernier moment de « *nos amis* ». Le Gouvernement fera publier une déclaration qui, d'après ce que l'on nous assure, ne contiendra pas une phrase hostile. Des lettres ont été adressées aux cabinets de France et d'Angleterre[1]; et j'ai lieu de croire que Votre Altesse aura été chargée de les transmettre. Je trouve la démarche très-sage, sans savoir encore ce que renfermaient ces lettres. Enfin j'ai la pleine conviction que la Porte ne fera aucun mouvement, si elle n'est pas provoquée par quelque nouvelle attaque directe.

Mais les Puissances s'abstiendront-elles, et jusqu'à quand s'abstiendront-elles d'employer de nouvelles mesures agressives pour forcer la Porte à recevoir leur loi? — Les résolutions qu'inspirera aux trois Cours le départ de leurs ministres de Constantinople répondront bientôt à ces questions. Comme il est impossible d'admettre qu'elles seraient plus disposées aujourd'hui qu'auparavant à reculer du terrain sur lequel elles se sont placées, il faut

[1] Et de Russie. Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 138-144.

bien qu'elles avisent à de nouveaux moyens coercitifs; car l'état actuel des choses ne peut pas subsister; et après les déclarations de la Porte pendant le dernier acte de cette funeste négociation, il est plus qu'invraisemblable que *cette* Puissance se soumette à une transaction qu'elle a qualifiée de *sacrilége,* sans y être amenée par de sanglants revers. La saison opposera une forte barrière à des expéditions maritimes, et il sera difficile aux Anglais et aux Français de rien entreprendre de sérieux contre l'Empire ottoman avant le mois d'avril. Ainsi de deux choses l'une: ou les alliés attendront le printemps dans une espèce d'armistice de fait; ou bien l'armée russe se portera sur le territoire turc. Dans le premier cas, des chances d'accommodement, quoique bien difficiles à prévoir, *peuvent* prévenir des hostilités, interminables dès qu'elles auraient une fois éclaté. Dans le second cas, il n'y a plus que la force aveugle qui puisse décider du sort futur de la Porte — et des plus grands intérêts de l'Europe, étroitement liés à cette question. . . . . .

. . . . . .

XXXVI

Vienne, 26 décembre 1827.

. . . . . .

Tout dépendra de l'interprétation qu'on donnera à Saint-Pétersbourg au départ des trois ministres. Il est sûr que de part et d'autre cette résolution n'a point été considérée comme une rupture formelle, et que l'on a au contraire réciproquement tâché de sauver les apparences du maintien de la paix. Mais si la Russie *veut* y trouver une déclaration de guerre, au moins conditionnelle, ou bien si elle croit couvrir du nom de *mesure coercitive* ce qui serait une véritable invasion, elle en est le maître.

On s'est flatté pendant quelque temps que les stipulations mêmes du traité de Londres retiendraient la Russie dans les limites de ce traité, et qu'elle ne se porterait pas à des opérations que les deux autres Puissances seraient dans le cas de désapprouver hautement, et qui, sans doute, leur déplairaient beaucoup. Si ce raisonnement a été vrai jusqu'à un certain point il y a deux mois, je ne le regarde plus comme tel à l'heure qu'il est. Je crois au contraire (et j'ai de bonnes raisons

de le croire) que *si* la Russie se décide à u attaque directe des provinces ottomanes, ni France, ni l'Angleterre n'y mettront obstacle.

C'est donc à la volonté pure et simple de Russie que tout est remis dans ce moment. El peut avoir des raisons (tenant à ses propres conv nances) pour suspendre encore le coup dont el menace depuis si longtemps la Porte; mais el peut aussi juger de son intérêt de l'exécuter sa délai. Je ne puis ni garantir l'un, ni prévoir l'aut avec certitude. Car qui peut calculer les déterm nations d'un cabinet sujet à aucun contrôle, et q ne consulte plus que l'impulsion et l'à-propos moment pour se livrer impunément aux plus vast projets? . . . . . .

. . . . . .

1828

I

Vienne, 1er janvier 1828.

. . . . . .

Votre Altesse aura vu par ma lettre du 26[1] que j'avais quelque notion de la démarche de la Porte[2]. Le Reis-Effendi en avait parlé plusieurs fois à notre interprète. Je ne sais pas comment elle aura été exécutée, mais j'approuve beaucoup l'idée qui l'a fait naître. Le départ des ministres n'était motivé par rien. Il ne leur était point ordonné (j'en suis sûr au moins pour ceux de France et d'Angleterre) par leurs Cours. Ils n'avaient rien à craindre pour leurs personnes. La soi-disant suspension de leurs relations diplomatiques n'était qu'une formalité, car ils ont traité avec les ministres, par leurs interprètes et en personne, jusqu'au dernier moment. Leurs

[1] Voir le nº XXXV.

[2] Faite par les lettres adressées aux trois Gouvernements.

communications avec le dehors avaient été gênées pendant huit jours ; mais elles auraient été infailliblement rétablies, et elles l'étaient déjà, lorsqu'ils ont pressé leur départ.

Dans la fameuse conférence du 24 novembre, le Reis-Effendi a fait des efforts réitérés pour engager les ministres à ne pas quitter leurs postes et à demander à leurs Cours des instructions relativement aux ouvertures qui avaient été faites du côté de la Porte. Il est vrai que les concessions annoncées par le Reis-Effendi ne répondaient guère à celles que l'on exigeait d'après les stipulations du traité de Londres. Celles-ci, sans réclamer l'*indépendance absolue* de la Grèce, tendaient à un système de gouvernement et à des avantages établissant une *indépendance de fait ;* tandis que le Sultan, ne voyant dans les Grecs que des rayas rebelles, a cru pousser la clémence au dernier point en voulant leur accorder — l'impunité de leurs crimes, — la restitution de leurs biens et de leurs possessions « légalement confisquées jusqu'au dernier arpent de terre », — la remise d'*une année d'impôt,* — et un pacha qui les gouvernerait *comme auparavant !* Et le Reis-Effendi ayant déclaré coup sur coup que c'était là le *nec plus ultra* de ce que le Sultan pouvait et *osait* accorder, les ministres n'eurent pas tort d'insister sur l'*insuffisance* de ces concessions,

sans doute fort inférieures, et à peu près nulles en comparaison de celles qu'ils demandaient ; mais ils avaient tort de brusquer leur départ. La prolongation de leur séjour ne pouvait faire aucun mal à leur cause ; et la Porte avait mérité quelque ménagement et quelque condescendance par la modération et la générosité de sa conduite après un attentat inouï comme celui de Navarin.

Pendant deux ou trois jours, et jusqu'au 2 décembre, on se flattait assez généralement d'un rapprochement facilité par la conférence du 24 ; on ignorait que dès le 28 les ministres avaient formellement demandé leurs passe-ports. Le Reis-Effendi les ayant refusés, ils revinrent à la charge le 2, par une instruction très-catégorique à leurs interprètes[1]. Cette pièce fut remise au Reis-Effendi, à l'heure même où le grand conseil (que par erreur j'avais placé au 7 dans ma dernière dépêche) allait se rassembler. Ayant été traduite sur-le-champ, le Reis-Effendi en fit part au conseil, et toutes les voix se réunirent pour déclarer « que les propositions des trois Cours au sujet de l'état futur de la Grèce étaient inadmissibles, et qu'il ne restait qu'à défendre la religion et l'honneur national, menacés par l'ennemi commun. »

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 136.

A la suite de ce mémorable conseil, le Reis-Effendi fit savoir aux ministres que son Gouvernement étant décidé à ne jamais encourir le reproche d'avoir coopéré par le moindre acte à une rupture avec les Puissances *ses amies,* il ne leur ferait point expédier des firmans de voyage, à moins qu'ils ne lui déclarassent par écrit « *qu'ils étaient autorisés ou qu'ils se croyaient autorisés par leurs Cours à les demander* ». Les ministres ne pouvant ou ne voulant pas donner cette déclaration, on se borna à leur promettre que leur départ n'éprouverait aucune difficulté, que les mesures seraient prises en conséquence, mais que la Porte n'*en prendrait aucune connaissance.* C'est ainsi qu'ils ont terminé leur carrière.

Vu l'immensité du danger auquel s'expose la Porte et l'énorme disproportion de ses forces à celles des trois grandes Puissances, on peut sincèrement regretter ou même sévèrement blâmer la ténacité avec laquelle elle a repoussé toute concession contraire à son *code religieux;* loi probablement assez vague, susceptible d'interprétations très-diverses, et dont, à ce qu'il me paraît, aucune clause ne peut exiger le bouleversement total de l'Empire. Mais admettant qu'il y eût eu moyen de sortir de ce défilé, — et malheur à ceux qui l'y ont renfermée ! — il est certain que sa conduite envers

les Puissances a été correcte et conséquente. Elle n'a fourni aucun prétexte à des plaintes ; elle n'a violé aucun traité ; elle a dit à ceux qui voulaient la forcer dans ses derniers retranchements : Vous nous demandez des choses auxquelles les traités ne nous obligent pas, des arrangements qui ne vous regardent pas, la réparation de maux que vous avez causés vous-mêmes ; vos demandes sont incompatibles avec notre religion et notre honneur ; notre refus est donc pleinement justifié. Si vous voulez la guerre, nous l'acceptons ; mais ce n'est pas nous qui la déclarerons. Retirez des prétentions aussi gratuites qu'inadmissibles, et dès ce moment nous sommes tous amis, comme nous l'avons été jusqu'à présent.

Si la Porte a tenu un langage pareil dans ses lettres aux trois cabinets, si elle a déclaré n'avoir été pour rien dans le départ des ministres, si elle leur a imputé la responsabilité entière de ce départ, — elle a fait ce qu'elle devait à sa dignité et à son bon droit. Si, d'un autre côté, la prudence n'a pas présidé à ses conseils, elle en sera, sans doute, punie. Mais encore une fois, malheur à ceux qui l'ont poussée à cette extrémité!

Je crois du reste, avec Votre Altesse, que cette démarche ne produira aucun effet. Il y aurait de la niaiserie à imaginer que la Russie se rétractera ; elle

a malheureusement de *trop* bonnes raisons pour soutenir sa thèse. Le cas est bien différent pour les deux autres Puissances. Elles ne se cachent plus l'abîme d'embarras et de dangers dans lequel elles se sont jetées tête baissée et en pure perte; mais leurs folies passées répondent de leurs folies futures. Je prévois que la guerre sera incessamment et formellement déclarée à la Porte . . . . . .

Si Votre Altesse veut se donner la peine de se reporter à ma longue dépêche des 30 novembre et 3 décembre, elle y trouvera clairement exposées les causes qui ont empêché l'Autriche de se charger d'une *médiation* entre la Porte et les Cours coalisées. Mais je dois encore y ajouter une circonstance qui lui expliquera tout : c'est qu'avant même que la lettre du Grand Vizir au prince de Metternich eût été écrite, on en a eu des soupçons à Paris, à Londres et à Saint-Pétersbourg; et les cris de *haro* se sont élevés sur la simple possibilité d'une démarche qui aurait pu valoir à notre Cour l'honneur d'un accommodement dont on parlait déjà comme d'une trahison. Nos ennemis implacables, *Pozzo*, à Paris, *Lieven*, à Londres (je répugne à nommer le troisième), ont sonné le tocsin contre notre *ambition* et notre *duplicité!* Le conciliabule de Péra a tenu les propos les plus indécents. L'idée d'une médiation autrichienne les a frappés d'horreur

comme la tête de Méduse. Ces bruits, joints à l'insuffisance évidente de la lettre du Grand Vizir (telle que je l'ai caractérisée dans mon susdit rapport), ont déterminé notre Empereur à faire formellement annoncer aux trois cabinets « que Sa Majesté Impériale, loin de *viser* à une médiation, ne l'*accepterait* pas même si elle lui était offerte ; et cela d'autant plus que le *mot* de *médiateur* était tellement déchu de son ancien sens, *depuis l'abus qu'on en avait fait en dernier lieu,* qu'il se passerait bien du temps avant qu'une Puissance qui se respecte se chargeât d'un titre aussi équivoque. »

Malgré cette déclaration qui, après tout, ne regarde que la *forme* et non le *fond* de la chose, l'Autriche ne cessera pas de faire les derniers efforts pour la cause de la paix, et elle saisira tous les moyens qui pourront y conduire ; sous ce rapport, le départ des trois ministres peut même faire quelque bien à Constantinople ; l'internonce sera peut-être écouté avec plus d'attention et d'intérêt depuis que des réflexions plus calmes auront succédé à l'irritation causée par les chicanes perpétuelles des représentants du traité de Londres. Ce qui est très-malheureux, c'est que la santé du baron d'Ottenfels est de nouveau si fort en souffrance, que je crains extrêmement qu'elle ne succombe à cette époque de troubles et d'agitation

II

Vienne, 18 janvier 1828.

Je me propose aujourd'hui de présenter à Votre Altesse un aperçu de la position générale des choses, autant que je me crois en état de la juger.

Je prendrai pour texte de cet aperçu le résumé des rapports de Constantinople du 31 décembre, dans les termes dont l'internonce s'est servi lui-même, en mandant ce qui suit :

« La Porte exige, comme condition préalable de tout accord ou concession quelconque de sa part, *la soumission des insurgés.*

« Elle s'est déclarée prête à suspendre tout acte d'hostilité contre eux jusqu'à l'arrivée d'une réponse des trois Cours, si elles comptent engager les Grecs à déclarer leur soumission.

« Elle veut rétablir tous les avantages et priviléges dont jouissaient anciennement les îles de l'Archipel et la Morée; elle veut établir en Morée un gouverneur, particulièrement choisi pour gouverner ce pays avec prudence et modération, et le munir d'instructions concernant les améliorations à introduire dans l'administration.

« Le Sultan accordera pardon et amnistie aux

habitants des districts révoltés; il leur fera grâce du payement des impôts dus pour les années de leur insurrection, ainsi que des indemnités pour les pertes qu'elle a causées à la Porte, et ils seront en outre exempts, pendant une année après la paix, de la capitation ou de toute autre redevance.

« Enfin, la Porte accueillera avec reconnaissance toute proposition que le cabinet de Vienne voudra bien lui faire en vue de la pacification de ses provinces révoltées et de sa réconciliation avec les Puissances coalisées, dans la persuasion que ces propositions ne pourront jamais être contraires à son honneur, à sa dignité, à sa législation civile et religieuse et à ses intérêts; elle promet d'attendre les ouvertures ultérieures de la Cour impériale et s'engage à se borner, dans l'entre-temps, à de simples mesures de prévoyance et de précaution, sans rien faire qui pût être envisagé par les Puissances comme une provocation de sa part. »

Tels sont, je n'en doute nullement, les véritables sentiments de la Porte. La conduite sage et modérée qu'elle a tenue de tout temps vis-à-vis des Puissances étrangères, et surtout depuis la journée de Navarin, y a complétement répondu. Les conditions de la paix avec les Grecs, articulées dans ce résumé, sont les mêmes qu'elle a fait énoncer dans la conférence du 24 novembre. Son attitude

actuelle est d'ailleurs la preuve la plus manifeste de ses vœux et de ses dispositions pacifiques ; et si la guerre éclate, — puisqu'on veut bien prétendre qu'elle n'a pas encore éclaté, — ce ne sera qu'après de nouvelles violences, de nouvelles hostilités de la part des alliés.

Mais cette conduite, ces déclarations, cette attitude — suffisent-elles pour prévenir de nouvelles hostilités? suffisent-elles pour faire sortir le Gouvernement ottoman de la position critique et dangereuse dans laquelle les prétentions de la triple alliance l'ont placé?

C'est là ce qu'il s'agit d'examiner.

Je vois avec le plus sincère regret que les ministres de la Porte n'ont pas cessé jusqu'ici de se flatter que les trois Puissances coalisées contre elle, — soit par un retour à la justice et à la raison, — soit par la crainte de s'engager dans une guerre sanglante et incalculable dans ses suites, — soit par la diversité de leurs intérêts et la désunion qui en résulterait, — soit enfin par l'intervention d'une Puissance neutre, comme l'Autriche, — pourraient abandonner tôt ou tard, en tout ou en partie, le système créé par l'exécrable traité du 6 juillet. La fameuse lettre du Grand Vizir au prince de Metternich, la correspondance entière de l'internonce, le langage que le Reis-Effendi a toujours tenu, tant

à notre mission qu'à d'autres missions amies, les lettres mêmes écrites aux trois cabinets après le départ des ministres, — tout me prouve que la Porte a constamment nourri et nourrit encore cet espoir. C'est une *illusion* qu'elle partage avec un grand nombre d'honnêtes gens en Europe, qui ne peuvent ou ne veulent imaginer que trois Puissances respectables, ayant une fois donné dans une fausse route, dans une route, qui plus est, absolument opposée à l'intérêt de deux d'entre elles, ne devraient pas, d'un jour à l'autre, revenir à des sentiments plus justes et plus raisonnables. Ce calcul, tout chimérique qu'il est, paraît également diriger les conseils de la Porte, et je crains qu'elle n'en reconnaisse que trop tard la Fausseté.

On aime à croire à Constantinople que la France et l'Angleterre, ouvrant les yeux sur le mal immense qu'elles se font à elles-mêmes et aux intérêts les plus évidents de leurs pays, se détacheront, soit tout à coup, soit peu à peu, d'un engagement qu'elles semblent n'avoir pu contracter que dans un moment d'aveuglement ou de folie. Mais on admet ainsi ce qui n'est nullement démontré, et ce qui, après tout, en le supposant même possible et vraisemblable, ne porterait point remède aux difficultés du moment; car la France et l'Angleterre auraient beau reculer, la Russie n'en irait pas moins

en avant, soit sous la bannière du traité de Londres, soit dans toute autre voie conduisant au même but.

Le changement qui vient d'avoir lieu en France [1] peut, sans doute, offrir quelque lueur d'espérance aux amis du bon droit et de la paix. J'ai vu M. de la Ferronnays au mois de septembre, à Kœnigswart, et ses conversations d'alors annonçaient un homme parfaitement d'accord avec les principes et la marche de notre cabinet. Mais ce ministre sera-t-il assez influent pour que ses opinions personnelles l'emportent dans le Conseil? Aura-t-il l'énergie nécessaire pour faire triompher des avis combattus, d'un côté, par un faux point d'honneur, d'un autre côté, par le plus actif et le plus redoutable de nos ennemis, le général Pozzo? Enfin, le ministère même dont il fait partie et qui, très-probablement, sera mal vu de toutes les factions, parce qu'il n'appartient au fond à aucune, pourra-t-il se soutenir contre des Chambres trop habituées à régenter le Gouvernement et à forcer les choix de ses dépositaires? Personne ne peut en répondre. Il y aurait plus que de la témérité à vouloir prédire aujourd'hui *qui* sera ministre en France au mois de mars, *quel* sera le système

[1] Le ministère Villèle venait d'être remplacé par le ministère Martignac, dans lequel M. de la Ferronnays tenait le portefeuille des affaires étrangères.

qu'on embrassera, et quel genre de mesures sera adopté relativement aux affaires du Levant. J'en demande pardon d'avance à M. de la Ferronnays, et je serais enchanté de m'être trompé; mais je suis loin de croire que le nouveau ministère aurait le pouvoir de sauver la France de cette éclipse totale de politique éclairée, et je dirais presque de bon sens, qu'elle doit à l'égoïsme de M. de Villèle, à l'ineptie de M. de Damas et à la faiblesse de son Roi.

L'Angleterre nous offre plus de ressources. L'opinion publique, puissance énorme dans le pays, a hautement déclaré la guerre au système que M. Canning a légué à ses successeurs. Le traité de Londres, l'attentat de Navarin, les distinctions accordées à l'amiral Codrington, la protection des pirates, l'alliance avec la Russie (odieuse à un point incroyable), la perspective des malheurs qui menacent l'Empire ottoman, sont les textes journaliers sur lesquels la grande majorité des feuilles publiques (le ministère n'en a plus que trois ou quatre de son côté) attaque le Gouvernement, souvent par des articles supérieurement rédigés et par des raisonnements sans réplique, souvent aussi par tout ce que l'éloquence de l'indignation peut suggérer d'invectives et de sarcasmes. . . . . .

. . . . . .

Tout cela paraît de bon augure. Mais le prestige disparaît un peu dès que nous faisons quelques pas de plus. Dissoudre le ministère actuel sera une chose peu difficile. Où trouver celui qui doit lui succéder? Le parti que l'on appelle les torys, et à la tête duquel se trouve maintenant le duc de Wellington, ferait, je n'en doute pas, un bon usage du pouvoir, et ramènerait — peut-être — l'Angleterre au système qu'elle n'aurait jamais dû quitter; mais il n'y a malheureusement dans ce parti, à l'exception de deux vieillards qui ne comptent presque plus, pas un homme d'État supérieur, et, ce qui en Angleterre est tout aussi essentiel, pas un orateur marquant, le meilleur même (*M. Peel*) n'étant que du second ou troisième ordre. Le Roi d'ailleurs, quoiqu'il les aime plus que leurs antagonistes, ne se fie pas à leur savoir-faire. Le Roi veut avant tout le repos et l'absence de tout ce qui peut troubler ses paisibles jouissances. Il désire des ministres assez forts, assez puissants pour éloigner de lui tous les orages politiques, et s'il ne peut les trouver parmi les bons, il préférera peut-être de les choisir parmi les mauvais. Les whigs qui font partie du ministère actuel ont déjà eu l'audace de proposer au Roi lord *Holland* et M. *Brougham*. On ne conçoit pas, il est vrai, comment la même opinion publique, qui s'élève

avec tant d'énergie contre le *libéralisme modéré* de lord *Goderich* et de lord *Dudley,* supporterait d'être gouvernée par le *radicalisme* le plus outrageant, et de quel front lord *Holland,* par exemple, qui a nommé, en plein Parlement, l'Empereur Alexandre un parricide, le Roi de France un nigaud, l'Empereur d'Autriche un banqueroutier, le Roi d'Espagne un monstre infernal, etc., etc., se présenterait comme ministre des affaires étrangères. Mais si par une fatalité cruelle (et *rien* n'est impossible dans le temps où nous vivons) un projet pareil venait à se réaliser, nous pourrions tous faire notre testament; car la chute de l'Empire turc ne serait que le premier acte du bouleversement de l'Europe.

Abstraction faite de cette chance lugubre, il faut convenir que tout ministère anglais, même le mieux composé, qui voudra rompre les fers du traité de Londres, se vouera à une entreprise pleine de difficultés et de dangers, et qui *peut* le jeter dans un *autre* abîme, moins redouté peut-être par la saine majorité du peuple anglais, mais toujours assez formidable!

Il s'ensuit de ces considérations qu'il est très-peu probable, quelque chose qui arrive d'ici au printemps, que ni l'Angleterre, ni la France changent de position assez sensiblement, et assez efficacement pour que la Porte en éprouve un soula-

gement réel. L'attendre du côté de la Russie serait plus que de l'aveuglement.

Je ne reproduirai ici aucune de ces réflexions sur le caractère et la politique de l'Empereur Nicolas que j'ai si souvent présentées à Votre Altesse. Il me suffit de savoir que, après les démarches qu'on lui a fait faire, rien au monde (à moins d'un de ces événements qui sortent de tous les calculs) ne l'engagera à rétrograder. Je veux admettre, — car je ne puis ni l'affirmer ni le nier, — qu'il n'y ait pas dans l'âme de ce souverain une seule pensée ambitieuse, et que le maintien de la paix soit à ses yeux le premier et même le seul bien. Je ne puis pas aller plus loin, et je dis que, même dans cette hypothèse, la Russie procédera aux dernières extrémités plutôt que de se relâcher sur la pacification de la Grèce, telle qu'elle l'entend, telle qu'elle l'a demandée. Tant que l'Angleterre et la France se croiront liées par le traité trilatéral, en se permettant même quelques écarts patents ou quelques intrigues secrètes, l'Empereur ne cessera d'agir sous les enseignes de ce traité, et ramènera à ses stipulations chacune de ses mesures. Si les alliés faisaient seulement mine de manquer à leurs engagements, quelque raison qu'ils en allégueraient, l'Empereur ne tarderait pas à se déclarer affranchi des siens, et la guerre de la triple alliance

serait remplacée aussitôt par une guerre d'extermination entre la Russie et la Porte.

Je n'ai besoin d'aucun indice direct ou indirect, d'aucune révélation confidentielle pour savoir quelles seront les déterminations finales de la Russie. En supposant qu'elles ne fussent pas déjà irrévocablement arrêtées, elles le seront, elles *doivent* l'être, puisque, arrivée à la ligne sur laquelle elle est placée depuis six mois, la Russie ne peut plus retourner sur ses pas sans obtenir une satisfaction éclatante.

Je viens de démontrer qu'il n'y a pas la moindre apparence de voir mettre un terme à la présente complication par un changement de politique dans l'un ou l'autre des cabinets signataires du traité de Londres. Quelle est la conclusion qu'il me reste à tirer de cette démonstration? *Que le remède doit venir de la Porte, et ne peut venir que d'elle.* Je conçois que c'est une vérité peu agréable aux ministres du Sultan; mais comme c'est une vérité *de fait,* il faut, bon gré, mal gré, la reconnaître; et la vérité la plus embarrassante vaut toujours mieux que les illusions.

Si le Sultan est invariablement décidé à s'en tenir à cet ultimatum, que le Reis-Effendi a déclaré le *nec plus ultra* de sa condescendance, si le Sultan préfère une guerre à mort à ce qu'il re-

garde comme une humiliation insupportable, — je n'ai rien à dire. Je respecte le sentiment, le plus exalté même, d'un souverain, dès qu'il coule d'une source honorable; et si, en effet, la nation musulmane partage avec le souverain la résolution qui paraît animer celui-ci, les raisonnements froids et les conseils de la prudence ne sont plus de saison, et il ne me reste qu'à faire des vœux ardents pour que, malgré la disproportion des forces matérielles, la cause du bon droit soit couronnée du plus éclatant succès.

Mais nous sommes autorisés à croire que le Gouvernement ottoman, tout en se préparant à une résistance vigoureuse, ne fermera point l'oreille à des propositions tendant à aplanir les difficultés, pourvu que ces propositions ne soient point incompatibles avec son honneur, ses lois civiles et religieuses et les premiers intérêts de son Empire.

Mais sur quoi pourraient porter des propositions pareilles, le Reis-Effendi ayant itérativement annoncé que les conditions de paix communiquées dans ses dernières conférences avec les ministres de la coalition étaient le *maximum* de ce que le Grand Seigneur pouvait accorder, et les trois ministres ayant déclaré à leur tour que ces conditions étaient *insuffisantes?*

Pour résoudre cette question, tâchons de mettre dans son vrai jour la position de la Porte vis-à-vis des Puissances coalisées!

Le traité de Londres et les démarches faites à la suite de ce traité, avant et après l'événement atroce de Navarin, renfermaient *deux* prétentions, également injustes, il est vrai, mais de nature à pouvoir être *séparées l'une de l'autre* : 1° Un plan de pacification pour la Grèce insurgée, conçu et arrêté entre trois Cours étrangères, sans la connaissance et l'assentiment du souverain légitime; 2° la tentative d'obtenir pour ce plan le consentement forcé de la Porte, en la menaçant, en cas de refus, des mesures les plus violentes.

Le Sultan a repoussé avec indignation cette dernière prétention. En cela il a bien fait, et, quelles que soient les conséquences de son refus, il sera applaudi par l'Europe tout entière; et, s'il y persiste, je suis même persuadé que tôt ou tard les efforts de la coalition se briseront contre sa fermeté.

Mais il en est autrement du *plan de pacification*. Le Sultan pouvait également le rejeter comme l'œuvre d'une usurpation évidente. Mais la prudence et son propre intérêt devaient l'engager à mettre en avant les termes d'une pacification telle qu'il la jugeait conforme à sa dignité, au bien de ses

sujets, et surtout au rétablissement des relations pacifiques avec les Puissances européennes.

Ce que l'on appelle la pacification de la Grèce (uniquement applicable à la *Morée* et à quelques îles) peut s'effectuer sur deux bases différentes, dont l'*une* est le retour pur et simple, ou plus ou moins modifié, au régime en vigueur avant l'insurrection, l'autre une nouvelle organisation des pays théâtres de cette insurrection.

Toutes les déclarations et propositions que la Porte a faites jusqu'à ce jour ramènent à la *première* de ces bases. Le Sultan a poussé ses concessions aussi loin qu'il était possible de l'exiger en admettant le rétablissement de l'*ancien régime;* mais cette base est devenue elle-même *inadmissible* et *impraticable.*

Elle l'est : 1° Parce que les Grecs ne se soumettront jamais à cette condition, et parce que, à moins de les exterminer entièrement, aucun emploi de la force ne la leur fera accepter. Ils y ont résisté sept ans, avant qu'aucune Puissance de l'Europe se fût *ouvertement* prononcée pour eux. Placés maintenant sous la tutelle de trois Puissances de premier ordre, qui pourrait se flatter de les réduire?

2° Parce que, en supposant même que les insurgés voulussent rentrer de plein gré sous le régime existant avant l'insurrection (quelque doux, quelque

juste qu'il pût être), les Puissances coalisées s'opposeront à ce dénoûment jusqu'à l'extrémité. Ces Puissances se rendraient la risée de toute l'Europe si *une partie* au moins de leurs vastes plans et de leurs magnifiques promesses ne venait à se réaliser. Elles accepteront peut-être des conditions au-dessous de celles qu'elles ont si légèrement stipulées; mais le retour à l'ancien régime, voilà ce qu'elles n'accepteront jamais.

Si la Porte veut donc terminer cette affaire par des concessions et des négociations, il faut, de toute nécessité, qu'elle les place sur une base différente de celle qu'elle a eu en vue jusqu'à présent. Le Grand Seigneur aura beau étendre sa clémence au-delà de toutes les bornes connues, traiter les rebelles comme des enfants égarés, leur accorder dix fois plus de bienfaits qu'ils n'en méritent, — tout sera inutile; tant qu'il voudra rétablir *les anciennes formes,* — il ne parviendra pas à la pacification.

Une nouvelle organisation de la Grèce, — voilà aujourd'hui le seul moyen de salut. Si le Sultan l'établissait de son propre chef dans des formes qui, *sans blesser sa souveraineté,* répondraient aux besoins réels, et je me permets d'ajouter, à quelques-uns même des besoins imaginaires des Grecs, — il pourrait ramener la soumission du pays, en

dépit de toutes les intrigues étrangères, et déjouer d'un seul coup tous les projets de la coalition. .

. . . . . .

Post-scriptum du 19 janvier.

Nous venons de recevoir la nouvelle que, le 9 de ce mois, le Roi d'Angleterre a pris la résolution inattendue de renvoyer tout son ministère et de charger le duc de Wellington de lui soumettre le plan d'une nouvelle administration. Le duc s'en occupe, conjointement avec le chancelier lord Lyndhurst; on croit qu'il n'acceptera pas de place lui-même et se contentera de celle de commandant en chef de l'armée; qu'il offrira la première place à M. *Peel,* et que tous les whigs, ainsi que les disciples de Canning, seront exclus.

Personne ne sera plus satisfait de ce changement que *lord Dudley,* qui, par pure complaisance pour son défunt ami, avait accepté le portefeuille des affaires étrangères. C'est un homme de beaucoup d'esprit, qui jouit de 80,000 livres sterling de rentes, et qui déteste le travail. Peu de jours avant son renvoi, il disait à quelqu'un dont je le tiens directement : « Quel dommage que Voltaire, ou Scarron, ou Piron ne soient plus au monde, pour

faire des *épigrammes* sur la glorieuse bataille de Navarin ! » C'est avec cette légèreté que les amis du grand Canning traitaient les affaires !

On cite aussi un mot du Roi, bien plus joli et bien dans son genre. Lorsqu'on lui demanda la décoration pour l'amiral Codrington, qu'il n'accorda qu'avec beaucoup de répugnance, il dit à la fin : « Soit ! *l'action* peut avoir mérité un ruban; mais *l'acte* a mérité la potence », jeu de mots plus piquant encore en anglais. . . . . .

. . . . . .

III

Vienne, 1er février 1828.

. . . . . .

Nous attendons d'un jour à l'autre le courrier qui doit nous annoncer la composition définitive du nouveau ministère anglais. En attendant, il est hors de doute — que le duc de Wellington sera premier ministre; — que la grande majorité des places du cabinet appartiendra au parti des *torys ;* — que les *whigs* prononcés sont écartés; — enfin, que, pour ne pas tout renverser à la fois (peut-être aussi pour ne pas trop alarmer la Cour de Russie),

lord *Dudley* et M. *Huskisson* resteront en place. Ce changement est toujours d'une grande importance, et il influera sur la politique générale bien plus puissamment que celui qui a eu lieu à Paris. Le duc de Wellington, entre les mains duquel se concentrera toute la direction des affaires, est dans des dispositions très-pacifiques. Il blâme les ministres précédents d'avoir outre-passé le protocole du 4 avril 1826, de l'avoir entièrement *dénaturé* en y substituant le traité du 6 juillet. Ne pouvant pas regarder ce traité comme non avenu, ne pouvant rompre brusquement les engagements que l'Angleterre y a contractés, il fera au moins avec sagesse et précaution tout ce qu'il croira possible pour s'en débarrasser. Il ne sacrifiera pas le fond à la forme; et, si l'on peut arriver à la pacification de la Grèce par des concessions de la Porte elle-même, le duc sera le premier à embrasser ce parti. Il ménagera le cabinet de Saint-Pétersbourg autant que cela pourra se concilier avec ses propres vues; car il tient beaucoup, et avec raison, à ce que la Russie soit retenue dans les limites précises du triple traité. Il est tout simple que la révolution ministérielle de Londres ne conviendra guère à cette Puissance; il faudra par conséquent, de la part du cabinet britannique, une marche très-prudente et très-habile, pour que les amis des

mesures extrêmes ne fondent pas sur ce qu'ils appelleraient *la défection de l'Angleterre* des projets *plus* dangereux que ceux qui résulteraient de l'exécution même du traité. Telle sera la ligne de conduite qu'observera le duc, d'après les intentions qu'il a manifestées; et ce que j'en dis ici ne repose pas sur de simples conjectures.

Il est absolument constaté que la question orientale a été l'écueil contre lequel s'est brisé le ministère de lord Goderich. Les avis étaient trop partagés dans le conseil même; la peur de faire face à l'opposition parlementaire agissait trop sur les ministres, l'opinion enfin s'était déclarée avec trop de force contre leur système pour que le Roi, dégoûté de cet état de choses, ait pu se refuser plus longtemps à une résolution devenue indispensable.

Le système de M. Canning est enfin apprécié à sa juste valeur. Il n'y a pas un homme d'État qui ne reconnaisse que l'ambition de ce ministre avait vu dans la combinaison du Levant un moyen, selon lui infaillible, de dissoudre la Grande-Alliance, qu'il qualifiait de *politique usée et routinière de l'Autriche,* et de mettre à sa place un système libéral-révolutionnaire dans lequel M. Canning devait nécessairement jouer le premier rôle. Mais le mal prodigieux que lui et ses collaborateurs ont

fait dans toutes les branches de l'administration (car les affaires de l'intérieur n'en ont pas moins souffert que celles du dehors) a porté du moins un fruit salutaire; c'est que de longtemps les Anglais ne redeviendront les dupes des charlataneries de quelques innovateurs. . . . . .

. . . . . .

IV

Vienne, 1er février 1828.
Secrète.

Dans les instructions adressées à l'internonce le 6 et le 21 janvier, notre Cour insiste plus fortement que jamais sur la nécessité de prévenir de nouvelles hostilités par une démarche spontanée de la part du Sultan, annonçant (sous la condition préalable de la soumission des Grecs) un plan de gouvernement de la Morée et des îles, qui se *rapprocherait* jusqu'à un certain point des stipulations du traité de Londres.

La base de ce plan serait la nomination *d'un prince,* ou de *plusieurs princes rayas,* soit héréditaires, soit à la nomination du Sultan; la fixation

d'un tribut annuel, et des garnisons ottomanes dans les principales places.

Mon opinion particulière n'est pas absolument d'accord avec cette proposition. Confier, *sans contrôle,* à un Grec le gouvernement exclusif de ces pays ne serait pas, je crois, du goût de la Porte, et je crains qu'elle ne regarde cette forme comme une abdication complète de sa souveraineté. . .

. . . . . .

Cependant, Monseigneur, il est indubitable qu'il n'y a plus qu'une résolution pareille, (modifiée comme on voudra) qui puisse désarmer les Puissances liées par le traité de Londres. Le moment présent est singulièrement favorable. Un plan de pacification qui, sans compromettre la dignité du Sultan, réaliserait, en partie au moins, le but ostensible de la coalition serait *infailliblement* reçu avec applaudissement à Londres et à Paris; et si la Russie n'est pas décidée à fermer l'oreille à *tout* arrangement pacifique (ce que rien ne nous autorise à supposer), réduite, comme elle le serait, à une résistance *solitaire,* elle finira par se rendre au vœu général. . . . . .

V

Vienne, 18 février 1828.

Les nouvelles de Londres du 2 de ce mois et celles de Paris du 4 nous apprennent que jusqu'à cette époque la correspondance entre ces deux cabinets et celui de Saint-Pétersbourg sur l'affaire de Turquie n'avait encore abouti à aucun résultat positif. Le prince Esterhazy mande que, le 4 seulement, cette importante affaire serait, pour la première fois depuis le renouvellement du ministère, mise en délibération au conseil. Dans une conférence qui eut lieu le 12 décembre à Londres, entre les ministres des trois Cours, on avait dressé un protocole pour constater en termes assez vagues le maintien de l'union de ces Cours sur ce qu'on appelle *les principes* de leur alliance; mais ce protocole n'était pas même signé le jour (10 janvier) où le Roi se décida à dissoudre le ministère de lord Goderich, et depuis ce changement rien n'a encore pu être arrêté. La position du duc de Wellington par rapport à cette question est pleine de difficultés et d'embarras. Lui et ses collègues (sans excepter M. Huskisson et lord Dudley, restes du cabinet précédent) sentent vivement le besoin de se défaire

d'un engagement évidemment opposé aux intérêts de l'Angleterre, et condamné de plus par la saine majorité du public. Mais cet engagement existe; et, quelque pénible qu'il soit d'y persister, il serait d'un autre côté non-seulement peu honorable, mais aussi dangereux d'en secouer brusquement le poids. Il faudra donc se placer sur une route intermédiaire entre ces deux écueils; et nous saurons bientôt quelle sera celle que le Gouvernement anglais aura choisie.

Je crois prévoir que les trois Cours s'accorderont à ne pas considérer leurs relations avec la Porte comme entièrement rompues, et à faire quelques démarches pour renouer les négociations. J'ai même de bonnes raisons pour être persuadé que les dernières communications du cabinet de Russie, tant à Londres qu'à Paris, ont également exprimé le désir d'une tentative pareille, et que c'est dans ce but que M. de Ribeaupierre a reçu l'ordre de se réunir à Corfou ou à Ancône avec ses deux collègues de Constantinople. La même instruction a été donnée au général Guilleminot. . . . .

Je puis ajouter que, suivant des données que je tiens d'une bonne source, le cabinet de Saint-Pétersbourg a proposé dans ces mêmes communications de faire une réponse à la lettre écrite par le Grand Vizir aux trois cabinets après le départ de

leurs ministres, en insistant de nouveau sur la stricte exécution du traité trilatéral, mais en préparant les voies à la reprise d'explications réciproques.

Cette dernière circonstance fera certainement grand plaisir à Votre Altesse; et elle me paraît d'autant plus satisfaisante que ce serait la Russie qui en aurait fait l'ouverture. En général, sans me flatter qu'il y ait eu un changement quelconque dans *le fond* de la politique de l'Empereur Nicolas, je suis rassuré pour le moment sur ses mesures; et je n'admets pas qu'il se porterait à des hostilités directes ou à un coup de main contre l'Empire ottoman, sans l'avoir fait précéder par une dernière tentative pacifique.

Pour peu que la Russie se prononce pour une marche pareille, le ministère britannique l'adoptera avec empressement. L'adhésion de la France n'est pas douteuse. Quel que soit le ministère qui sortira à la fin de la confusion actuelle, il aura trop besoin de la paix pour y mettre aucun obstacle. Il y a cependant une observation à faire qui pourrait beaucoup influer sur l'avenir. Tant que le cabinet de France pourra louvoyer entre la Russie et l'Angleterre, il suivra l'impulsion commune de ces deux Puissances. Mais si jamais elles embrassaient des systèmes opposés, il n'y a pas de doute

que la France suivrait les drapeaux de la Russie.

Tout ce que je viens d'écrire, Monseigneur, serait de nature à relever nos espérances, si les dernières nouvelles de Constantinople n'étaient pas d'une couleur tellement sombre, que l'homme le plus courageux doit en frémir. Il paraît malheureusement qu'à mesure que les Puissances coalisées reviennent à des dispositions plus conciliantes, la Porte se roidit davantage et élargit la brèche de jour en jour . . . . . .

Le premier sujet d'alarme, et le plus sérieux, est celui qui ressort d'un hatti-schérif[1], dont on a fait lecture aux ayans[2] et primats des provinces rassemblés en grand nombre à Constantinople, auquel était jointe une espèce de proclamation ou d'appel à la nation ottomane, rédigée dans les termes les plus imprudents et les plus violents. Dans cette pièce déplorable, la Russie est déclarée ouvertement « l'ennemie jurée de l'islamisme, ainsi que de l'Empire et du peuple musulman, contre lequel elle n'a cessé de former les projets les plus hostiles, saisissant, depuis cinquante à soixante ans, les prétextes les plus frivoles pour lui faire la guerre »; et les Russes comme ceux « qui excitèrent à la révolte le peuple des Grecs, leurs coreligionnaires ».

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 140-144.
[2] Chefs de district.

L'internonce, aussitôt qu'il a eu connaissance de ce manifeste, en a fait faire au Reis-Effendi les plus sérieuses remontrances. Le ministre, fort embarrassé d'abord, a fini par déclarer que la pièce n'était nullement destinée à la publication; que ce n'était qu'une explication confidentielle du Sultan avec ses peuples, et que les Puissances étrangères pouvaient la regarder comme non existante, puisqu'elle ne leur était point adressée. Je crois, en effet, que tel sera le cas et que les cabinets alliés prendront le parti d'ignorer cette levée de boucliers *verbale;* mais le mal qu'elle fera dans le monde n'en sera pas moins fâcheux.

. . . . . .

Enfin, ce qu'il y a peut-être de plus compromettant dans les mesures actuelles de la Porte, ce sont les entraves qu'elle met à la navigation de la mer Noire. Car la Russie, tout en passant sous silence (comme elle fera vraisemblablement) un manifeste non avoué, et presque désavoué par la Porte, sera sensiblement affectée de tout ce qui touche aux intérêts du commerce d'Odessa, et jettera bientôt les hauts cris sur la gêne qu'il éprouvera. Depuis plusieurs semaines, l'internonce a fait en vain des représentations pour obtenir au moins le passage des navires *autrichiens* destinés pour la mer Noire; tantôt sous un prétexte, tantôt

sous un autre, le Reis-Effendi refusa les firmans et déclara à la fin qu'il ne pouvait les faire expédier que lorsqu'il aurait *des notions plus rassurantes sur les intentions de la Cour de Russie.* L'internonce s'est prudemment abstenu de faire de ses plaintes à cet égard l'objet d'une note officielle, de peur que cette démarche n'amenât une déclaration explicite *de la clôture du Bosphore,* mesure qui n'a pas eu lieu jusqu'ici, et qui équivaudrait à une rupture ouverte avec la Russie.

La clef de la conduite présente de la Porte se trouve dans la persuasion fatale où elle est qu'il n'y a ni concession ni acte de soumission quelconque qui puisse désarmer les projets hostiles de la Russie. Elle craint de se voir attaquée de nouveau pour la non-exécution de la convention d'Ackerman, parce que le départ de M. de Ribeaupierre l'a mise dans l'impossibilité de terminer les arrangements avec les Serbes et l'affaire des indemnités pécuniaires. On dit que ces indemnités sont portées à des sommes si exorbitantes que la Porte serait hors d'état de les payer, et qu'en tout cas elle ferait mieux de les employer à sa défense que d'en nourrir un ennemi insatiable. La question grecque, disent les ministres ottomans, est déjà devenue une question secondaire; il ne s'agit plus de savoir à quelles conditions la Porte pos-

sédera telle ou telle partie de son territoire, mais si elle peut et doit exister encore.

Il y a de la vérité dans les *aperçus* servant de base à ce raisonnement, mais les *conclusions* n'en sont pas moins erronées. . . . . .

Sans me faire aucune illusion sur l'étendue des dangers qui menacent l'Empire ottoman au dedans et au dehors, je suis convaincu qu'il dépend encore de la Porte de conjurer l'orage du moment. En se soumettant avec une noble résignation aux sacrifices qu'une nécessité irrésistible lui impose, en profitant des bonnes dispositions de l'Angleterre, en neutralisant l'irritation de la Russie par un appel à la loyauté de l'Empereur, elle parviendrait infailliblement à un point de repos qui lui permettrait de reprendre haleine. Je ne préjuge pas ce que la Russie pourrait vouloir et tenter dans dix, ou vingt, ou trente ans; mais *à l'heure qu'il est,* la Russie n'a *pas* le projet de renverser l'Empire ottoman, et avec du calme, du calcul et de la souplesse, le Sultan et ses ministres pourraient, cette fois-ci, échapper à tous les embarras; — c'est ce dont je suis intimement pénétré. . .

. . . . . .

Ce sera un moment bien décisif que celui où nous apprendrons l'accueil qui aura été fait aux dernières propositions du cabinet de Vienne. Si la

Porte répond encore une fois par un de ces refus qui paralysent les meilleures intentions de ses amis, je ne vois plus ce qu'il resterait à faire pour arrêter le torrent prêt à déborder sur ses destinées futures. Si elle prête l'oreille aux conseils de la sagesse, il est certain que, dans l'état actuel des choses, ceux qui s'intéressent à son sort peuvent lui rendre de très-grands services. J'attends avec une véritable anxiété les prochains rapports de l'internonce.

VI

Vienne, 5 mars 1828.

. . . . . .

Les rapports de Paris sont déplorables. Je ne dis rien de l'horrible situation dans laquelle se trouvent les affaires intérieures de la France, ni des dangers qui menacent le trône et toutes les institutions qui y tiennent. Mais la politique extérieure est également malade. L'intimité avec la Russie va toujours en croissant. Au lieu de donner à ses alliés des conseils sages et praticables, la France attend avec une aveugle résignation l'impulsion qui lui viendra de Saint-Pétersbourg. Le Roi et ses mi-

nistres (et je n'en excepte point M. de la Ferronnays) ont sur les affaires du Levant les idées les plus fausses, les plus absurdes. Ils vont proposer aux Chambres une levée de sept mille hommes prêts à être envoyés dans l'Archipel au premier signal du renouvellement des hostilités!

Heureusement, ce ne sera pas le cabinet de France qui jugera en dernier ressort les grandes questions du jour. Tout dépendra du plus ou moins d'accord qui s'établira entre Londres et Saint-Pétersbourg. Les ministres ont, à la vérité, déclaré au Parlement qu'ils se croient tenus à remplir les engagements contractés par leurs prédécesseurs; mais ils ont sagement (quoique assez hardiment) ajouté que le traité du 6 juillet est un traité conclu dans l'intérêt de la paix et qu'il doit être exécuté autant que possible dans des voies pacifiques. — Je crois prévoir que l'Empereur de Russie ne heurtera pas de front ces sentiments; et, quelles que soient ses résolutions futures, il ne séparera pas légèrement sa marche de celle de l'Angleterre. . . . . .

. . . . . .

VII

Vienne, 18 mars 1828.

Les négociations entre les Cours signataires du traité de Londres sont encore si peu avancées, et si éloignées d'un *résultat commun,* que bientôt tout pourrait se réduire à une simple question de fait : savoir si chacune de ces Cours, *sans* être d'accord avec les autres, ne prendra pas telle mesure qu'elle jugera le plus convenable à ses intérêts, ou que lui indiqueront ses dispositions momentanées. En attendant, félicitons-nous que parmi les trois Puissances engagées dans cette affaire funeste, il y en ait au moins *une* qui revient à des aperçus raisonnables et à des sentiments justes. Malheureusement, nous ne pouvons guère nous flatter que les vues du ministère anglais actuel, et les moyens qu'il propose pour les mettre à exécution, auront trouvé à Saint-Pétersbourg (et par conséquent à Paris, qui n'est plus qu'une antichambre de Saint-Pétersbourg) l'accueil qu'elles mériteraient par leur modération et leur sagesse.

Le cabinet de Londres est décidé à poursuivre la pacification de la Grèce dans un sens essentiel-

lement pacifique, c'est-à-dire par des mesures qui, bien qu'elles porteraient un caractère *coercitif* (mal inévitable, vu l'existence du traité trilatéral et la résistance de la Porte), écarteraient cependant le danger d'une guerre proprement dite et restreindraient les hostilités, si l'on ne pouvait pas passer, *dans des limites clairement définies.*

D'après ces principes, l'intention du Gouvernement serait :

1° De faire une dernière tentative auprès de la Porte pour la déterminer à accéder au plan consigné dans les articles 2 et 3 du traité de Londres;

2° En cas de refus définitif, d'opérer de suite par les forces déjà réunies, et à réunir encore dans l'Archipel, l'affranchissement *de fait* de la Morée et de celle des îles qui seraient comprises dans le même régime;

3° De procéder à cette mesure avec le plus de ménagement possible pour la Porte; de n'exercer des hostilités contre aucun autre point de l'Empire ottoman; de maintenir même les relations pacifiques et commerciales avec cet Empire, autant que cela pourrait avoir lieu, et de ne jamais ni déclarer, ni provoquer la guerre, à moins que les Turcs ne la provoquassent eux-mêmes par des déclarations positives ou des actes d'agression de leur côté.

Voilà, en peu de mots, ce qui, d'après les meilleures notions que j'ai pu obtenir jusqu'ici, paraît être le système du duc de Wellington. Si on l'avait adopté en 1825, il n'y aurait eu ni protocole du 4 avril, ni traité du 6 juillet; et bien des malheurs arrivés depuis, sans compter ceux dont nous sommes menacés encore, eussent été épargnés à l'humanité. Je n'oublierai jamais que, lorsque, vers la fin de 1824, lord Strangford passa par Vienne, j'eus avec lui trois entretiens confidentiels dans lesquels nous tombâmes d'accord que (la faute capitale de s'être mêlé de l'affaire grecque une fois admise) la voie dont on se rapproche maintenant était la seule possible pour sortir de la crise du Levant. Mais à cette époque, il n'y avait, hélas! que lui et moi qui reconnaissions cette vérité; elle échoua partout contre des objections tantôt *intéressées,* tantôt *passionnées;* contre des écueils que personne peut-être n'a mieux connus que moi et que je révélerai un jour, pour l'instruction soit de mes contemporains, soit de la postérité.

Le Gouvernement anglais, une fois décidé enfin à choisir cette route pour accomplir les engagements du traité trilatéral, sans exposer l'Europe aux chances incalculables d'une guerre générale, proteste donc également contre toute opération territoriale, et notamment contre l'occupation des

Principautés, toujours fortement sollicitée par la Russie, et contre le blocus des Dardanelles, projet favori de la France. Il veut en même temps qu'on substitue des stipulations *claires* et *précises* à celles d'un traité qui, par son inconcevable rédaction, prête la main aux interprétations les plus arbitraires, odieux à la Porte, embarrassant pour ceux qui l'ont signé et incompréhensible pour tout le monde.

Il est difficile de croire que ces idées satisfassent le cabinet de Russie. D'abord il sera fort opposé au projet de restreindre à la Morée et à un certain nombre des îles l'affranchissement soit limité, soit absolu de la *Grèce;* il voudra y comprendre une partie du continent, malgré qu'il soit évident que cette extension décuplerait les difficultés de la chose et les rendrait probablement insurmontables sans en venir aux dernières extrémités. Ensuite, je crains aussi beaucoup que les moyens d'exécution conçus en Angleterre ne soient bien peu goûtés à Saint-Pétersbourg, puisque la Russie n'occuperait dans ce plan qu'une seconde ou troisième place, et renoncerait à l'avantage de faire sentir directement sa supériorité à la Porte, et d'agir sur elle par la toute-puissance de son bras. Je ne cite que ces objections, qui se présentent de prime abord; je me tais sur d'autres, peut-être plus fortes en-

core, et qui tiendraient à des défiances et à des jalousies réciproques.

Le Gouvernement français, loin de tempérer les répugnances que la marche proposée par l'Angleterre peut inspirer à la Russie, est aujourd'hui un des éléments les plus dangereux de la coalition. Votre Altesse se rappellera les déclarations si souvent réitérées de M. de Villèle, qui ne cessa de protester vis-à-vis de nous que la France n'était absolument entrée dans cette coalition que pour contrôler et contenir l'action des deux autres Puissances. Ces déclarations, quoique portant sur une base entièrement fausse et mal entendue, n'en étaient pas moins *sincères;* car M. de Villèle connaissait trop bien les intérêts de la France pour ne pas voir à quel point ils seraient compromis et sacrifiés par une rupture avec la Porte. Mais tout est changé depuis. La chute de M. de Villèle a été le précurseur — je pourrais bien dire de la chute, mais je me contente de dire de l'affaiblissement total du trône et du Gouvernement. Le ministère actuel n'a qu'une ombre de pouvoir. Personne ne peut prévoir ce que deviendra dans peu la France livrée à la rage des factions, qui s'en disputent aujourd'hui la direction et s'en arracheront bientôt les lambeaux. Dans cet état d'extrême détresse, il n'est plus question de calcul politique ; le Gouver-

nement s'accrochera à tout ce qui pourra faire diversion à la tempête et détourner les yeux pour quelques moments de l'abîme ouvert sous ses pieds; il se jettera en aveugle dans les entreprises les plus extravagantes, dans l'espoir d'en imposer par un peu de gloriole à la vanité nationale, ou de la flatter même par des rêves de conquête; car, placés comme le sont ces ministres, ils ne vivent qu'au jour le jour; pour eux il n'y a plus d'avenir. Ce que je viens de dire vous expliquera suffisamment, Monseigneur, tout ce que vous aurez lu et appris depuis quatre semaines, — les articles du *Moniteur*, — les absurdes diatribes contre la Porte, — les discours de M. de la Ferronnays, — les préparatifs (*bien sérieux!*) pour l'envoi de dix mille ou douze mille hommes dans l'Archipel.

C'est avec regret que j'ajoute encore un trait à ce triste tableau. Je n'ai jamais eu grande opinion des lumières et des moyens du comte de la Ferronnays. Cependant, comme il professait une espèce de culte pour M. le prince de Metternich, et que, lors de la visite qu'il nous fit à Koenigswart l'été dernier, ce ministre avait été très-content de lui, je n'augurais pas mal de sa nomination au ministère. Mais il y fut à peine quinze jours que je m'aperçus combien mon *ancienne* opinion avait

été juste. M. de la Ferronnays est un homme d'honneur, mais d'un esprit peu élevé, et beaucoup trop faible pour tenir tête à des orages tels que ceux dans lesquels il est tombé. Avec cela il a contracté l'habitude de regarder la Cour de Russie comme l'arbitre du monde; et, après le bon Dieu, le général Pozzo est certainement l'être qui lui en impose le plus. Il entrera dans tous les projets de la Russie, même dans ceux qu'il désapprouverait complétement au fond de son âme.

J'ai eu l'honneur de mander à Votre Altesse que le cabinet de Saint-Pétersbourg avait proposé à Londres et à Paris de faire une réponse aux lettres du Grand Vizir. Le fait est certain; mais comment aurait-on pu réaliser cette démarche, l'Angleterre et la Russie n'étant point d'accord sur le caractère qu'elle devait avoir? La Russie n'avait d'autre intention que celle de renouveler les mêmes propositions que la Porte avait dix fois rejetées, et de les renforcer par des menaces additionnelles. L'Angleterre visait à une marche toute différente. Avant que l'on soit convenu d'une base quelconque, une explication avec la Porte est impossible. Je crois cependant que, si cette explication a lieu, ce sera toujours aux lettres du Grand Vizir qu'on la rattachera. . . . . .

Nous venons de recevoir des nouvelles de Con-

stantinople du 23 février. L'horizon politique semblait un peu moins rembruni à cette époque qu'il l'avait été pendant les six semaines précédentes.

Dans ce triste intervalle, l'inquiétude et la terreur s'étaient emparées de tous les esprits. . . .

. . . . . .

Les projets de pacification que le cabinet de Vienne avait fait communiquer à la Porte [1] avaient eu si peu de succès que le Reis-Effendi déclara même à notre interprète *qu'il n'osait pas les mettre sous les yeux du Sultan*. Enfin, tout espoir d'opérer un changement quelconque dans les déterminations de ce souverain s'était tellement évanoui, que le 9 février, à la suite d'une conversation très-animée, M. Huszar avait fait entendre à Pertew-Effendi qu'il ne l'importunerait plus, ni de ses conseils, ni de ses visites.

Cet état de mécontentement réciproque n'a cependant duré qu'une quinzaine de jours. Depuis le 20 février, le Reis-Effendi a fait lui-même quelques avances pour reprendre ses relations amicales avec l'internonce et son organe. Il a de son propre chef communiqué à celui-ci une pièce à laquelle la Porte paraît attacher une certaine valeur, quoiqu'il soit facile de prévoir que ses enne-

[1] Voir la dépêche n° IV.

mis et ses amis même en jugeront bien différemment. C'est une déclaration adressée (le 20 février) au patriarche et aux métropolitains grecs, en forme de réponse à une *requête* que le patriarche doit avoir remise au Sultan pour implorer sa clémence en faveur des Grecs, démarche que jusqu'alors on avait absolument ignorée, dont encore personne ne connaît ni la date, ni l'origine, ni les pleins pouvoirs sur lesquels elle était fondée, et que l'on serait tenté de regarder comme une simple comédie, si le Reis-Effendi n'avait pas juré par la loi du Prophète que le patriarche l'avait faite sans aucune intervention du Gouvernement. La réponse du Sultan est conçue dans des termes remarquablement doux ; mais à côté de ces phrases banales que nous avons entendu répéter si souvent, elle ne fait que reproduire *littéralement* les concessions que, dans la fameuse conférence du 24 novembre, le Reis-Effendi avait annoncées comme l'ultimatum du Grand Seigneur. Cette pièce, par conséquent, ne rapprochera pas d'une ligne les prétentions des Puissances coalisées, et les projets de pacification du Sultan, invariablement placés sur la base — devenue *inadmissible* — du rétablissement de l'ancien régime pur et simple. — Deux points de cette déclaration méritent cependant d'être relevés. Premièrement, celui qu'elle accorde aux insurgés,

pour rentrer sous l'obéissance du Sultan, *un délai de trois mois,* et que le Reis-Effendi, interrogé par l'internonce si ce délai impliquait une *suspension des hostilités,* a répondu par l'*affirmative.* Secondement, il y est dit que la Porte nommerait gouverneur de la Morée un homme qui exercerait ses pouvoirs dans des principes d'humanité et de douceur. Cette définition ne pouvant guère s'appliquer à Ibrahim-Pacha, le Reis-Effendi, à qui l'on en a fait l'observation, a répondu en souriant que sans doute « *il n'était pas question de lui* », mot qui donne beaucoup à penser et qui (pour le dire en passant) prouve que la prétendue élévation du Vice-Roi d'Égypte et de son fils à des dignités extraordinaires, quoique annoncée par Mehmed-Ali lui-même au consul général d'Autriche, n'était qu'une nouvelle apocryphe ou bien une fanfaronnade.

Le lendemain de la susdite communication dont le Reis-Effendi recommanda *le secret* à M. Huszar, celui-ci, encouragé par ce procédé amical, reprit ses instances pour l'expédition des firmans d'entrée à la mer Noire, obstinément refusés depuis six semaines aux bâtiments autrichiens qui les avaient réclamés en vain ; et contre toute attente, le Reis-Effendi se déclara prêt à les accorder et en fit expédier sans retard les plus urgents. Cette mesure

fournissait en même temps la preuve qu'il n'existait encore aucun ordre positif pour la clôture du Bosphore.

Une autre circonstance n'a pas fait un moindre effet sur l'opinion publique. Les trois Cours de Danemark, d'Espagne et de Naples avaient conclu avec la Porte, au mois d'octobre dernier, des conventions (égales, à quelques modifications près, à celles que la Sardaigne avait obtenues en 1824) pour la navigation de la mer Noire. Ces conventions, négociées par M. de Ribeaupierre et considérées comme stipulées en vertu du traité d'Ackerman, avaient reçu les ratifications des souverains qu'elles concernaient, et il ne manquait plus que l'échange de ces ratifications contre celle de la Porte. Le Reis-Effendi déclina cet acte sous différents prétextes pendant quatre semaines, et l'on s'attendait d'un jour à l'autre à un refus formel de sa part, refus que la Russie aurait infailliblement envisagé comme une infraction directe du traité d'Ackerman. Tout à coup, le Reis-Effendi invita les trois ministres des susdites Cours à une audience solennelle, et l'échange des ratifications eut lieu le 20 février avec toutes les formalités requises. Cet événement, dans lequel on a cru voir un retour à des sentiments pacifiques, a comblé de joie tous les amis de la paix.

Si la Porte avait toujours agi dans ce sens, si dans des moments de ressentiment et de désespoir elle n'avait pas quitté cette belle attitude défensive, ce calme imposant qu'elle avait observé après le désastre de Navarin, et au milieu des procédés choquants des ministres de la coalition, elle aurait aujourd'hui pour elle le suffrage de tous les gens de bien, et l'embarras de ses persécuteurs augmenterait d'un jour à l'autre. Elle a perdu son aplomb, et par conséquent tous ses avantages, par les fautes qu'elle a commises après le départ des ministres. . . . . .

VIII

Vienne, 25 mars 1828.

La circulaire que M. de Tatitscheff a reçue hier ne laisse plus aucun doute ni sur les intentions de la Russie, ni sur l'exécution prochaine des mesures qu'elle médite. Votre Altesse ne manquera pas de s'apercevoir que l'affaire grecque ne se présente plus qu'en seconde ligne; la malheureuse pièce, qualifiée bien gratuitement de *manifeste* [1], et quel-

[1] Le hatti-schérif mentionné dans la dépêche n° V.

ques griefs de peu d'importance, mais revêtus des plus noires couleurs, forment aujourd'hui la première base des opérations qui se préparent contre la Porte. Les pressentiments que j'exprimai dans ma dépêche du 18 ne se sont que trop vérifiés; le silence que l'on gardait à Saint-Pétersbourg sur les fausses mesures de la Porte au mois de janvier n'était que le précurseur du plus violent orage.

L'Angleterre ne le détournera pas. S'il ne s'agissait que de la Grèce, l'énergie du duc de Wellington et le sentiment national, fortement opposé à l'idée d'une guerre contre la Turquie, auraient peut-être fini par triompher de tous les obstacles. Mais pour empêcher la Russie d'attaquer la Porte sous d'autres prétextes, quelque faux et quelque faibles qu'ils soient, il faudrait un degré de vigueur que rien ne m'autorise à chercher dans le Gouvernement anglais, et il faudrait des sacrifices auxquels, selon toutes les probabilités, il ne lui serait pas même possible de se prêter.

La démarche tardive que vient de faire la Porte, en envoyant en Grèce le rescrit adressé au patriarche, et en offrant une *suspension d'hostilités pendant trois mois,* servira tout au plus à constater ses bonnes intentions et contrastera par son caractère pacifique avec le langage menaçant qui

s'est élevé de l'autre côté. Mais cette démarche ne peut plus arrêter le débordement du torrent; le parti de la Russie est irrévocablement pris . . .

. . . . . .

IX

Vienne, 31 mars 1828.

. . . . . .

Jusqu'à la fin de février, les explications qui eurent lieu entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres ne regardaient absolument que la pacification de la Grèce, sur laquelle une divergence d'opinions assez sensible s'était manifestée depuis le changement survenu (le 10 janvier) dans le ministère anglais. La Cour de Russie, peu édifiée de ce changement, paraît avoir dès lors conçu des doutes sur la persévérance de l'Angleterre dans les principes du traité de Londres; et le prince de Lieven ne put dissimuler les inquiétudes sérieuses que lui inspiraient l'attitude du nouveau ministère et l'opposition au système de M. Canning, qui chaque jour se prononçait plus fortement dans les feuilles publiques.

Sur ces entrefaites, on avait reçu à Saint-Pétersbourg le malheureux hatti-schérif adressé aux ayans des provinces ottomanes. Pendant plusieurs semaines, la Cour garda le silence sur cette pièce, quoique des lettres de Berlin nous apprissent qu'elle avait fait une sensation profonde. Ce silence continua jusqu'aux derniers jours du mois de février. Le 14-26 février, on expédia au prince de Lieven un courrier, qui arriva à Londres le 9 mars. Il était porteur d'une longue dépêche [1] par laquelle le cabinet de Russie faisait informer celui de Londres que l'Empereur, provoqué par de nouveaux outrages et par de nouveaux actes d'hostilité de la part de la Porte, — notamment par les entraves de toute espèce mises à la navigation de la mer Noire, — par le renvoi d'un grand nombre de sujets russes de la capitale, — par des démarches qui avaient excité le schah de Perse à rompre l'armistice conclu avec la Russie, — enfin par un manifeste désignant cette Puissance comme l'ennemie implacable de tous les musulmans et l'auteur de tous les désastres qu'éprouvait la Porte, — se regardait comme en état de guerre avec la Turquie; qu'il ferait incessamment occuper les Principautés sur le Danube; qu'il pousserait ensuite ses opéra-

[1] Prokesch, *Geschichte*, t. V, p. 169-176.

tions aussi loin que les circonstances l'exigeraient, et ne les discontinuerait pas sans avoir obtenu — une satisfaction complète pour sa dignité offensée, — l'exécution pleine et entière de tous les articles des conventions d'Ackerman, — des *garanties suffisantes* contre toute tentative ultérieure de gêner la navigation russe par le Bosphore, — enfin des indemnités pour les frais d'une guerre dont la Porte était seule responsable. On ajoutait dans la même dépêche que, nonobstant cette déclaration, la Russie resterait fidèle aux engagements contractés par le traité de Londres; qu'elle était prête à coopérer, par les mesures mêmes auxquelles elle se voyait forcée d'avoir recours, à l'émancipation de la Grèce dans le sens prévu par le traité, et que, si ses alliés persistaient de leur côté à poursuivre le même but, elle ne ferait pas de paix sans que l'arrangement final de la pacification des Grecs y fût compris. Il serait toutefois entendu que les opérations militaires relatives aux nouveaux griefs contre la Porte ne seraient pas confondues avec l'affaire grecque; qu'indépendamment de celle-ci, l'Empereur se trouvait replacé envers les Turcs dans la même position où il était avant les négociations d'Ackerman, et que, dans tout ce qui regardait ses démêlés particuliers avec la Porte, on ne réclamait l'intervention d'aucune autre Puissance.

La nouvelle de cette déclaration *absolument inattendue* répandit à Londres une consternation générale telle qu'on n'en avait pas éprouvé de pareille depuis l'époque des grandes terreurs sous le règne de Napoléon. Les Anglais se voyaient tout à coup placés entre deux nécessités également effrayantes : celle de rester spectateurs passifs de la destruction de l'Empire ottoman et de l'agrandissement d'une Puissance déjà assez formidable pour ses voisins, et celle de résister à ce danger par des efforts et des sacrifices qui faisaient trembler les plus courageux. On se réveilla comme d'un rêve ; on s'aperçut — malheureusement trop tard — de l'abîme creusé par un ministre que la folie de ses contemporains avait décoré du titre de grand homme.

Les mêmes communications ayant été faites à Paris, c'est de là que nous en eûmes les premiers avis, le 21 ; la circulaire russe du 8 n'arriva ici que le 24.

D'après les rapports de Londres du 20, qui nous sont parvenus hier, le ministère britannique n'avait pas encore formellement répondu à la déclaration de M. de Lieven. Celui-ci avait eu deux ou trois conférences avec le duc de Wellington, dont le résultat a été peu satisfaisant pour l'ambassadeur de Russie. M. de Lieven avait demandé aussi une audience du Roi pour lui présenter une lettre de

son souverain; le Roi l'a renvoyé à la décision de ses ministres. Il paraît certain — telle est au moins la disposition du duc de Wellington — que le Gouvernement anglais refusera son assentiment, tant à l'occupation des Principautés qu'aux autres mesures hostiles que la Russie médite contre la Porte; qu'il insistera sur l'exécution pure et simple du traité de Londres, et qu'il déclarera la guerre séparée, annoncée par la Russie, non-seulement *étrangère* à ce traité, mais *incompatible* même avec les engagements qu'il renferme. — L'opinion publique paraît entièrement d'accord avec cette résolution. Les hommes les plus éclairés et les plus modérés soutiennent que la Russie ne saurait absolument être *Puissance médiatrice* et *Puissance belligérante* à la fois, et que l'Angleterre doit vigoureusement repousser un projet aussi monstrueux; tandis que des voix plus exaltées demandent à grands cris l'emploi de toutes les ressources nationales contre des entreprises qui menaceraient le système politique de l'Europe d'un bouleversement total.

En supposant que la réponse du cabinet de Londres serait à peu près celle à laquelle nous nous attendons, il se présente deux graves questions. La Russie se laissera-t-elle arrêter par le refus de l'assentiment de l'Angleterre? Et si elle croit pou-

voir passer outre, en dépit de ce refus, le Gouvernement anglais s'exposera-t-il à une brouillerie ouverte avec la Russie?

Je réponds, sans hésiter, à la première question, — que la Russie ne s'arrêtera pas. Elle a été beaucoup trop loin pour rétrograder; et, lorsqu'on a lu la dépêche du 26 février, on n'en conçoit plus la possibilité. J'attends chaque jour la nouvelle que l'Empereur est parti pour l'armée; des lettres particulières assurent que l'Impératrice doit se rendre à Odessa et y passer l'été. Je ne crois pas même qu'un ultimatum quelconque sera adressé cette fois-ci à la Porte. On commencera par l'exécution, et une déclaration catégorique informera l'Europe de l'ouverture d'une guerre — dont peut-être aucun de nous ne verra la fin.

Quant à la seconde question, je la crois beaucoup plus douteuse. Car d'abord, le Gouvernement anglais n'est pas entièrement libre dans sa marche; il est courbé sous le poids de ses propres fautes; le duc de Wellington lui-même a signé le protocole du 4 avril; le funeste traité du 6 juillet était l'ouvrage de l'Angleterre et de la France, bien plus même que de la Russie; on ne revient pas facilement sur des égarements si cruels. Il faut considérer ensuite que l'Angleterre est chargée d'une dette de 800 millions de livres sterling; que les in-

térêts de cette dette absorbent les deux tiers de ses revenus; que l'idée seule d'une augmentation de l'impôt fait frémir tous les Anglais; qu'une opposition redoutable s'élèverait contre tout projet de ce genre; que le pouvoir de lord Wellington et de son ministère (toujours composé d'éléments hétérogènes) n'est pas assez affermi pour braver cette opposition, et que, par toutes ces raisons, il se bornera probablement (au moins pour le moment) à protester contre les nouvelles entreprises de la Russie, sans lui opposer des démonstrations efficaces.

Si la France et l'Angleterre étaient d'accord, il est indubitable que leurs protestations *réunies* feraient un grand effet sur la Cour de Saint-Pétersbourg. Mais il s'en faut de beaucoup que tel soit le cas. Vous aurez vu, Monseigneur, par mes dépêches précédentes ce que l'on peut se promettre d'un cabinet sans volonté et sans force, menacé d'un côté par tous les symptômes d'une révolution prochaine, et dominé de l'autre côté par l'ascendant exclusif de la Russie. Chaque jour nous en fournit des preuves nouvelles, et il est hors de doute que, si la Cour de Saint-Pétersbourg n'avait pas pu compter sur la condescendance illimitée du Gouvernement français, la démarche qu'elle vient de faire à Londres n'aurait pas eu

lieu, ou aurait eu du moins un caractère bien différent.

Loin de trouver un appui dans la France, lord Wellington aura besoin de beaucoup de prudence et de beaucoup d'énergie pour éviter les plus fâcheuses collisions avec un Gouvernement qui, malgré sa faiblesse morale, dispose toujours de grands moyens matériels et ne manquera pas de les employer à jouer un rôle dans les événements qui se préparent, et à donner le change à l'opinion par quelques succès éphémères. Les dix mille ou douze mille hommes qu'on rassemble à Toulon ne peuvent avoir d'autre objet que de s'emparer de quelques îles de l'Archipel ou de faire une descente en Morée, ou de tenter même un coup sur l'Égypte. Les Anglais ne peuvent acquiescer à aucun de ces projets; ils seront forcés d'agir dans l'Archipel, quand même leur désir secret serait aujourd'hui de regarder le traité trilatéral comme entièrement rompu, et de se tenir en panne jusqu'au moment où ils jugeront indispensable d'établir ailleurs des contre-poids au mouvement progressif de la puissance russe. Je dis que les Anglais seront *forcés* d'agir dans le sens d'un traité qu'ils aimeraient mieux déchirer en lambeaux, parce que les Français sont décidés à maintenir ce traité pour en tirer le plus grand profit possible, pour

flatter l'opinion libérale, et pour servir les vues de la Russie. C'est de cet état de choses que sortiront les plus grands embarras pour le Gouvernement britannique. Quelque parti qu'il prenne relativement à la Russie, il est impossible qu'il abandonne à la France le terrain de l'affaire grecque; au risque même de se brouiller avec elle, il entamera de son côté quelque opération militaire sur la Morée.

Ce qui, dans toutes ces affreuses complications, est bien sûr et positif, c'est que la Turquie payera finalement, non-seulement ses propres imprudences, mais encore les erreurs, les fautes, les crimes, l'imprévoyance ou la perfidie de presque tous les cabinets européens. Car, tandis que les Russes envahiront ses provinces du Nord et porteront leurs armes jusqu'à Constantinople, les Français et les Anglais se disputeront la Grèce et les îles.

Si la Turquie avait un Gouvernement sage et éclairé, elle pourrait *encore*, et malgré toutes ces terribles apparences, échapper à la destinée qui l'attend. Elle ne le pourrait plus sans de pénibles sacrifices; mais quel sacrifice doit-on craindre lorsqu'il s'agit de vivre ou de mourir? Je sais, et je sais positivement, que les moyens de conjurer l'orage et d'assurer l'existence de son Empire sont

encore entre les mains du Sultan; mais je sais aussi qu'il n'en usera pas, qu'il n'écoute plus aucun conseil raisonnable, qu'il est livré aux inspirations de son propre aveuglement et à des influences subalternes, qui le rendent inaccessible à tout rayon de lumière. Je sais que de toutes ces funestes démarches par lesquelles, pendant les derniers trois mois, il a prêté lui-même des armes si formidables à ses ennemis, *aucune* n'a été l'ouvrage de ses *ministres,* ni même des *ulémas;* mais que tout a été tramé dans l'intérieur du sérail; que là le Grand Vizir et le Reis-Effendi ne sont pas plus puissants que l'internonce d'Autriche ou tel autre étranger; et qu'en un mot, ce ne sont plus des *conseils,* mais des *catastrophes* qui décideront du sort de son Empire.

Les soins infatigables de notre excellent internonce avaient réussi à *greffer* (je dois me servir de cette expression) sur l'appel au patriarche [1] la proposition d'un armistice de trois mois. Je ne crois pas que tel ait été le but dans lequel on avait fait cet appel; mais, à force de démontrer au Reis-Effendi quel avantage il pouvait en tirer vis-à-vis des Puissances, l'internonce a enfin obtenu le *consentement* de la Porte à l'interprétation qu'il vou-

[1] Mentionné dans la dépêche nº VII.

lait donner à cette mesure tardive. Lorsque la députation (composée de trois évêques et d'un employé de la Porte) est partie pour Smyrne, il a écrit à l'amiral Rigny pour lui recommander fortement l'objet de cette mission. Rigny lui a répondu sur-le-champ par une lettre qui fait honneur à son caractère, et s'est chargé de transmettre le message du patriarche aux chefs du Gouvernement grec. Il ne vaut pas la peine de relever l'inutilité absolue de la tentative. . . . . .

L'internonce a reçu l'ordre de représenter aux ministres de la Porte combien il était urgent d'adresser sans aucun délai une déclaration solennelle à la Russie pour désavouer aussi explicitement que possible l'intention d'enfreindre les engagements contractés à Ackerman et pour justifier les différentes mesures que la Russie qualifie d'actes hostiles. Il est peu probable que le Sultan suivra ce conseil, moins probable encore qu'il s'y prêtera dans des formes et dans des termes convenables et satisfaisants; enfin, quelque résolution qu'il prenne, — si ce n'est celle de se soumettre à toute condition, — elle arriverait trop tard pour produire son effet. . . . . .

. . . . . .

X

Vienne, 7 avril 1828.

. . . . . .

Il y a des personnes, et des personnes même fort éclairées, qui, malgré les déclarations très-positives que le prince Lieven a faites à Londres, malgré les dépêches-circulaires, malgré les articles imprimés dans le *Journal de Saint-Pétersbourg,* mettent encore en doute que l'Empereur veuille sérieusement attaquer la Turquie. Je ne partage nullement ces doutes, et je crains beaucoup que lorsque la présente lettre vous arrivera, Monseigneur, vous ne soyez déjà que trop persuadé du contraire.

Le motif des dernières résolutions du cabinet de Russie s'explique facilement. On a cru, — et avec quelque raison, — que le ministère anglais avait l'intention secrète de se débarrasser entièrement des engagements du traité de Londres, ou au moins celle d'interpréter ce traité dans un sens qui ne conviendrait pas à la Russie. C'est pour aller à la rencontre d'un tel changement de la part de l'Angleterre que l'on a brusquement saisi, à Saint-Pétersbourg, des prétextes qui ont été jugés suffisants pour justifier une querelle séparée,

et pour prouver ainsi au Gouvernement anglais qu'il ne dépend plus de lui d'empêcher la guerre, quelque attitude qu'il prenne par rapport au traité trilatéral. C'est là la véritable clef du parti que le cabinet de Russie vient de prendre.

Les griefs allégués pour défendre ce parti sont tous injustes, faux et frivoles. Cependant on ne peut que regretter douloureusement que la Porte ait eu l'extrême maladresse de les fournir à la Russie.

Aucune des grandes Puissances n'arrêtera la Russie dans sa marche, aucune au moins ne préviendra ses projets dans la première époque de leur exécution.

L'*Angleterre* les désapprouvera *en paroles;* mais elle ne fera rien qui pourrait sérieusement en détourner l'Empereur ou l'effrayer sur leurs conséquences immédiates.

La *France* a déjà assez manifesté que, dans tout ce qui regarde cette question, elle se rapprochera bien plus de la Russie que de l'Angleterre; sans compter qu'elle voudra profiter du bouleversement qui se prépare pour attraper quelques avantages particuliers.

L'*Autriche* a lutté contre les malheurs qui menacent la Turquie et l'Europe avec un soin infatigable; l'ambition de la Russie, l'inconcevable im-

prévoyance des cabinets de Londres et de Paris, enfin, l'obstination intraitable de la Porte ont déjoué tous ses efforts. Il lui faudra quatre à six mois pour remonter ses forces militaires au niveau d'où elles n'auraient jamais dû descendre; pour le moment, elle ne saurait sans se compromettre procéder à aucune démonstration active.

La *Prusse* s'est jusqu'ici fidèlement tenue sur une ligne tout à fait conforme à celle de l'Autriche; mais dans aucun cas elle ne s'opposera à la Russie; et si la guerre devenait générale, elle pourrait plutôt passer du côté de cette Puissance.

Ainsi, Monseigneur, il n'y a plus de ressources pour la Turquie que dans la volonté de la Providence, — ou dans la modération spontanée de l'Empereur de Russie, — ou bien dans un de ces incidents imprévus qu'aucun calcul ne peut embrasser. . . . . .

XI

Vienne, 18 avril 1828.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 11 mars, contenant le hatti-schérif adressé par la Porte à ses

ayants et les observations officielles dont le cabinet de Russie a accompagné cette pièce, a été connu à Constantinople bien plus vite que je ne l'aurais supposé. L'internonce l'a reçu le 28 mars, et s'est empressé d'en faire part au Reis-Effendi. Ce ministre, d'après ce que M. d'Ottenfels nous mande, n'en a pas témoigné le moindre étonnement; il a reçu même la nouvelle avec un air de contentement, tel qu'un homme qui se sent soulagé d'un grand poids. Lorsque M. de Huszar lui a dit que les prédictions de l'internonce sur l'effet que produirait la proclamation à Saint-Pétersbourg ne se trouvaient que trop justifiées par l'événement, Pertew-Effendi lui a répondu : « Ne croyez pas que nous en soyons fâchés, nous nous y attendions, ou pour parler plus juste, nous désirions voir enfin la Russie quitter le masque, car les choses ne peuvent pas rester ainsi. Donc, si notre Beyannamé[1] a contribué à ce dénoûment, notre but est rempli. Ne craignez rien pour nous, nous-mêmes ne sommes pas inquiets; le droit est de notre côté, et, quoi qu'il arrive, le résultat sera heureux pour nous. »

Le rapport par lequel l'internonce rendait compte de cet accueil inattendu fait à une communication aussi alarmante est du 29 mars. C'est la

[1] Proclamation.

veille de ce jour qu'était partie d'ici l'estafette qui portait à l'internonce l'ordre dont j'ai eu l'honneur d'informer Votre Altesse par mon expédition du 31 mars. Il est à prévoir que le conseil que nous donnions alors à la Porte, de ne pas perdre un instant pour entrer en explication directe avec la Russie et pour démontrer la nullité des nouveaux griefs avancés par cette Puissance, n'aura produit aucun effet. Si le calme que le Reis-Effendi a montré dans le premier moment d'une aussi rude épreuve n'était pas le résultat d'une dissimulation profonde, il n'y a qu'un fatalisme *plus* que mahométan qui puisse en fournir la clef. En admettant même que tout ce que la Porte pourrait dire et faire aujourd'hui serait inutile pour détourner les coups qui la menacent, on devrait encore sincèrement regretter qu'elle manquât une si bonne occasion pour proclamer à la face du monde des vérités que l'opinion publique, telle qu'elle commence enfin à se modifier et à se prononcer partout, recevrait avec beaucoup de faveur. Car rien n'est plus faible que les motifs par lesquels la Russie croit justifier l'agression à laquelle elle se prépare; et le génie de la Fontaine, faisant plaider les loups contre les agneaux, n'a jamais inventé rien de plus saillant que les accusations dont on accable la Porte. Parmi ces accusations, une des plus pitoyables est

celle que la Porte aurait encouragé les Persans à continuer les hostilités contre les Russes, en leur offrant de puissants secours. A l'appui de cette fable on allègue (dans la fameuse dépêche au prince Lieven du 26 février) une lettre interceptée par le général Paskiewicz, dans laquelle le pacha de *Van* doit avoir informé Abbas Mirza, *au mois de décembre,* que la guerre étant déclarée entre la Russie et la Porte, il enverrait 1,000 hommes (*mille* hommes!) sur les frontières, qui seraient à la disposition du prince! Et ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que, dans cette même lettre incendiaire, le même pacha doit avoir avoué que, *depuis deux mois,* il manquait de toutes nouvelles de Constantinople!

Mais le droit du plus fort supplée à tous les arguments; et la Russie va le faire valoir.

. . . . . .

La réponse du ministère anglais à la déclaration de M. de Lieven a été remise à celui-ci le 26 mars[1]. Autant que je puis en juger par les rapports du prince Esterhazy, le sens de cette réponse, dont nous ne connaissons pas encore le texte, est tout à fait conforme à ce que j'ai eu l'honneur d'en dire dans mon expédition du 7. L'Angleterre n'ap-

[1] Prokesch, *Geschichte,* etc., t. V, p. 230-235.

prouve aucune des mesures auxquelles la Russie se croit autorisée par ce qu'elle appelle *les provocations* de la Porte; elle ne reconnaît ni la nécessité de l'occupation des Principautés, ni celle d'aucune autre voie de fait contre l'Empire ottoman; elle veut se renfermer strictement dans les termes du traité trilatéral; mais avant de procéder à des hostilités quelconques, elle veut que l'on épuise toutes les chances d'une pacification conforme à ce traité. Mais elle n'exprime après tout que des plaintes et des regrets, sans protester formellement contre les nouvelles entreprises de la Russie. Son langage est, en un mot, celui d'un cabinet qui sent vivement les embarras qu'une politique insensée lui a créés, et le besoin de sortir d'une position pleine de dangers, mais qui ne se croit pas encore en mesure de heurter de front un allié à qui il a fourni lui-même les armes, dont il se sert maintenant pour s'approprier à lui seul tout le profit d'une alliance irréfléchie.

La France, beaucoup plus docile et soumise aux volontés de la Russie, ne se permet pas même d'adresser à celle-ci des représentations sérieuses; elle reconnaît explicitement le droit de l'Empereur de venger ses griefs particuliers contre la Porte; elle donne son assentiment à l'occupation des Principautés; elle désire bien que l'armée russe ne

franchisse pas le Danube, sans avoir entamé quelque nouvelle négociation ; mais elle veut par-dessus tout que rien ne dérange la triple alliance. Il est cependant certain, — et les rapports de Paris en font foi, — que, depuis quelques semaines, le Gouvernement français s'est rapproché du cabinet de Londres, et a traité avec une grande déférence les avis que ce dernier lui a adressés. Il a même fait suspendre l'expédition qui se préparait à Toulon pour l'Archipel, et a déclaré au ministère britannique qu'il ne ferait rien de ce côté-là que de plein accord avec l'Angleterre.

Quelque peu encourageantes qu'aient été jusqu'à présent les démarches de l'Angleterre et de la France, l'Autriche n'a pas cessé un instant de travailler au maintien de la paix. Voyant que chaque jour augmentait les dangers de l'Europe, l'Empereur a pris la résolution d'adresser à l'Empereur de Russie une lettre tout à fait digne des sentiments d'un souverain qui n'a jamais eu en vue que le bien général. Dans cette lettre vraiment paternelle et touchante, sans se livrer à des raisonnements diplomatiques, il n'a fait entendre que la voix de son cœur et de sa conscience ; il a représenté que dans un moment où la terre tremble sous les pieds de tous les Gouvernements, et où l'ancien ordre social est attaqué et miné dans ses fondements, une

guerre comme celle que la Russie va commencer pourrait devenir en peu de temps le signal des plus funestes convulsions, et infliger au monde des malheurs qui feraient oublier ceux de la révolution de la France. Il a conjuré l'Empereur de réfléchir à l'immense responsabilité qui pèserait sur celui que l'on pourrait accuser un jour d'avoir allumé un incendie dont les ravages pourraient facilement s'étendre à toutes les parties de l'Europe.

Par une singulière coïncidence, cette lettre, qui doit être arrivée à Saint-Pétersbourg hier ou aujourd'hui, s'est croisée avec un courrier expédié de cette capitale le 6 de ce mois, et que nous avons reçu hier. La correspondance entre les Cours de Vienne et de Russie avait été interrompue depuis quatre mois, tant par la position fâcheuse des affaires et les mécontentements réciproques, que par une maladie grave qui, pendant tout l'hiver, n'a permis à notre ambassadeur, le comte Zichy, de quitter le lit un seul jour, et l'a plus d'une fois conduit sur les bords du tombeau. Ayant employé les premiers moments de sa convalescence à plusieurs entretiens confidentiels avec le comte Nesselrode, il a appris de ce ministre que l'empereur Nicolas était sincèrement affligé du silence que gardait envers lui l'Empereur d'Autriche dans la crise actuelle. L'expression de ce regret, accom-

pagnée d'une quantité d'explications toujours extrêmement remarquables, quels qu'en soient la source et le but, a engagé le comte Zichy à expédier le courrier en question; et le jour même qu'il nous est arrivé, la démarche qu'il venait solliciter s'est trouvée remplie à Saint-Pétersbourg.

Sans être assez visionnaire pour me bercer de vaines espérances, je ne puis cependant fermer les yeux contre des données positives et indubitables. L'empereur Nicolas est, sans doute, beaucoup trop avancé dans sa marche pour pouvoir abandonner ses projets contre la Turquie. Mais il y a, au milieu de cette ardeur avec laquelle il pousse ses armements, un fond de répugnance à la perspective d'une guerre qui pourrait le conduire fort au-delà de ses véritables intentions, et qui pourrait surtout le compromettre avec toutes les autres Puissances. — Je n'aurai pas la témérité de prédire comment ces éléments si divers se développeront et se combineront un jour dans un jeune souverain, sur le caractère duquel l'opinion n'a pu encore se fixer; mais il paraît d'une grande importance de ne négliger aucune notion qui peut contribuer à nous préserver d'un jugement précipité. . . . . .

Votre Altesse aura vu par les journaux quels ont été les premiers effets de l'apparition du comte Capo d'Istria en Grèce. Le commandant de notre

marine dans l'Archipel a chargé le major Prokesch, officier d'un talent supérieur, de se rendre auprès de lui pour l'arrangement de quelques affaires, et pour observer en même temps ce qui se passe autour de lui. Cet officier, qui a suivi le nouveau Président d'Égine à Napoli de Romanie, et de là à Poros, a eu le moyen de reconnaître parfaitement la position dans laquelle il se trouve, et les entretiens confidentiels qu'il a obtenus sans difficulté, ont complété les informations dont il a rendu compte dans un rapport volumineux rédigé de main de maître, qui prouve que M. Capo d'Istria n'a pas oublié les leçons qui lui ont été données lors de son dernier séjour à Saint-Pétersbourg, ni la réception froide qu'il a rencontrée en Angleterre et en France ; que ses vues et ses vœux sont très-modérés, qu'il ne repousserait pas trop une négociation avec la Porte, et qu'il se contenterait volontiers des concessions stipulées dans le traité de Londres. C'est un fait assez remarquable que, dans un moment où le public de tous les pays s'attend à l'émancipation pure et simple des Grecs comme à un résultat qui ne peut plus manquer d'être réalisé, ceux qui ont le pouvoir de décider la question sont plus que jamais éloignés de la résoudre dans l'esprit de l'attente générale. Les cabinets d'Angleterre et de France

déclarent aujourd'hui sans réserve qu'ils ne veulent pas entendre parler de l'*indépendance absolue* de la Grèce, qu'elle n'a *jamais* été dans leurs plans, que l'arrangement prévu dans le traité trilatéral est et sera toujours *le seul* qu'ils admettront, et qu'il faut, coûte que coûte, obtenir le consentement du Sultan à la forme de gouvernement stipulée par ce traité. Or, comme la Russie a protesté de même, dans toutes les époques, contre l'indépendance absolue, et que l'homme maintenant le plus puissant en Grèce n'y prétend pas non plus, tout semble conspirer contre un des projets les plus favorisés de ce siècle; et les Grecs, quoi qu'ils fassent, resteront tributaires de la Porte, à moins qu'un autre changement de principes dans les cabinets ne confirme leurs anciennes prétentions, ou bien — que la chute de l'Empire ottoman ne les délivre, une fois pour toutes, de leurs anciens maîtres, sauf à leur en donner de nouveaux.

XII

Vienne, 2 mai 1828.

. . . . . .

L'invasion, dont les Russes ont si longtemps et si ouvertement menacé les provinces ottomanes, se réalise beaucoup plus tard que le public ne s'y était attendu; et il est assez naturel que ceux qui ne sont pas instruits du véritable état de choses se livrent de nouveau à des doutes sur les intentions réelles de cette Puissance. Je suis loin de les partager. Quelques difficultés matérielles peuvent seules expliquer ce retard. On travaillait en attendant, à Saint-Pétersbourg, au manifeste qui doit précéder ou accompagner les premières opérations hostiles, et il n'y a rien de changé dans les projets du cabinet de Russie.

Les personnes qui se sont flattées d'un tel changement semblent avoir compté sur l'effet que certaines correspondances diplomatiques pourraient avoir produit sur l'empereur Nicolas. On a cru surtout que les déclarations du cabinet de Londres devraient avoir fait une grande impression. Je suis maintenant en état de juger le texte de ces déclarations. Elles sont consignées dans

trois pièces, du 6, 7 et 25 mars[1], servant de réponses à trois notes du prince Lieven. Ces pièces nous ont été communiquées par le Gouvernement anglais. Elles expriment en termes très-explicites et très-énergiques l'opinion de ce Gouvernement sur les résolutions annoncées par la Russie; elles désignent l'invasion de l'Empire ottoman, à quelque stipulation qu'elle soit liée, de quelques assurances qu'elle soit accompagnée, comme un événement *qui fera naître des alarmes et éclater des passions incompatibles avec la paix du monde civilisé.* Elles démontrent, par des arguments sans réplique, la faiblesse, ou pour mieux dire, la nullité des prétextes allégués par le cabinet de Saint-Pétersbourg pour justifier cette invasion; elles déclarent que jamais l'Angleterre n'y prendra part; qu'elle n'a jamais visé à une guerre proprement dite contre la Porte, et encore bien moins à une guerre qui, telle qu'elle est méditée par la Russie, compromettrait l'existence de l'Empire ottoman; qu'elle veut exécuter les stipulations du traité de Londres, relativement à la Grèce; mais que, loin de les exécuter par les moyens que la Russie propose, elle ne voit même plus la possi-

[1] Prokesch, *Geschichte*, etc., t. V, p. 157-163, 165-169 et 230-243.

bilité de travailler en commun avec cette Puissance à une œuvre qui, dès à présent, *au lieu d'assurer la pacification du Levant, amènerait une guerre générale en Europe,* etc. — Toutes ces vérités sont énoncées avec une candeur et avec une franchise qui honorent le Gouvernement britannique, et que tout ami du bon droit et de la paix ne peut qu'admirer. Mais à la suite des remontrances les plus vives et les plus éloquentes, on s'en tient à des protestations qui ne sont point de nature à arrêter la marche de la Russie. « Sa Majesté Im-
« périale, — dit la note du 25 mars, — en décla-
« rant la guerre aux Turcs pour son propre
« compte, a exercé le droit indubitable de juger
« des torts dont elle croit avoir à se plaindre.
« *Sa Majesté Britannique ne prétend pas contester*
« *ce droit, tout en déplorant profondément l'usage*
« *qui en est fait.* Mais elle ne voit rien dans la
« décision de l'Empereur qui pourrait engager
« Sa Majesté à s'écarter des principes par les-
« quels elle a été constamment guidée à l'égard
« des affaires de la Grèce. » — Ce langage et l'ensemble de ces notes prouvent assez quelles sont les dispositions du cabinet de Londres; mais pour ramener une Puissance qui, sans demander ni l'avis ni le consentement de ses alliés, fait avancer deux cent mille hommes contre un voisin trop faible

pour lui résister, — il faudrait quelque chose de plus que des protestations.

Nous ne sommes pas également informés des démarches et des déclarations de la France; son Gouvernement, tout en affichant pour la Cour de Vienne les sentiments les plus affectueux, paraît avoir de bonnes raisons de ne pas se vanter de ses communications avec la Russie. Mais il n'en est pas moins avéré qu'elle n'adresse à cette Puissance que des soumissions et des cajoleries.

Quant à la tentative de notre Empereur, dont j'ai eu l'honneur de parler dans ma dernière dépêche, je crois savoir d'avance quel en sera le résultat. Lorsqu'on est arrivé au point où la Russie se trouve maintenant, les appels à la justice et à l'humanité ne sont payés que de phrases sonores. La lettre de l'Empereur est partie le 5 avril, la réponse doit nous arriver incessamment.

Ce qui me confirme le plus dans l'opinion que le parti pris par la Russie est irrévocable, c'est qu'elle n'a pas même jugé à propos de demander à la Porte des explications sur des griefs qu'elle fait retentir dans toute l'Europe, ni d'avoir recours à la forme favorite d'un ultimatum. Le manifeste et l'explosion se suivront de près. . . . . .

. . . . . .

Le calme avec lequel la Porte envisage

toutes ces démonstrations menaçantes est un des plus étonnants phénomènes de nos jours. D'après les ordres adressés d'ici à l'internonce, il a fait faire les représentations les plus fortes sur la nécessité d'entrer en explication avec la Russie, et de répondre au moins aux inculpations dirigées contre la Porte; il a consigné même ces représentations dans une note officielle. Tout a été inutile. M. de Huszar a eu avec le Reis-Effendi, les 12, 13 et 14 avril, les pourparlers les plus animés, dans lesquels on s'est dit de part et d'autre les plus dures vérités. Le Reis-Effendi a déclaré que le Sultan préférerait les derniers malheurs à la honte de se prosterner devant une Puissance dont rien ne désarmerait plus les projets perfides et cruels. La Porte, a-t-il ajouté, faisait travailler à un manifeste, par lequel elle dévoilerait au monde entier toute la turpitude de la conduite de ses persécuteurs implacables. Ce manifeste une fois lancé, elle ne songerait plus qu'à se défendre, sans compter le nombre de ses ennemis; elle ne *demandait* des secours à aucune Puissance; elle n'en *attendait* aucun; le seul allié du Sultan serait la justice de sa cause et la protection d'un Dieu vengeur! — Lorsque M. de Huszar lui a fait observer que les moyens de défense déployés jusqu'ici par la Porte lui paraissaient tellement au-

dessous des besoins et des dangers, qu'il ne concevait pas l'aveugle confiance avec laquelle on allait se jeter dans cette guerre, le Reis-Effendi lui a répondu que, aussitôt que le manifeste serait publié tout prendrait une nouvelle face, et l'on serait surpris de l'attitude d'un Gouvernement dont on ne connaissait pas toutes les ressources.

Je ne puis malheureusement voir dans la dernière partie de ces discours qu'une vaine bravade; car il n'est que trop certain que les prétendus préparatifs de défense suffiraient à peine pour vaincre quelque pacha révolté, et que si le ciel ne fait pas des miracles pour les Turcs, l'armée russe réduira bientôt au néant toutes les forces qu'ils pourraient hasarder contre elle. — Ce qu'il y a de plus remarquable dans la physionomie actuelle des choses, c'est qu'à Constantinople même, personne ne croit sérieusement à des plans de résistance, que tout le monde y a l'air tranquille sur l'avenir et persuadé que le Sultan lui-même n'est pas assez aveuglé pour courir à une perte immanquable, ou que s'il méditait effectivement un projet aussi insensé, on le mettrait bientôt hors d'état de le réaliser. Cette opinion, Monseigneur, a gagné, depuis quelque temps, beaucoup de terrain, et je dois vous dire que des hommes très-intelligents, *des autorités d'un grand poids,* en sont déjà

à ne plus douter que le Sultan est secrètement décidé à plier sous le joug d'une nécessité impérieuse, qu'il n'attend que quelque coup d'éclat, pour se soumettre à toutes les conditions que la Russie lui imposera, et qu'il ne se passera pas trois mois qu'un ambassadeur russe fera son entrée pacifique à Constantinople. J'avoue qu'il m'en coûte encore de m'associer à cette opinion; il y aurait par trop de démence de payer d'un prix exorbitant ce que l'on aurait pu avoir à des conditions infiniment moins onéreuses; car, si avant le départ des ministres la Porte avait voulu céder sur quelques articles de peu d'importance relativement à l'affaire grecque, elle s'épargnait les sacrifices énormes auxquels elle sera maintenant condamnée. J'ai aussi quelque peine à admettre que les protestations solennelles, inébranlables et toujours réitérées que le Reis-Effendi a opposées à toutes les remontrances de l'Autriche n'aient été que le langage de la dissimulation, et toute la conduite de la Porte envers notre Cour, une comédie indigne jouée avec ses meilleurs amis. Cependant, je ne pourrais nier qu'il y a dans l'aspect général que présente la position de cet Empire, dans le contraste bizarre de tant d'obstination et de fierté dans les sentiments, du moins dans les paroles, et de tant d'apathie, de

tant de nullité dans les actions, quelque chose de si extraordinaire, de si indéchiffrable, que je n'oserais plus rejeter aucune hypothèse qui tendrait à pénétrer ce secret. . . . . .

. . . . . .

XIII

Vienne, 16 mai 1828.
Particulière.

La nouvelle de l'entrée des Russes à Jassy [1] m'a glacé d'effroi en pensant au sort qui pouvait attendre Votre Altesse. Vous jugerez donc, Monseigneur, de la joie inexprimable que m'a causée le rapport de M. de Hackenau [2] du 9, en m'apprenant que Votre Altesse était décidée à quitter Bukarest ce jour même. Ce rapport ne dit pas expressément, il est vrai, vers quel point votre voyage serait dirigé; mais votre gracieuse dépêche du 3

[1] La déclaration de guerre de la Russie, que le comte de Nesselrode notifia au Grand Vizir en l'accompagnant d'une lettre datée du 14-26 avril, n'arriva à Constantinople que le 12 mai. Les troupes russes avaient déjà passé le Pruth le 6 mai, et étaient entrées à Jassy le 7, à Bukarest le 11 mai.

[2] Agent d'Autriche à Bukarest.

ne me permet plus de douter que nous n'ayons le bonheur de posséder Votre Altesse sur notre territoire [1]. J'en attends l'avis avec une impatience extrême. . . . . .

Nous avons des nouvelles de Constantinople jusqu'au 30 avril. L'inconcevable apathie du Gouvernement se prolongeait toujours, et l'on n'apercevait aucun mouvement indiquant l'intention sérieuse de se défendre. Dans ses entretiens avec l'interprète d'Autriche, le Reis-Effendi prétendait, il est vrai, qu'il y avait 60,000 hommes dans la capitale et ses environs et 200,000 en Roumélie; cependant, tout me fait croire que pas le tiers de ce nombre n'existe réellement. Pertew-Effendi a dit entre autres : « Dès le moment que nous aurons « la nouvelle du passage du Pruth par les troupes « russes, *notre armée* se mettra également en mou- « vement; le séraskier Hussein-Pacha sortira de « la capitale, *nos troupes entreront dans les Prin- « cipautés*, et le manifeste de la Porte paraîtra. « C'est par une suite de notre déférence aux con- « seils de M. l'internonce que ces mesures n'ont « point encore eu lieu jusqu'ici, mais elles seront « exécutées dès que nous serons attaqués. »

[1] La retraite de l'Hospodar en Transylvanie lui avait été conseillée par M. de Gentz dans plusieurs lettres particulières que j'ai omises.

Malheureusement, je ne puis regarder ces paroles que comme de vaines rodomontades; et pour ce qui est spécialement de l'entrée des Turcs dans les Principautés, cette mesure me paraît tout aussi inexécutable qu'elle serait contraire aux assurances solennelles que la Porte a données jusqu'au dernier moment. Quoi qu'il en soit, j'aurais dix raisons pour une qui me feraient regretter vivement la retraite de Votre Altesse au delà du Danube, et jusqu'à ce moment je n'en vois aucune qui m'empêcherait d'applaudir du fond de mon âme à un plan diamétralement opposé. Que la Providence conduise Votre Altesse à bon port et me délivre bientôt des inquiétudes mortelles qui me tourmenteront jusqu'au moment où j'en aurai la certitude [1].

[1] Cette lettre m'a été renvoyée de Hermanstadt. (Note de M. de Gentz.)

Ici finit la correspondance du chevalier de Gentz avec le prince Ghika. L'Hospodar avait quitté Bukarest quelques jours avant l'entrée des Russes; cette dernière missive, ainsi que l'indique la note apposée ultérieurement par M. de Gentz, ne parvint plus à son adresse.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

DÉPÊCHES ADRESSÉES AU PRINCE GRÉGOIRE GHIKA

(SUITE)

1825

Pages

X. Vienne, 1er juillet 3
XI. Vienne, 18 juillet 7
XII. Vienne, 18 juillet 9
XIII. Vienne, 3 août 14
XIV. Vienne, 15 août 16
XV. Vienne, 28 août 24
ANNEXE: Trois fragments d'une dépêche du prince Metternich au comte Lebzeltern 27
XVI. Vienne, 4 octobre 34
XVII. Vienne, 16 octobre 40
XVIII. Vienne, 18 octobre 44
XIX. Vienne, 1er novembre 46
XX. Vienne, 16 novembre 48
XXI. Vienne, 18 novembre 51
XXII. Vienne, 2 décembre 54
XXIII. Vienne, 17 décembre 58

1826

I. Vienne, 2 janvier. 61
II. Vienne, 14 janvier[1] 64
III. Vienne, 15 janvier 71
IV. Vienne, 1er février 78
V. Vienne, 2 février. 88
VI. Vienne, 18 février 91
VII. Vienne, 3 mars. 96
VIII. Vienne, 16 mars 100
IX. Vienne, 26 mars 107
X. Vienne, 4 avril. 109
XI. Vienne, 16 avril 113
XII. Vienne, 21 avril 126
XIII. Vienne, 2 mai. 128
XIV. Vienne, 15 mai. 131
XV. Vienne, 31 mai. 136
XVI. Vienne, 16 juin. 149
Post-scriptum du 17 juin. 154
XVII. Vienne, 1er juillet. 154
XVIII. Vienne, 16 juillet. 160
XIX. Vienne, 17 août. 163
XX. Vienne, 3 octobre. 165
XXI. Vienne, 18 octobre. 171
XXII. Vienne, 1er novembre. 172
XXIII. Vienne, 1er novembre. 176
XXIV. Vienne, 18 novembre. 184
XXV. Vienne, 26 novembre. 187
XXVI. Vienne, 1er décembre. 189
XXVII. Vienne, 19 décembre. 192

1827

I. Vienne, 1er janvier. 203
II. Vienne, 16 janvier 207

[1] C'est par erreur que cette dépêche du 14 janvier 1826 a été indiquée, page 64, comme étant à la date du 24 avril

III. Vienne, 30 janvier 210
IV. Vienne, 16 février 217
V. Vienne, 2 mars. 221
VI. Vienne, 15 mars 227
VII. Vienne, 16 mars 233
VIII. Vienne, 1er avril. 237
IX. Vienne, 3 avril 245
X. Vienne, 4 avril. 250
XI. Vienne, 14 avril 251
XII. Vienne, 29 avril 254
XIII. Vienne, 17 mai. 262
XIV. Vienne, 1er juin 266
XV. Vienne, 18 juin. 269
XVI. Vienne, 19 juin. 281
XVII. Vienne, 2 juillet 283
XVIII. Vienne, 16 juillet. 294
XIX. Vienne, 16 juillet. 296
XX. Vienne, 26 juillet. 303
XXI. Vienne, 3 août. 305
XXII. Vienne, 4 août. 313
XXIII. Königswart, 20 août. 315
XXIV. Königswart, 31 août. 317
XXV. Königswart, 1er septembre. 322
XXVI. Königswart, 15 septembre. 326
XXVII. Vienne, 2 octobre. 332
XXVIII. Vienne, 2 octobre. 335
XXIX. Vienne, 15 octobre. 339
XXX. Vienne, 1er novembre. 344
XXXI. Vienne, 15 novembre. 353
Post-scriptum du 17 novembre 359
XXXII. Vienne, 17 novembre. 361
XXXIII. Vienne, 24 novembre. 363
XXXIV. Vienne, 30 novembre. 366
Suite du 3 décembre 372
XXXV. Vienne, 26 décembre. 379
XXXVI. Vienne, 26 décembre. 385

1828

I. Vienne, 1er janvier. 387
II. Vienne, 18 janvier. 394
Post-scriptum du 19 janvier 408
III. Vienne, 1er février. 409
IV. Vienne, 1er février. 412
V. Vienne, 18 février. 414
VI. Vienne, 5 mars. 421
VII. Vienne, 18 mars. 423
VIII. Vienne, 25 mars. 434
IX. Vienne, 31 mars. 436
X. Vienne, 7 avril. 447
XI. Vienne, 18 avril. 449
XII. Vienne, 2 mai. 459
XIII. Vienne, 16 mai. 466

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.

En vente à la même Librairie

Histoire de la Révolution de 1848, par Victor Pierre.

— *Première partie :* Gouvernement provisoire; Commission exécutive; Cavaignac; — 24 février-20 décembre 1848. Un vol. in-8°. Prix. . . 8 fr.

— *Deuxième partie :* Histoire de la Présidence de Louis-Napoléon Bonaparte. Un volume in-8°. (*Sous presse.*)

Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution, par M. Masson. Un volume in-8°. (*Sous presse.*)

Le Conseil d'État avant et depuis 1789, ses transformations, ses travaux et son personnel; Étude historique et bibliographique par M. Léon Aucoc, président de section au Conseil d'État. Un volume in-8°. Prix. . . . 8 fr.

Musée des Archives nationales : Documents originaux de l'histoire de France exposés dans l'hôtel Soubise. Ouvrage enrichi de 1,200 *fac-simile* des autographes les plus importants, depuis l'époque mérovingienne jusqu'à la Révolution française, publié par la Direction générale des Archives nationales. Un superbe volume in-4° de 102 feuilles. Prix. . . . . 40 fr.

Le Trésor des Chartes de France, recueil complet des documents originaux renfermés autrefois dans les layettes du Trésor et conservés aujourd'hui aux Archives nationales, reproduits textuellement ou par des analyses, classés par ordre chronologique et par règne, annotés et accompagnés de tous les Index propres à faciliter les recherches. Publication officielle faite par ordre de l'Empereur, sous la direction de M. le marquis de Laborde, directeur général des Archives, membre de l'Institut, par A. Teulet et Alfred de Laborde, archiviste aux Archives. Trois volumes in-4°. Prix de chaque volume. . . . . 36 fr.

Institutions militaires de la France avant les armées permanentes, suivies d'un Aperçu des principaux changements survenus jusqu'à nos jours dans la formation de l'armée, par Edgard Boutaric, sous-chef de section aux Archives, membre de la Société des Antiquaires de France. *Ouvrage couronné par l'Institut* (Académie des sciences morales et politiques). Un volume in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

La France sous Philippe le Bel, Recherches sur les Institutions politiques et administratives du moyen âge, par Ed. Boutaric. Ouvrage composé en partie sur des documents inédits et *couronné par l'Institut* (Académie des inscriptions et belles-lettres). Un beau volume in-8°. Prix. . . . . 8 fr.

Saint Louis et Alfonse de Poitiers, Étude sur les origines de la centralisation administrative, d'après des documents entièrement inédits, par Edgard Boutaric, sous-chef de section aux Archives nationales, professeur à l'École nationale des chartes. *Ouvrage couronné par l'Institut* (Académie des inscriptions et belles-lettres). Un volume in-8° cavalier. Prix. . 8 fr.

L'Académie française a décerné à cet ouvrage **le Grand Prix Gobert 1871.**

Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins, étude sur les Dantonistes, d'après des documents nouveaux et inédits, par Jules Claretie. Un beau volume in-8° cavalier, enrichi d'un portrait de Camille Desmoulins gravé à l'eau-forte par Rajon, d'un dessin du maréchal Brune représentant Lucile Desmoulins, et de *fac-simile* d'autographes. Prix. . . . . 8 fr.

Gouvernement de la Défense nationale, du 30 juin au 22 juillet 1871, par M. Jules Favre, de l'Académie française. Trois vol. in-8°. Prix. . 24 fr.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

La Bibliotheque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

a39003 001024305b

E

D 383 .P7 1876 V3
PROKESCH-OSTEN, FILS,
DEPECHES INEDITES DU C

CE D 0383
.P7 1876 V003
CDO PROKESCH-OST DEPECHES INE
ACC# 1056649

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 02 14 02 5